Djamel BELAID

Les céréales en Algérie

Produire des céréales pour 45 millions d'habitants (Tome 2)

Sommaire du tome 2.

Partie: Collecte de céréales 4
Chapitre: 1 L'Oaic, partenaire majeur des céréaliers.
Chapitre: 2 Collecte du blé par l'OAIC.
Chapitre: 3 Ccls Constantine, faiblesse de la collecte.
Chapitre: 4 Ferroukhi, à propos des 400 ingénieurs de l'Oaic.
Chapitre: 5 Ccls, quelles orientations économiques?
Chapitre: 6 Céréales, nouvelle donne en Algérie.
Chapitre: 7 Collecte des céréales, l'Oaic peut mieux faire.

Partie: Organisation de la filière céréales 28
Chapitre: 1 Blé dur, anticiper la fin de l'âge d'or?
Chapitre: 2 Quel avenir pour la filière céréale?
Chapitre: 3 Financement: miser sur une contribution obligatoire volontaire.
Chapitre: 4 Les spécificités du blé dur du terroir de l'Est algérien.
Chapitre: 5 Groupe Benamor: Mme Sadli anime le réseau qualité blé.

Partie: Politiques agricoles 2014 54
Chapitre: 1 Campagne céréalière 2014, une récolte en baisse.
Chapitre: 2 Une agriculture tributaire des aléas climatiques.
Chapitre: 3 Dream team céréales, du nouveau.
Chapitre: 4 Céréales 2013: mission impossible pour le DG de l'Oaic.
Chapitre: 5 Importations de blé, révélateur des carences de la filière.
Chapitre: 6 Céréales, des réserves de productivité.

Partie: Politiques agricoles 2016 72
Chapitre: 1 Madr, y-a-t-il un pilote dans l'avion?
Chapitre: 2 Récupération des terres non cultivées, pari risqué du Madr.
Chapitre: 3 Chérif Omari, un ministre qui fait le job.
Chapitre: 4 Omari, discours volontariste, mais de vieilles habitudes.
Chapitre: 5 Céréales, le temps du courage politique.
Chapitre: 6 Des besoins nouveaux en matériel.
Chapitre: 7 Omari reconduit dans ses fonctions.
Chapitre: 8 Chérif Omari, combien de divisions?
Chapitre: 9 Financement, miser sur une contribution obligatoire?
Chapitre: 10 Hamid Hamdani, vers un second senatus consulte?
Chapitre: 11 Madr, du nouveau mais toujours de vieilles habitudes.

Partie: Céréaliculture dans le grand sud 100
Chapitre: 1 Agriculture sahariennes. Madr, y-a-t-il un pilote dans l'avion?
Chapitre: 2 Smaïl Chikhoune, un ignorant en agriculture.
Chapitre: 3 L'inquiétante arrivée des yankee au pays de P. Rabhi.

Partie Consommation de céréales et de protéines 108
Chapitre: 1 Egypte, carte à puce
Chapitre: 2 "Blé tendre, ce n'est pas un problème du seul secteur agricole"
Chapitre: 3 Comment réhabiliter El-Bissa?
Chapitre: 4 Pour le renforcement de la filière blé dur locale.
Chapitre: 5 Couscous: le plat national menacé par la baguette parisienne.
Chapitre: 6 Mélange farine-semoule, l'Eriad Sétif innove.
Chapitre: 7 L'avoine, une céréale multi-usage.
Chapitre: 8 Des aliments nouveaux pour les hommes et les bêtes.

Chapitre: 9 Réhabiliter l'orge dans nos assiettes.

Partie Importations 140
Chapitre: 1 Importations de blé russe.
Chapitre: 2 Arrêt des importations de blé dur.

Partie: Coopération internationale 146
Chapitre: 1 Auto-suffisance alimentaire, y arrivera-t-on tout seuls?
Chapitre: 2 Algérie, faire appel à Arvalis et Fert.
Chapitre: 3 Agriculture, quelle coopération entre France et Algérie?
Chapitre: 4 Algérie, le retour des paysans français.
Chapitre: 5 Les leçons de l'agriculture marocaine.
Chapitre: 6 Auto-suffisance alimentaire, y arrivera-t-on tout seuls?

-réduction des charges (Coût BD)
-céréales sur luzerne -longueur du coléoptile

Partie: Collecte de céréales 4
Chapitre: 1 L'Oaic, partenaire majeur des céréaliers.
Chapitre: 2 Collecte du blé par l'OAIC.
Chapitre: 3 Ccls Constantine, faiblesse de la collecte.
Chapitre: 4 Ferroukhi, à propos des 400 ingénieurs de l'Oaic.
Chapitre: 5 Ccls, quelles orientations économiques?
Chapitre: 6 Céréales, nouvelle donne en Algérie.
Chapitre: 7 Collecte des céréales, l'Oaic peut mieux faire.

Partie: Organisation de la filière céréales
Chapitre: 1 Blé dur, anticiper la fin de l'âge d'or?
Chapitre: 2 Quel avenir pour la filière céréale?
Chapitre: 3 Financement: miser sur une contribution obligatoire volontaire.
Chapitre: 4 Les spécificités du blé dur du terroir de l'Est algérien.
Chapitre: 5 Groupe Benamor: Mme Sadli anime le réseau qualité blé.

Chapitre: 1 L'OAIC, PARTENAIRE MAJEUR DES CEREALIERS.

En Algérie, les intervenants de la filière céréales sont divers. Il y a les agriculteurs bien sûr mais aussi, l'ITGC, la recherche universitaire agronomique, les firmes d'agrofournitures, les exportateurs français, l'OAIC et les transformateurs locaux (SIM, Groupe Benamor, GM Dahra). Ces intervenants peuvent être classés selon leur apport à l'intensification céréalière. Et aussi étrange que cela puisse être, l'OAIC, traditionnellement connu pour son rôle de collecte à travers les CCLS et d'importateur, développe des programmes qui pourraient faire de cet office un agent majeur d'augmentation des rendements.

DES INTERVENANTS AUX MISSIONS DIVERSES
Chacun des intervenants de la filière céréales possède sa spécificité. Si les agriculteurs constituent la clé de voûte du système, ils sont cependant étrangement absents des prises de décisions. Cela est lié au faible développement d'associations professionnelles représentatives et d'organismes agricoles aux statuts souvent désuets.

L'ITGC est plutôt tourné vers la recherche appliquée. La recherche agronomique universitaire, campée dans sa tour d'ivoire et donc sans lien avec le monde de la production, est handicapée par le peu de valorisation de ses résultats. L'agrofourniture apporte un renouveau salvateur à la vulgarisation de techniques nouvelles. Ses réseaux de technico-commerciaux irriguent les campagnes et proposent des produits phytosanitaires ou de nouveaux types d'engrais qui constituent autant de ruptures technologiques. Ruptures parfois anticipées par une recherche agronomique nationale malheureusement aphone.

L'agrofourniture c'est aussi le matériel agricole. Il s'agit de saluer l'extraordinaire apport du secteur public (PMAT, Anabib) en engins de tout genre. Ce dynamisme est permis par de constants financements publics et des partenariats étrangers. On pourrait s'attendre à un peu plus d'innovations de la part de ces entreprises publiques. Il faudrait pour cela consentir plus d'investissement dans la recherche-développement.

Les transformateurs de céréales, nouveaux venus sur le paysage économique, se distinguent par une approche qualité. Ils développent, à travers la constitution progressive de réseaux d'agriculteurs, une politique de choix

variétal. Il s'agit là d'une dynamique à saluer. On pourrait s'attendre cependant à plus d'implication dans le conseil en fumure azoté vu le retard accumulé en matière de qualité des blés durs. Des structures régionales de concertation telles les CRIC sont un cadre adéquat.

La figuration dans cette liste d'opérateurs de France Export Céréales peut étonner. Rappelons l' apport à la production laitière nationale des techniciens d'élevage bretons dans le cadre du projet Alban. Ce projet, actuellement développé dans 3 wilayas pilotes, devrait être élargi à 4 autres wilayas. On serait en droit de demander à FEC de développer une coopération plus équilibrée avec les céréaliers algériens comme cela se fait avec le projet Alban. Ou bien pour FEC, l'Algérie n'est-elle qu'un simple marché où les céréaliers français viendraient déverser leurs surplus à une population captive du fait d'habitudes boulangères discrètement instillées par des experts en meunerie?

Reste dans cette liste l'OAIC. Cet office est discret, à l'image de son site internet peu fourni en informations techniques (un comble quand on a pour mission le développement de la production céréalière). Il est surtout connu pour l'approvisionnement du marché national en céréales à travers ses activités de collecte et d'importation. Or, il dispose d'un réseau de « Coopératives » de Céréales et de Légumes Secs (CCLS) à travers tout le territoire national. Si celles-ci ont pour principale mission la collecte et le stockage, elles ont aussi un rôle d'appui à la production.

L'OAIC, UN PIONNER DE L'IRRIGATION D'APPOINT DES CEREALES

Les interventions des CCLS sont nombreuses : tri et traitement des semences, unités de prestations de travaux agricoles, aide à la récolte par les moissonneuses-batteuses modernes Sampo mais aussi par des flottes de camions et de bennes Marel ramenant les grains depuis les parcelles jusqu'aux silos.

Depuis quelques années, à travers ses CCLS, l'OAIC propose aux céréaliers de s'équiper en irrigation d'appoint. Il s'agit d'une révolution technique. Il ne s'agit pas de proposer aux céréaliers de l'intérieur du pays des pivots comme pour le grand Sud, mais des cannons enrouleurs (fabriqués localement par Anabib). Ces derniers permettent d'arroser les céréales aux périodes les plus critiques. L'OAIC propose même aux céréaliers un remboursement de ces équipements par des versements en grains.

En Algérie, l'eau constitue le facteur limitant de la production céréalière. Et pourtant, de tout temps, la seule réponse héritée de l'agronomie coloniale a été de procéder à des labours profonds. Vers la fin des années 70 un chercheur de l'INESA (ex-Ina d'El Harrach), Mr A. Meckliche, a le premier, précisé les doses et stades pour une irrigation d'appoint. Malheureusement, à l'époque, les travaux de ce visionnaire n'ont pas eu d'échos.

L'irrigation d'appoint des céréales concerne aujourd'hui quelques milliers d'hectares. Les résultats obtenus par les agriculteurs ayant opté pour cette technique sont époustouflants. Lorsqu'ils associent à l'irrigation l'emploi de semences certifiées, de variétés à haut rendement, d'engrais adéquats et une protection phytosanitaire adaptées, les céréaliers obtiennent des rendements dépassant les 50 quintaux par hectare. Rejoignant ainsi le « club 50 quintaux » du MADR. On le voit donc, l'irrigation d'appoint peut jouer un rôle capital dans l'augmentation des rendements lorsque l'itinéraire technique est respecté.

L'OAIC, SECURISER LES RENDEMENTS

Cependant, chaque céréalier ne dispose pas d'un puits ou d'une retenue collinaire afin d'irriguer ses céréales même si cela n'est à faire qu'aux phases les plus critiques. Aussi, depuis de nombreuses années les CCLS ont développé avec leurs « Unités d'Intervention » une action de prestation de travaux agricoles vers les céréaliers les plus sous-équipés. Ces services visent à permettre la réalisation d'itinéraires techniques améliorés. Ainsi, les CCLS ont développé l'usage de roto-herses dans la préparation des semis. Les semences germent dans de meilleures conditions et le peuplement futur épis est optimisé. Outre le semis, les services proposés par les CCLS concernent l'apport d'engrais, la pulvérisation de produits phytosanitaires et bien sûr la récolte et son transport vers les silos. Un programme de déploiement de camions ateliers est en cours.

Cette approche est bénéfique pour les petites exploitations dépourvues en un matériel agricole sophistiqué qui coûte excessivement cher. D'autant plus que les coopératives d'utilisation de matériel ou les cercles d'échanges sont rares. L'idéal serait que les petites exploitations acquièrent à l'avenir du matériel en commun pour plus de souplesse dans la réalisation des chantiers. L'intervention salutaire des CCLS permet actuellement l'accession plus grande de techniques et de matériels modernes dans les campagnes notamment au sein de la petite paysannerie.

Parmi les opérations culturales offertes par les CCLS, il y en a une qui peut permettre de sécuriser les rendements là où l'irrigation d'appoint n'est pas encore disponible. Il s'agit de la technique du non labour avec semis direct. Celle-ci n'est actuellement connue en Algérie que par un groupe d'initiés. A l'aide d'un semoir lourd, elle consiste à semer directement. Et cela, sans le traditionnel labour et les fastidieuses opérations d'émiettement du sol avant semis. Par ailleurs, l'agriculteur n'est plus obligé d'attendre les pluies pour labourer. Outre, la réduction du nombre de passages de tracteurs sur les parcelles et sa vitesse d'exécution le semis direct permet un meilleur emmagasinement de l'eau de pluie. Résultats : des rendements honorables en cas de sécheresse. On peut d'ailleurs se demander si la baisse de production, liée à la sécheresse, qu'a connu l'Est du pays, lors de la campagne écoulée n'aurait pas été moindre si les agriculteurs avaient eu connaissance du semis direct.

Rapporté au niveau de l'exploitation, les conséquences de cette sécheresse représentent un manque à gagner en termes de récolte non engrangée mais aussi de frais de travail du sol, engrais et semis engagés.

Cette question est très documentée par le centre d'arido-culture de Settat au Maroc. En comparant les marges brutes obtenues durant plusieurs années et selon des itinéraires techniques conventionnels ou faisant appel au semis direct le spécialiste Rachid Mrabet démontre le net avantage de cette nouvelle façon de faire[1].

Certes, cette technique implique des contraintes dont la première est de disposer de semoirs spécifiques et de maîtriser le désherbage. Celui-ci peut être réalisé avec des herbicides ou de façon mécanique par le passage de herses étrille ou de houes rotatives (voir le site Arvalis.fr). Au même titre que les CCLS se sont équipées en roto-herses auprès de PMAT, il serait stratégique de s'équiper en semoirs pour semis direct. PMAT serait en cours de discussion avec une firme espagnole afin d'assurer le montage de tels

1 (*) Rachid Mrabet FAO Semis direct. www.un.org.ma/IMG/pdf/CEA_09_fr.pdf

engins localement. Il est à noter qu'au Maroc et en Syrie sont mis au point des semoirs locaux plus adaptés et moins chers. De même que l'OAIC devrait demander à PMAT la fourniture de herses étrille et houes rotatives.

Ainsi, les CCLS seraient en mesure de commencer la campagne de semis plus tôt, d'améliorer nettement le taux horaires d'hectares semés. Tout cela, avec des conditions permettant de sécuriser les rendements. Cette technique pourrait également intéresser les entreprises privées de travaux agricoles et entrer dans le cadre des financements Ansej. La vitesse de chantiers avec semis direct est telle que des économistes ont démontré qu'elle avait même contribué à l'agrandissement des grosses exploitations céréalières du sud de l'Espagne. Les freins à l'implantation des cultures étant levé, l'agrandissement des superficies devenant possibles. Déjà, dans le Constantinois, de grosses exploitations céréalières privées ont adopté le semis direct.

L'OAIC, POUR UNE REVOLUTION DEMOCRATIQUE DANS LES CAMPAGNES ?

Outre l'irrigation d'appoint et le semis direct l'OAIC détient un levier déterminant en matière d'augmentation des rendements. Il s'agit du statut « coopératif » des CCLS. En fait de coopératif au niveau des CCLS, il n'y a que le nom. Non pas qu'il s'agisse de minorer le travail des agriculteurs présents au conseil d'administration de ces structures, mais, il faut noter « le centralisme administratif » des statuts de ces « coopératives ». Même, le directeur des CCLS est nommé par la direction de l'OAIC. Les prérogatives des administrateurs paysans sont limitées. Pour voir à quoi ressemble exactement une vraie coopérative céréalière, il faut par exemple, aller en France dans le Bassin Parisien ou dans la Beauce où des générations d'élus paysans ont forgé ces structures collectives . A plus petite échelle existe en Algérie des coopératives d'apiculteurs où les coopérateurs investissent un capital et ont réellement leur mot à dire. C'est d'ailleurs là un sujet d'études sur lequel devrait se pencher les étudiants en agro-économie recherchant des sujets pour leur mémoire de fin d'études.

Pourquoi aborder la question du statut des coopératives alors qu'il est question d'augmentation des rendements ? En fait, on ne peut parler d'amélioration des rendements agricoles sans existence d'associations professionnelles représentatives. Ce n'est pas aux pouvoirs publics de montrer aux agriculteurs comment semé leur blé. La vraie mission des pouvoirs publics est de créer les conditions afin que les représentants de céréaliers démocratiquement élus embauchent, avec des subventions en partie publiques, et dans le cadre par exemple de Chambres d'Agriculture ou de coopératives, des techniciens. Et ce sont eux qui auront en charge l'amélioration de la marge nette dégagée par les agriculteurs sur chaque hectare de leur exploitation. Certes, il ne faut pas être dupe. Même avec cette volonté de représentativité, ce système n'empêche pas certains coopérateurs de tricher. Nous avons eu l'occasion de constater au début des années 90 en France des céréaliers verser « dans le trou du silo de la coopérative » des remorques de blés fourragers aux piètres qualités boulangères alors que leur coopérative était engagée dans une démarche d'amélioration du taux de protéines.

Malgré ces quelques défauts, l'existence d'associations professionnelles représentatives est une condition essentielle du développement agricole et notamment de la filière céréales. Les statuts des CCLS doivent donc être partiellement revus. Il s'agit de déléguer plus de responsabilités aux « coopérateurs ». Et dans le cas qui nous concerne, pourquoi l'OAIC ne met

pas sur pied des formations de gestion pour les élus agriculteurs ? L'office sait organiser des formations techniques destination des chauffeurs de moissonneuses-batteuses ou des ouvriers des unités de traitement de semences ? Afin de monter de telles formations à la gestion, pourquoi ne pas faire appel aux universitaires pour des cours de management, de négociation, d'histoire des marchés? La formation professionnelle agricole doit viser à former les élus paysans. D'éminents économistes, tels A Benachenhou, S. Bedrani ont relevé la forte disparité entre les moyens de formations accordés à l'enseignement supérieur et ceux accordés aux acteurs de terrain. Pourtant, comme le note O. Bessaoud, c'est la paysannerie algérienne qui depuis toujours a su développer des trésors d'ingéniosité afin de s'adapter à un environnement souvent contraignant. Pourquoi, soudainement, le monde rural serait devenu incapable de co-gestion ?

Pourquoi ne pas demander aux experts de France Export Céréales qui viennent chaque année à Alger vanter les qualités boulangères des blés français des partenariats pour la formation de nos coopérateurs ? France Export Céréales est avant tout une émanation de regroupements de grandes coopératives céréalières françaises. Elle a ses entrées. Il faut qu'agriculteurs, techniciens, chauffeurs des CCLS aillent en missions d'études dans les coopératives de la Beauce ou dans l'Audois s'initier aux techniques moderne de gestion. Groupe Benamor a pris une telle initiative l'an passé. Pourquoi ne pas imaginer de courts séjours pour des missions d'immersion ? Il suffit d'un billet aller-retour, de réservation hôtels F1 et d'un planning de visites chez des céréaliers, coopératives (statuts, silos, labos, découverte de l'équipe de force de vente), chambres d'agriculture (financement, syndicalisme, service agronomique). Cela doit être un leitmotiv de la part des acteurs de la filière céréalière envers FEC : un transfert de technologie sous forme notamment de missions d'immersion. Quant aux étudiants agronomes, il est temps de penser d'inclure dans leur cursus universitaire 15 jours de stages à l'étranger.

L'OAIC BRAS ARME DES POUVOIRS PUBLICS

A travers l'OAIC, les pouvoirs publics détiennent une des clés de l'augmentation de la production et de la sécurisation des rendements mais aussi de l'émergence de professionnels acteurs du développement agricole sans qui rien ne sera possible. Il s'agit là d'une véritable révolution démocratique à venir dans les campagnes. Qu'on ne s'y trompe. Cette modification des attentes du monde rural est déjà en cours. Les éleveurs de la région de Tizi-Ouzou ont récemment rédigé un cahier des charges argumenté visant la défense de leurs revenus laitier. Ils ont par ailleurs exprimés publiquement de façon organisée et non violente leurs revendications. A quand les chargements de fumier déposés devant les sous-préfectures ?

De nos jours, les efforts des pouvoirs publics en matière de scolarisation ont fait émerger dans le monde rural des élites. Il existe par ailleurs de simples agriculteurs n'ayant pas fait d'études mais « blanchi sous le harnais » et pétris de bon sens. A tous ceux-là, l'OAIC se devrait de trouver les moyens afin de leur témoigner plus de confiance. Des formations à la gestion devraient être mises sur pied à destination des élus agricoles.

Cela peut paraître éloigné pour certains décideurs, mais plus de représentativité permet d'améliorer la production au même titre que le déversement dans les campagnes de pétro-dinars. Trop souvent le développement agricole a été envisagé sous l'angle exclusif du financement (certes nécessaire) et de l'apurement des dettes mais insuffisamment sous

l'angle de la participation.

Un autre argument milite en faveur de réajustements ponctuels dans la stratégie de l'OAIC. Jusqu'à présent, l'extraordinaire renouveau de la production céréalière a surtout reposé sur une politique de prix à la production, de soutien à l'acquisition de matériels et d'intrants et de prêts avantageux.

Qu'en sera-t-il en cas de moindres disponibilités financières des pouvoirs publics ? Il devient urgent d'évaluer les politiques agricoles par rapport aux exigences de l'heure. Par sa grande proximité avec les producteurs, l'OAIC a un rôle déterminant. Nul organisme n'est aussi près quotidiennement des céréaliers. Ce bras armé de l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine céréalier a les moyens de sécuriser les revenus des agriculteurs et d'augmenter la production de céréales. Cela passe par des mesures techniques (amélioration de la productivité, baisse des charges de mécanisation) mais aussi organisationnelles. Aux universitaires d'affiner l'analyse des développements en cours, à la direction de l'OAIC, à ses cadres et aux décideurs du MADR de faire les bons choix.

Chapitre: 2 Collecte du blé par l'OAIC
Des quintaux de blé harragas ?

Dans sa conférence de presse du 1er septembre, 2018 Mr BOUAZGUI Ministre de l'agriculture, a annoncé que pour la récolte de céréales s'élevait à 60,5 millions de quintaux. La valeur de cette récolte est estimée à 220 milliards de DA. L'OAIC aurait collecté 27 millions de quintaux soit moins de la moitié de la production. L'Etat ayant le monopole de la collecte des céréales, on peut se demander où sont passés les 33 millions de quintaux manquants.

Des quintaux pour « el-awoula »

Chez les agriculteurs, il est une tradition tenace : garder du blé dur pour sa consommation personnelle. Cette tradition millénaire persiste. Certainement en souvenir des famines passées. L'auto-consommation ou aawoula peut s'expliquer également par la bonne qualité semoulière des variétés paysannes de blé dur. Refusant de consommer les variétés étrangères, nombreux sont les agriculteurs qui se réservent quelques hectares de variétés anciennes à cette fin. Comme pour le vin algérien qui dans les années 60 servait à couper « le gros rouge » des viticulteurs français, les variétés locales de blé dur présentent des qualités semoulières exceptionnelles. Et, lorsqu'elles reçoivent une fertilisation correcte en azote, elles peuvent exprimer toute leur potentiel.

Mais même si les agriculteurs et leur famille représentent 11% de la population algérienne, on peut douter qu'ils consomment les 33 millions de quintaux de blé dur qui se sont évanouis dans la nature.

Des quintaux harragas

Alors serait-il possible que ces quintaux de blé se soient évaporés à travers les frontières ? Des quintaux harragas en quelque sorte. Mais, on n'a jamais vu dans les embarcations des candidats au départ de quelconques sacs de blé. Il faut bien entendu également tenir compte des frontières terrestres. Or, en la matière l'Algérie est servie. Il faut en effet compter avec les frontières de la Tunisie, du Maroc, de la Libye, du Mali, du Niger, du Sahara Occidental et de la Mauritanie. Et la contrebande aux frontières est loin d'être une lubie. Il suffit pour cela de considérer les saisies effectuées par les patrouilles frontalières de l'ANP. Avec le Maroc, le phénomène est tel, qu'au niveau des points les plus sensibles des frontières, des tranchées ont été creusées au bulldozer. Parfois des habitations-entrepôts à cheval sur la frontière ont été détruites par les autorités. Elles étaient le point de passage commode pour diverses marchandises. Parmi celles-ci le carburant a la préférence de nos voisins marocains. Il serait intéressant d'estimer les quintaux harragas qui transitent par ce biais là.

Une telle estimation a déjà été réalisée dans le cas des céréales produites sous pivot dans la région d'Adrar. A l'aide d'images prises par satellite, deux universitaires ont comptabilisé le nombre de pivots en activité et donc la production potentielle attendue. Or, il est apparu[2] que les quantités de céréales livrées à la CCLS locale étaient bien en deçà de la production

2 Tayeb Otmane et Yaël Kouzmine, « Bilan spatialisé de la mise en valeur agricole au Sahara algérien », Cybergeo : European Journal of Geography [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 632, mis en ligne le 19 février 2013, consulté le 02 septembre 2018. URL : http://journals.openedition.org/cybergeo/25732 ; DOI : 10.4000/cybergeo.25732

attendue. Or, à partir de cette ville, on est plus proche du Mali que les grands centres de consommation de céréales du nord de l'Algérie. Dans un récent dossier relatif aux minoteries du Nord du Mali, l'hebdomadaire Jeune-Afrique a relaté qu'il est de notoriété publique que certaines d'entre-elles écrasent du blé provenant des frontières algériennes. Blé produit sous les pivots d'Adrar ou issus des cargos accostant dans le port d'Alger ? Seuls les services des douanes pourraient trancher.

ENCADRE :

En matière de production, la Coopérative des céréales et des légumes secs d'Adrar (CCLS) a récolté 66 810 quintaux durant la saison 2002/2003. Cette quantité est équivalente au rendement d'une cinquantaine de pivots. Ce qui ne correspond qu'aux deux tiers du nombre de pivots recensés à l'aide de l'image satellitaire du Touat et du Gourara à la même date (80 rampes-pivots). En effet, un rendement moyen* de 45 qx/ha rapporté à la superficie identifiée à partir de cette image (2 970 ha au Touat et au Gourara) donne une quantité deux fois supérieure à celle récoltée par la Coopérative. Cela implique qu'une part non négligeable de la production ne transite pas par la coopérative, échappe à la statistique et se trouve commercialisée directement sur le marché local et national, voire international (Mali)**.

(*) D'après les agriculteurs enquêtés, le rendement en blé dur a atteint 60 et 70 qx/ha.

(**) Des agriculteurs interviewés en mars 2008 commercialisent une part de leurs productions de blé et de fourrages vers le Mali de façon directe ou par des mandataires du commerce transsaharien.

Des quintaux livrés aux transformateurs privés

Si la totalité de ces quintaux ne sont pas consommés par ni par nos fellahs, ni par nos voisins marocains, tunisiens, maliens ou nigériens, peut-être le sont-ils localement sous forme de couscous et de pâtes alimentaires. Hypothèse, étant donné le nombre croissant d'installations de nouvelles minoteries et la faiblesse des quotas de grains d'importation qui leur est attribué, des transformateurs contourneraient l'OAIC en s'approvisionnant directement chez les céréaliers.

Ces dernières années le nombre de nouvelles minoteries est tel que les pouvoirs publics ont gelé toute nouvelle installation. Pour les minoteries nouvellement installées, la situation est parfois délicate. Face à la réduction des quotas livrés par l'OAIC, certains de ces nouveaux transformateurs sont « pris à la gorge » et n'arriveraient plus à rembourser les emprunts contractés pour l'achat de leurs machines.

Conscients des effets de cette réduction des quotas sur la situation financière et l'avenir des minoteries, les pouvoirs publics ont donc proposé aux transformateurs de leur allouer des concessions de terres que ce soit au sud sous pivot ou sur les hauts-plateaux.

Cette politique de concessions de terres s'avère être un succès. Bénéficiant de nombreuses subventions, nombreux sont les investisseurs qui se sont rués vers ce nouvel eldorado. Lors de sa conférence de presse, le Ministre a d'ailleurs évoqué le cas d'un de ces nouveaux investisseur qui a lui seul aurait produit plusieurs milliers de quintaux de blé. Ce chiffre est si étonnant que, lors de la conférence de presse, le ministre a dû s'y reprendre à deux fois, demandant confirmation à un collaborateur assis près de lui.

L'engouement des investisseurs privés pour la transformation des céréales s'explique par le côté très rémunérateur ce cette activité. Il y a quelques années, relatant son parcours devant un parterre d'étudiants, le PDG de SIM s'était écrié qu'au premier temps de son activité, au vu des bénéfices

engrangés, il s'était demandé s'il ne volait pas. Il faut dire que les mécanismes de compensations liés au soutien des prix à la consommation sont avantageux pour les transformateurs. Les meuniers produisant à la fois semoule et également couscous et pâtes alimentaires se trouveraient avantagés fiscalement par rapport aux purs players spécialisés dans la seule production de couscous et de pâtes alimentaires.
La presse s'est faite l'écho de quelques transformateurs peu scrupuleux qui revendraient aux CCLS une partie du blé importé qui leur était alloué. Jouant sur le différentiel de prix, une telle pratique permettrait de juteuses marges bénéficiaires.
Si l'activité de deuxième transformation des céréales, c'est à dire la production de couscous et de pâtes alimentaires est rémunératrice, c'est également dû à la récente augmentation de la consommation de ces produits par la population.

Des quintaux peu rémunérateurs ?
La non livraison aux CCLS par les agriculteurs de la totalité de leur production de blé signifie qu'ils trouvent un avantage ailleurs. C'est à dire que le prix à la production (4 500 DA le quintal) offert aux producteurs ne suffit pas. Un peu comme dans cette ancienne publicité « pas assez cher mon fils ».

Si les pouvoirs publics souhaitent améliorer la collecte de cette matière stratégique, il semblerait nécessaire de surenchérir. C'est à dire proposer aux producteurs plus que les actuels 4500 DA/quintal. Mais le budget de l'Etat en a t-il les moyens ?

Une autre possibilité moins coûteuse pour le budget de l'Etat pourrait être :

- d'améliorer les conditions de la collecte en réduisant les temps d'attente devant les silos, en multipliant les points de collecte et en élargissant la durée de la collecte en octroyant une prime aux livraisons automnales et hivernales comme cela se pratique à l'étranger,
- d'attribuer aux agents collecteurs des CCLS des primes indexées sur les volumes collectés,
- de revoir le barème qualité afin d'encourager les céréaliers produisant des blés de meilleure qualité semoulière et pastière.

Concernant les meuniers, s'il s'avère exact que certains écrasent des grains échappant aux CCLS, il serait intéressant de connaître les prix proposés aux producteurs et également la marge réalisée lorsque ces mêmes meuniers fabriquent pâtes et couscous. En effet, à l'heure actuelle les concessions de terre sont octroyées gratuitement. Il n'y a pas de droit de fermage à payer à l'Etat. Par ailleurs, l'eau d'irrigation est cédée gratuitement.

Les énormes quantités de blé dur qui échappent à la collecte des CCLS montre également la nécessité d'améliorer les conditions du stockage des céréales à la ferme. Aux anciens matmora creusés dans la roche calcaire sont venus aujourd'hui s'ajouter le stockage en sacs, en big-bag ou en cellules métalliques. Par ailleurs, dès la récolte les grains de céréales sont sujets au attaques d'une foule d'espèces d'insectes « es-soussa » comme les appelle les fellahs. Éviter la détérioration des récoltes stockées nécessite des opérations complexes de ventilation. En effet, tout échauffement des grains favorise la multiplication des insectes. Viennent ensuite des opérations de fumigation. Bref, stocker du grain ne s'improvise pas. Quid des moyens de stockage adéquats dont disposent les fellahs pour conserver un volume de grains estimé à 110 milliards de DA. Les seuls silos modernes du pays sont ceux de

l'OAIC. Sauf erreur de notre part, il n'y a actuellement aucune politique de vulgarisation des moyens de stockage moderne des grains à la ferme.

Paysans boulangers

Cette masse de grains qui échappe à la collecte des CCLS montre le potentiel des fellahs désirant créer plus de valeur ajoutée. Ils ont entre leurs mains une matière première qu'il est possible de transformer une première fois en semoule puis une deuxième fois en couscous ou pâtes alimentaires. Du matériel italien, français (le groupe Clextral a ouvert un bureau à Alger) ou chinois peut permettre d'ouvrir des ateliers de transformation du grain. Afin d'être compétitifs en absence des compensations financières publiques – qu'il s'agit de réclamer - les céréaliers qui souhaitent transformer leurs grains peuvent tester des niches : produits du terroir, produits bio. Ils peuvent également passer par l'installation d'ateliers communs à plusieurs exploitations dans le cadre de Groupements d'Intérêt Economique. Les agriculteurs ont été habitués au centralisme administratif qui a toujours prévalu dans le secteur agricole. Une telle démarche novatrice devra trouver son chemin. Nul doute que les élites rurales locales pourraient contribuer à de nouvelles façons de faire. C'est le chemin qui a été suivi par nombre de filières céréales à travers le monde.

CONCLUSION

Ce rapide tour d'horizon sur le devenir de la production de céréales nécessite de plus larges investigations. Il ne nous semble pas que les chiffres fournis par le MADR soient erronés. Il est évident que nous avons assisté à une des plus fastes campagne céréalière. Il est à espérer que des universitaires se penchent sur la question de la collecte des céréales. Il en va de la compréhension des circuits de commercialisation relatifs à un produit de première consommation.

Certains journalistes se complaisent à aborder le sujet de la campagne céréalière en se contentant de reprendre les chiffres communiqués par le MADR. Le vrai journalisme d'investigation est d'essayer d'analyser les chiffres de la campagne et d'aller sur le terrain afin de comprendre l'attitude des fellahs et des divers opérateurs. Car plusieurs questions restent en suspens. Quid du désamour des fellahs pour le blé tendre ? Les prix à la production pour le blé dur restent-ils rémunérateurs ? Et bien sûr comment expliquer cette relative faible collecte par les CCLS ?

Chapitre: 3 CCLS CONSTANTINE, FAIBLESSE DE LA COLLECTE

Djamel BELAID 7.08.2015

Selon Le Quotidien d'Oran, la CCLS de Constantine connait une faible collecte d'orge et d'avoine. Ainsi, seuls 3919 qx d'orge ont été collecté contre une production estimée à 74 000 qx. Concernant l'avoine ces chiffres sont respectivement de 282 qx pour 8842 qx produits.

Cette situation s'explique par la tension sur le marché des aliments du bétail et de la semence. Les producteurs semblent préférer garder leur production pour leur propre cheptel ou pour la revendre à des tarifs plus rémunérateurs. Cette situation particulière amène à rechercher quelles pourraient être les meilleures formes de commercialisation de ces produits.

UNE SITUATION INQUIETANTE ?

Cette situation est-elle inquiétante ? Oui, si on se place du côté de la CCLS. Celle-ci doit être en mesure de répondre à la demande à venir en orge et avoine comme aliment du bétail et comme semences. La CCLS locale comme toute CCLS a pour rôle de fournir les agriculteurs.

Apparemment, un marché hors CCLS existe. Faut-il blâmer les agriculteurs? A chacun de juger. Il nous semble que face à la demande en ces deux produits le rôle des CCLS est d'aider les agriculteurs à produire plus et cela pour le plus grand nombre.

Pour les agriculteurs qui ont conservé leur production d'orge ou d'avoine, la première priorité est de la conserver dans de bonnes conditions. Pour cela, les services agricoles, en collaboration avec des constructeurs locaux devraient les aider à se procurer du matériel de stockage : cellules métalliques, convoyeur, vis sans fin. Pour ceux qui conditionnent leur propre semence, ces mêmes services agricoles devraient aider les producteurs à acquérir :

-des trieurs afin de séparer les grains de céréales des graines de mauvaises herbes et des diverses impuretés,

-des appareils de traitements des semences afin de leur apporter insecticides et/ou fongicides (parfois une simple bétonnière peut permettre ce mélange).

Certes, ces opérations requièrent une certaine technicité. Il s'agit également pour chaque agriculteur producteur de « semences de ferme » de renouveler chaque année auprès de la CCLS une partie de ses semences afin d'éviter tout processus de dégénérescence.

Il nous semble qu'au lieu de regretter que les agriculteurs ne leur confient pas leur production, les cadres et employés des CCLS devraient apprendre aux agriculteurs les techniques de production de semences.

Par ailleurs, les cadres et employés des CCLS devraient apprendre aux agriculteurs comment mieux valoriser l'orge. Chacun sait que l'orge concassée est mieux utilisée par les ruminants. Mais peu savent que de l'urée 46% (engrais azoté) peut être apporté dans les rations comportant de l'orge. Et cela à raison de 20 grammes d'urée pour 500 grammes d'orge.

L'urée apporte de l'azote que la microflore des ruminants (ovins, bovins, caprins) sait utiliser contrairement aux monogastriques (volailles).

CCLS : « RAZK EL BEYLIK »

Cette situation de collecte réduite d'orge et d'avoine au niveau de la CCLS de Constantine mais aussi d'autres régions illustre à notre avis, le divorce qui peut exister entre les intérêts des agriculteurs et des structures

administratives telles les CCLS.

Rappelons que les CCLS sont des antennes de l'OAIC qui est un office public. Bien que les CCLS portent le nom de « coopératives », elles ne sont en rien de vraies coopératives. Par définition dans une coopérative, les murs et le matériel appartiennent aux sociétaires car en achetant des parts sociales, ils en sont devenus propriétaires ; par ailleurs, le directeur est nommé par les agriculteurs et non pas nommé par la tutelle.

Actuellement dans l'esprit des agriculteurs les CCLS sont considérés à juste titre comme structure publique « razk el beylik ». Nous pensons que cet état d'esprit est un obstacle au développement agricole. Dans une vraie coopérative, la question de la collecte de l'orge et de l'avoine serait débattue entre sociétaires. Des solutions pourraient être trouvées.

ORGE, PASSER D'UN MARCHE FORMEL A UN MARCHE OFFICIEL

Etant donnée la tension actuelle sur le marché de l'orge et de l'avoine, des solutions originales seraient à trouver.

Précisions qu'une vraie coopérative – nous préférons employer dans un premier temps le terme de groupement de producteurs – ne réunirait pas tous les agriculteurs d'une petite région. Bien sûr nous ne sommes pas naïf, nous sommes conscient des intérêts contradictoires au sein des sociétaires. Mais une coopérative est le prix à payer pour survivre. Elle réunirait, dans un premier temps les agriculteurs les plus conscient de la nécessité de mettre leur force en commun au niveau de la commercialisation de leurs productions ou de leurs achats.

Les solutions à trouver se feraient aux yeux de tous. Elles se feraient au niveau d'une structure officielle et non dans l'informel comme actuellement. Certes, il y aurait des tensions. En effet, les éleveurs sans terre seraient demandeurs de grosses quantités d'orge. La fixation d'un prix libre de marché permettrait de les départager.

Parmi les membres du gouvernement, certains ministres dont Mr Belaib ont clairement indiqué la nécessité de parler un langage de vérité au « peuple algérien » à propos de la balance entre avantages et inconvénients à attendre d'une adhésion future de l'Algérie à l'OMC.

Concernant les CCLS et la commercialisation des céréales, en cas d'adhésion de l'Algérie à l'OMC, les opérateurs algériens auraient le libre choix de l'importation de céréales. L'OMC se base sur les seules forces du marché concernant la commercialisation des produits agricoles. Cela signifierait l'arrêt du monopole du commerce de céréales par l'OAIC et donc de profonds remaniements au sein des CCLS. Qu'en serait-il de leur activité de collecte de l'orge, de l'avoine mais également du blé ?

Depuis 2005, le Maroc a adhéré à l'OMC, ce qui a amené à la réduction considérable de l'office marocain des céréales.

GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS, UNE ALTERNATIVE AU CENTRALISME ADMINISTRATIF

Etant données ces évolutions probables du marché des céréales en Algérie, il nous semble nécessaire de se projeter dans le futur. Cela est nécessaire à tous les niveaux : céréaliers, éleveurs, cadre et employé de CCLS.

Les intérêts des céréaliers et éleveurs peuvent être divergents. Les céréaliers peuvent être intéressés par des rotations longues comprenant des oléagineux (tournesol et colza) alors que les éleveurs et notamment les éleveurs avec peut de terre peuvent être intéressés par des tourteaux importés à bas prix.

Dans tous les cas, que ce soient cadres ou employés de CCLS, céréalier ou

éleveur, petit paysan ou gros propriétaire terrien et membre des élites rurales ou simple chômeur chacune de ces composantes a intérêt à l'émergence de groupements de producteurs. Seuls de telles structures sont en mesure de défendre leurs marges, de valoriser les productions locales et de créer de l'emploi en milieu rural.

La recherche de solution à la question posée par le directeur de la CCLS de Constantine, à propos de la collecte de l'orge et de l'avoine dans son secteur peut être l'occasion à imaginer de nouvelles formes de solidarités entre producteurs. Face à l'OMC et à l'application intégrale dès 2020 de l'Accord d'Association Economique Algérie-Union Européenne, le plus vite sera le mieux.

Nb : il s'agit là d'une réflexion que nous serions heureux de prolonger avec ceux qui nous font l'amitié de nous lire. Leurs commentaires sont les bienvenus.

Chapitre: 4 FERROUKHI, A PROPOS DES 400 INGENIEURS DE L'OAIC.

Le ministre de l'Agriculture a évoqué en novembre 2015 l'OAIC et les 400 ingénieurs travaillant au sein de cet office. Younès Djama du quotidien Le Soir rapporte les propos du Ministre, «L'OAIC (Office algérien interprofessionnel des céréales) dispose aujourd'hui de 400 ingénieurs dans les différentes coopératives et exclusivement versés dans le volet lié à la production céréalière. C'est vrai qu'il en faudrait 4 000, mais je ne suis pas sûr aujourd'hui qu'avec la méthode actuelle que ces 400 ingénieurs soient utilisés à 100% de leur potentiel»

OAIC, LE PILIER DE LA STRATEGIE CEREALES EN ALGERIE

Tout d'abord, il s'agit de noter le rôle de l'OAIC dans le développement de la production céréalière. On peut par exemple évoquer les efforts de l'OAIC afin de fournir aux céréaliers des semences certifiées. Les progrès dans la filière sont donc constants. Le mérite en revient bien sûr aux agriculteurs, services agricoles mais également à l'OAIC. Ses dirigeants, ses cadres, ses ouvriers sont à féliciter. Cependant, le contexte économique demande plus à cet office. La demande nationale en céréales augmente alors que la rente pétrolière chute. La question de Mr le Ministre est donc légitime : comment optimaliser la fonction des 400 ingénieurs de l'Office ?

DE NOUVELLES ATTENTES

L'OAIC étant chargé de la collecte des céréales et de l'approvisionnement en intrants des céréaliers on peut se demander quel rôle accru cet organisme peut apporter au secteur.

Dans sa forme actuelle, cet organisme ne peut répondre aux attentes actuelle des céréaliers. En effet, les CCLS sont marquées par le « dirigisme administratif » alors que le développement agricole nécessite la participation des premiers concernés. Afin d'augmenter la production nationale de céréales, il s'agit de préserver la marge économique des céréalier. Si celle-ci passe par l'augmentation des rendements, elle peut passer également par plus d'intégration verticale. Les céréaliers DZ devraient pouvoir par exemple tirer profit de la transformation première de leur produit (meunerie et semoulerie). Ils devraient avoir la possibilité d'écraser leurs grains et de recevoir les compensations étatiques que reçoivent toute unité de transformation. C'est là une première piste.

A COTE DE L'OAIC ENCOURAGER DE VRAIES COOPERATIVES DE FELLAHA

On peut se demander comment arriver à un tel objectif. Nous n'en voyons qu'un : que les céréaliers se rassemblent en groupements de producteurs et installent un moulin (ou en rachète). Une fois les marges liées à la première transformation récupérée, on peut penser que les sociétaires seraient intéressés par poursuivre leur action par des achats groupés d'engrais et produits phytosanitaires puis par le recrutement de techniciens et d'ingénieurs afin de faire de l'appui technique de terrain. L'ordre de ces opérations pouvant être différent selon les conditions locales et le dynamisme des céréaliers présent dans un secteur.

REFORMER LES CCLS DE L'OAIC ?

L'OAIC et les CCLS ont actuellement un rôle capital. On imagine ce que pourrait être en Algérie, le commerce du grain entre des mains cupides…

Afin d'éviter toute explosion sociale, les autorités tiennent à avoir la main mise sur le commerce du grain. Cette intention est louable. Mais, il s'agit d'insuffler un vent nouveau, un vent d'efficacité maximale, un vent où domine la notion de « obligation de résultats ». L'une des voies est donc l'autorisation de la création de vraies coopératives céréalières comme il en existe à l'étranger et notamment en France.

Une autre voie serait de progressivement transformer les CCLS en coopératives appartenant aux paysans, par rachat du capital social. Ce rachat peut se faire par prélèvement d'une dizaine de DA sur les 4500 DA attribués par quintal de blé dur ramené aux silos des CCLS. Et bien sur par le recrutement d'un directeur par les élus paysans de la coopérative. On se doute qu'une telle transformation ne peut être que progressive ; pourtant elle est nécessaire. Cela implique de former des cadres paysans et de les accompagner dans leurs missions.

COMMENT CES 400 INGENIEURS PEUVENT-ILS ETRE PLUS EFFICACES ?

Nul doute que ces 400 ingénieurs sont pleinement employés. Si certains souhaitent agir encore plus sur leur environnement, la démarche de réseau qualité blé initié par le Groupe Benamor ainsi que d'autres collectifs (semoulerie, cadres, agriculteurs, …) mérite d'être développée. L'enregistrement de performance sur une centaine de parcelles et leur analyse statistique est un moyen puissant d'avancer techniquement. En effet, en examinant l'itinéraire technique des 10% des meilleures parcelles, on peut arriver à une série de préconisations techniques adaptées au contexte d'un secteur géographique. Et cela, sans la mise en place d'essais agronomiques longs et coûteux en temps et argent.

Un autre moyen est une politique d'allotement et de stockage à la ferme afin d'améliorer la qualité des blés livrés aux transformateurs et dont le taux de protéine.

Enfin, dans le domaine de la motoculture, les ingénieurs des CCLS peuvent axer leur efforts sur l'achat de semoirs pour semis direct. Ce système de semis est garant de meilleures marges à l'hectare du fait de la réduction des coûts de mécanisation et de la régularité des rendements notamment en année sèche.

Ce n'est qu'ainsi que les 400 ingénieurs de l'OAIC seront utilisés à « 100% de leur potentiel ».

Chapitre: 5 CADRES ET ELUS DE BASE DES CCLS , QUELLES ORIENTATIONS ECONOMIQUES ?

Djamel BELAID 19.02.2016

En Algérie, le paysage agricole est marqué par l'absence de grandes coopératives paysannes telles qu'elles peuvent exister à l'étranger. Par contre, on trouve de nombreuses petites coopératives (notamment apicoles). A leur côté existent les CCLS, dépôts de wilayas de l'OAIC administrés par un directeur nommé par la tutelle et comportant des élus sans réel pouvoir de cécision. Ces dépôts sont pompeusement appelés "ccopératives" ce qui constitue une insulte au statut coopératif tel qu'il est défini internationalement.
Quels est le poids de ces élus et quelles orientations pourraient-ils proposer, voire imposer pour assurer le développement des CCLS ?

CCLS, UN CONTEXTE PARTICULIER

Les CCLS évoluent dans un contexte caractérisé par des changements multiples.

-Contexte économique

Le contexte économique actuel est très préoccupant. La baisse de la rente pétrolière et le montant actuel des importations alimentaires ne sont pas sans conséquences sur la santé financière des CCLS dont de nombreuses sont en déficit chronique. On peut craindre que la perpétuation de ce déficit n'oblige les pouvoirs publics à leur dissolution et à la privatisation du commerce du grain comme cela est le cas au Maroc depuis l'adhésion de ce pays à l'OMC. Un précédant existe, le réajustement structurel des années 90 avait aboutit à de profondes modifications des structures agricoles.

L'activité des CCLS se cantonne dans le traditionnele triptyque ventre de semences-engrais, collecte et location de matériel. Ces activités sont à faible ajoutée par rapport aux activités de première transformation et de deuxième transformation des céréales.

-Contexte matériel et humain

Concernant l'équipement en matériel agricole, on observe une nette modernisation du parc des exploitations et l'extention de la mécanisation et de la motorisation. Des usines locales de fabrication ou de montage de tracteurs permettent de réduire la tension en matériel de traction.
L'irrigation d'appoint se développe de même que la construction de silos au niveau des CCLS. Il n'existe pas de tradition de stockage moderne à la ferme.
Concernant les produits animaux, aux petits abattoirs traditionnels sont progressivement ajoutées à l'intérieur du pays des chaînes d'abattage pour ovins. Parallélement, on note un développement des moyens frigorifiques pour la viande et le lait.
L'encadrement technique est en nette augmentation. Cependant, des critiques ont été récemment formulées par le Minsistre de l'Agriculture. Ce dernier s'est demandé si les 400 ingénieurs de l'OAIC étaient pleinement utilisés. Le travail de recherche au niveau de l'université offre des possibilités d'innovations et d'information de même que l'ouverture permise par le développement local du réseau internet.

-Contexte des productions végétales

Les productions végétales sont caractérisée par un manque de maîtrise de

l'itinéraire cultural, c'est le cas des céréales. Celles-ci sont trop souvent menées de façon extensives. Le nombre de nombre de cultures pratiqué est faible. C'est le cas pour les protéagineux et surtout les oléagineux qui représentent pourtant les produits de base de l'alimentation du bétail et des volailles.

ALLER VERS PLUS DE VALEUR AJOUTEE

Afin d'améliorer le faible niveau de valeur ajoutée des CCLS, il s'agit que celles-ci ajoutent à leur champs d'action la transformation des produits agricoles, notamment des produits végétaux. Celle-ci est actuellement confiée majoritairement au secteur privé.

- La transformation des produits végétaux

Au niveau des exploitations, c'est principalement du blé dur qui est produit. En première transformation, il serait possible de produire de la semoule et en deuxième transformation des pâtes alimentaires et du couscous. Il n'existe pas de tradition de transformation des céréales au niveau des CCLS. Le développement de ce type d'activité pourrait donc se faire par la mise sur pied d'installations nouvelles ou, comme cela se pratique à l'étranger, par des prises de participation dans des établissements privés algériens ou étrangers.
L'avantage du développement d'une telle transformation vient de la continuité entre céréalier et organisme de collecte. Il s'agit là d'un atout fondamental dans une politique de traçabilité et de constitution de lots de qualité.

L'activité de meunerie et de semoulerie produisant du son, il est possible de développer la fabrication d'aliment du bétail et de blocs multi-nutritionnels enrichis en urée. La continuité entre agriculteurs et organisme de collecte est intéressante. Elle pourrait permettre de développer une politique d'appui technique de terrain. Cela, afin de substituer, au moins partiellement, au traditionnel schéma – maïs et soja importés – des produits locaux : orge, triticale, pois, féverole, colza et tournesol.

-La transformation des produits animaux

Traditionnellement, les céréales sont associées à l'élevage du mouton. Aussi, des CCLS pourraient investir dans l'abattage et la découpe de viande de mouton. Cela pourrait déboucher sur la commercialisation de gros et semi-gros de viande. Une activité de transformation pourrait être envisagée pour la production de cachir, de merguez congelées ou de de pâté en boite de conserve. Là aussi, des partenariats à différents niveaux sont possibles sont possibles : recrutement de patrons bouchers pour le démarrage d'un atelier de découpe, partenariat avec des établissements pivés tels Bellat.

PLUS DE SERVICE RENDU AUX ADHERENTS

La survie et le développement des CCLS passe également par le renforcement des services traditionnellement rendus aux adhérents. Les ingénieurs des CCLS et le personnel sont à mieux de proposer les évolutions pouvant permettre d'améliorer les services rendus. A eux d'imaginer comment améliorer leur apport.
Ainsi, concernant les unités motoculture, certains matériels peuvent constituer une véritable révolution technique. C'est le cas du non-labour avec semis-direct ou, de la récolte en vrac des céréales ou de la récolte du foin et de la paille par balles rondes. En effet, la main d'oeuvre est parfois rare, par ailleurs il faut compter avec la période du Ramadan.

Faire évoluer les statuts

Une voie d'évolution des CCLS pourrait être de plus responsabiliser les élus.

Par exemple en donnant plus de responsabilité aux élus par rapport au directeur nommé par la tutelle. Cette transition passe notamment par une formation à la gestion de ces élus.
Enfin nous pensons que la fonction commerciale des CCLS doit faire l'objet de

Envoyer des missions à l'étranger
Il s'agit d'étudier les cas de réussite du mouvement coopératif à l'étranger et à s'en inspirer. Pour cela des missions d'études de cadres et élus des CCLS devraient pouvoir aller à l'étranger.

Les CCLS ont besoin d'évoluer vers des formes permettant de:

- donner plus de responsabilités aux élus (sous réserve d'achats de parts sociales),
- participer à la transformation des céréales.

En parallèle les agriculteurs leaders et les cadres doivent arracher à l'administration des concessions afin de créer des coopératives céréalières paysannes libérées de toute tutelle administrative. Ces coopératives paysannes co-habiteraient aux côté des actuelles CCLS.

Chapitre: 6 CEREALES, NOUVELLE DONNE EN ALGERIE.

L'apparition de grands groupes liés à la transformation des céréales (Benamor, Metidji, SIM) au côté des unités du secteur public est relativement récent. Cette présence bouleverse la filière céréales locale.

UN CAHIER DES CHARGES EXIGEANT

Ces groupes bénéficient de conditions avantageuses et réalisent de confortables marges financières. Ils utilisent des blés importés et en partie du blé local. Bien souvent les blés importés sont constitués de lots homogènes. Pour les agro-industriels, il est indispensable de travailler avec des blés avec de fort taux d'extraction de semoule ou de farine. Les lots doivent être exempt d'impuretés risquant d'altérer le produit final ou d'endommager les meules. Le cahier des charges est donc exigeant. A cela s'ajoute le côté financier. Souvent, les agro-industriels préfèrent donc moudre du blé d'importation.

LES IMPORTATIONS : UNE MENACE POUR LES CEREALIERS

Au Maroc, l'adhésion à l'OMC a entraîné la libération du marché des céréales. En effet, ces accords interdissent aux pays signataires de subventionner leurs producteurs et de sur-taxer les blés importés. De ce fait les agro-industriels marocains s'approvisionnent principalement sur le marché international au détriment des producteurs locaux. En Algérie, avec la baisse de la rente des hydrocarbures, le risque est grand de voir les pouvoirs publics recourir de plus en plus aux importations. En effet, soutenir la filière céréalière locale représente un coût pour le budget de l'Etat. Cela est encore plus vrai concernant le blé dur.

CEREALIERS, MISER SUR LA PRODUCTIVITE ET LA QUALITE

Face au risque de voir un jour les agro-industriels locaux se tourner totalement vers l'importation, les céréaliers locaux se doivent de miser sur la qualité de leurs produits et sur une meilleure productivité.
En concertation avec les organismes de collecte dont les CCLS et les agro-industriels, des céréaliers doivent arriver à produire des lots homogènes avec une traçabilité garantie et une qualité supérieure (faible taux de mitadinage, variétés recommandées par la semoulerie ou la meunerie, ...). Ces céréaliers doivent pouvoir s'organiser afin de devenir les interlocuteurs incontournables de moulins privés régionaux. Cette politique de produits de terroir constitue une garantie de débouchés face à un risque d'importations massives de blés durs étrangers. C'est à eux de gagner cette indépendance d'organisation et se fédérant autour de paysans leaders issus de leurs rangs.

Sur le plan de la productivité, ils peuvent réduire leurs dépenses de mécanisation en abandonnant par exemple le labour au profit de la technique dite du « semis-direct », utiliser l'irrigation de complément lorsque cela est possible, mieux utiliser les semences certifiées et les engrais en les localisant sur le rang lors du semis, et généraliser le désherbage chimique et/ou mécanique.

CEREALIERS, S'ENGAGER DANS LA TRANSFORMATION DES GRAINS

Face aux succès de grands groupes tels Benamor, il est étonnant de voir l'absence d'équivalents paysans. Pourtant, à l'étranger, il n'est pas rare de trouver des céréaliers réunis au sein de Groupes d'Intérêt Economique

(G.I.E) pour transformer leurs productions. En France, des coopératives paysannes détiennent souvent des moulins.
Ce déséquilibre n'est pas sans conséquence. En cas de libéralisation du commerce des céréales, les céréaliers risquent de voir les agro-industriels s'approvisionner sur le marché extérieur. Par ailleurs, toute situation de monopole joue en défaveur des céréaliers. A terme, ils peuvent se voir exiger des prix et des conditions défavorables.
Reste une solution pour les céréaliers, tenter de rattraper leur retard en s'engageant résolument dans la transformation de leurs céréales. Il existe une alternative à la livraison de leurs remorques de grains dans les seuls dépôts locaux de l'OAIC.

CEREALIERS, RECONQUERIR LA FILIERE ORGE

Parmi la filière céréales, l'orge possède une place particulière. Le commerce de cette céréale est libre et outre l'alimentation humaine, elle sert surtout destinée à la consommation animale. C'est notamment le cas avec l'élevage de moutons en zone steppique. C'est donc une céréale où les agriculteurs peuvent progresser en « valeur ajoutée ».
Les céréaliers pourraient commencer à développer des infrastructures pour un stockage moderne en ferme. Regroupés en GIE locaux, ils pourraient développer des circuits de vente de l'orge vers la steppe. En matière de transformation, ils peuvent s'orienter vers la fabrication d'aliments du bétail (volailles ou ruminants). En alimentation humaine, ils peuvent utiliser les vertus anti-cholestérol de l'orge. La semoule d'orge peut être incorporée à la semoule de blé dur ou à la farine pour la fabrication de pains spéciaux. On peut penser à la fabrication de malt pour la panification ou la fabrication de bières locales.

DE NOUVELLES MISSIONS POUR LE PRIVE

Les groupes privés de transformation des céréales bénéficient de conditions avantageuses : marché protégé, prix subventionnés. Le PDG de SIM a eu l'occasion de dire lors d'une conférence, qu'à ses débuts face à la marge bénéficiaire qu'il réalisait en toute légalité, il avait l'impression de « voler ».
En contre partie de ses avantages, les pouvoirs publics se doivent d'orienter les agro-industriels vers un processus de contractualisation. C'est à dire se tourner vers les céréaliers et développer des services techniques d'appui aux producteurs. A ce titre, le groupe Benamor est l'un des seuls agro-industriels à développer un tel réseau.
De leur côté, les céréaliers leaders se doivent de mettre sur pied les bases d'une filière céréale indépendante des structures étatiques et des grands moulins privés afin de mieux défendre leurs intérêts.

De leur côté, les cadres de terrain des CCLS ont tout à gagner en l'émergence d'une organisation professionnelle des céréaliers. En cas d'adhésion de l'Algérie à l'OMC et face au risque de démantellement des structures publiques du commerce de grains, leur avenir professionnel serait à reconsidérer.

Chapitre: 7 COLLECTE DES CEREALES EN ALGERIE, L'OAIC PEUT MIEUX FAIRE.

BELAID Djamel. Juillet 2015

Devant le silo de la CCLS de Tiaret, ils sont là juchés sur des camions et des remorques agricoles chargées de blé. Ces agriculteurs viennent de récolter leurs champs et livrent leur récolte à la coopérative. Certains sont là depuis trois jours dormant à même les sacs de grains et durant la journée s'abritant à l'ombre des remorques pour fuir la canicule en ce mois de ramadhan.

Après trois jours, ils ne sont pas au bout de leur peine. Des disputes éclatent parfois. Opposant céréaliers entre eux ou avec le personnel de la coopérative. Les uns sont excédés par l'attente et les autres dépassés par cette surcharge de travail. Les infrastructures archaïques de la « coopérative » sont dépassées pour recevoir les cargaisons de blé qui affluent. C'est qu'il faut peser le chargement des remorques, déterminer le poids spécifique puis alors établir le chèque pour l'agriculteur.

Pourtant la tutelle de la « coopérative » ne ménage pas ces efforts afin d'assurer une collecte maximale des précieux grains de blé. Ce blé qui pour chaque grain récolté représente autant de devises économisées. C'est ainsi que d'Alger, la tutelle (OAIC) a demandé à ce que les horaires de réception des remorques soient assurée même en soirée à la lumière de puissants projecteurs. Une flotte de camions parcourt les campagnes disposant en bout de champs des bennes « Marell » qui sont reprises une fois remplies. Enfin afin de rassurer sur le paiement des 4500 DA par quintal de blé dur livré, la « coopérative » a pour ordre de régler l'agriculteur dans un délai de 72h maximum.

STOCKER A LA FERME

Consciente des insufisances des moyens de collecte et de stockage, la tutelle a entrepris un vaste programme de construction de silos métalliques ou en béton. En attendant, la file de remorques s'allonge et l'impatience est palpable. Pourtant, une solution existe afin de réduire ces délais d'atente. Une solution simple : le stockage à la ferme. Oui, il est possible de stocker du blé en vrac, « à plat » sous un hangar, un local fermé. Il est également possible de le stocker en sac dans des lieux protégés.

Certes, outre des locaux adaptés, stocker du blé à la ferme exige des moyens de manipulation : vis sans fin, tapis convoyeur, voir boisseau de chargement. De telles options ont existé durant la période coloniale, en témoignent les anciens locaux de stokage qu'ont trouve parfois dans les fermes.

Pourtant, en l'absence d'études précises, différentes études[3] indiquent qu'une partie des céréales produites localement sont stockées en ferme. Ainsi, dans le grand Sud algérien, il existe un net diférentiel entre l'estimation de la production moyenne des pivots d'irrigation en activité et le volume des grains effectivement livrés aux CCLS locale,

Le blé local se prête particulièrement au stockage. Il est peu humide, donc nul besoin de coûteux moyens de ventilation. Mais, c'est un fait ; en Algérie l'OAIC qui contrôle 80% de la collecte des céréales, n'encourage pas au stockage à la ferme.

Une telle politique peut avoir des avantages pour l'Office. Il s'agit là, d'un moyen commode afin d'estimer le niveau de la récolte locale et de

3 Céréales et oléoprotéagineux. Pour un co-développement de filière territorialisées. Jean-Louis Rastoin et El Hassan Benabderrazik. 2014 IPEMED. 29p.

déterminer le niveau des importations de céréales de l'année. L'OAIC a en effet pour mission d'assurer l'approvisionnement en blé des moulins locaux.

De leur côté, les céréaliers y trouvent leur compte. Le montant du prix du blé dur livré dans les CCLS est de 40% supérieur au prix du cours mondial. Par ailleurs, ce prix est garanti. L'Office se charge d'absorber toute la production des céréaliers locaux. Depuis l'indépendance, jamais de toute son histoire la céréaliculture n'a connu de conditions aussi favorables.
Mais alors pourquoi suggérer un stockage à la ferme ?

STOCKAGE A LA FERME, DE MULTIPLES AVANTAGES --- réduire peine de l'agriculteur
L'un des premiers avantage du stockage à la ferme est d'éviter de telles files d'attente devant les silos de collecte. Chacun peut imaginer le coût occasionné par un camion ou une remorque agricole immobilisé durant trois jours. Il s'agit là d'un manque à gagner considérable. A cela, il s'agit de rajouter le coût de main d'oeuvre que cela implique. Cela représente un surcoût qui vient se rajouter à la faible productivité céréalière locale. En conditions non irriguées les rendements moyens sont de l'ordre de la dizaine de quintaux.

Actuellement, pour un petit agriculteur produire des céréales en Algérie est presque un pari fou. Bien que pouvant bénéficier d'un crédit de camapgne avantageux, l'agriculteur doit trouver un particulier pour labourer puis semer son champs. Se procurer des semences certifiées et des engrais relève parfois du « parcours du combattant ». L'OAIC développe des unités de production afin de trier et traiter les semences, mais cet effort reste actuellement insffisant. Ces précieuses semences certifiées ne sont parfois disponibles qu'après la date optimale de semis. Quant aux engrais, des intermédiaires spéculent parfois sur les prix. Une fois, le blé semé et levé l'agriculteur espére une pluviométrie printanière clémente. A la récolte, il s'agit de se procurer une moissonneuse-batteuse. Celle des unités de motorisation des CCLS ne se déplacent pas pour de petites surfaces. Enfin, une fois la parcelle récolter il s'agit de louer à prix d'or une remorque et d'embaucher de la main d'oeuvre pour la manipulation des sacs de blé[4].

Il suffit qu'un élément de cette longue chaîne soit défaillant pour que la rentabilité de la culture du blé soit sérieusement entamée. Ne reste plus alors au petit agriculteur que réduire la part de terre consacrée au blé et augmenter celle consacrée à la pâture des moutons. L'élevage du mouton est bien plus rémunérateur que les céréales.

« COOPERATIVE », UN TERME DEVOYE
Malgrè les efforts actuellement déployés par l'OAIC et malgrè le dévouement du personnel à la base dans les CCLS, force est de constater l'efficacité du système actuel n'est pas à son maximum. Or, en matière de finances publiques le temps presse. Rémunérer les céréaliers 40% au dessus du prix mondial, subventionner les intrants agricoles et asurer une politique généreuse de crédit présente pour les pouvoirs publics un effort considérable. En ces temps de réduction du prix du pétrole, combien de temps, une telle politique sera-t-elle possible ?

Pour assurer une plus grande couverture des besoins en céréales, l'efficacité de chaque intervenant de la filière céréale doit être maximale.
Une des solutions pourrait venir de l'émergence de véritables coopératives céréalières. L'actuel terme de « coopérative » accolé actuellement au sigle

4 Il existe deux modes de récolte du blé : en vrac ou en sac.

CCLS représente une grave erreur. Dans leur fonctionnement actuel les CCLS n'ont rien à voir avec une coopérative. Le directeur des CCLS est par exemple nommé par la tutelle. Les installations des CCLS n'appartiennent pas aux agriculteurs comme l'achat de parts sociales le permet dans toute vraie coopérative. Il s'ensuit que cela implique des relations de travail différentes.
Alors de la livraison de céréales dans un silos, les céréaliers arrivent sur un territoire public assimilé par chacun, céréaliers comme personnel, comme « razk el beylik ». Dans le cas d'une vraie coopérative, le personnel verrait arriver avec chaque remorque non pas un quelconque quidam mais un des propriétaires des installations.Et cela a l'air de rien mais en fait cela change tout...

Dans un pays comme la France, les coopératives céréalières ont mis des dizaines d'années à se structurer. Ce sont aujourd'hui de puissants groupes économiques capables de se diversifier afin de valoriser les productions de leurs adhérents.

Or, quelle image donnent actuellement les CCLS de l'idée de coopérative et de coopération ? Celle d'un fonctionnement très souvent bureaucratique qui ne peut qu'éloigner toujours plus les agriculteurs de cette forme d'organisation. Or, sans coopération agricole, point de salut. On l'observe actuellement dans le domaine de l'élevage laitier. Les subventions étatiques accordées aux éleveurs à travers le prix du lait se retrouvent en fait dans l'escarcelle des grossistes en aliment du bétail ou en fourrages si ce n'est dans celle des maquignons et transformateurs. Ces derniers réalisent de confortables marges financières à tel point que même des groupes étrangers tel Danone, s'installent en Algérie afin de capter une part du gâteau.

STOCKAGE A LA FERME, POUR UN CONTRAT WIN-WIN

Stocker à la ferme présente l'avantage d'éliminer les délais de livraison. Les organismes de collecte des pays étrangers qui utilisent un tel système, octroient des primes supplémentaires pour le blé livré à l'automne ou en hiver. Cela permet de couvrir les frais occasionnés par le stockage à la ferme. Chacune des parties est ainsi gagnante, il s'agit d'un contrat de type win-win.

Pour l'organisme de stockage cela présente plusieurs avantages. Il n'y a plus besoin d'immobiliser toujours plus de fonds dans la construction de silos. Mais surtout cela permet une politique d'allotement. En effet, les transformateurs demandent de plus en plus des lots de blé dur ou de blé tendre aux caractéristiques bien précises. Or pour constituer des lots de blé qui donneront des farine ou de la smoule de qualité, il s'agit de réaliser des analyses de qualité. Or celles-ci peuvent prendre plusieurs heures. Dans l'état d'équipement des silos de réception des récoltes, la réalisation de telles analyses sont actuellement inimaginables. Qualité rime avec traçabilité. La réception des récoltes sur le simple critère variétal est également irréalisable. Il faut pour cela disposer de silos avec différentes cellules de stockage.

ON NE TIRE PAS SUR UNE AMBULANCE

Notre propos n'est pas une négation des efforts de cet office public qu'est l'OAIC. Il est de relever quelques dysfonctionnements actuels dans l'organisation de la collecte des céréales. Nous pouvons nous ennorgueillir en Algérie de disposer d'un Office tel l'OAIC qui garantit aux céréaliers l'enlèvement de toute leur production et cela à des prix plus que rémunérateurs. Prix qui feraient pâlir plus d'un céréalier européen ou américain.

Mais, pour les années qui viennent il s'agit de mettre « la barre plus haut ». D'autres formes d'organisation que des offices existent afin d'assurer la collecte des céréales mais également l'accompagnement technique des céréaliculteurs. L'exemple français, dans les années 60, d'un syndicalisme paysan fort ainsi que d'un mouvement coopératif puissant est à considérer. Il suppose la prise en charge des questions organisationnelles par les paysans eux-mêmes. Est ce aux pouvoirs publics de gérer la réception de blé dans des silos à grains?

Certes, les céréales étant une composante essentielle de la diète nord-méditerranéenne, il reste indispensable de préserver ce secteur des appetits marchands privés. Mais cette dimension ne doit pas faire reposer le développement céréalier sur le seul secteur public. Des formes de responsabilisation et d'engagement du monde paysan existent. Il s'agit pour cela de contribuer à faire émerger des élites paysannes capables de s'investir dans des outils coopératifs. Différents moyens existent : formations de jeunes dans des Maisons Rurales, plus grande représentativité des Chambres d'agricultures et des associations professionnelles agricoles.

Certes, afin d'approvisionner les villes en blé, cette voie est plus difficile que celle consistant à commander un bateau de céréales françaises ou ukrainiennes. Mais cette voie est la plus à même d'assurer la pérenité d'une agriculture locale et de créer de l'emploi.

-

Partie:

Organisation de la filière céréales 28

Chapitre: 1 Blé dur, anticiper la fin de l'âge d'or?
Chapitre: 2 Quel avenir pour la filière céréale?
Chapitre: 3 Financement: miser sur une contribution obligatoire volontaire.
Chapitre: 4 Les spécificités du blé dur du terroir de l'Est algérien.
Chapitre: 5 Groupe Benamor: Mme Sadli anime le réseau qualité blé.

Chapitre: 1 EN BLE DUR, ANTICIPER LA FIN DE L'AGE D'OR?

Depuis 2008, le prix à la production du blé dur est de 4500 DA le quintal. Les produits phytosanitaires font l'objet d'exonération de TVA. Quant aux engrais, le soutien des prix par les pouvoirs publics représente 20% de leur montant1. Le crédit de campagne (R'fig) est sans intérêt. Enfin, pour les céréaliers qui souhaitent acquérir un système d'irrigation d'appoint, une aide financière est accordée par l'OAIC et il est même possible de la rembourser par des versements en céréales. Bref, la céréaliculture algérienne vit un âge d'or. En sera-t-il toujours ainsi? Si la réponse est négative comment les céréaliers peuvent-ils anticiper l'avenir?

UN CONTEXTE ECONOMIQUE INCERTAIN

La généreuse aide financière accordée par les pouvoirs publics repose essentiellement sur la rente tirée des hydrocarbures. Or, celle-ci peut être fluctuante selon les prix du marché international. Par ailleurs, il s'agit de compter avec la concurrence des gaz de schiste US et du gaz en provenance du Qatar qui souhaite investir le marché européen. Enfin, engagée dans la voie d'un redressement de déficits publics abyssaux, la France pourrait demander de renégocier le tarif des contrats de gaz avec l'Algérie.

Par ailleurs, la demande des autres secteurs de l'économie nationale en financement est forte. Le secteur agricole et en particulier le blé dur (BD) pourrait faire l'objet d'arbitrages. En effet, face aux coûts de production du BD, les pouvoirs publics pourraient être amenés à privilégier l'importation de blé tendre. Les vendeurs se bousculent sur le marché international. C'est le cas des Russes et des Ukrainiens qui proposent des prix inférieurs de 10 à 15 € au blé tendre français.

A ces contraintes extérieurs vient s'ajouter la volonté des pouvoirs publics d'une adhésion à l'OMC. Une telle démarche implique la réduction des subventions étatiques aux céréaliers.

Face à ce contexte incertain, la filière BD, et en particulier les céréaliers algériens se doivent de réduire les coûts de production et d'améliorer la qualité des produits locaux.

REDUIRE LES CHARGES VARIABLES

Un des réponses est de réduire les charges variables liées aux semences, engrais, phytosanitaires, carburants.

-concernant les semences: une solution consiste à produire de la semence de ferme triée et traitées d'aussi bonne qualité que celle vendues par les CCLS. Pour cela, il s'agirait de développer l'emploi de petites unités mobiles de traitement passant d'exploitations en exploitations.
-concernant la fertilisation: les solutions sont multiples. Afin de réduire les doses d'engrais à apporter on peut envisager de plus grandes restitutions organiques sous formes de résidus de récolte, d'amendements organiques (boues résiduaires, fumier, composts à base de bois raméal fragmenté) voire de semis sous couvert2. Un choix des engrais les plus adaptés aux types de sols ainsi que leur épandage sous forme localisée voire par pulvérisation sur le feuillage peut permettre une meilleure efficience de la nutrition minérale.
-concernant l'utilisation des produits phytosanitaires, la réduction des coûts concerne essentiellement les herbicides et les fongicides. Pour les premiers, il est possible de les remplacer en partie ou totalement par le désherbage mécanique grâce à l'emploi de herses étrille3. Quant aux seconds les seules

possibilités de réduction de leur emploi réside dans l'utilisation de variétés plus résistantes aux maladies fongiques4. Dans le cas des insecticides, il ne nous semble pas possible de s'en passer.
-concernant les carburants: des réductions considérables du poste carburants sont possibles grâce à la technique du semis direct. En effet, les opérations de labour et de préparation du lit de semences sont remplacées par un seul passage de semoir.
-concernant l'irrigation: il faut s'attendre à des hausses des tarifs de l'électricité. Les céréaliers bénéficieront-ils de tarifs préférentiels? Quid des possibilités en équipement afin d'utiliser l'énergie solaire?

Il apparaît que les réponses sont variables selon les intrants considérés et le type d'exploitations (petites ou grandes, intensives ou extensives, avec ou sans élevage ovin).

Pour une grande partie des solutions, les références techniques existent. Reste à les appliquer. Mais avec quel encadrement technique?

REDUIRE LES CHARGES FIXES
Les charges fixes représentent 40% du coût de production du blé dur (MERABET 2011). Il s'agit du poste où les économies à réaliser sont les plus grandes. Parmi les solutions certaines dépendent des pouvoirs publics et d'autres du seul céréalier (exemple choix du semis direct) ou de son environnement immédiat.

-Instaurer un tarif de fermage. Il ne faut pas se voiler la face. Tous les céréaliers ne sont pas propriétaires des parcelles qu'ils travaillent. Aussi, c'est aux pouvoirs publics de mettre en place un tarif de fermage selon chaque wilaya. Certes, il s'agit également de veiller aux abus.

-Les solutions individuelles. S'il est une solution individuelle porteuse de réductions des charges fixes, c'est celle de l'adoption du semis direct. Les coûts de mécanisation sont ainsi réduits de façons drastiques. Ils passent de 8750 DA/ha à 4500 DA/ha (BOUGUENDOUZ 2009). Quant au temps passé pour l'implantation de la culture il passe de 10 à 5 heures. MRABET (2001) note que « sur quatre ans, l'agriculteur a gagné en moyenne 4912 dirhams par hectare en pratiquant le semis direct, par contre le gain n'était que de 950 dirhams par hectare avec le labour ». Cette technique requiert cependant un minimum de maîtrise technique; il est par exemple primordial de maîtriser le salissement en adventices.

-Les solutions à plusieurs. Le matériel agricole moderne (tracteurs, moissonneuses-batteuses) n'est amorti qu'en étant utilisé sur un grand nombre d'hectares. La solution réside donc dans l'acquisition de matériel agricole à plusieurs voire au recours aux entrepreneurs de travaux agricoles. Ces derniers peuvent avoir plusieurs formes: unité de motorisation de CCLS5, particulier sous statut privé disposant d'un parc matériel6 ou agriculteur voisin7. Il serait intéressant à cet égard d'étudier l'évolution des coûts du labour en tenant compte de l'effet des récentes décisions d'importation et de fabrication ou de montage local de tracteurs.

AGIR MAINTENANT ET NON PAS AU SON DU CANON
Concernant les charges variables, des réductions de coûts peuvent être opérées sur la plupart des postes. Quant aux charges fixes, des réductions sont possibles et elles sont d'un ordre bien supérieur aux précédentes. Cependant, leur mise en oeuvre s'avère en général plus ardue.
Des travaux d"universitaires et de centre de gestion pourraient permettre

d'établir un observatoire du montant et de l'évolution de ces charges fixes et variables8. Ce qui permettrait d'établir le montant exact des marges brutes et nettes.

Certes, il est illusoire de penser réduire les coûts et d'être aussi concurrentiel qu'un céréalier Canadien. Cependant, il existe de réelles marges de progrès.

Concernant les charges variables il s'agit de revoir l'organisation actuelle du conseil technique. Il devrait être assuré par des techniciens de secteurs sous la direction de Chambres d'Agriculture devenues réellement représentatives. Quant aux charges fixes, la réflexion nécessite la collaboration des centres de gestion comptables.

Cette définition des rôles permettrait de faire entrer dans les moeurs la culture des stratégies de réduction des charges. Celles-ci sont actuellement réalisées sans réel fondement agronomique. Il s'agit plus de systèmes céréaliers extensifs où le revenu est en partie complété par l'association de l'élevage ovin. Actuellement pour nombre d'exploitations, il s'agit moins de faire d'économies d'intrants que d'en utiliser plus afin d'augmenter les rendements et donc les marges nettes à l'hectare. Ainsi, l'approche des conseillers de secteurs serait de considérer les niveaux d'intensification et le niveau technique des exploitations.

Le raisonnement doit dépasser le simple cadre de l'exploitation et se poser en terme de filière. Ainsi, qui doit supporter les coûts d'une meilleure qualité du BD, par exemple concernant les doses d'engrais azoté et le pilotage de ce type de fertilisation dans le cadre d'une meilleure qualité protéique du grain?

Outre, le conseil et les transformateurs la réduction des coûts nécessite la fabrication de petit matériel adapté: unités mobiles de semences, herses étrille, fourches hydraulique à l'avant des tracteurs, épandeurs de fumier, localisateur d'engrais au semis. Ce rôle est à assumer par le secteur privé en sa qualité d'importateur. Pour chaque quota de matériel importer devrait correspondre une production locale. La société PMAT constitue par ailleurs un acteur incontournable. Cette société s'est illustrée par le montage de moissonneuses-batteuses modernes et la conception de roto-herses.

Des sauts qualitatifs en matière de production de matériel sont donc possibles. Les actuels pourparlers de PMAT en vue du montage local de semoirs en ligne s'avèrent à cet égard fondamentaux. Ainsi, des choix novateurs sont à opérer. Que pourraient apporter le développement de traitements aériens?

Que sera-il- réellement possible de faire en cas d'adhésion à l'OMC? C'est une véritable révolution qui se prépare.

Si des opérateurs privés ont pu faire bouger les lignes, le rôle des pouvoirs publics est immense. Mais quel est le poids des conseillers techniques du Ministre de l'Agriculture9? Il s'agit d'adopter des choix immédiatement en période d'aisance financière et non pas « au son du canon ». Des évolutions positives sont possibles. Cela a été le cas avec le développement de réseaux de technico-commerciaux des firmes de produits phytosanitaires. Certes, dans cet exemple il avait suffit d'une simple autorisation données à des firmes étrangères. Il en va autrement dans le cas de la réalisation d'économies. Car dans ce cas, il n'y a rien à vendre pour les firmes étrangères. Sauf à substituer des importations par d'autres moins coûteuses (par exemple importer des herses étrilles au lieu d'importer massivement des

herbicides). Un équilibre est à trouver afin d'encourager les importateurs mais aussi les fabricants locaux de petit matériel agricole. Comment également surfer sur l'aide du management d'équipes étrangères comme dans le cas des produits phytosanitaires? Des importateurs algériens ont acquis une expérience en matière de conseil, réseau d'assistance et de réparation, service après vente. Par retour d'expérience, il s'agirait d'étudier comment reproduire de tels scénarios mais avec plus d'intégration locale. Les CRIC s'avèrent être des instances idéales de concertation, même s'il ne s'agit pas d'une initiative de l'ITGC mais des transformateurs. Le rôle d'aiguillons des transformateurs est ainsi intéressant (mais quid de leur participation s'il leur devenait possible d'importer du BD étranger moins cher que le BD local?)

Références bibliographiques:

BOUGUENDOUZ A., 2009 Pratique de l'agriculture de conservation en zone semi-aride (wilaya de Sétif – Algérie). agriculture-de-conservation.com/Pratique-de-l-agriculture-de.html

MERABET L., 2011 Effet des politiques agricoles sur l'offre et le revenu des céréaliculteurs. Cas de la zone de Khenchela (Algérie). Ecole nationale supérieure agronomique Alger - Ingénieur d'état en agronomie. www.memoireonline.com/.../m_Effet-des-politiques-agricoles-sur-loffre-...

MRABET R., 2001 Le semis direct : potentiel et limites pour une agriculture durable en Afrique du Nord. NATIONS UNIES COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE Centre de développement sous-régional pour l'Afrique du Nord (CDSR) Tanger (Maroc). 21p. www.un.org.ma/IMG/pdf/CEA_09_fr.pdf

Notes:

1Certains types d'engrais azotés sont peu disponibles pour des raisons sécuritaires.

2Le semis sous couvert consiste à installer une culture dérobée avant l'implantation de la céréale. Cette culture qui ne sera récoltée servira à enrichir le sol.

3On consultera le retour d'expérience sous forme écrite et de vidéos sur le site d'Arvalis.fr.

4Encore faudrait-il que l'ITGC communique sur la résistance des variétés disponibles.

5 Comment accroître l'efficience des unités de motorisation des CCLS? Un statut permettant de larges majorations de salaires en cas d'heures supplémentaires s'avère indispensable.

6 C'est le cas de la société Agroplus qui pour les fourrages propose des chantiers d'enrubannage. Cela pourrait être le cas pour des chantiers de semis.

7En France se développent des Cercles d'échanges de matériel. Un animateur met à jour un barème de travaux agricoles acceptés par des agriculteurs adhérents pour une somme modique. Il reçoit par téléphone les offres et demandes de travaux et met établit les contacts. A noter qu'à l'ère d'internet et de la 3G, on pourrait même imaginer un site national gérant des cercles d'échanges de matériel par wilaya.

8Actuellement les seuls chiffres disponibles proviennent de quelques travaux universitaires (Chaire d'Economie rurale de l'INA), de travaux réalisés à Sétif ou à Settat (Maroc) concernant le semis direct.

9 Y-a-il actuellement un Mr Khodja tel celui qui était responsable du Plan et osait dire, à l'époque, au Président H Boumediene: « Non, Mr le Président, je ne suis pas d'accord ». Mais même au niveau de PMAT, y-a-il un centre de recherche avec des agronomes et un PDG qui entérine leurs décisions techniques? Voir la dernière conférence de Abdelatif Benachenhou. www.youtube.com/watch?v=3R_nWu8A2eE

Chapitre: 2 QUEL AVENIR POUR LA FILIERE CEREALE ?

En Algérie, en cet été 2015, le niveau de la production céréalière progresse suite à l'effort conséquent des pouvoirs publics. Les produits des céréaliers sont largement subventionnés grâce à rente gazière. La baisse de cette manne ainsi que la perspective d'une adhésion à l'OMC pourrait signifier l'abandon de l'objectif d'autosuffisance alimentaire au profit de l'objectif plus large de sécurité alimentaire. Pour les incrédules, il suffit de se pencher sur la période 80 ou sur l'état de la filière céréale au Maroc suite à l'adhésion à l'OMC.

Dans une telle perspective, face à un scénario catastrophe, quelle pourrait être la stratégie des céréaliers ?

CEREALIERS DZ, CAP VERS L'INCONNU

Dans les prochaines années, la conjoncture internationale pourrait imposer à la filière céréalière nationale une nouvelle réglementation : baisse du soutien des pouvoirs aux producteurs, liberté des agro-industriels de s'approvisionner sur le marché international et modification du système de subvention du prix du pain. Une telle conjoncture pourrait entraîner de sérieuses modifications dans les façons de travailler au niveau des exploitations agricoles.

Avec l'adhésion à l'OMC, le Maroc a connu une telle situation.

Cet accord a aboutit à la libéralisation du marché des céréales. Il prévoit en effet l'abandon du commerce d'État ainsi que des monopoles d'importation. Quant aux politiques de restriction quantitatives à l'importation des céréales celles-ci sont revues à la baisse.

Dès la signature de ces Accords, les pouvoirs publics marocains ont dû adopter une nouvelle loi sur le commerce international prévoyant la limitation des interventions du gouvernement et entérinant le principe de la liberté du commerce international.

De ce fait c'est tout le système de commercialisation des céréales mise en œuvre par l'Office National Inter-professionnel des Céréales qui a dû être revu dans le sens d'une plus grande libéralisation. L'Office a ainsi perdu son monopole sur les importations. Quant au gouvernement, il a dû renoncer à la fixation des prix des céréales pour le remplacer par un mécanisme de régulation à travers les droits de douanes dont doivent s'acquitter les importateurs. D'un seul coup le prix des céréales s'est trouvé fixé en référence par rapport au marché mondial.

Pour les producteurs, les conséquences de cette libéralisation se sont progressivement traduites par

la réduction de la production locale de blé dur et d'orge. Les triturateurs de blé dur et producteurs de semoule s'étant en effet quasiment tournés vers le marché mondial. Quant à la production de maïs-grain, elle a pratiquement disparue et celle de blé tendre s'est trouvée orientée vers la production d'une farine de moindre qualité car subventionnée contrairement à la farine de qualité supérieure.

En Algérie, une telle situation pourrait signifier un désengagement de l'OAIC. Aussi, il nous semble que c'est à des groupements de producteurs de prendre dès maintenant leur destin en main et de ne plus tout attendre d'un seul office public.

REDUCTION DES COUTS DE PRODUCTION UNITAIRE

Si des primes de type prime blé dur ou tout autre aide au quintal devaient

subsister, la stratégie pourrait être de produire plus de quintaux. Diverses solutions sont possibles comme par exemple agrandir l'exploitation. Il est possible de travailler les terres pour un voisin. Cela existe dans la pratique même si de telles solutions ne sont pas prévues par le législateur. Il serait intéressant que les pouvoirs publics s'intéressent à un statut du fermage tel qu'il peut exister à l'étranger. En céréaliculture, l'agrandissement passe par l'abandon du labour au profit du semis-direct beaucoup plus rapide. En Espagne, l'apparition du semis-direct a coïncidé avec une concentration des exploitation de grande culture.

L'agrandissement de l'exploitation peut être relatif. Il peut concerner l'achat de matériel à plusieurs. Cette solution est par exemple en vigueur en Tunisie. Des exploitations moyennes ont acheté en commun un semoir pour semis-direct. Chacun des 5 exploitants utilisant à tour de rôle le semoir 4 jours de suite.

Une autre solution est d'améliorer le rendement à l'hectare. Dans ce cas, l'irrigation d'appoint devient alors prioritaire.

Le semis-direct est l'idéal afin de réduire les coûts de production. Dans ce cas là, c'est principalement les coûts de mécanisation qui sont concernés. Ils peuvent être ainsi réduits de 40% . Un autre avantage est de stabiliser les rendements-plancher. Différentes études en milieu semi-aride montrent qu'en année sèche, ces rendements ne descendent pas en dessous de 10 qx/ha.

Il nous semble que d'autres voies sont à explorer en Algérie. Elles n'ont jamais été tentées. Il s'agit de groupements de producteurs céréaliers.

GROUPEMENT DE PRODUCTEURS, POUR ARRIVER A VENDRE SON BLE DUR

L'idée serait de s'équiper en moyens de stockage à la ferme afin de pouvoir vendre les céréales au meilleur prix et afin de constituer des lots en mettant au point une traçabilité. Cela, bien sûr dans l'optique d'un démantellement de la réglementation actuelle. Rappelons qu'au Maroc, les réformes économiques de ces dernières années ont réduit les pouvoirs de l'Office National Inter-professionnel des Céréales, et autorisé les industriels de l'agro-alimentaire à s'approvisionner sur le marché international. « Aussi, cette libéralisation s'est-elle traduite progressivement par la marginalisation de la production intérieure de blé dur et d'orge ». Conséquences : l'industrie de la semoule s'est tournée essentiellement vers le marché extérieur. Aussi, l'une des premières activités d'un groupement de producteurs serait la constitution de lots homogènes de céréales de qualité afin qu'ils puissent trouver preneur sur le marché local.

Seule la constitution de tels groupements peut permettre de répondre aux besoin de triturateurs locaux. Il s'agit pour cela de s'engager à fournir des lots de blé dur de variétés recommandées par la semoulerie et répondant à un cahier des charges précis (taux de protéines, taux de mitadinage). Ces groupements peuvent ainsi ancrer la filière dans les territoires.

A cet égard, les barèmes de raréfaction des CCLS datent des années 80. Ils devraient être revus afin de favoriser une politique de qualité.

GROUPEMENT DE PRODUCTEURS, POUR SE RE-APPROPRIER LE DROIT A TRITURER

Enfin, il s'agirait également de développer des activités de valorisation

des céréales, c'est à dire de première transformation.

Il est possible de lancer un atelier de trituration de blé dur pour produire de la semoule ou du blé tendre afin de produire de la farine. Cependant, dans ce cas, il faut arriver à obtenir les compensations financières que versent les pouvoirs publics aux triturateurs professionnels. On peut imaginer que les triturateurs de grains qui n'utilisent au mieux que 60% de leurs capacités installées seraient contre une telle mesure. Mais pourquoi les producteurs devraient-ils céder leurs grains aux transformateurs ?

Avec de l'orge et de la féverole ou du colza et son sous-produit : le tourteau, il est possible de produire de l'aliment pour bétail. Dans l'aliment pour ruminant, une partie du tourteau de soja peut être remplacé par l'incorporation d'urée. De l'orge et certaines variétés de féveroles peuvent même être utilisées en aviculture. L'utilisation d'enzymes peut permettre de réduire les doses de maïs importé et à les remplacer par de l'orge. Le choix de variétés plus pauvres en facteurs ant-nutritionnels peut permettre d'augmenter les doses d'orge.

La production de luzerne peut permettre de produire de la luzerne déshydratée sous forme e bouchons.

GROUPEMENT DE PRODUCTEURS, VERS LA DEUXIEME TRANSFORMATION ?

Il est possible d'aller plus loin en se lassant dans le domaine de la deuxième transformation. Par exemple en s'équipant d'une machine à produire du couscous. D'autres produits sont envisageables tels la production de céréales pour petit-déjeuner (avoine écrasée notamment), de blé dur grillé (frik), de pain, voire de pâtes alimentaires. L'achat d'un extrudeuse peut permettre la transformation des céréales en produits haut de gamme.

Il serait intéressant d'étudier certaines expériences locales telles que la production artisanales de galettes ou de gâteaux de semoule.

En France, l'aliment pour chien Pedigree-Pal est produit par un groupement de producteurs céréaliers. La coopérative Axéréal produit par exemple les grains de blé tendre Esbly pré-cuits à la vapeur.

Toujours en France se développe un mouvement de paysans-boulangers bio. Ces agriculteurs produisent du pain à partir de leurs céréales et assurent eux même la vente parfois au sein d'une AMAP. De telles initiatives semblent plus adaptées pour de petites exploitations.

GROUPEMENT DE PRODUCTEURS, ET EMBAUCHE D'INGENIEURS ET TECHNICIENS

La constution de groupements de producteurs permet d'accéder à un meilleur niveau de connaissances agronomiques et technologique.

Un groupement de producteurs s'engageant dans une politique de réduction de coût et de qualité des blés durs peut beaucoup gagner à embaucher un technicien spécialisé sur ses fonds propres et en demandant à bénéficier des aides publiques à l'emploi.

Déjà des formes d'association ou de conseil privé existent entre agriculteurs et cadres. Certains éleveurs s'associent avec des vétérinaires. Dans la région de Constantine, c'est une exploitation privée de 300 ha qui s'est adjoint les services d'un conseiller agricole français.

Il va sans dire qu'une libéralisation du marché ds céréales mettraient pratiquement en concurrence les céréaliers nationaux avec leurs homologues

étranger. Afin d'essayer de survivre économiquement seul un lobbying efficace pourrait essayer de dresser quelques barrières protectrices (TVA) et une remise à niveau technique permettrait d'améliorer la productivité des exploitations.

A ce propos, seuls des techniciens compétents peuvent assurer une animation technique efficaces. Ils peuvent établir des ponts entre les pratiques des agriculteurs les plus avancés du groupe et ceux en retard. Ils peuvent également diffuser dans le groupe de nouvelles techniques afin de réduire les coûts de production et assurer la qualité maximale des récoltes.

Sans une amélioration du niveau technique, les céréaliers algériens, comme les céréaliers marocains ne pourront plus vendre leur BD au semouliers locaux. Ne leur restera qu'essayer de produire de la pastèque ou tester de nouvelles cultures de meilleur rapport : oléagineux, betterave à sucre comme au Maroc.

GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS MODE D'EMPLOI

En Algérie, la « Révolution Agraire » des années 70 et les « coopératives » agricoles ont laissé à certains de mauvais souvenirs pour tout ce qui touche de près ou de loin à toute forme de mise en commun des moyens de production.

Précisons tout de suite qu'il s'agit de trouver des formes de groupement pour seulement la mise en vente commune de tout ou partie de la production céréalière. Cela afin de mobiliser de gros volumes afin de pouvoir discuter avec des propriétaires de moulins ou pour soit même se ré-approprier ce droit à triturer en acquérant à plusieurs un moulin.

Il est certain que l'idée de groupement de producteurs a, à priori, plus de chance de se concrétiser entre agri-managers de grosses ou moyennes exploitations.

Il se pose la question la question des petits céréaliers. Afin d'atteindre une taille critique, les agri-managers ont tout intérêt à les attirer à eux.

Les agriculteurs peuvent profiter de la présence des élites rurales afin de trouver des aides dans la réalisation de leur projet.

Par ailleurs, les exploitations céréalières de moyennes ou grandes tailles constituent de véritables entreprises. Aussi, se doivent-elles d'adhérer à des associations de chefs d'entreprises telle le FCE afin de plus peser sur les décisions économiques des décideurs publics lors de discussions concernant les intérêts de la filière céréales.

CEREALIERS, ANTICIPER SUR L'AVENIR

A travers le grain, les céréaliers produisent un produit fondamental pour l'alimentation humaine et animale. De façon étonnante, à la moisson dès qu'ils sont en possession de leurs grains, ils n'ont qu'une hâte : s'en défaire et le livrer à un office public : l'OAIC. Certes, même s'il faut parfois attendre deux à trois jours devant les docks des CCLS, les prix de cession sont extrêmement rémunérateurs. Avec ces grains, les triturateurs réalisent des marges conséquentes.

Mais ces prix seront-ils éternellement aussi rémunérateurs ? Qu'en sera-t-il lorsque ce ne seront plus des décisions administratives qui permettent de fixer les prix, mais les forces du marché mondial ? Tout chef d'entreprise se doit d'anticiper l'évolution du marché au niveau duquel il livre sa production.

Afin de se préparer à toute évolution du marché du grain en Algérie, il

nous semble que, selon les situations, les céréaliers peuvent opter pour différentes stratégies.

Avant toute chose, ils doivent améliorer la qualité de leur production afin de répondre au cahier des charges des triturateurs locaux. Rappelons que ces derniers, à terme pourraient avoir la possibilité de s'approvisionner entièrement sur le marché international. L'intérêt serait de pouvoir continuer à écouler leurs produits.

Par ailleurs, les céréaliers devraient se ré-approprier une partie de la première transformation voire même une partie de la deuxième. L'intérêt principal serait d'améliorer leurs marges bien faibles en situation non-irriguée.

Dans tous les cas, les céréaliers n'ont de chance de pouvoir sauvegarder leurs intérêts qu'en créant des groupements de producteurs. Les gros céréaliers ont le plus à perdre. Aussi, c'est à eux de prendre l'initiative de la constitution de tels groupements. A eux ensuite, d'attirer les autres catégories de producteurs afin d'arriver à une taille critique permettant de financer des installations de stockage à la ferme et plus tard propres au groupement.

Une forme plus élaborée de mise en commun des forces des céréaliers serait de constituer une future banque agricole. Un des moyens pourrait être de prélever un pourcentage minime sur chaque quintal de grain produit et de demander des prêts à long terme des pouvoirs publics. Seul un tel outil pourrait à terme leur permettre de fiancer des projets garantissant leurs marges.

L'avenir parfois sombre que nous évoquons peut sembler constituer un mauvais scénario de science-ficion. Cependant, le cas de nos voisins céréaliers marocains est là pour nous rappeler à la dure réalité. Réalité que peut imposer une future admission de l'Algérie à l'OMC ainsi ou la signature d'autres accords internationaux.

Chapitre: 3 FINANCEMENT: MISER SUR UNE CONTRIBUTION OBLIGATOIRE VOLONTAIRE.

Djamel BELAID 18.07.2020

Alors que le premier ministre communique sur la situation délicate de l'éconoie du pays, la question du financement du secteur agricole reste plus que jamais posée. Une des solutions à ce financement réside dans la généralisation de "contributions obligatoires volontaires" à chacune des filières agricoles du pays.

Le principe des contributions obligatoires volontaires (COV) consiste en un prélèvement minime sur le prix de chaque produit agricole collecté. Cette pratique existe en France depuis 1975. En Algérie, elle existerait dans le cas de la filière céréales avec un prélèvement de 18 DA sur chaque quintal de blé collecté par l'OAIC. Dans le cas d'une COV, les sommes réunies doivent servir au développement de la filière. Le prélèvement est en général réalisé par un organisme de collecte ou un transformateur.
Les sommes réunies ne sont pas conisdérées comme une subvention publique mais comme une source de financement privé. Bien que mince, la nuance mérite d'être soulignée. En effet, dans le cas d'accord avec le FMI ou l'OMC, les filières concernées restent autorisées à utiliser ces fonds qui peuvent représenter des sommes considérables.

PRELEVEMENT ET UTILISATION DES COV

Dans le cas algérien, le montant des COV de la filière céréales seraient dirigées par l'OAIC vers la Chambre Nationale d'Agriculture. Peu d'informations sont disponibles concernant ce financement et son utilisation.
Selon les filières, les COV pourraient être prélevées par les laiteries, les pressoirs d'huile d'olives, les abattoirs, les couvoirs, les fabriques d'aliment de bétail, les chambres froides, les boites de semences maraichères...
Quant à l'utilisation des COV, il s'agit d'opter sur la transparence. Il ne s'agit pas de fonds publics mais de fonds privés. Aussi, c'est aux acteurs privés de chaque filière de les gérer. Les pouvoirs publics peuvent à la rigueur mettre à disposition des bureaux des filières des agents comptables, mais en aucun cas, ils ne doivent se substituer aux élus.

OLEO-PROTEAGINEUX, L'EXCELLENCE DES COV FRANCAIS

Lorsque les consommateurs algériens dégustent de la mayonnaise de marque Djaddi, ils ne se doutent pas qu'ils bénéficient de COV français. Idem pour les consommateurs de poulets de Aïn Defla nourris aux aliments du bétail en provenance de l'usine SIM-Sanders ou les consommateurs marocains et tunisiens d'huile Lesieur-Cristal. En fait, à chaque fois le groupe françis Avril est impliqué dans ces productions. Or, ce puissant groupe français n'est que l'émanation de la structure financière paysanne Sofiprotéol qui est à l'initiative de la collecte des COV issues de la filière oléo-protéagineux. Cette filière regroupe les producteurs français de colza, tournesol, lin, pois, féverole et soja. Sofiprotéol qui dispose d'un sacré pactole financier s'est mué en groupe Avril. Et à coups de rachats de sociétés, ce dernier s'est aujourd'hui diversifié dans l'amont et l'aval des oléo-protéagineux, allant jusqu'à racheter les huiles d'olives de marque Puget. Le groupe Avril comprend notamment les sociétés Sanders, Matines, Saipol (bio-carburants) et investit dans l'extraction de protéines à partir de colza. Longtemps ce puissant groupe paysan a essayé de s'associer avec Cevital, mais à ce jour aucun projet n'a aboutit.

RENCONTRE BELHIMER-REBRAB

En ce mois de juillet, la presse rapporte une rencontre entre le ministre de la communication, le talentueux Amar Belhimer et Rebrab. Beaucoup ont supputé que cette renontre faisait suite à la violente campagne de presse du quotidien Liberté, propriété de Issad Rebrab,quant à une suposée incurie des autorités face à la pandémie du Covid-19. Si on en croit le communiqué ministériel faisant suite à cette réunion, l'objet en était la relance de projets industriels: "*cette longue entrevue, qui s'est déroulée au siège du ministère, a permis d'évoquer les moyens d'une relance de l'économie nationale, à travers la stratégie du gouvernement qui consiste à encourager les entreprises économiques, satisfaire les besoins du marché national et se diriger vers l'exportation, tout en réduisant le volume des importations, étant donné les circonstances actuelles que vit le pays*". On ne peut que s'en réjouir.

En effet, Cevital avait commandé à une entreprise chinoise le matériel pour démarrer une usine de trituration de graines d'oléagineux. Empêchés d'être débarqués dans le port de Béjaïa les 16 conteneurs de matériel l'avaient été dans le port de Skikda. Mais l'industriel avait été empêché de les utiliser pour vice de forme.

On peut espèrer que cet épisode est du passé et que cette unité de trituration sera, en partie, alimentée par des oléagineux locaux. A ce titre le groupe Avril pourrait apporter une aide précieuse comme c'est le cas en ce moment au Maroc.

La relance de la production d'oléagineux en Algérie, pourrait être l'occasion d'instaurer des COV au niveau de la filière en question et pourquoi pas, d'essayer de reproduire en Algérie la succes story de la filière française en s'y inspirant et en l'adaptant à nos conditions.

ENCADRE: LE GROUPE AVRIL EN TUNISIE

Initié et porté par le GOUVERNEMENT DE TUNISIE, ce projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat réunissant :

-les savoir-faire et compétences du groupe AVRIL et de ses filiales CRISTAL TUNISIE, LESIEUR, LESIEUR CRISTAL et SANDERS TUNISIE en matière de structuration et de développement de filières agro-industrielles ;

-les expertises reconnues dans les domaines de la production, de la transformation et de l'organisation de filières agricoles d'AGROPOL, organisme interprofessionnel de promotion et de coopération internationale de la filière française des huiles et des protéines végétales, et de TERRES INOVIA, l'institut technique des professionnels de la filière.

La valorisation des premières récoltes est assurée par les partenaires industriels suivants :

-Le groupe CARTHAGE GRAIN, seul triturateur en Tunisie, assure la valorisation des graines en huile et en tourteaux.

-Le raffinage est assuré par un raffineur tunisien.

-CRISTAL TUNISIE assure le conditionnement et la commercialisation de l'huile raffinée sous la marque LESIEUR.

-SANDERS TUNISIE assure de son côté la valorisation et la commercialisation des tourteaux de colza pour l'alimentation animale des élevages tunisiens.

Chapitre: 4 LES SPECIFICITES DU BLE DUR DU TERROIR DE L'EST ALGERIEN.

Djamel BELAID 2013

Concernant le blé dur destiné à être transformé en semoule et en pâtes alimentaires, il y a des noms de variétés qui marquent les esprits: Bidi 17, Oued Zenati, Hedba. Il s'agit de variétés locales, de variétés du terroir. Le lien de ces variétés au lieu tient à plusieurs aspects: l'origine des écotypes, le contexte agro-climatique, les itinéraires techniques mais aussi les possibilités d'élaborer des lots homogènes au niveau des organismes de collecte. Ces variétés issues de populations locales ont de tout temps constitué la base de l'alimentation locale.

Dans une première partie, nous montrerons la typicité de ces variétés de blé dur locales et le patrimoine génétique inestimable qu'elles constituent. Nous analyserons ensuite, à travers le contexte économique, les répercussions du choix variétal opéré par les exploitations. En effet, les mesures de soutien du marché ou à l'irrigation sont actuellement très incitatives. Or, elles ne sont pas sans répercussions sur le développement des variétés de terroir. Nous aborderons dans une troisième partie, les voies de valorisation des caractéristiques agronomiques de ces variétés face à un contexte climatique et économique marqué par une forte incertitude. Enfin, dans une dernière partie, nous aborderons la façon dont les variétés de terroir peuvent contribuer au développement local et cela, en distinguant deux types de circuits de transformation du blé dur. Circuits qui impliquent souvent deux types d'exploitations céréalières.

I-Des variétés représentatives d'un terroir.

Les conditions de culture pour le blé en Algérie sont particulières. Elles sont souvent marquées par des gelées tardives et un déficit hydrique en fin d'épiaison à un moment où les assimilas photosynthétiques migrent des feuilles vers les grains. Ces conditions sont à l'origine de l'apparition locale d'écotypes de blé durs.

A- L'Algérie, un centre de diversification génétique:

Selon ABDELGUERFI (2003) l'Algérie possède 3300 espèces vasculaires spontanées, dont 168 sont endémiques. Ce matériel végétal est non seulement en partie exploité pour la production agricole mais intéresse également la recherche pour ses caractéristiques spécifiques, comme la tolérance à la salinité, à la sécheresse, aux hautes températures et au gel, la qualité technologique des produits, la résistance aux maladies et l'adaptation aux milieux difficiles.

L'origine de cette diversité réside selon BOUZERZOUR et *al*., (2003) réside dans le fait que l'Algérie est reconnue comme étant un centre de diversité pour plusieurs espèces céréalières dont le blé dur (*Triticum durum* Desf.) l'orge (*Hordeum vulgare* L), l'avoine (*Avena sativa* L., *A. fatua* , *A. ventricosa* et *A. sterilis* L.), le blé tendre (*Triticum aestivum vulgare* L., *Triticum aestivum spharococcum* L.) et les *aegilops* (*Aegilops ovata* L., *Aegilops triuncialla*, *Aegilops triaristata*, *Aegilops ventricosa*) ainsi qu'une grande diversité des formes pour les orges et les blés sahariens. DUCELLIER (1980) a réalisé un inventaire des écotypes locaux de blé dur (Tableau 1).

Régions	Nom	Observations

Ouest	Blé Cheba Blé rouge de Tlemcen Blé Mazouza	Dans le Tell, surtout à l'Ouest de l'Oranie. Grain moyen, translucide, ambré; dans l'Ouest et surtout Tlemcen. Dans l'Ouest, Mascara.
Est	Blé Caïd Eleuze Blé Mahmoudi Blé de Sicile Blé Azizi Blé Meskiana Blé Beida: Aïcha el Beïda Blé Mohamed Ben Bachir Blé Belloumi rouge Blé Bidi ou Bahé	Blé sélectionné dans la région de Sétif Très cultivé dans le Constantinois Introduit de Sicile dans le département de Constantine. Cultivé surtout dans la région de Batna. Cultivé surtout dans le massif des Aurès Barbes blanches, grain ambré clair, en mélange dans les blés durs de certaines régions du Constantinois. Grain allongé, ambré, translucide, très estimé dans le Constantinois. Grain gros, ambré. Dans le Constantinois. Beau grain, dans l'Est de Constantinois (parfois appelé: blé de Gounot)
Centre	Blé Hadba: Pélissier:Blé blanc de Médéa Blé rouge de Médéa Blé Chetla ou blé Boghar Blé Caïd de Siouf Blé rouge de Montgolfier Blé labeter Blé noir de Médéa Blé de Médéa Blé Kahla	Grain roux plus ou moins foncé. Une sélection a été faite: Hedba 3. Grain petit, court, ambré. Plusieurs formes. Ressemble au blé Cheba Produit d'une sélection effectuée par le caïd dont il porte le nom. Présente certaines analogies avec le blé rouge de Médéa Cultivé dans la région de Médéa, Bohar et l'Est de Constantine. Blé de Médéa, dans le Tell, Berrouaghia, Tiaret, rarement cultivé pur. Cultivé dans le Sud-Est du Constantinois. Se rencontre dans le Tell, nommé aussi: Madona, Kohill, Jenah Khotaïfa, blé noir d'Afrique, blé de Médéa.
Sud	Blé Hached	Blé à épis blancs et barbes blanches, grain moyen rougeâtre, ambré. Recherché par les populations locales.
Localisation non précisée	Blé Aouedj Blé Hadjini et Mekki Blé Hadjini Blé Hamra Blé Merouani Blé Zedouni	Grain très long, arqué, ambré Epi rouge. Blé formé par une multitude de formes Parfois appelé blé russe Une des plus ancienne variété dans le Tell. Blé dur à épi court, dense, velu.

Tableau 1: Espèces de blé durs barbus cultivées en Algérie *(DUCELLIER 1980)*.

Ces variétés, de part leurs caractéristiques constituent un patrimoine génétique original. Or, en matière de sélection, l'objectif des sélectionneurs est d'élargir la base des géniteurs. Ainsi, en France, si chaque année de nouvelles variétés de blé dur voient le jour, plusieurs sélectionneurs notent le fait que nombre d'entre elles « soient issues de la descendance d'un très petit nombre de géniteurs très apparentés au le plan génétique ». Des projets tels GARICC[5] prévoient « l'élargissement de cette base génétique du blé dur afin notamment de disposer des gènes nécessaires pour faire face aux nouvelles contraintes de la production française de blé dur tels le changement climatiques, la sécheresse et de nouveaux parasites ».

B-Des variétés adaptées aux caractéristiques agro-climatiques du terroir.

5 Le projet Garicc (Génotypes et adaptation régionale des itinéraires techniques du blé dur aux contraintes climatiques) labellisé par le pôle Qualiméditerranée, pôle agrotechnologique de référence sur la zone euro-méditerranéenne a pour objectifs de développer des outils innovants pour optimiser la production de blé dur dans le bassin méditerranéen français. Il propose de concilier quantité, qualité et rentabilité pour les producteurs de blé dur .

La typicité des variétés de blé dur du terroir algérien repose sur plusieurs caractéristiques dont la résistance aux périodes de sécheresse printanières. Mesurant l'effet de signaux lumineux émis par les feuilles, suite à un stress hydrique, ERNEZ et *al*., (1991) montrent de remarquables adaptations chez les variétés locales (Tableau 2).

Variétés	Paramètre physiologique (q_q)	Origine
Hedba 3	96	Algérie
Waha	95	Mexique
Bidi17, M.B.Bachir, O.Zenati	92 à 94	Algérie
Tassili	88	Algérie
Acsad 65	62	Syrie
Tomclair, Durtal, Durelle	39 à 49	France

Tableau 2: Effet d'un stress hydrique rapide sur la composante photochimique (q_q)de l'extinction de la fluorescence chlorophyllienne à l'état stationnaire de quelques variétés de blé dur (ERNEZ et al., 1991).

Ces variétés possèdent également des caractéristiques semoulières particulières. Contrairement au blé tendre dont l'amande est friable, le blé dur ne présente pas ce caractère sauf en cas de mitadinage. Un taux de mitadinage dépassant 20% expose le céréalier à des réfactions. En effet, les principales caractéristiques recherchées par les transformateurs de blé dur sont de deux ordres (ABECCASSIS et *al*., 1990):

- l'aspect des pâtes: elles doivent présenter une couleur jaune ambrée (mesurée par l'indice de jaune), sans teinte brune (indice de brun) ni piqûres noires (taux de moucheture), critères importants dans la mesure où la réglementation interdit l'addition de colorants dans les pâtes ou dans leur emballage.
- la qualité culinaire, elle se caractérise par la fermeté et l'élasticité des pâtes après cuisson.

Or, ces critères qualitatifs sont dépendants des variétés. C'est ainsi que les critères de coloration dépendent de la présence de pigments caroténoïdes (indice de jaune) et de l'activité enzymatique du grain; donc de la variété. La ténacité des pâtes après cuisson est lié au taux de protéines. Au delà des protéines, c'est également leur nature qui est déterminante (AUTRAN et GALTERIOO, 1989). Analysant par électrophorèse les gluténines de variétés de blé dur BENBELKACEM et *al*. (1993) notent que les variétés de qualité supérieure possèdent les bandes 7 et 8 alors que les bandes 6 et 8 caractérisent les variétés de mauvaises qualité. Le mitadinage des grains est également fonction de la quantité et de la nature des protéines du grain. L'équilibre entre la nature des protéines dépend de facteurs génétiques (ABECASSIS et *al*., 1990). Quant à la quantité de protéines, elle surtout liée aux conditions d'alimentation azotée et hydrique (SOMBRERO, MONNEVEUX, 1989). Il s'agit d'assurer, lors du remplissage du grain, un équilibre entre les flux de d'azote et de carbone. Si la qualité du blé dur dépend de la variété, cette qualité ne peut donc s'exprimer que par le suivi exigeant de règles de culture.

Les variétés locales montrent une bonne résistance ou une faible sensibilité au mitadinage par rapport aux variétés étrangères parfois issues de régions à climat continental, où le mitadinage est plus rare. C'est le cas de la variété Bidi 17 (Tableau 3). BENBELKACEM et *al*., (1993) notent l'extraordinaire capacité de variétés du terroir à produire des grains avec une bonne vitrosité: « les taux de mitadinage dans la zone sub-littorale, ont atteint cette année 80%, à l'exception des variétés locales telles que Oued Zenati et Bidi 17 qui

n'ont pas excédé les 5% ».

Cette variété a été sélectionnée dans les années 30 à l'école d'agriculture de Guelma à partir de populations locales. Particulièrement résistante au mitadinage, cette variété possède par contre un indice de jaune est faible. Or, les consommateurs recherchent des semoules ambrées. Ces variétés de terroir sont rustiques et à paille haute. Elles présentent une régularité de rendement même en année sèche. Ce qui les rend particulièrement appréciées en élevage ovin

Cette aptitude à produire un grain riche en protéines repose sur la faculté des variétés de terroir à accumuler rapidement de l'azote au cours des premières phases de développement du grain, (phase du palier hydrique notamment) et à élaborer un gluten élastique et tenace.

	Taux de protéines pour un mitadinage entre 55 et 50%	Taux de protéines pour un mitadinage entre 10 et 5%
Variétés résistantes		
Bidi17 - Montferrier	10,98 – 11,1	12,74 – 12,68
Variété peu sensible		
Chili 831	11,5	13,09
Variété assez sensible		
D 117	12,85	14,1
Variétés sensibles		
Lakota, Wells	12,58 – 12,64	14,71 – 14,88
Mandon, Lez	12,42 – 12,68	15,10 – 15,15

Tableau 3: Relations entre l'indice de mitadinage et la teneur en protéines selon les variétés (*GRIGNAC 1970*).

II- Érosion génétique et sauvegarde du patrimoine génétique local .

Afin d'assurer le développement de leur entreprise, les céréaliers adoptent des stratégies différentes. L'une d'entre-elles concerne le choix variétal. On estime qu'en France, durant les années d'après guerre, l'utilisation de nouvelles variétés a permis au rendement moyen de gagner un quintal par an. Il s'agit ainsi de déterminer l'importance de ce choix variétal et son impact sur les variétés du terroir

A- Évolution des variétés utilisées.

Les résultats de la sélection pratiquée depuis les années 70 mentionnent 44 variétés de blé dur dont 25 sont multipliées, 45 variétés de blé tendre dont 15 sont multipliées, 24 variétés d'orge dont 8 sont multipliées et 15 variétés de triticales dont 4 sont multipliées (BENMOHAMMED et *al*., 1998 *in* BOUZERZOUR et *al*., 2003).

L'analyse du catalogue (année 1995) des variétés de blé dur de l'ITGC montre un relatif équilibre entre les variétés locales et les variétés étrangères. Cependant, la comparaison avec celui des années 1961 et 1974 montre une tendance à la disparition progressive des variétés locales (Tableau 4). Il s'agit là d'une véritable érosion génétique. Celle-ci peut être définie comme la perte de diversité génétique. Cela inclue la perte de gènes individuels (strictement la perte de variantes de gènes ou d'allèles) et la perte de combinaisons particulières de gènes (exemple des gènes-complexes) comme ceux qui se manifestent dans les variétés adaptées aux conditions locales (FAO, 1996).

1961	1974	1995
Bidi17, Hedba 3, MBB8037,O Zenati 368	Bidi17, Hedba 3, MBB8037, O Zenati 368	Bidi17, Hedba 3, MBB8037, O Zenati 368
Adjini 9	T Polo/ZB	T Polo/ZB
Adjini 19	Inrat 69	Inrat 69
Biskri AC2, Boghar 8025	Cocorit 71, Montpellier	Cocorit 71, Montpellier
Labeter 8024, Mahmoudi 8041	Jori c 69	Ziban, Capeiti
Mekki 16-470, Langlois		Gloire de Montgolfier, Mexicali
Tessalah 274, Tlemcen 297		Guemgoum, Sahel 77
Saba, Zenati/Bouteille		Vitron, Waha

Tableau 4: Evolution des variétés cultivées en Algérie (*HAZMOUNE, 2000*).

L'introduction de variétés à haut rendement a entraîné le plus souvent une érosion génétique des ressources locales (BOUZERZOUR et *al*., 2003). Ainsi, dans la Guelma, berceau de la variété Bidi 17, en 2006, celle-ci ne représentait plus que 1% semences délivrées par la CCLS (Tableau 5). En 2011, plus aucune variété de terroir ne figure parmi le palmarès du club des 50 quintaux initié par le MADR. Les meilleurs rendements ont été obtenus les variétés de blé dur étrangères Ciccio, GTA, Vitron, ou Simeto. En année pluvieuse, ou sur les parcelles irriguées, ces variétés locales présentent des rendements bien inférieurs aux variétés introduites. C'est ce qui explique la régression de la surface qui leur est consacrée.

Variétés et origines	Disponibilité de la semence
-Waha (Syrie), Vitron (Espagne), GTA (Mexique) -Bidi17, -Zenati 368, Z-Bouteille, Hedba3 (Terroir).	Très disponible Peu disponible (1% des livraisons) Non disponible

Tableau 5: Semences des variétés de blés durs commercialisées par la CCLS de Guelma en 2006[6]

Selon BOUZERZOUR *(2003*), 64% des variétés locales des céréales en Algérie, plus adaptées aux conditions du milieu ont disparu depuis l'introduction de nouvelles variétés dites à « haut rendement ».

B-Les mesures prises afin de conserver les variétés locales.

Le matériel génétique actuellement inventorié et récolté est présent dans les collections des différentes stations de l'ITGC. Le germoplasme local est en partie disponibles dans les banques de gènes internationales (France, USA, ICARDA, Russie, CIMMYT). L'ITGC a mis en place un programme de conservation des variétés locales (Tableau 6).

Actions	Organismes	Observations
Rapatriement de variétés	Programme tripartite (ITGC-Ministère de l'enseignement supérieur et ICARDA) ITGC	Rapatriement de 44 variétés algériennes de blé dur issues de sélection obtenues lors de la période coloniale et conservées dans le centre des ressources phytogénétiques de Beltsville au Maryland(USA). Récupération, à partir de l'USDA de la variété locale Langlois 1527 collecté par

6 « Quant aux variétés Zenati 368, Zenati bouteille, le Hedba 03, selon certains responsables de la CCLS de Guelma, elles n'ont pas été distribuées à leur niveau depuis des lustres, malgré les doléances de plusieurs fellahs de la région de Guelma en faveur de leur vente. »10 avril 2007 El Watan.

		Guy Langlois en 1940 sur le plateau du Sersou à Tiaret.
Caractérisation d'écotypes	- I.T.G.C. en collaboration avec l'université de Constantine - INRAA - ITDAS	– Caractérisation de 1019 écotypes de blé dur – Caractérisation de blés sahariens collectés dans la région d'Adrar – Étude du comportement variétal des céréales à paille (local et importé) de différentes espèces (Blé Dur, Blé Tendre, Orge)

Tableau 6: Actions entreprises pour la sauvegarde des variétés locales de blé (*INRA 2005*) .

L'ITGC préconise à court terme des actions telles la valorisation, l'utilisation des écotypes locaux disponibles actuellement au niveau des stations de l'institut, et le choix des espèces et variétés à intérêt économique à prendre en charge. Ce qui implique la pré multiplication du matériel retenu, la mise en place de pépinières d'évaluation morpho-phénologique et agronomique et la prospection : ne seront collectés dans leur habitat naturel que les écotypes ayant montré un intérêt agronomique et qui ne sont plus disponibles au niveau de l'ITGC

A long terme, l'ITGC prévoit différentes actions. Il s'agit ainsi d'arriver à la préservation et la valorisation du patrimoine génétique des cultures par la reconstitution et la prise en charge de tout le patrimoine phytogénétique de l'ensemble des collections algériennes existantes à l'ITGC ou dans les banques de gènes étrangères. Par ailleurs sont envisagés: le rapatriement de l'ensemble des collections se trouvant dans les banques de gènes étrangères, l'organisation de prospections et collecte d'échantillons, la conservation du matériel génétique, la caractérisation et évaluation et la production de semences de base.

Pour arriver préserver les ressources génétiques locales l'ITGC compte mobiliser les moyens disponibles dans les fermes expérimentales de l'institut et compte mettre en place une une mini banque de gènes. Enfin sont prévues la création d'un réseau de ressources génétiques englobant les chercheurs des différentes institutions relevant du ministère de l'agriculture et du ministère de l'enseignement supérieur ainsi que la mise en place d'une législation sur la gestion des ressources phytogénétiques.

Il apparaît donc qu'en l'état actuel des prix à la production et des rendements, les variétés de blé dur issues du terroir sont incapables d'assurer les revenus permis par les variétés étrangères. Dans une démarche de maximisation des rendements, ces variétés étrangères représentent un atout incontestable. Cependant, dans une démarche de qualité à même de satisfaire les besoins des consommateurs, les variétés de terroir représente un réservoir de gènes. Déjà les gènes de ces variétés sont incorporés dans des programmes étrangers pour, par exemple, leur extraordinaire développement racinaire ou leur longueur de paille[7].

III-Modes de conduite: réduire les incertitudes.

La problématique de la conduite des blés durs est d'assurer un équilibre entre l'azote du grain et la matière carbonée. Ces variétés nécessitent 3,5 kg d'azote par quintal produit soit 0,5 de plus que pour un blé tendre. Elles sont

7 Cette longueur de paille permet d'envisager la récolte d'une plus grande biomasse pouvant servir à la production d'agrocarburants de seconde génération.

donc plus exigeantes en azote, particulièrement en fin de cycle. C'est l'azote présent dans le sol en fin de cycle qui assure la vitrosité du grain, réduit le mitadinage et assure ainsi la qualité. Réussir à faire extérioriser les qualité semoulière du blé dur passent donc par le pilotage fin de la fertilisation azotée de la culture. Or, à ce défi technique se rajoute un contexte climatique et économique particulier.

A- Réduire l'incertitude en matière de qualité:

La dose d'engrais azotée à apporter au blé dur dépend de plusieurs facteurs. Il s'agit de tenir compte des besoins de la plante[8] et de la fourniture du sol. Celle ci dépend de la profondeur du sol, du précédent cultural, des apports antérieurs d'engrais azotés, des amendements organiques réalisés, de la minéralisation automnale et printanière de l'azote organique du sol et enfin du lessivage hivernal de l'azote minéral. C'est ce qui explique la variabilité inter-annuel du niveau d'azote minéral (tableau 7).

Années	Kg d'azote du sol après analyse fin janvier		
	Minima	moyenne	Maxima
2005	20	40	62
2006	61	107	162
2007	80	137	159
2008	40	71	138
2009	40	104	198

Tableau 7: Evolution du niveau moyen d'azote du sol mesuré à la sortie de l'hiver. (*Chambre d'Agriculture de l'Hérault 2011*).

Le niveau moyen d'azote du sol mesuré à la sortie de l'hiver varie selon différents précédents (Chambre d'Agriculture de l'Hérault 2011). Il peut être de seulement 65 kg d'azote par hectare contre 118 kg derrière melon voire 104 kg derrière blé dur. Mais pour un même précédent ces valeurs varient. Ainsi, une moyenne de 104 kg recouvre une parcelle avec un reliquat azoté de 40 kg avec une fumure ajustée (prise en compte des reliquats) et dans le cas d'un blé dur ayant atteint le rendement objectif. Cette même moyenne comprend également un reliquat azoté de 198 kg correspondant à un blé dur en sol riche en matières organiques avec une fertilisation non ajustée (cumul) et un rendement réalisé à 70% du rendement objectif. Sur un précédent comme le blé les écarts observés vont de 1 à 5 en 2009. Cela démontre l'intérêt d'une analyse à la parcelle.

Fixer la dose d'azote d'une parcelle de blé dur est loin d'être une tâche anodine. D'autant plus que peu d'azote ne permet pas d'exploiter toutes les potentialités de la variété et trop d'azote, en cas de sécheresse post-épiaison pénalise la culture. Or, dans le cas du blé dur, non seulement, il s'agit d'apporter de l'azote, mais il s'agit également d'en apporter tardivement.

Apporter de l'azote au blé dur en zone de déficit hydrique nécessite la connaissance fine de la dynamique de l'azote du sol durant la campagne en cours. Or, il existe un outil simple d'appréciation de cette dynamique de l'azote du sol: la mesure des reliquats azotés[9] du sol en sortie hiver. Très utilisé en France afin d'assurer de hauts rendements, d'éviter la verse et de réduire la pollution des nappes phréatiques, cette technique est inconnue en Algérie et fait étonnant, inconnue des milieux agronomiques[10].

8 Il faut 3,5 kg d'azote pour élaborer un quintal de grain.

9 L'azote est mesuré par la méthode Kjedhal. Cette méthode nécessite un matériel simple disponible dans les laboratoires.

10 Nombre de mémoires universitaires sur la fertilisation azotée ignorent la technique du

B- Réduire l'incertitude en matière de quantité:

Valoriser au mieux les qualités pastières et semoulières des variétés de terroir nécessite donc un apport maitrisé d'azote. Cela implique également assurer une meilleure capacité de rétention du sol en eau. Durant la période coloniale, la mécanisation a entrainé une chute de matière organique des sols (MAZOYER 1970). C'est le cas avec la pratique de la jachère travaillée. Or, le développement de la mécanisation et la diffusion des outils multi-disques (cover-crop) après l'indépendance a favorisé la poursuite d'un type d'agriculture minière. De même que le déficit en production fourragères à destination de l'élevage ovin exerce une forte pression sur les pailles et chaumes de céréales. Ceux-ci ne sont plus restitués au sol ne pouvant plus ainsi enrichir le stock de matière organique.

Les variétés possèdent un haut potentiel semoulier et pastier qui ne s'exprime que dans les cas de conduites permettant un approvisionnement correct en azote. Ainsi, les caractéristiques agronomiques de ces variétés de blé dur n'ont de sens que si elle s'inscrivent dans un objectif de maitrise agronomique de la qualité.

C- Conduite économique:

Il ne serait possible de terminer cet aperçu de réduction des incertitudes liées à la production sans aborder les aspects économiques de la culture du blé dur. Les variétés de terroir sont moins productives que les variétés étrangères. Or, le rendement afin de couvrir les charges de production sont de 14 qx/ha (ITGC, 2010). En absence d'une valorisation de leurs qualités semoulières et pastières, ces variétés ne sont pas rentables actuellement. Or, les prix actuels à la production valorisent le rendement au quintal et non pas la richesse en protéines.

Il convient d'étudier pour ces variétés les conduites culturales les plus adaptées. Cela passe par des essais en station (DEBAEKE 2000) mais aussi par l'analyse d'itinéraires techniques. Cette analyse consiste en une recherche développement spécifique aux terroirs. Elle passe par la mise sur pied de groupes d'agriculteurs[11] fonctionnant en réseau. De telles approches peuvent permettre de définir le niveau d'intrants à utiliser en fonction des potentialités agro-climatiques locales. Ces approches peuvent permettre d'envisager des solutions afin de réduire les charges fixes des céréaliers. Dans cette optique la technique du non-labour (semis direct) s'avère la plus prometteuse afin de réduire les charges de mécanisation.

IV-Variétés du terroir et développement local.

S'intéresser au développement local induit par les variétés de terroir nécessite de préciser les circuits de production et de commercialisation du blé dur. Actuellement, selon leur niveau d'équipement matériel et selon les variétés utilisées deux secteurs céréaliers se côtoient.

A- Circuit court et démarche de qualité.

L'actuelle politique des prix est incitative (Tableau 8). Elle correspond au versement d'une prime de 1000 DA en plus du prix de 3500 DA par quintal de blé dur livré aux CCLS. Cette politique a pour but de favoriser la production locale au dépends des importations. La qualité semoulière et pastière des grains livrés n'est pas pris en compte dans la fixation des montants versés aux céréaliers. Il n'existe aucune réfaction en cas de

---

reliquat azoté. De même que ce terme est absent des documents de l'ITGC.

11 Exemple, sous forme d'enquêtes culture et de bilan de campagne. A noter l'initiative du groupe Benamor et du réseau blé dur.

mitadinage[12]. Il s'agit là d'un effort considérable de la part des pouvoirs publics qui n'est pas sans poser la question de sa pérennité[13]. Cette politique a également pour effet de favoriser l'utilisation de semences étrangères hautement productives.

	Prix du blé dur payé aux agriculteurs	**Prix de la semoule fixé par les pouvoirs publics**	**Prix de la semoule fixé par les pouvoirs publics**	**Prix relevés sur le marché**	**Prix de la farine**
Prix (quintal)	4500 DA	3600 DA (qualité ordinaire)	4000 DA (qualité supérieure)	4300 DA à 5200 DA	1950 DA

Tableau 8: Prix de quelques produits céréaliers en 2011.

Actuellement, le seul lien entre les variétés du terroir et des transformateurs concerne des agriculteurs et des propriétaires de moulins artisanaux de faible capacité. Ce type de circuit concerne de petites surfaces destinées pour l'essentiel à l'auto-consommation dont la préparation de couscous et de « kesra ». A chaque récolte quelques quintaux sont précieusement conservés comme semences de ferme. Ce type d'emblavement assure une production sur des circuits courts « âoulla de Zenati ». Ces variétés sont préférées aux variétés étrangères[14] proposées par les CCLS suite aux préconisations de l'ITGC. Ce circuit comprend également de petites industrie voire de micro-industries fortement intéressées par de la semoule de qualité (Tableau 9).

Produits	**Localisation**	**Observations.**
Pain traditionnel à base de blé dur. Prix 120 DA.	Wilaya de Constantine	Exercice dans de petits locaux ou avec moyens semi-industriels (four, pétrin électrique). Aide de l'ANSEJ à 287 projets de boulangeries artisanales ou semi- industries .
Couscous de blé dur.	Société LAHLOU Draa El Mizan (Frikat)	Usines employant 60 femmes et 200 rouleuses de couscous à domicile.
Pâtisseries traditionnelles.	Constantine	Plus de 250 micro-entreprises représentant 400 emplois (Chambre de l'artisanat et des métiers)

Tableau 9: Aperçu de petites entreprises utilisant du blé dur de qualité.

Dans plusieurs wilayas de l'Est du pays existe une forte demande en produits à base de blé dur: couscous mais aussi pains traditionnels « khobz ed-dar ». Cette demande est particulièrement forte durant le mois de ramadan. A Constantine et dans sa banlieue se sont développées de nombreuses boulangeries traditionnelles. La main d'œuvre est souvent familiale. Les consommateurs sont exigeants quant à la qualité de ces produits et n'hésitent pas à y mettre le prix (voir tableau). Ces micro-entreprises artisanales sont parfois financées dans le cadre de l'ANSEJ et

12 Le Quotidien d'0ran (26-06-2011) rapporte que des céréaliers de la région de Tiaret ont menacé la CCLS de cesser toute livraison suite à la volonté de la direction de supprimer la prime de 1000 DA au motif d'un fort taux de mitadinage. Par ailleurs, l'association des patrons privés s'est élevée dans un communiqué contre la décision des pouvoirs publics d'obliger les transformateurs à

13 En cas de difficultés budgétaires, on peut se demander si les pouvoirs publics ne seraient pas tentés de revoir ce dispositif quitte à privilégier un mode de consommation basé sur le blé tendre.

14 « un blé ni dur ni tendre », selon les mots d'une vieille femme à Aïn Leghrab, dans la région de Oued Zenati, et qui est en plus difficilement pétrissable. El Watan 10 avril 2007.

encouragées par les Chambres de l'Artisanat et des métiers. Ce type d'investisseurs bénéficient de la carte d'artisan qui remplace une inscription au registre du commerce. Ce régime leur permet également une moindre contribution fiscale.

B-Circuits longs et démarche de qualité.

Le circuit long comprend de grosses et moyennes exploitations livrant leur production aux CCLS et des transformateurs locaux de blé dur. Ces exploitations bien que disposant d'un équipement conséquent ne sont pas au niveau international quant à la maîtrise technique. Des aspects tels le désherbage chimique ou la fertilisation azotée ne sont pas entièrement maîtrisés. Ce qui handicape la qualité des blés durs livrés aux organismes stockeurs. Ce type d'exploitation est en général en affilié à un réseau technique prodiguant des conseils agronomiques. C'est le cas de réseaux développés par le Groupe Benamor ou des firmes d'intrants agricoles (Syngenta, Profert, Fertial). Ces exploitations n'utilisent pratiquement que des variétés étrangères à haut rendement. Il n'est pas rare qu'une irrigation de complément soit apportée. Ce type de circuit est également caractérisé par l'absence de paiement de la qualité, de stockage à la ferme et de cellules permettant à l'organisme de collecte et stockage de pratiquer une politique de fabrication de lots.

Cependant, face à la volonté des pouvoirs publics de réduire les quantités de blé dur de qualité importées, les transformateurs de ce type de circuit se trouvent dans l'obligation des blés durs collectés par les CCLS. Or, leur collecte se fait sans aucun critère qualitatif. L'idéal serait que les organismes de collecte dégagent de la masse globale collectée, des quantités stables pouvant constituer une base d'approvisionnement garantie pour les transformateurs.

Une telle démarche passe par une politique d'identification de lots homogènes. L'identification peut se faire sur une base variétale. Les lots seraient constitués de variétés pures. A terme, il s'agirait d'intégrer des paramètres tel le taux de mitadinage, le taux de protéines, l'indice de jaune ou présence de mouchetures.

Les connaissances agronomiques acquises par l'expérience du terrain pourrait permettre aux organismes de collecte d'identifier des zones selon leur potentiel agro-climatique ou selon le mode de conduite de la culture: en sec ou en irrigué, fractionnement des doses d'azote, désherbage chimique. En absence de cette démarche de qualité au niveau des organismes de collecte, des transformateurs se sont trouvés dans l'obligation de mettre sur pied une démarche de qualité afin de valoriser la production locale. C'est le cas du Groupe Benamor. Ce dernier a mis sur pied un réseau d'exploitations s'engageant à produire des blés durs présentant un taux de protéines élevé. Les analyses réalisées au niveau des laboratoires du groupe permettent de baser cette démarche sur un choix variétal. Ainsi, contrairement à la variété Waha, la variété GTA a présenté des aptitudes intéressantes au niveau de la trituration, du taux de protéines et de l'indice de gluten (92% contre 45% pour Waha).

Des dispositions prises au niveau du stockage devraient permettre une politique d'allotement. A terme, il s'agirait d'arriver à différentes classes: Blé Dur Haute Qualité (BDHQ), Blé Dur Couleur (BDC), Blé Dur Protéines (BDP), Blé Dur Moyen (BDM) et Blé Dur passable (BD).

C- Des activités spécifiques créatrices d'emplois:

La culture et la transformation du blé dur génère de nombreux emplois. Les transformateurs de blé dur représentaient environ 1,5 milliard d'euros de chiffres d'affaire en 2009. Il n'est pas rare de trouver des entreprises avec des capacités de production de semoule de 700 T/jour et de 150 T/jour de pâtes et couscous.

0n ne peut penser réellement développer la culture de blé dur sur des sols pauvres. Des possibilités de mobilisation locale d'amendements organiques existent. Il est possible d'envisager la valorisation de la fraction organique des déchets urbains par des techniques de tri-composage telles celles développées par l'université de Constantine ou la valorisation des boues résiduaires des stations d'épuration des eaux usées.

Une démarche de qualité nécessite le développement de capacités de stockage à la ferme et dans les centres de collecte et donc la fabrication de cellules métalliques et de boisseaux de chargement.

Enfin, les productions de blé dur bénéficient de l'appui technique de structures de recherche-développement: stations expérimentales de l'ITGC à Sétif, Kroubs et Guelma, Département d'amélioration génétique de l'université de Constantine. Outre les emplois locaux procurés, ces structures spécifiques illustrent également le lien du blé dur au lieu.

CONCLUSION:

Les variétés de terroir possèdent un patrimoine génétique unique fruit d'une adaptation aux conditions pédo-climatiques du milieu. Ce patrimoine génétique original fait que ces variétés présentent une résistance au déficit hydrique et au mitadinage. Elles ne sont cependant pas aussi productives que les variétés de blé dur introduites récemment. De ce fait, les surfaces consacrées aux variétés de terroir sont en net déclin. On assiste à une inquiétante érosion génétique.

Aussi, l'utilisation de ces variétés de terroirs pourrait être envisagé à plusieurs niveaux:

- dans des circuits courts, les variétés de terroir restent très appréciées des consommateurs. Elles sont actuellement utilisées pour des productions locales à forte valeur ajoutée.
- dans des circuits longs, des variétés comme Bidi 17 ou Oued-Zenati (Blé Dur Protéine) correctement conduites du point de vue agronomique, peuvent servir à améliorer des lots qualifiés de Blé Dur Moyen,
- dans la cadre d'une production de masse, les gènes de ces variétés de terroir peuvent être incorporés dans des variétés plus productives.

Ces variétés de terroir ne représentent pas seulement une semence, mais également un mode de conduite cultural qui en fait leur typicité. Auparavant, ces variétés pouvaient trouver une partie de leurs besoins en azote et en eau dans des sols riches en matière organique du fait de façons aratoires respectueuses du patrimoine sol. Le stock de matière organique du sol permettait une autorégulation d'apport d'azote minéral à la culture. Or, avec la généralisation du labour et la baisse des taux de matières organiques qui s'en est suivi cela n'est plus le cas de nos jours.

Aussi, la pleine valorisation des variétés de terroir passe, du point de vue agronomique, par une maîtrise de la fertilisation azotée et par des conduites de cultures adaptées permettant d'exprimer leurs qualités semoulières et pastières. La pratique de campagnes annuelles de mesure des reliquats azotés

en sortie hiver est à recommander en priorité. Ces mesures simples peuvent être effectuées par un partenariat entre les laboratoires des transformateurs, les chambres d'agriculture, les stations de l'ITGC et centralisées au niveau de l'INSID. Bien que l'idéal soit de réaliser une estimation du reliquat à la parcelle, la centralisation des résultats sur les parcelles analysées peut permettre la publication de moyennes par régions homogènes et constituer un indicateur annuel pour la détermination du fractionnement de la dose d'azote pour l'ensemble des exploitations.

Les caractéristiques agronomiques de ces variétés n'ont de sens que si leur conduite s'inscrit dans une démarche de qualité. Or, l'actuelle politique incitative des prix à la production a certes réduit l'incertitude sur les quantités produites mais sans réduire celle liée à la qualité des produits locaux collectés. Comme celle-ci s'élabore à l'interface entre céréaliers et organismes de collecte il s'agit d'arriver à une redéfinition des transactions entre céréaliers, organismes de collecte et transformateurs.

Face à l'incertitude sur la qualité que connaissent les transformateurs, des modèles émergents d'entreprises se font jour. Sur des marchés dédiés (pâtes alimentaires), les organismes de collecte sont incités à des procédures de fabrication de lots de qualité homogène sur une base variétale. Afin d'améliorer la qualité des produits collectés, il serait nécessaire d'instaurer des réfactions basées sur des critères simples, facilement mesurables à la livraison. Des transformateurs réfléchissent également à la mise en œuvre de contrats avec des céréaliers. Ce type de contrats comporterait des exigences de qualité: pureté variétale des lots mais à terme taux minimum de protéines.

Afin de réduire l'incertitude annuelle sur les quantités livrées, la prime de 1 000 DA devrait être maintenue dans les zones semi-arides quelque soit la politique à venir en matière de prix à la production. Pour de réduire la fluctuation des rendements, il s'agit d'étudier les conduites techniques permettant les meilleurs marges brutes.

Au delà des variétés de terroir, c'est toute la filière blé dur qui pourrait être remise en cause. En effet, le soutien des prix à la production s'avère coûteux pour les pouvoirs publics. A terme, en cas de stagnation des rendements mais surtout de la qualité des blés durs produits localement, le risque est de voir la filière blé tendre, moins coûteuse, favorisée.

Références bibliographiques:

ABECASSIS J., GAUTHIER M.F., AUTRAN J.-C., 1990 La filière blé dur – pâtes alimentaires: apports complémentaires de la technologie et de la génétique dans l'amélioration de la qualité. IAA, (6): 475-482.

ABDELGUERFI A., 1993 Evaluation des besoins en matière de renforcement des capacités nécessaires à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité importante pour l'agriculture. Rapport de synthèse 65p.

AUTRAN J.-C., GALTERIO G., 1989 *Association between electrophoretic composition of proteins, quality characteritics and agronomic attributes of durum wheats. II. Protein-quality associations. J.Cereal Sci.*, 9 (3): 195-215.

BENBELKACEM A., SADLI F., BRINIS L., 1993 La recherche pour la qualité des blés durs en Algérie. *Seminar on Durum Wheat Quality in the Mediterranean Region, Zaragoza (Spain).* Options Méditerranéennes. A (22): 61-65

BOUZERZOUR H., ABBAS K., BENMAHAMMED A., 2003. Evaluation des besoins en matière de renforcement des capacités nécessaires à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité importante pour l'agriculture. Cas des céréales, des légumes secs, et des plantes fourragères et pastorales'. Projet ALG/97/G31 PNUD, Alger, 22-23/01/2003, 42 P.

DEBEACKE Ph., NOLOT. JM., BATAILLON P., RAFFAILLAC D., 2000 Evaluation d'itinéraires techniques pour le blé dur dans le Sud-Ouest de la France. Options Méditerranéennes 587-590

ERNEZ M., LANNOYE R., 1991 Quantification des désordres photosynthétiques chez la plante stressée: aspects conceptuels et méthodologiques. In « L'amélioration des plantes par

l 'adaptation aux milieux arides ». Ed. AUPELF-UREF. John Libbey. Eurotext. Paris. pp.9-23.
FAO 1996 L'Etat des Ressources Génétiques Mondiales des Plantes pour l'Alimentation et l'Agriculture.
HAZMOUNE T., 2000 Erosion des variétés de blé dur cultivées en Algérie. Perspectives. *Seminar on Durum Wheat Improvement in the Mediterranean Region: New Challenges, Zaragoza (Spain)*. Options Méditerranéennes. A (40): 291-294.
ITGC 2010 Evaluation des coûts de production des céréales au niveau de l'exploitation. Fiches techniques du site ITGC.
INRA 2005 Quel rôle pour les fermes-pilotes dans la préservation des ressources génétiques en Algérie ? Série de Documents de Travail N° 126 Algérie. 25p.
MAZOYER M 1970 *Agriculture et développement en Algérie*. Document polycopié. Centre Culturel Français. Alger. 14p.

Chapitre: 5 GROUPE BENAMOR : Mme SADLI ANIME LE RESEAU QUALITE BLE.

Djamel BELAID 12.04.2014

Cette semaine, la presse nationale a consacré de larges extraits à la récente rencontre des membres du réseau qualité blé lié au Groupe Benamor. Les membres de ce réseau ont durant 2 jours visités les installations du groupe, dont la pépinière de plants de tomate industrielle, visité des parcelles de blé menées intensivement et travaillé sur la protection fongicide du blé. Afin de produire de la semoule et des pâtes alimentaires de qualité, les minotiers algériens, dont Benamor, ont besoin d'un approvisionnement en quantité mais aussi en qualité. Rappelons, que les minotiers reprochent aux céréaliers de livrer des blés durs souvent impropres (grains avec des corps étrangers, mitadinage, …). La cause est à rechercher dans un choix variétal inadéquat ainsi qu'un manque de pilotage de la fertilisation azotée source de grains mitadinés. C'est ce qui a poussé à la création de ces fameux réseaux qualité blé animés par des minotiers.

Cette initiative est à encourager. Mais est-ce à eux de faire ce travail d'animation de terrain ? A l'étranger, et en particulier en France, ce travail de suivi des céréaliers revient aux organismes de collecte et de stockage (coopératives, négoce) et aux Chambres d'Agriculture. Sur la base de listes de variétés recommandées par les minotiers, les céréaliers sont encouragés par des conseillers techniques de terrain à utiliser un itinéraire technique précis. En Algérie, les conditions spécifiques de développement de la filière céréales fait qu'en absence d'une animation technique de terrain de la part des CCLS et des Chambres d'Agriculture, ce rôle est dévolu aux minotiers. C'est ainsi que pas moins de 5 réseaux qualité blé existent actuellement autour des principales minoteries du pays. C'est ainsi. Dans le domaine du football, il est courant de dire « on ne change pas une équipe qui gagne ». Or, en l'occurrence, les réseaux qualité blé sont une réalité. Ils permettent de notables progrès en matière de qualité des céréales. Dans leur tâche, ils sont aidés par des structures de coordination régionales : les CRIC . Ceux-ci sont des pools de compétence qui permettent un dialogue entre les différents intervenants de la filière céréales.

Mais, en matière de progrès technique vient surtout des minotiers. Signalons également l'extraordinaire maillage des campagnes par les réseaux de technico-commerciaux des firmes de l'agrofourniture. Dans le cas du groupe Benamor, le réseau qualité blé bénéficie de l'expérience de la cellule agronomique tomate industrielle. Depuis plusieurs années, le travail d'animation de terrain de cette structure à permis de tripler les rendements. Face à l'excellent travail de suivi technique des minotiers, se pose la question de l'amplification de leurs efforts.

L'analyse de la récente session du réseau qualité blé Benamor montre que les céréaliers venaient de plusieurs wilayas de l'Est. On atteint vite les limites de l'efficacité agronomique. Si les principes de base de la culture des céréales restent identiques, les spécificités des terroirs font que pour chaque petite région d'une wilaya correspond des choix variétaux et les itinéraires techniques précis. Bien qu'à encourager l'expérience du réseau Benamor ne pourra atteindre sa pleine efficacité que par une démultiplication à chaque petite région céréalière. Il faut en effet savoir, qu'en agriculture on ne décide pas d'un programme fongicide unique. Celui-ci est à moduler en fonction de la sensibilité desvariétés utilisées localement, des doses de semis et de la

pluviométrie locale. Idem, concernant le pilotage de la fertilisation azotée étroitement liée à la qualité du grain.

RENFORCER EN MOYENS HUMAINS LES RESEAUX QUALITE BLE

Pour être démultiplié, le réseau Benamor devrait avoir à sa disposition une armée de conseillers agricoles de terrain. On pourra nous répondre qu'il existe déjà des conseillers sur « le terrain ». Mais ces conseillers sont-ils effectivement sur le terrain ou bien dans des bureaux ? Il ne s'agit pas de jeter la pierre aux conseillers des DSA et autres structures agricoles. Outre leurs tâches administratives et la difficulté des moyens de déplacement, nombre d'entre eux sont d'un dévouement total à la filière céréale.

L'urgence du moment implique le déploiement d'un corps de conseillers agricoles qui sillonnent les campagnes. Car, il ne faut pas se voiler la face, si certaines grosses et moyennes exploitations céréalières adoptent des techniques modernes, la masse des exploitations restent en marge du progrès agricole. Faut-il rappeler que le désherbage des céréales concerne une part minime des surfaces ? Que du fait de la nature calcaire de nos sols et du climat semi-aride, l'emploi des engrais requière une grande technicité. Leur efficacité n'est réelle que s'ils sont épandus à un moment précis voire par des épandages fractionnés. Une bonne partie des surfaces sont emblavées que suite à un seul passage de déchaumeuse qui enfoui des graines de blé semées à la volée. Et cela sans aucune autre intervention jusqu'à la récolte.

Certes les choses évoluent. Mais elles ne le font pas à la vitesse exigée par la nécessité de satisfaire une population croissante.

Aussi, nous formulons la suggestion suivante. En l'absence de conseillers techniques disponibles, compétents et motivés présents sur le terrain au côté des céréaliers ne faudrait-il pas réaffecter au niveau des réseaux qualité blé des minotiers une partie des postes budgétaires du MADR? On pourra objecter qu'il est difficile d'affecter des fonctionnaires dans des structures de statut juridique privé. A cela, il existe une formule : affecter des subventions à un collège constitué de minotiers, de représentants élus des céréaliers. De la même manière que les filières céréalières sont subventionnées aux USA ou en Europe, ces subventions iraient au recrutement spécifique d'animateurs de terrain gérés, répétons le, par les minotiers et les élus céréaliers. Les déplacements sur le terrain de ces conseillers pourraient être assurés par des véhicules de fonction ou par remboursement des frais kilométriques mensuellement engagés. Le travail des animateurs seraient évalués en fonction de la progression de la collecte de grains de qualité sur leur secteur respectif.

Ce type d'organisation permettrait de démultiplier les efforts actuellement consentis par les minotiers. Par ailleurs, il pourrait être transitoire. En effet, c'est aux Chambres d'Agriculture et aux CCLS que revient ce rôle. Mais en absence de réelle représentativité paysanne de ces structures et du dirigisme administratif actuel, ces deux entités n'ont pas encore le rôle d'animation technique qui leur échoit. Les CCLS n'ont pas exemple de « coopérative » que leur sigle. Dans la réalité les membres élus du conseil d'administration n'ont qu'un rôle mineur. La direction étant sous la seule responsabilité d'un directeur nommé par l'OAIC. Certes, nous ne sommes pas dupes. L'actuel manque de traditions démocratiques au niveau des organisations agricoles ne permet pas d'envisager de confier directement la direction d'une CCLS à des agriculteurs. Les conflits d'agréage lors de la réception de certains lots de blés mitadinés et le risque de domination de telles structures par de gros exploitants montrent le chemin restant à parcourir. Il faudrait également pour

cela que les sociétaires acquièrent des parts sociales de la CCLS. Mais l'actuel statut quo marqué par le dirigisme administratif au niveau du monde agricole ne permet pas une évolution des mentalités et des façons de faire.

Partie:

Politiques agricoles 2014 54

Chapitre: 1 Campagne céréalière 2014, une récolte en baisse.
Chapitre: 2 Une agriculture tributaire des aléas climatiques.
Chapitre: 3 Dream team céréales, du nouveau.
Chapitre: 4 Céréales 2013: mission impossible pour le DG de l'Oaic.
Chapitre: 5 Importations de blé, révélateur des carences de la filière.
Chapitre: 6 Céréales, des réserves de productivité (Introduction du livre?).

Chapitre: 1 Campagne céréalière 2014, une récolte en baisse.

S'exprimant à l'APS, Mr Abdelouahab Nouri a confirmé les décevants résultats de la campagne céréalière en cours. La production céréalière a chuté à environ 30 millions de quintaux contre près de 50 l'an passé. Selon le Ministre, la cause serait « la sécheresse qui a persisté durant le printemps ». Cette situation est dramatique. Elle l'est pour le Ministre qui ne fait pas mieux que son prédécesseur. Elle l'est également pour les producteurs et pour le pays qui devra importer. Radiographie d'une campagne céréalière difficile où la sécheresse aurait été déterminante.

LE TRAVAIL DES HOMMES DE TERRAIN

Les hommes qui sur le terrain et dans les wilayas ou à Alger ont préparé et réalisé cette campagne céréalière sont à saluer. Il est en effet difficile de cultiver du blé en Algérie. En hiver pour les labours-semis, assis toute la journée sur un tracteur sans cabine et sans chauffage, il faut affronter le froid mordant des hauts plateaux. En été, il faut procéder à la récolte sous une chaleur infernale et dans l'irritante poussière de blé.

Un salut donc à ces travailleurs du secteur public et privé qui ont, durant de longues heures, labouré, semé puis enfin récolté; attelé à l'opération « machkar » durant laquelle il faut porter des journées entières de lourds sacs de blé sur l'épaule. Un salut aux agriculteurs du secteur public et privé qui ont investi dans le labour, les engrais et les semences sans finalement tirer tout le bénéfice attendu.

Un salut enfin aux ouvriers de l'ombre et aux cadres qui à tous les échelons, dans leurs bureaux en région ou à Alger n'ont pas ménagé leur peine pour assurer la disponibilité en engins, en semences engrais et produits phytosanitaires.

UN CONTEXTE CLIMATIQUE DIFFICILE

Cultiver des céréales en Algérie n'est pas facile. Certes les pouvoirs publics subventionnent comme jamais cela n'a été fait la filière céréales. Mais il faut compter avec un climat capricieux: sécheresse automnale qui retarde les semis traditionnels1, hiver glacial et parfois gel printanier qui peut anéantir les épis en formation, sécheresses printanières ou de fin de cycle qui réduisent dramatiquement le nombre de grains par épis et le poids spécifique à la récolte.

Il faut compter également avec le réchauffement climatique. Selon Kamel Mostefa-Kara et Hakim Arif2, la plupart des régions céréalières ont perdu

une centaine de millimètres de pluie ou plus ces dernières cinquante années « le niveau des précipitations enregistrées à la station de Constantine est passé de plus de 770 mm en 1923 à 550 millimètres en 2007. À Alger, la pluviométrie est passée, sur la même période, de 1 000 mm à moins de 800 mm par an. Dans la région ouest, la station d'Oran, où les précipitations avoisinaient 500 mm dans les années 1920 et 1930, a enregistré entre 300 et 400 millimètres durant les années 2000. La pluviométrie dans la région de Saida (ouest) est passée de 300 mm en1964 à 100 mm seulement en 2004 ».

UN CONTEXTE ORGANISATIONNEL ENCORE PEU PERFORMANT

Disons le tout de go. Le contexte dans la filière céréales n'est pas à son meilleur niveau d'organisation, même si les progrès sont là. Certes les pouvoirs publics et les cadres de terrain déploient des efforts considérables: subventions et politique de concessions agricoles. Mais il manque l'essentiel: de puissantes organisations professionnelles réellement représentatives des agriculteurs. Où sont les Ceta3 tel celui de Sidi Bel Abbès qui dans les années cinquante encadraient les céréaliers leur prodiguant conseil et réalisant un échange des pratiques agricoles entre agriculteurs de pointe et les autres? Où sont les Groupes de Développement Agricoles comme ceux qui existent en Tunisie? Pour l'avoir vécu et pratiqué dans le Bassin Parisien, rien ne vaut le conseil technique de Chambre d'Agriculture: des cadres proches du terrain et dépendants directement d'élus agricoles représentatifs.

Où sont les structures de suivi technique des « coopératives » CCLS comme cela existe à l'étranger? Actuellement, les céréaliers sont pratiquement livrés à eux même. Heureusement que progressivement, grâce aux efforts de formation des pouvoirs publics et grâce à la coopération se montent des réseaux de technico-commerciaux dépendants de firmes d'agro-fournitures. Ces personnels dispensent de réels conseils techniques4. Autre point positif. L'énorme effort de financement de la part des pouvoirs publics avec des prêts de campagne sans intérêt, des intrans aux prix soutenus et des prix à la production des céréales très rémunérateurs. Citons également le rôle des CCLS dans la location de matériel, fourniture d'intrans et de réception des récoltes, avec une nette amélioration du service rendu aux agriculteurs.

UN CONTEXTE TECHNIQUE ENCORE INSUFFISANT

La céréaliculture algérienne a réalisé ces dernières années de nets progrès. En témoigne le passage de la production locale au dessus des 50 millions de quintaux. Du jamais vu depuis l"indépendance. En dépit de l'emploi accru de semences certifiées5, engrais et phytosanitaires, des progrès restent à réaliser afin de résorber les points noirs.

Selon les chiffres fournis par l'OAIC et malgré les réels efforts de cet office, tous les agriculteurs n'utilisent pas des semences certifiées. Les engrais sont chers. La fertilisation phosphatée reste souvent inadaptée à cause de l'emploi de superphosphate en sol calcaire. Les engrais azotés sont essentiellement constitués par de l'urée dont l'emploi est moins souple que l'ammo-nitrate. Les apports sont rarement fractionnés.

En matière de désherbage chimique à peine un tiers des superficie est concerné. Quant aux fongicides, insecticides et engrais foliaires leur emploi progresse lentement.

Or, divers essais le montrent. Seul un itinéraire technique de qualité est à même de permettre une hausse des rendements. A Sétif, l'apport d'amendement organique sous forme de boues résiduaires a permis, dans des essais, de doubler les rendements.

L'irrigation d'appoint si utile en conditions de déficit hydrique reste encore confidentielle malgré les efforts de l'OAIC qui propose même aux céréaliers de rembourser leur emprunt par des livraisons de grains.

Quant au travail du sol, il reste pénalisé par d'anciennes méthodes inadaptées au contexte local. C'est le cas du labour. Il assèche le sol et ne permet pas de conserver l'humidité des pluies comme le permet le semis direct. Celui-ci reste limité à quelques exploitations pionnières. Pourtant il permet une réelle baisse des frais d'implantation des cultures et de semer à temps. Car trop souvent les semis s'éternisent jusqu'en décembre.

DES REFERENCES TECHNIQUES CONNUES

Il ne s'agit donc pas de rechercher des solutions nouvelles. Les techniques qui permettraient de faire progresser significativement les rendements sont connues. C'est la mise en oeuvre qui est déficiente. Certaines exploitations présentent déjà régulièrement des rendements au delà des 50 quintaux en blé dur. Les exploitants sont le plus souvent des agri-managers très au fait de la technique et en contact étroit avec les technico-commerciaux des firmes d'agrofourniture. Dans le Constantinois des agriculteurs leaders tels les Bachtarzi6 ou Benhamadi utilisent couramment le semis direct, les désherbants ou l'irrigation d'appoint et les fongicides. A côté vivotent de petites exploitations où la semence est enfouie au cover-crop et où l'agriculteur ne reviendra sur la parcelle qu'à la récolte. Sur ces parcelles qui constituent la majorité des surfaces, engrais et phytosanitaires sont quasiment inconnus. Le relèvement des prix à la production a permis à ce type d'exploitations de continuer à produire du blé dur et de l'orge, mais louer un tracteur pour semer puis une moissonneuse-batteuse ampute l'exploitant d'une bonne part des revenus que pourrait lui assurer les céréales.

Augmenter la production céréalière signifie donc aller vers ces céréaliers dont le revenu est en partie assuré par l'élevage ovin. Comment le faire en absence d'associations professionnelles et de coopératives au sein desquels la participation de ces petits agriculteurs aurait pu donner du sens à l'intensification céréalière.

Que s'est-il passé ce printemps sur ce genre de parcelles menées en système extensif? Là où les semis ont été tardifs et réalisés avec des semences non certifiées; là où la fertilisation et la lutte contre les mauvaises herbes a été absente? Les plantes se sont développées tardivement puis ont été concurrencées par les adventices pour le peu d'eau encore disponible dans le sol. Des parcelles ont commencé à dépérir. Voyant cela, certains céréaliers ont transformé ces parcelles en zones de pacage pour leurs troupeaux. A l'incertitude climatique touchant les céréales, ils ont préféré miser sur la certitude de revenu que leur procurent leurs bêtes. Au niveau de l'itinéraire technique il aurait fallu créer les conditions pour mieux économiser et valoriser le peu d'eau existant dans le sol. Et pour cela, des techniques existent.

DANS L'IMMEDIAT QUE FAIRE?

Dans l'immédiat afin de ne pas succomber au découragement, il s'agit d'analyser la campagne écoulée wilaya par wilaya, daïra par daïra ou silo par silo. Cela ne se fait pas actuellement. Il n'y a pas de tradition de bilan technique de campagne7 en Algérie. Pour cela, des enquêtes cultures avec détail de l'itinéraire technique suivi par les céréaliers8 et rendement obtenu à la parcelle peut permettre de cerner les dysfonctionnements et la part à attribuer à la sécheresse. Cela commence à être mis en oeuvre au niveau de

certains réseaux qualité blé liés aux organismes privés de transformation des céréales. Cet enregistrement de performances et la comparaison entre les pratiques des agriculteurs ayant obtenus les meilleurs rendements par rapport à la masse des autres exploitants peut permettre de déterminer des axes de travail prioritaires pour la prochaine campagne. Pour les techniciens, cette méthode permet également de tirer des préconisations adaptées et écoutées par les producteurs puisqu'elles proviennent de parcelles en situation réelle et non pas d'essais en station d'expérimentation. En procédant ainsi, l'encadrement technique peut gagner ses lettres de noblesse et acquérir la confiance des agriculteurs. Il faut le faire tout de suite dès que la moisson est terminée. Les céréaliers ont besoin par exemple, de savoir quelles variétés ont donné le plus de rendement ou quelle date de semis est préférable pour chaque variété.

Ensuite, il s'agit de réduire les coûts de production afin de maximiser la marge brute à l'hectare. Surtout pour les petits paysans obligés de recourir à la location de tracteurs. Quel drame pour ces producteurs qui ont investi en frais de labour, engrais et semences et qui finalement ont été confrontés à des cas de sécheresse comme celle de cette année. Comment dans de telles conditions d'incertitude leur demander de mettre plus d'engrais et d'acheter des semences certifiées plus chères que leurs semences de ferme? Il existe des solutions pour sortir de ce cercle vicieux: le non labour avec semis direct. Outre la réduction des coûts de mécanisation, cette technique permet de mieux économiser l'eau du sol. Ainsi, est levée l'incertitude vis à vis du risque de sécheresse printanière9. Des cadres de l'ITGC, dont son directeur, s'échinent à faire connaître cette technique adaptée au climat semi-aride local. Mais qui les écoutent au MADR et à l'OAIC10? Ces décideurs ont-ils pris conscience des 100 mm de pluie qui ne tombent plus du fait du réchauffement climatique?

Enfin pour le moyen terme, il s'agit de basculer une partie des postes des DSA vers les Chambres d'Agriculture. Seul des techniciens basés au plus proche du terrain avec un contrôle par des élus paysans démocratiquement désignés par la base permettra un suivi technique de qualité. Il faut pour cela aller étudier le fonctionnement de tels organismes à l'étranger11 et former des cadres paysans. Une telle démarche n'est pas aisée. D'autant plus que l'actuelle aisance financière permet de déverser sur le secteur agricole moult subventions attirant des appétits particuliers féroces. En attendant, que peuvent apporter les meuneries et les semouleries? Face à l'absence d'un encadrement technique de terrain efficient, certains d'entre eux tel Groupe Benamor ou El Hadj Keraguel Abdelkrim12 à Sétif ont mis en place des réseaux de suivi des agriculteurs. Faut-il penser à une politique de contractualisation pour les céréales comme cela est le cas pour la tomate industrielle?

C'est seulement au prix de mesures techniques et organisationnelles que la production de céréales continuera à augmenter. Les conseillers ministériels, véritables techniciens, ont le devoir de l'expliquer aux « politiques ». Ainsi donc « la sécheresse » n'explique pas tout....

Notes :

1Nous reviendrons sur cet aspect en abordant la technique du non labour avec semis direct qui permet en partie de s'affranchir de ce problème.

2 Auteurs de « État des lieux, bilan et perspectives du défi du changement climatique en Algérie », paru aux Éditions Dahlab en 2013.

3Centre Technique d'Etudes Agricoles ou Groupe de Développement Agricole qui au niveau d'un secteur regroupe sur une base volontaire des agriculteurs pour des échanges techniques.

4Il faut voir sur le net les vidéos montrant la qualité des rencontres sur le terrain entre ces technico-commerciaux et les cadres et agriculteurs.

5L'excellent travail de sélection et de production de semences de base au niveau des stations ITGC est à noter.

6Khaled Yacine Bachtarzi. Meilleur producteur céréalier à Guelma. «Je m'inspire beaucoup des techniques françaises». El Watan du 19/06/2012.

7Voir nos précédents articles sur les « enquêtes de culture » et la notion d'enregistrement de performances.

8Pour commencer, une cinquantaine de parcelles enquêtées peuvent suffire.

9Une autre façon de lever cette incertitude est de disposer d'irrigation d'appoint. Cependant, cela nécessite d'investir dans un asperseur et de disposer d'un point d'eau.

10En Tunisie la société Cotugrain importatrice de ce genre de semoirs met en place des essais directement chez les agriculteurs. Ceux-ci voyant l'avantage apporté, surtout en année de sécheresse, ils ont immédiatement opté pour le semis direct.

11Mais comment le pourrait-il? La formation des ingénieurs agronomes ne prévoit pas de stages à l'étranger.

12Dans le cadre d'un réseau qualité blé, ce transformateur basé à Sétif a l'ambition de faire passer les rendements céréaliers de 14 à 20 qx/ha.

Chapitre: 2 Une agriculture tributaire des aléas climatiques.
Et peu modernisée.

Djamel BELAID 2014

Il peut être étonnant de parler de « dream team » hors du secteur sportif. Portant, ce qui se passe actuellement au niveau de la filière céréales est positif.
Jamais du point de vue d'augmentation de la production nous n'avons jamais connu de telles évolutions positives.
A qui en revient le mérite ? Nous nous proposons de mieux faire connaître les membres de cette « équipe Algérie » qui gagne : cadres dirigeants d'institutions, d'entreprises publiques ou privées ou enfin simples citoyens.

Les attaquants de pointe : La banque agricole
Dans toute opération économique, l'argent constitue le « nerf de la guerre ». Aussi, rendons à « César, ce qui appartient à César ».
En premier lieu l'augmentation des rendements de céréales vient du financement de la filière. Tous les postes qui constituent la marge brute sont en augmentation.
On, ne peut donc que louer l'action des Décideurs ayant pris les mesures d'augmenter les prix à la production, de soutenir les prix des intrants agricoles ou de favoriser le crédit (Rfig et Ettahadi) et les organismes bancaires en charge de cette application.

CCLS, PMAT, ANABIB, des ailiers sûrs
Afin de suivre un itinéraire technique efficace, les céréaliers ont plus de moyens matériels à leur disposition.
PMAT mais également les importateurs (on aimerait qu'ils soient également fabricants) mettent sur le marché des tracteurs, matériel aratoire, de semis, d'épandage, de pulvérisation et de récolte.
PMAT a engagé, sous la direction de son PDG, Attouchi Salah, ingénieur en construction mécanique, un vaste programme de construction d'engins, dont certains en partenariat comme les moissonneuses-batteuses Sampo.
L'OAIC, à travers les CCLS, apporte une aide conséquente sur le terrain. Exemples : fourniture de semences certifiées, engrais, phytos et aide d'unités de motoculture.
Grâce entre autres, à Anabib, se développe l'irrigation d'appoint des céréales. Quand on sait que les céréales sont en déficit hydrique 8 fois sur 10 en fin de cycle, on imagine l'intérêt de la mise en place progressive de cette mesure.

Firmes d'agrofournitures et minotiers, une défense efficace
Une révolution a lieu depuis quelques années dans les campagnes. Aux agronomes des instituts techniques et services agricoles viennent s'ajouter les vulgarisateurs du secteur marchand.
Sur le terrain, les firmes de produits phytosanitaires et d'engrais développent des réseaux de technico-commerciaux.
C'est par exemple le cas de l'entreprise privée PorFert dirigée par les frères Meziani et basée à Béjaïa.
De leur côté les principaux possesseurs de moulins mettent en place des réseaux d'appui technique à de gros céréaliers afin de produire en quantité mais aussi en qualité du blé dur.
Le conseil technique auparavant cantonné à de la simple diffusion d'information est aujourd'hui accompagné d'un acte marchand.

Il en est profondément modifié positivement dans son efficacité. La dynamique en cours a trouvé un cadre original sous forme de clusters régionaux : les CRIC.
Une palme particulière est à réserver à Eriad et au Groupe Benamor. Celui-ci a initié la mise en place de réseaux d'appui aux agriculteurs.
Enfin, Mme Djamila Ikhnèche, du groupe Eriad, a indiqué à la presse que cette entreprise allait mettre sur le marché une farine de blé tendre importée enrichie à 30% de semoule de blé dur produite localement. Cela permettant de réduire les importations.

Les universitaires, des remplaçants sur le banc de touche
Des universitaires s'illustrent par des innovations remarquables. On peut noter ainsi les résultats de Mme SATI de l'université de Batna qui montrent que l'application de boues résiduaires permet de doubler le rendement du blé.
Mr Arezki Meckliche de l'ex-INA El-Harrach a montré que des fongicides et des pulvérisations foliaires d'engrais doublent le rendement de l'orge. Mr Hamenna Bouzerzour au sein d'une équipe à Sétif propose avec succès l'abandon du labour et l'utilisation du semis direct qui améliore le rendement et permet de lutter contre l'érosion.
D'autres encore montrent l'intérêt de mieux utiliser les engrais azotés ou phosphatés en sols calcaires. Cependant, pas assez écoutés, pas assez intégrés ces pionniers restent parfois sur la touche, tels des remplaçants sur leur banc…

Paysans, des ramasseurs de balles
Tous ces moyens financiers et techniques sont mis en œuvre par les céréaliers. Jamais on ne pourra assez louer leurs efforts, (ensemençant) chaque année leurs parcelles (même) au risque de voir la sécheresse réduire à néant leurs efforts sans possibilité de récupérer la mise de départ (frais de labour, engrais, semences).
Etrangement ces acteurs de premier plan, bien que contribuant fortement au succès de la filière sont mis en retrait.
En effet, existe-t-il des instances où les céréaliers ont leur mot à dire? A distribuer des crédits ? A gérer des agronomes ? Comme le note dans un de ces articles l'agroéconomiste Omar Bessaoud, le « dirigisme administratif » offre peu de place à des élus représentatifs des paysans en Algérie.
Combien des céréaliers, membres du prestigieux club des 50 quintaux du MADR, une fois les flashs de la cérémonie annuelle de remise des distinctions (passés) accèdent à des postes de responsabilité dans leur région?
Quelles responsabilités professionnelles sont proposées à Mr Abdelkrim Salmi de Négrine (Wilaya de Tébessa), lui qui a obtenu un rendement de 84 quintaux/ha ou à Mr Mostfa Benouis qui dépasse les 60 quintaux dans la wilaya de Relizane ?
En France de tels céréaliers seraient membre du Conseil d'Administration de la coopérative céréalière ou du CA de la Chambre d'Agriculture.
Il faut faire passer les agriculteurs les plus aptes à prendre des responsabilités du statut de ramasseur de balles à celui de donneur d'ordres et de coach.

Mettre les bons joueurs au poste adéquat
Les progrès en matière d'augmentation des rendements céréaliers sont tangibles. Certes, comme le faisait remarquer l'agroéconomiste Slimane Bedrani, dans un article de la presse nationale, avec toutes les sommes investies on aurait pu faire mieux.
Faut-il désespérer ? Nous pensons que la situation actuelle n'est que la

résultante des forces socio-économiques en présence. Pour faire progresser les choses, à chacun de s'engager. Comment ?

L'artisan soudeur peut mettre au point des dispositifs permettant d'améliorer les outils du céréalier.

L'universitaire peut grâce à internet partager le fruit de ses recherches. L'ingénieur et technicien de terrain peuvent accélérer les procédures administratives et aller vers plus de céréaliers en pratiquant l'enregistrement de performances et en faisant connaître comme le fait le groupe Danone les meilleures pratiques de terrain.

Quant aux agriculteurs… Qu'il nous soit permis de citer cette image vue dans un film algérien du début des années 70.

Dans un village reculé, un journaliste demande à des villageois ce qu'il en est de leur relation avec les autorités politiques. La réponse fuse : « ma djaw lal 'anedna, ma rohna lihoum » (ni ils sont venus vers nous, ni nous ne sommes allés vers eux).

Nous pensons que c'est aux agriculteurs de tout mettre en œuvre pour bâtir des organisations professionnelles représentatives.

La filière céréale constitue actuellement une dream team remarquable. Des succès nouveaux sont possibles. Il faut pour cela mettre les bons joueurs au bon endroit.

Chapitre: 3 DREAM TEAM CEREALES, DU NOUVEAU.
Ou comment apprendre à jouer collectif.
Djamel BELAID 22.05.2014

Au risque de désespérer certains, quelques échos de notre dream team céréales. Pourquoi dire « désespérer » ? Car, si « globalement » il y a de relatifs progrès, combien de dysfonctionnements sont visibles sur le terrain. Notre propos n'est pas d'essayer de les cacher. Mais nous n'oublions pas les efforts quotidiens de cadres pour qui le « patriotisme économique » n'est pas un vain mot. Ces cadres se battent pour trouver des solutions spécifiques dans un environnement administratif parfois lourd. A ce titre ils méritent toute notre considération. Rendons hommage à leurs efforts, à leur persévérance. Malgré l'adversité, ils ne renoncent pas. A ce titre, ils sont notre « Dream Team ».

DREAM TEAM : FARINE MIXTE DE FARINE ET SEMOULE

Chacun sait que nous produisons plus facilement du blé dur (BD) que du blé tendre (BT). Le BD est mieux adapté aux conditions locales de déficit hydrique. Abdelkader Téta nous apprend ce jour dans les colonnes d'El Watan que l'Eriad de Ksar El Boukhari a récemment procédé « au test de préparation de la baguette de pain à base d'une nouvelle formule de farine composée de 70% de blé tendre et 30% de blé dur ». Une telle farine permettrait de réduire les importations de BT. « La boulangerie des frères Bacha de Médéa, lauréat du concours du Meilleur boulanger en 2013, a été choisie pour fabriquer les premières fournées de ce pain à base de ces ingrédients » précise le journaliste. En plus de l'avantage de réduire les importations de BT « le prix du quintal de farine diminuera à la vente, puisqu'il sera cédé à 1880 DA au lieu de 2000 DA actuellement. Les boulangers qui utiliseront cette farine feront donc des économies, et le prix de la baguette sera maintenu à 7,50 DA pour le consommateur ». Terminant son article, AEK Téta rapport que des tests de dégustation ont été concluant.

Pour ceux qui ne connaissent pas le pain de semoule au blé dur « khobz ed-dar » qu'ils essayent d'en préparer dans un gas'a avec de l'eau et de la levure de bière comme cela se prépare dans les familles de l'Est du pays. « Khobz ed-dar » se présente sous forme de grosses galettes sur lesquelles est badigeonné du jaune d'œuf et mis des grains de nigelle. Enfant, à Batna, je me régalais de la vue de ces plateaux « sni » de tôles, qui à l'approche de l'Aïd convergeaient vers les fours des boulangeries. Tremper une tranche de ce pain dans son bol de café au lait le matin était un vrai délice. Idem que déguster une chorba frik* chaude épicée de persil avec une tranche de ce pain de semoule maison. Que le BD soit remis à l'honneur honore la filière et nous réconcilie avec des traditions culinaires millénaires de terroirs. Les initiateurs de ce projet sont à féliciter. Ils réhabilitent la semoule algérienne, la mettant au même pied d'égalité que ces farines venues d'au-delà des mers.

DRAM TEAM OAIC, PLUS DE SEMENCES CERTIFIEES

Une autre bonne nouvelle. L'APS annonce ce jour que « l'OAIC lance un appel d'offres pour réaliser 17 stations de conditionnement de semences de céréales ». Au même titre que les efforts de cet office pour promouvoir l'irrigation d'appoint des céréales, Mr Mohamed Belabdi , DG de l'OAIC poursuit là un objectif stratégique : mettre à la disposition des céréaliers des semences triées et traitées contre les maladies et prédateurs. En matière d'optimisation céréalière, en Algérie, l'entrée du progrès dans les

exploitations agricoles ne commence pas par la visite d'agronomes. Non pas que nous n'en ayons pas. Mais nous avons ce malin plaisir de les cacher à la vue des agriculteurs et de les cantonner dans des bureaux. Grâce aux efforts de l'OAIC et des cadres de l'ITGC qui dans leurs stations produisent de la semence de base, le progrès agronomique rentre dans les fermes par la semence. Ce progrès commence par une semence d'une variété productive, adapté à nos conditions, intéressante pour la transformation et saine. Il faut savoir que traditionnellement les agriculteurs gardent une part de leur récolte pour les semis de l'année suivante. Le problème est qu'en l'absence de désherbage, à la récole, aux grains de blé sont mêlés des graines de mauvaises herbes. Et souvent l'agriculteur sème en même temps que son blé des graines de mauvaises herbes. Elles viendront concurrencer le blé. Cela peut diminuer les rendements de 50%. Peu d'agriculteurs passent leurs graines à travers des « tamis » industriels. Or, ces « tamis » permettent actuellement de séparer totalement les grains de céréales de ceux de mauvaises herbes. Certaines de ces installations fonctionnent même par tri optique, notamment déjà en Tunisie.

Outre un tri mécanique, l'OAIC traite ces semences contre les attaques d'insectes et de champignons microscopiques protégeant ainsi la plantule. Il s'agit là d'un progrès considérable contre les maladies. Certes, cette protection ne couvre pas tout le cycle de la plante, mais elle lui permet de démarrer dans de bonnes conditions. C'est ensuite à l'agriculteur d'assurer les traitements phytosanitaires adéquats en fonction des ravageurs présents.

Il est à remarquer que l'appel d'offre de l'OAIC est également ouvert aux compétences nationales. Il est à espérer que des entreprises locales proposeront leurs services. Car, disons le, assurer le tri de graines à travers des « tamis » n'est quand même pas si sophistiqué que cela. De même qu'appliquer un produit chimique sur des graines peut se faire avec une simple bétonnière. Et bon nombre d'agriculteurs français utilisent cette solution.

Certes, la tâche se corse lorsqu'il s'agit de trier et traiter des milliers de quintaux de graines. Des dispositifs adéquats sont nécessaires. Et on peut comprendre l'appel d'offres de l'OAIC. Mais on peut s'étonner que ce secteur ne soit pas l'objet de toutes les attentions des services concernés.

Que ce soit les sociétés de machines agricoles du groupe public PMAT ou des établissements privés tel Djoudi métal, il existe des compétences. Il serait opportun que l'OAIC ou ses CCLS et le secteur de la transformation qui se plant des semences de mauvaises herbes dans les récoltes prennent des initiatives locales afin de développer de tels matériels. On pourrait également envisager la mise au point de petites unités mobiles parcourant les exploitations afin d'améliorer la semence de fermes. Comme le font des céréaliers étrangers ; ainsi une part des semences serait régulièrement renouvelée à travers celles achetées à l'Oaic et une autre part proviendrait des champs de l'agriculteur. Il faut savoir que les semences certifiées coutent plus cher et que parfois elles ne sont pas toujours disponibles au moment optimum pour les semis. Or, un semis tardif signifie des quintaux en moins. Pourquoi ne pas proposer de telles unités mobiles à des jeunes de l'Ansej?

NE PAS BOUDER NOTRE PLAISIR

Qu'à cela ne tienne. Ne boudons pas notre plaisir! Des cadres nationaux agissent dans le sens d'une satisfaction des besoins de tous. Certes, les démarches ne sont pas identiques. Dans le cas du mélange farine-semoule de l'Eriad, il s'agit d'une ingénierie meunière innovante et jamais essayée. Dans le cas des unités de production de semences, il s'agit de la politique du

carnet de chèque. On passe commande vers l'étranger. Certes, dans un but louable, mais n'y-a-t-il pas des solutions de type « cluster » ou l'appel à la sous-traitance et l'appel d'abord à des entreprises DZ ainsi qu'à nos universitaires pour trouver des solutions. A quoi sert sinon l'Ecole Polytechnique et les écoles assimilées? A quoi servent les départements « machinisme agricole » de nos écoles d'agronomie ? Il est temps de penser cluster !

Le DG de l'OAIC, a pour mission de sa tutelle des objectifs d'amélioration immédiats de la production de semences. Il agit en conséquence. Cela est louable. Et en aucun cas, on ne peut lui jeter la pierre. Mais, en parallèle à de tels appels d'offres que risquent de rafler des entreprises étrangères, il nous faut apprendre à agir sous forme de cluster. Il nous faut apprendre à mobiliser les compétentes locales. Allons nous laisser à nos jeunes chômeurs comme seules perspectives la gestion de parkings informels.

Wach ? Des entreprises locales seraient capables de fabriquer 30% d'une voiture Renault, d'un camion Mercédès, d'une moissonneuse-batteuse SAMPO, d'un 4×4 blindé pour l'ANP et nous ne serions pas capables grâce à une bielle de mouvoir de gauche à droite une série de grilles séparant grains de blé et petites graines rondes de mauvaises herbes ? Personnellement, comme beaucoup, j'ai du mal à l'admettre. Ce qu'il nous faut, c'est cette prise de conscience que la rente pétrolière n'est pas illimitée. Il faut savoir jouer collectif et passer le ballon entre nous.

Sans vouloir jouer les déclinistes à la Baverez, notons que Mr Abdelhak Lamiri un économiste bien de chez nous a récemment tiré la sonnette d'alarme avec un livre qui devrait être sur la table de chevet de tout Algérien disposant d'une once de pouvoir dans les institutions de ce pays. Un livre au titre sans équivoque: « C'est la décennie de la dernière chance … ».

Notre dream team a accompli des exploits. Néanmoins, il lui reste du pain sur la planche. En témoigne cette remarque de Si Aït Abderrahim Mahmoud, agriculteur : « Il faut passer des heures et des heures à attendre même des nuits aux portes des docks pour constater que la dream team à encore du travail sérieux à faire ».

Chapitre: 4 CAMPAGNE CEREALIERE 2013-2014: MISSION IMPOSSIBLE POUR LE DG DE L'OAIC.

D.BELAID 7.09.2014

A la mi-mai 2014, Mr Mohamed BELABDI, DG de l'OAIC, lors d'une déclaration à l'APS indiquait qu'on pouvait s'attendre à « une hausse remarquable de la production au niveau national ». Comme chacun le sait, la récolte nationale de céréales a été bien en deçà des 60 millions de quintaux espérés. Retour sur un loupé.

L'OAIC: UNE ERREUR DE JEUNESSE

Loin de nous d'accabler qui que ce soit et notamment le DG de l'OAIC. Essayons par contre d'analyser ce qui a manqué lors de cette campagne céréalière.

Une évidence. Il a manqué de l'eau. Alors que le côté nord de la Méditerranée recevait des précipitations abondantes, celles-ci ont été capricieuses en Algérie. Dans certaines zones, au printemps, il a manqué une centaine de millimètres de pluie par rapport à la moyenne.

Question. Quand on a la lourde tâche d'administrer un pan important de la filière céréales, ne faut-il pas prévoir les risques de sécheresse et y palier par des moyens techniques? D'autant plus que ces sécheresses printanières, selon les régions, arrivent en moyenne 2 années sur 5?

Depuis plusieurs années, l'OAIC et ses partenaires ont réagi au déficit chronique qui menace les céréales. Un ambitieux programme d'irrigation d'appoint est en cours. Cette année, l'OAIC indiquait des capacités d'irrigation d'appoint installées sur 600 000 hectares avec la volonté d'arriver à moyen terme à un million d'hectares.

Aussi pourrait-on demander, pourquoi un recul de la production nationale s'il a été possible d'irriguer 600 000 hectares de céréales? L'explication est à rechercher à deux niveaux. Tout d'abord, vendre aux céréaliers le matériel nécessaire afin d'irriguer la surface annoncée n'indique pas que 600 000 hectares ont été effectivement irrigués. Un céréalier peut avoir acheté la motopompe et l'enrouleur sans que ce matériel ait pu être immédiatement installé. Ensuite, l'eau d'irrigation est distribuée selon des quotas liés au remplissage des barrages. Que le niveau de ces barrages baisse et l'agriculteur se voit contraint de réduire ses prétentions d'irrigation. Des études fines s'imposent à ce niveau afin de dresser la part des potentialités d'irrigation et celle des effectivement mise en place mais aussi afin de connaître les stratégies mises en place par les céréaliers. Parfois, ils préfèrent lâcher leurs moutons sur les céréales dès qu'ils estiment que la sécheresse est arrivée à un point de non retour.

Mais surtout, si 600 000 hectares sont irrigables, et il faut féliciter l'OAIC et ses partenaires pour ce résultat, ce chiffre est à ramener à la surface emblavée en céréales. Or, celle-ci selon l'OAIC, s'est établie à 3 400 000 hectares cette campagne. Tous les hectares de céréales sont donc loin d'être concernés. Précisons à ce propos qu'il ne s'agit pas d'une irrigation continue comme dans le Sud en climat aride, mais d'une irrigation d'appoint en zone semi-aride.

Ce sont donc 2 800 000 hectares de céréales qui restent menés en sec. En pronostiquant très tôt, une augmentation de la production nationale l'OAIC a donc pêché par orgueil. Cela s'apparente à une erreur de jeunesse.

UN CONTEXTE EXCUSABLE, MAIS…

L'erreur de pronostic de l'OAIC est compréhensible. Cet office et sa direction n'ont pas ménagé leur efforts pour mettre à la disposition des céréaliers des semences, des tracteurs, des semoirs, des engrais, des herbicides, des insecticides, des fongicides et un matériel de récolte ultra-performant.

Fort de ce travail, la direction de l'OAIC pouvait objectivement s'attendre à une amélioration de la production nationale de céréales. Le problème vient des céréales menées en sec sur ces fameux 2 800 000 hectares.

Question. Etait-il possible techniquement, et sans irrigation d'appoint, d'arriver à une production honorable dans les zones affectées par des sécheresses printanières? Force est de répondre que oui. Nous pesons nos mots: sans toutefois arriver à des rendement mirobolants, avec les moyens agronomiques relativement simples, il aurait été possible de récolter plus.

La technique en question s'appelle non-labour avec semis direct. Cette technique testée au Maroc depuis une quinzaine d'années par une équipe d'agronomes dirigée par le Pr Rachid M'RABET donne des résultats honorables (voir ses travaux en ligne). A tel point que ces dernières années, il a même été invité à Sétif lors d'un séminaire consacré à ces nouvelles méthodes de culture des céréales. Au Maroc, mais également en Tunisie les surfaces consacrées au semis direct progressent. Elles seraient de l'ordre de la dizaine de milliers d'hectares. Avant la tragédie actuelle, en Syrie 60 000 hectares étaient emblavés en semis direct. En Algérie, un groupe de pionniers tente de la vulgariser. Cette technique présente l'énorme avantage de permettre d 'économiser l'eau emmagasinée dans le sol. Ainsi, le céréalier ne pouvant apporter une irrigation d'appoint pourrait ainsi à l'avenir réduire les effets des sécheresses printanières et de celles à venir avec le réchauffement climatiques

Mais, ce qui a manqué cette campagne, c'est que l'OAIC et son réseau de CCLS dispose des moyens pour proposer cette technique aux agriculteurs.

TECHNIQUE DU SEMIS DIRECT POURQUOI CE RETARD DANS SON EXTENSION?

Comment expliquer que l'OAIC n'ait pas proposé le semis direct au niveau de ses unités motocultures? Et comment expliquer qu'agriculteurs et cadres techniques algériens connaissant cette technique n'aient pas alerté l'OAIC? Précisons que pour équiper les unités motoculture des CCLS, cet office s'est engagé dans un programme d'achat de plusieurs milliers de semoirs conventionnels incapables de réaliser un semis direct.

Arrêtons nous un instant sur ce point. Précisons qu'il ne s'agit nullement de polémiquer mais de comprendre le cheminement de la pensée agronomique et de sa mise en application. Répétons les données du problème. Nous cultivons 2 800 000 d'hectares de céréales en sec. Il existe une technique relativement simple et peu coûteuse qui permet de réduire les effets de la sécheresse et nous ne l'appliquons pas. Alors que nos voisins le font.

Précisons à ce propos l'excellent travail de l'OAIC et de ses partenaires afin de développer l'irrigation d'appoint des céréales. La direction actuelle de cet Office met en place une politique efficace d'augmentation de la production en s'attaquant à une question pratiquement vierge depuis

l'indépendance.

Cette question mérite des mémoires de fin d'études et des thèses d'étudiants en sociologie rurale. Essayons donc d'apporter des pistes de réflexion.

1-L'OAIC possède-t-elle une cellule agronomique qui s'occupe de veille scientifique? Existe-t-il en son sein un groupe d'agronomes qui analyse les techniques les plus aptes en zones semi-aride et les recommande à la direction? Comment expliquer l'excellent travail sur l'irrigation d'appoint et ce qui s'apparente à une impasse concernant le semis direct?

2-Il faut dire que le semis direct implique l'utilisation de semoirs spécifiques importés dont le prix peut aller jusqu'à trois fois celui des semoirs classiques. Précisons cependant qu'avec l'aide d'experts internationaux le Maroc et la Syrie tentent de produire leurs propres semoirs. Selon la presse nationale, PMAT aurait commencé à importer des semoirs pour semis direct de marque SOLA. A notre connaissance les concessionnaires privés n'importent pratiquement que des semoirs conventionnels.

3-Utiliser le semis direct implique la maîtrise de la lutte contre les mauvaises herbes. Cela par voie chimique avec l'emploi d'herbicides et de pulvérisateurs ou par voie mécanique en utilisant des herses étrilles notamment. On, le voit, cela nécessite du matériel et une certaine maîtrise technique. Le passage au semis direct ne peut donc être que graduel.

4-Les agriculteurs et les cadres techniques de l'agriculture n'ont pas d'organisation professionnelle assez forte pour imposer des choix techniques aux décideurs ou du moins forcer la main à ces derniers en les proposant à leurs adhérents. Par ailleurs, en Algérie, il n'existe pas de véritables coopératives céréalières, avec achat de parts sociales par des agriculteurs, et direction nommée par les agriculteurs eux-mêmes, seul moyen d'une autonomie paysanne.

EN GUISE DE CONCLUSION PROVISOIRE

Le recul de la production céréalière illustre nos carences. Ces carences sont collectives. Il serait illusoire de jeter la pierre à un quelconque membre de la filière céréales.

A ce jour, il nous semble que l'OAIC a eu une démarche volontariste en matière de lutte contre les risques de sécheresse. Elle y a répondu avec la technique la plus logique, celle de l'irrigation d'appoint. Par ailleurs, durant la campagne cet office a assuré a eu le mérite d'assurer la totalité de la logistique des intrants: semences, engrais et phytosanitaires. Cela sans compter l'aspect prestation de service (labour, semis, récolte).

L'heure est au développement du semis direct. Des pays comme l'Australie l'ont définitivement adopté sur toute la surface du pays. Bien sûr avec ses unités motoculture et sa couverture du territoire nationale l'OAIC et ses CCLS est en première ligne pour proposer cette technique particulièrement économe en eau.

Cependant, la mise en oeuvre du semis direct nécessite la collaboration de toute la filière. Sans quoi ce sera à nouveau mission impossible pour l'OAIC et pour son DG Mr Mohamed BELABDI qui n'a pas ménagé ses efforts.

Chapitre: 5 IMPORTATIONS DE BLE TENDRE, UN REVELATEUR DES CARENCES ORGANISATIONNELLES DE LA FILIERE

Djamel BELAID 09.12.2015

En Algérie, les importations de blé de blé tendre ne cesse de croître. Graignant les explosions sociales, les pouvoirs publics priviligient un soutien couteux des prix à la consommation. Ce soutien est fondamental pour les ménages les moins aisés pour qui « le pain constitue un plat ». Cependant, la presse dénonce régulièrement le gaspillage du pain qu'une telle politique engendre. Les prix à la production encouragent surtout la culture du BD. La dépendance accrue en BT est un révélateur extrèmement prècis des carences locales en matière technique et organisationnelle.

BT, UNE PRODUCTION DECRIEE CHEZ LES CEREALIERS

L'analyse des emblavements céréaliers montre que le BD et l'orge ont la primeur par rapport au BT. Si le BD bénéficie d'une prime de 1000DA/quintal par rapport au BT, un autre facteur joue sur la structure des emblavements. Les créaliers ont été échaudés par de récentes épidémies de rouille jaune sur BT. La rouille a la faculté de réduire de 50% voir plus les rendements. Cette nuisibilité provient du caractère explosif de son cycle. Contrairement à l'oidium dont le duvet blanc sur les feuille est plus spectaculaire que nuisible ou la septoriose qui progresse de feuille en feuille au fur et à mesure des pluies, la rouille se caractérise par des ré-infectations nombreuses et rapides. Conséquences, les feuilles sont rapidement détruites ; elles ne peuvent alors plus contribuer au remplissage du grain en fin de cycle. Le rendement chute alors de façon drastique.

ITGC, COMBATTRE LA ROUILLE PAR DES VARIETES RESISTANTES

Pour les services agricoles, dont l'ITGC, la solution passe par l'utilisation de variétés résistantes. On peut être étonné du retard pris dans la lutte contre la rouille. Cette maladie n'est pas nouvelle. Très tôt durant la période coloniale, elle a été signalée par les agronomes.

Ainsi, on peut s'étonner du retard pris dans la diffusion de variétés résistantes. A ce propos, on peut se demander si aux côtés des efforts des services agricoles concernés ne devraient pas exister des obtenteurs privés. Une telle situation ne pourrait que créer une saine émulation et concourir au développement de la vulgarisation comme cela est le cas dans les pays étrangers. Il est étonnant que l'Algérie dispose de firmes privées pour la diffusion de produits phytosanitaires, d'engrais, de matériel agricole mais pratiquement pas de firmes diffusant de nouvelles variétés de blé. Signalons cependant que la société privée Axium propose depuis peu de telles variétés ; l'investissement dans le domaine de l'obtention serait souhaitable. Créer de nouvelles variétés demande plus de 5 à 6 ans d'où des investissements non négligeables. Notons cependant que l'Algérie possède des spécialistes chevronnés dans ce domaine high-tech.

TRAITEMENTS FONGICIDES, VISER LA PREVENTION

Si, des variétés de BT résistantes à la rouille sont à privilégier, cela ne suffit malheureusement pas. Le recours aux fongicides est nécessaire. Cependant, si les chiffres fournis par les CCLS montrent une croissance régulière des surfaces traitées, le total atteint à ce jour reste ridiculement bas au vu des enjeux. Il faut dire que bon nombre de cadres locaux ont été formés avec l'idée que le climat semi-aride local ne nécessitait pas le recours aux fongicides. Si ce principe est juste en zone peu arrosée, dans les zones à bon potentiel, l'impasse sur les traitements fongicides relèvent de la pratique de

la « roulette russe ». Pour des céréaliers ne possèdant pas le matériel de pulvérisation adéquat ne pas utiliser de fongicides peut être compréhensible. Mais, il est arrivé que des céréaliers possèdant le matériel nécessaire pratiquent de telles impasses. Il faut dire pour leur défense que la rouille ne frappe pas chaque année. La solution pourrait être le recours aux avertissements agricoles. L'INPV a mis sur place un efficace réseau d'observation. L'emploi d'internet et des réseaux sociaux peut permettre également d'informer plus rapidement les premiers concernés. D'autant plus que les CCLS mettent aujourd'hui à la disposition des céréaliers les molécules les plus modernes issues de la recherche. Ces fongicides sont en effet produits par des firmes internationnales aux budgets de recherche impressionnants. Des technico-commerciaux locaux assurent progressivement la couverture du territoire national et la vulgarisation de ces produits. Cependant, il faut compter avec le caractère explosif de la rouille. L'humidité créée par l'irrigation d'appoint peut amplifier les cas d'infestation. Aussi, les céréaliers doivent opter pour des programmes de traitement préventifs – dans le cas de situations à risque – ou pour des traitements rapides en cas de risques avérés. Dans les deux cas, cela nécessite la disponibilité en matériel de pulvérisation.

TRAITEMENT FONGICIDES , PMAT UN PARTENAIRE INCONTESTABLE

La culture du blé est caractérisée par la grande taille des parcelles. Les traitements fongicides reposent donc sur l'emploi d'un matériel adéquat de pulvérisation. Force est de constater le sous-équipement des exploitations. Même si ce type de matériel se démocratise du fait de la nécessité d'en disposer pour les traitements herbicides, les modèles de pulvérisateurs locaux produit par le groupe PMAT sont caractérisés par une largeur de traitement insuffisante (12 mètres). Cette largeur a pour conséquence des vitesses de chantier réduites ; d'autant plus que pour être efficaces, les traitements ne doivent pas avoir lieu aux heures les plus chaudes de la journée. Elle a également pour effet des traces plus nombreux de passage de roues. Des plants de blé sont alors écrasés sur toute la longueur des parcelles et cela présente un effet psychologique négatif pour nombre de céréaliers. Des concessionnaires privés importent du matériel de plus grande largeur tels ceux de la marque Hardy par exemple, mais plus cher. La solution passe par la mise au point de puvérisateurs locaux de plus grande envergure de pulvérisation. A ce propos, il s'agit de noter l'apport incontestable du groupe public PMAT à la céréaliculture locale. Grâce à ce groupe bon nombre d'exploitations ont pu s'équiper en pulvérisateurs et gagner ainsi en productivité.

D'AUTRES OPTIONS POSSIBLES

Développer la production locale de BT passe également par la prise en compte du prix à la production. La prime de 1 000 DA/quintal en faveur du BD a incontestablement détourné de la culture du BT nombre de céréaliers. Ne faudrait-il pas revoir le régime des primes en vigueur au risque de porter un coup fatal à la production de BD ?

Si la consommation de BD a longtemps était prédominante, le mode de vie urbain semble avoir entrainer une certaine érosion de sa consommation sous forme de semoule. Par ailleurs, la production de BD est actuellement entachée par un manque de maîtrise technique. Le choix des variétés et la non maîtrise de la fertilisation azotée pèsent sur le rendement et la qualité de la semoule obtenue par les transformateurs. Produire du blé dur digne de ce nom est donc plus ardu que la production du BT ; la culture du BT exige un itinéraire technique moins exigeant.

Une autre piste qui semble intéresser l'OAIC est de mélanger de la semoule à

de la farine importée. Le but est de produire un pain qui se conserve mieux. En effet, une des explications au gaspillage de
pain proviendrait de la piètre qualité des baguettes de pain. L'humidité de l'air d'Alger et la moiteur qui en découle donne en quelques heures une consistance proche de celle du caoutchouc aux baguettes parisiennes produites par les boulangers locaux.

En fin de compte, le déficit en BT constaté en Algérie est significatif d'un faible niveau technique des céréaliers. Les prix à la production mais également le manque de maîtrise technique rendent sa culture incertaine. Si une politique des prix plus attractive est nécessaire, la levée de l'incertitude liée au risque des maladies s'avère cruciale. Elle passe par la disponibilité de variétés résistantes mais également de moyens de traitements fongicides. L'élaboration de programmes fongicides adaptés passe par une vulgarisation de terrain. Or, celle-ci reste encore balbutiante même si de grandes exploitations privées ou publiques (fermes pilotes) arrivent à un niveau technique appréciable. Les progrès en BT restent également dépendant d'une meilleure rentabilité que seule, en absence d'irrigation d'appoint, peut actuellement assurer la technique du non-labour avec semis direct. Rentabilité que pourrait également assurer des coopératives céréalières sur le modèle français en assurant une première transformation du grain et ainsi en préservant les marges financières des sociétaires.

Chapitre: 6 CEREALES, DES RESERVES DE PRODUCTIVITE

Djamel BELAID 25.01.2015

A nouveau, la baisse du prix du baril de pétrole et le niveau des importations de céréales relance en Algérie le débat sur l'autosuffisance alimentaire. Dans Maghreb Emergent, Abed Charef ce jeudi 15 janvier 2015 affirme que « L'Algérie n'arrive pas à changer de modèle pour la production de céréales ». Dans El Watan de ce jour, Lyes Mechti note « Importation de céréales : Une facture de plus en plus chère ».

Comme l'affirment avec justesse le directeur du CREAD et le DG de l'ITGC, Mr OMAR ZAGHOUANE, il existe en effet des réserves de productivité. La question cruciale concerne donc la mise en oeuvre rapide des moyens permettant de libérer l'effort productif. Nous aimerions apporter au débat l'avis d'un agronome.

DES RESERVES CERTAINES DE PRODUCTIVITE

En céréaliculture, des réserves de productivité existent. Elles concernent les opérations de semis, d'irrigation, de protection sanitaire des cultures et de fertilisation.

Concernant les opérations de semis, les techniques actuelles font appel au labour ou aux outils superficiels à disques. Or, il est prouvé qu'ils dessèchent le sol et l'appauvrisse à terme; notamment en matière organique.

Bien qu'en progression, les rendements moyens actuels sont de l'autre de la dizaine de quintaux à l'hectare contre 50 quintaux en irrigué.

Les chiffres communiqués par l'OAIC montrent que le désherbage chimique ne concerne dans le meilleur des cas qu'un quart des superficies. Or des augmentations de rendement de 30% voire plus sont possible. Les surfaces concernées par la protection insecticide et fongicide sont encore plus faibles. Or, selon les années et les céréales, les chutes de rendement peuvent être de 50% et plus.

Quant à l'apport d'engrais, bien qu'en constante augmentation, sa mise en oeuvre nécessite de mettre à la disposition des céréaliers les formulations les mieux adaptées à leur type de sol.

LES MOYENS DE MISE EN OEUVRE

C'est dire combien, un itinéraire technique adéquat permettrait une meilleure production. Quelques rappels cependant.

Toute politique céréalière se doit de ne pas oublier avant tout le revenu de l'agriculteur. Les pouvoirs publics l'ont bien compris en subventionnant les intrans et en relevant ces derniers les prix à la production.

Tout apport de technologie nouvelle en agriculture ne peut envisagé uniquement dans le sens « top-down » mais par une participation active des premiers concernés.

A chaque automne, en milieu-semi aride, l'agriculteur prend un risque: il laboure et sème sans savoir s'il récoltera. Il y a la une incertitude climatique qui constitue le fossoyeur de toute politique d'intensification céréalière.

Concernant l'irrigation, au delà des querelles sur les superficies équipées ou effectivement irriguées, force est de reconnaître que cette pratique demande de nouvelles façons de faire au niveau des exploitations. Il s'agit de disposer du matériel d'irrigation, d'un point d'eau, d'une source d'énergie, du savoir faire et d'une volonté réelle d'intensification. Car, irriguer demande d'aller régulièrement déplacer le matériel sur les parcelles et de

veiller à tout type de désagrément (panne, risque de vol). C'est là une nouvelle façon de procéder. Auparavant, les parcelles étaient ensemencées à l'automne puis pratiquement laissées à elles mêmes jusqu'à la moisson. Irriguer, c'est passer de l'extensif, à l'intensif. C'est donc passer plus de temps sur la parcelle.

Une fois, les moyens matériels et financiers mis à la disposition des céréaliers, il serait intéressant que des études fines analysent les obstacles à la mise en oeuvre de ces moyens.

Concernant la protection phytosanitaire, le maillage du territoire national par des firmes d'agrofourniture est un progrès. Ces firmes disposent de technico-commerciaux parcourant les campagnes et organisant avec les services compétents des journées de vulgarisation. De plus en plus de céréaliers ont ainsi recours à des techniques modernes. La question est de voir comment toucher rapidement le plus d'agriculteurs et comment les équiper en moyens modernes de traitement. Les pulvérisations se font à des stades précis de la culture. Cela oblige à disposer en permanence du matériel adéquat: tracteur et pulvérisateur tracté.

La fertilisation reste un maillon faible. Les sols sont souvent riches en calcaire et peu profonds. Ces caractéristiques ainsi que le déficit hydrique ne jouent pas en une optimisation des engrais apportés. Des solutions apparaissent: nouvelles formulations plus adaptés à l'agressivité de nos sols, pulvérisations foliaires. Il s'agit également d'apporter aux sols des amendements organiques afin de restaurer une fertilité souvent dégradée. Or, ceci ne se fait pas ou très peu. Une partie des pailles devrait être enfouies au sol, du fumier ou des boues de stations d'épuration devraient être apportées. Trop longtemps l'Algérie a été caractérisée par une agriculture dite « minière »: jusqu'à aujourd'hui on prélève au sol plus d'éléments qu'on ne lui en restitue.

Enfin, concernant les modes de semis, le monde agricole est trop resté arquebouté sur le sacro-saint « labours-semis ». Or, il apparaît aujourd'hui que le labour n'est plus d'actualité. Il est même néfaste aux sols et accélère l'érosion. Partout dans le monde, et en particulier en milieu méditerranéen et semi-aride, l'heure est au semis-direct. Nos voisins marocains ont même mis au point un semoir Made in Marocco. Les avantages sont considérables: outre des coûts de mise en culture moindres, l'humidité du sol est mieux préservée par rapport au labour. Le risque de sécheresse printanière est ainsi moindre, l'incertitude climatique si pesante pour l'agriculteur est ainsi partiellement levée. En Algérie, cette pratique est balbutiante. Dans les exploitations il n'existe que quelques dizaines de ce type de semoirs là où il devrait y en avoir des centaines.

DES CADRES TECHNIQUES SOUS TUTELLE PAYSANNE?

Il apparaît qu'en Algérie, une dynamique céréalière est en marche. Certes, les progrès ne sont pas rectilignes; en témoigne la récolte modeste de l'an passé. C'est d'autant plus vrai qu'à l'instar du diction populaire « on n'applaudit pas avec une seule main », il existe des facteurs limitant de rendement. La plus belle parcelle de blé dur, irriguée, fertilisée et désherbée ne donnera que 20% du rendement espéré en cas d'attaque de rouille.

Cependant nul ne peut contester en Algérie, ces milliers d'hectares de céréales aujourd'hui semés de semences certifiées, irrigués, désherbés, protégés sanitairement et fertilisés. Nul ne peut contester que des équipes de techniciens sous régime public ou privé se mettent en place, que des structures décentralisées voient jour, que l'avis de cadres paysans est

sollicité dans des structures de base ou que l'industrie de la meunerie-semoulerie intervient en créant des réseaux d'appuis technique.

La question de l'heure est de savoir comment passer à la vitesse supérieure. Outre les obstacles techniques mentionnés plus haut, il nous semble que le bon sens paysan doit être mobilisé. Nos « coopératives » céréalières CCLS ont des directeurs nommés par la tutelle là où sous d'autres cieux, ce sont des conseils d'administration représentatifs qui recrutent le directeur. Certes, il faut préciser que dans ce cas là, les coopérateurs mettent la « main à la poche » en achetant les parts sociales de la dite coopérative. Sous d'autres cieux, la majorité des techniciens ne sont pas majoritairement dans des structures administratives agricoles, mais dans des Chambre d'Agriculture ou autre organismes techniques où la gestion paritaire fait que les conseils d'administration sont composés notamment d'élus paysans. Ainsi, « l'obligation de résultats » est la règle pour les techniciens et cadres des dites structures.

Certes, il ne s'agit pas de vouloir tout changer du jour au lendemain. Mais l'urgence de l'heure nécessite d'étudier les modèles étrangers efficients et d'incorporer dans nos structures ce zeste d'efficacité qui nous manque parfois. A ce titre, des missions d'études décentralisées doivent pouvoir aller étudier ce qui se fait au delà de nos frontières. Il devrait être inclus dans les contrats d'importations de céréales, le principe d'échanges d'étudiants agronomes, de cadres techniques et de cadres paysans nationaux vers les pays les plus proches.

LE REGNE DE LA BAGUETTE DE PAIN PARISIENNE

Vue la gravité de la question, les solutions sont à envisager également en amont de la production. Des informations, à vérifier, faisaient récemment état sur le net d'un cas local d'emploi de blé tendre importé à la place d'orge pour nourrir des animaux. C'est dire la pression qu'exerce l'élevage sur la filière céréalière. De la semoule made in DZ a été récemment testée avec succès par l'Eriad dans le mélange qui sert à confectionner la « baguette parisienne ». Ce type de baguette est actuellement devenu la référence d'Alger à Tamanrasset. Outre l'incorporation de blé dur, ne serait-il pas possible d'envisager des types de mélanges de farines encore plus économiques. On peut penser par exemple à l'utilisation de plus de farine complète à la place de la farine blanche. Actuellement, en Algérie le son et les issues de meunerie sont destinés à l'élevage. On peut également penser à des mélanges de farine de blé tendre et de farine d'orge. Outre le fait qu'il est plus facile de cultiver de l'orge en Algérie, cette céréale a des vertus diététiques reconnues même par la très sévère FDA américaine.

Toujours afin de réduire la pression de l'élevage sur la filière céréale, pourquoi ne pas penser à des mélanges de viande hachée et autres produits avec incorporation d'une part de soja comme cela se pratique couramment en Europe.

L'heure est à la mobilisation des énergies. Nous avons longtemps formés des cadres universitaires. Sur le terrain existent des cadres paysans qui, en d'autres temps, ont su mener dans le cadre du mouvement national des batailles plus décisives. Il est temps de faire appel plus largement à toutes ces potentialités humaines. La bonne gouvernance économique, c'est cela.

Partie:

Politiques agricoles 2016 72

Chapitre: 1 Madr, y-a-t-il un pilote dans l'avion?
Chapitre: 2 Récupération des terres non cultivées, pari risqué du Madr.
Chapitre: 3 Chérif Omari, un ministre qui fait le job.
Chapitre: 4 Omari, discours volontariste, mais de vieilles habitudes.
Chapitre: 5 Céréales, le temps du courage politique.
Chapitre: 6 Des besoins nouveaux en matériel.
Chapitre: 7 Omari reconduit dans ses fonctions.
Chapitre: 8 Chérif Omari, combien de divisions?
Chapitre: 9 Financement, miser sur une contribution obligatoire?
Chapitre: 10 Hamid Hamdani, vers un second senatus consulte?
Chapitre: 11 Madr, du nouveau mais toujours de vieilles habitudes.

Chapitre: RECUPERATION DES TERRES NON CULTIVEES
Le pari risqué du MADR.

"Toutes les terres non exploitées seront récupérées pour être attribuées à d'autres investisseurs sérieux", selon le ministre de l'agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui. On ne peut que souscrire à cette position courageuse rapportée par l'APS à la mi-novembre 2017. Mais de combien de divisions dispose Mr le Ministre ?

L'ABSENTEISME, PLAIE DE L'AGRICULTURE ALGERIENNE

La question de l'absentéisme en agriculture est une question récurrente en Algérie. Déjà, feu le président Houari Boumédiène avait tenté de lutter contre ce fléau avec la redistribution des terres des absentéistes dans le cadre de la Révolution Agraire.

Les agro-économistes connaissent bien ce phénomène. Plus la surface d'une exploitation agricole augmente, moins les propriétaires terriens travaillent la terre. Cette situation a longtemps perduré dans bon nombre de pays. Cela a longtemps été le cas en Espagne par exemple. L'une des causes principales de cet état de fait réside dans le montant de l'investissement nécessaire chaque automne à l'implantation des céréales. Une autre est liée à la pratique de la jachère pâturée. Les terres non travaillées sont laissées aux ovins. Le revenu tiré de ce type d'élevage est souvent plus rémunérateur que les céréales.

UNE REVOLUTION APPARUE DANS LES ANNEES 70

De façon étonnante, l'absentéisme n'est plus le cas des grandes plaines américaines, canadiennes, argentines ou australiennes. Il faut dire que depuis les années 70 une révolution technique s'est faite jour : l'abandon du labour pour son remplacement par des techniques culturales simplifiées (TCS) ou par le semis direct (SD).

Les TCS consistent par exemple à travailler le sol à l'aide d'outils à dents (chisel). Quant au SD, il consiste à travailler superficiellement le sol seulement à l'endroit où sont déposés semence et engrais. En un seul passage de tracteur, l'exploitant installe sa culture. Les céréaliers ajoute même l'herbicide. Inutile de dire que le coût de l'implantation des cultures se trouve

ainsi nettement réduit. On lira à ce propos l'excellente étude agro-économique relative au SD du Pr RACHID MRABET travaillant au Centre d'arido-culture de Settat (Maroc). Cette étude est en libre accès sur internet. Il apparaît qu'en SD, les capitaux à réunir à l'automne sont beaucoup plus réduit.

QUELLE MARGE DE MANOEUVRE POUR Mr BOUAZGUI ?

Jusqu'à présent la stratégie des pouvoirs publics a été de subventionner les céréaliers afin de les amener à emblaver le maximum de surfaces. Il n'est pas inutile de rappeler que lors des années 80, lorsque les pouvoirs publics avaient réduit les subventions au secteur céréalier, des agro-économistes avaient noté une baisse des emblavements. Ils avaient même parlé à cette occasion de « grèves des labours ». A contrario, lorsqu'en 2008 le prix à la production des céréales a été augmenté, les surfaces emblavées ont augmenté et cela jusque dans le Sud sous pivot.

Mr BOUAZGUI ne peut plus espérer utiliser ce levier. Les capacités budgétaires de l'Etat ne le permettent plus. Déjà, les subventions à l'achat de matériel agricole sont en baisse. Par ailleurs l'augmentation des prix des carburants va dramatiquement impacter le secteur agricole. Les petits céréaliers louant des tracteurs pour les labours vont devoir débourser plus. Par ailleurs, la spéculation sur les engrais et les produits phytosanitaires ne permet pas de protéger les marges des agriculteurs.

On le voit, les marges de manœuvres de Mr BOUAZGUI sont réduites. Sa tâche est presque « mission impossible ». Certes, il est question de doter l'OAIC de fermes pilotes. Mais malgré de nets progrès, les CCLS ne disposent pas du dynamisme nécessaire pour gérer convenablement des exploitations céréalières. Puis, ce n'est pas leur rôle. Leur mission est d'accompagner les fellahs, pas de les remplacer.

LES TRAVAUX D'HERCULE DE Mr BOUAZGUI

Les travaux d'Hercule de Mr Bouazgui, consistent donc de réunir les paramètres permettant de maintenir et d'améliorer la marge des céréaliers. Car rappelons une chose qu'apprend tout étudiant en première année d'économie, le céréalier est avant tout un investisseur. A chaque automne, il fait un pari. Pour cela, il pèse le « pour et le contre » : combien dépenser en engrais, semences, carburant, location de matériel de récolte pour récupérer la mise de départ et espérer l'augmenter ? Malheureusement, chaque année, des céréaliers n'arrivent même pas à rembourser le crédit de campagne Rfig accordé par la banque. Pour les céréaliers travaillant les terres des absentéistes, c'est la double peine. A l'incertitude de revenu, s'ajoute l'impossibilité d'obtenir des crédits de campagne. En effet, en l'absence d'un statut du fermage, ces céréaliers sont dans l'illégalité la plus totale. Ils sont classés par les autorités bancaires dans « l'informel ».

Mr BOUAZGUI, DES SEMOIRS SD POUR NOS CEREALIERS

Le locataire du 12, avenue Colonel Amirouche à Alger doit donc essayer de maîtriser le prix des engrais, semences, carburants, coût de location du matériel agricole, politique d'attribution de prêts et statut du fermage.

En théorie, chacune de ces questions peut être résolue. Mais à quel prix ? Avec quelle dépense d'énergie alors que l'urgence est là? Qu'on en juge, il n'existe pas de réelles coopératives céréalières. Rappelons, que dans nombre de pays exportateurs agricoles, l'efficience de l'activité agricole repose sur des coopératives et des actions de contractualisation. Alors qu'en France, nombre de coopératives céréalières possèdent des moulins et dégagent ainsi

de grosses marges bénéficiaires encourageant les céréaliers à investir, chez nous cette activité parmi la plus lucrative est confiée à des groupes privés. Actuellement, l'organisation de la filière ne permet même pas au fellah algérien de moudre son propre grain.

Nous pensons que malgré toute leur compétence et leur intégrité, les ministres qui ont eu en charge la gestion de l'agriculture n'ont pas les moyens de changer cet état de fait. En écrivant cela, nous espérons que l'avenir nous démentira...

En attendant une meilleure organisation de la filière, il reste les solutions techniques à portée de main du ministre. L'urgence est de mettre au plus vite à la disposition des céréaliers les moyens d'emblaver leur terre à moindre coût. Ce moyen consiste en la technique du semis-direct. En Espagne, des études universitaires montrent que l'apparition de semoirs SD a fortement contribué à l'augmentation des surfaces cultivées.

LE SEMIS DIRECT, OUTIL POUR REDUIRE L'INCERTITUDE DE REVENU

Pour que le fellah ait plus confiance en l'avenir, en plus de Sallat El Istiska, il s'agit donc de lui proposer les moyens de réduire ses coûts et également de réduire l'incertitude de revenu. Or, en dehors de l'irrigation de complément, la seule solution actuellement connue, pour réduire cette incertitude consiste à rendre les cultures moins dépendantes du stress hydrique. Et justement, outre son moindre coût, le semis direct possède la faculté de mieux valoriser l'humidité du sol que la charrue. Cet outil encore largement employé représente une véritable calamité en milieu semi-aride.

Pour s'en convaincre, les hauts cadres du MADR et de l'OAIC, mais également les entrepreneurs en machinisme agricole (PMAT, WEST-AGRO, FAMAG, TIRSAM, ...) devraient avoir sur leur table de chevet le document relatant l'expérience des céréaliers syriens en construction locale et utilisation de semoirs pour semis direct. Ce rapport est disponible à l'adresse « aciar.gov.au/publication/cop31 » et a pour nom « The Practical Implementation of Conservation Agriculture in the Middle East ». Que chacun se rassure, ce document en libre accès, est certes rédigé en langue anglaise mais comprend de nombreuses photos et illustrations. Une version en langue arabe existe même sur le site de l'ICARDA.org.

MEILLEUR PRODUCTIVITE DU BLE PAR LE BINAGE ?

Dans une intervention aux médias, Mr Omar ZAOUGHANE dynamique DG de l'ITGC, faisait remarquer la faible superficie des exploitations agricoles. Dans un tel contexte, il semble difficile de proposer à ces exploitants des méthodes sophistiquées telles le désherbage chimique. Or, dans les conditions actuelles de manque d'eau, l'élimination des mauvaises herbes est indispensable. Elles concurrencent le blé pour les engrais mais aussi le sol.

La solution pourrait consister à mettre à la disposition des petits céréaliers une solution alternative : le désherbage mécanique. En la matière, de nouvelles techniques viennent de l'agriculture biologique. Les outils ont pour nom : bineuse, herse étrille ou houe rotative. Si les bineuses s'utilisent sur d'autres cultures que le blé, les herses et houes peuvent être utilisées sur la plupart des cultures. Cependant, ces outils peu sophistiqués ne sont ni importés ni construit localement.

Peut-on compter sur l'OAIC et son réseau de CCLS ? Si en matière de semences certifiées, l'OAIC améliore son offre, en matière de matériel, les

choix réalisés sont parfois contestables. En témoigne ces 24 gros semoirs SD de marques SOLA importés à grand frais. Ces engins sont parfait en matière de semis, mais ils ne permettent pas d'épandre de l'engrais.

QUAND LE MOUTON VA, TOUT VA...

Parmi les solutions techniques, l'amélioration de la production de fourrages constitue une autre piste. En effet, jusqu'à présent les moutons récupère les miettes laissées par les céréales. En conséquences, pour nourrir le cheptel ovin, de très grandes surfaces sont nécessaires. Celles-ci sont souvent dégagées au détriment des céréales. Aussi, la stratégie pour dynamiser la production de fourrages pourrait être de varier les fourrages cultivés. En période de soudure automnale, il serait possible de pâturer du colza. Il présente l'intérêt de pousser même à 5°C. A l'arrivée des pluies automnale (ou avant, avec irrigation) il est donc possible de produire rapidement une grande masse de fourrage. Malheureusement ce fourrage est très peu connu localement.

Une autre possibilité consiste à implanter des fourrages à pâturer sur les terres laissées en jachère pâturée. Actuellement, les moutons broutent la végétation spontanée. Or, celle-ci possède une faible valeur fourragère. Afin d'implanter rapidement ce type de fourrages, à nouveau les semoirs SD pourraient être utilisés. Aucun labour ne serait nécessaire, simplement un passage de semoir. Ce type de solution (sur-semis) a été mis au point en Nouvelle-Zélande. Le sur-semis est utilisé avec succès dans les conditions sèches de la Corse.

PROSPECTIVE ET DIRECTIONS CENTRALES DU MADR

Dans un premier temps, Mr BOUAZGUI et ses successeurs (de nos jours la durée d'exercice d'un ministre de l'agriculture ne se compte plus en années, mais en mois) pourraient donc avoir plus de latitude en choisissant des solutions techniques. Ils ne heurteraient pas les intérêts des grands moulins privés ni ceux des nombreux spéculateurs agrippés, tels des tiques, sur chaque maillon de la filière céréales.

Mais réussir à produire rapidement et localement des semoirs SD low-cost ou ds engins de désherbage mécanique nécessite du doigté. Il s'agit de fédérer au sein d'un cluster toutes les énergies que compte le machinisme national.

Il est désolant de voir que les moyens modernes de découpe et soudure de l'acier d'entreprises telles PMAT, Famag, Tirsam ne servent qu'à fabriquer des charrues. Cela illustre le manque de dialogue avec le MADR. On peut ainsi s'interroger sur l'origine de ces dysfonctionnements au sein de cette institution. Si un Ministre a besoin de quelques mois pour s'installer dans sa fonction, le secrétariat du Ministère et les Directions techniques, en place depuis des lustres, devraient être au fait de ces questions et impulser le secteur du machinisme agricole. Pourquoi laisser des industriels ne fabriquer que des charrues alors que les semoirs SD seraient à vulgariser. Alors qu'il serait question d'une interdiction de toute importation de matériel agricole, ces Directions ont-elles saisi les autorités compétentes afin d'exclure de ces mesures les semoirs SD importés et autres outils indispensables tels, par exemple, les peignes vibreurs nécessaires à la récolte mécanique des olives. On a parfois l'impression que, comme le faisait dernièrement remarquer un ancien PDG de Sonatrach, certains cadres ne prennent plus d'initiatives et que, désabusés par les lourdeurs administratives, ils se retranchent derrière le « Takhti rassi ».

TOUT ATTENDRE D'ALGER ?

La question des surfaces de grande culture non travaillées et laissées en jachère illustre les progrès qu'il nous restent à réaliser dans le domaine agricole. Les causes concernent plusieurs domaines. Les solutions sont donc variées. Au MADR, à ses instituts techniques et aux cadres de terrain de définir la stratégie la plus adaptée au moment.

Mais, faut-il tout attendre d'Alger ? Nous ne le pensons pas. Aux élites rurales (agri-managers, retraités, employés, jeunes diplômés au chômage, …) à s'intéresser aux moyens à mettre en œuvre pour développer des outils simples afin d'emblaver les terres et de mener des cultures à moindre coût. Nul besoin de recourir systématiquement à l'importation. Dans le cas des semoirs, le principe de base consiste à combiner deux outils (semoir et cultivateur à dents) pour n'en faire qu'un seul. Comment ? En installant la trémie du semoir sur le cultivateur et en raccordant ses tubulures de descente aux dents du cultivateur. De telles modifications sont à la porté de bricoleurs éclairés. En utilisant des kits fabriqués localement ou importés de Turquie, des agriculteurs irakiens ont par exemple choisi de transformer leur ancien semoir en semoir SD.

Alors qu'il est de bon ton de dénigrer la moindre initiative des institutions publiques, nous ne doutons pas de l'existence de patriotes amoureux de la réussite du pays. A eux, travaillant modestement à différents niveaux des institutions publiques et organismes privés, de réunir les moyens réels afin de cultiver le maximum de terres agricoles.

Chapitre: OMARI, UN DISCOURS VOLONTARISTE, MAIS LES VIEILLES HABITUDES PERDURENT

Le site du MADR met en ligne en date du 8 mai 2019, des extraits d'une rencontre entre le ministre de l'agriculture, Chérif OMARI, et les directeurs des services agricoles de wilaya. Les propos sont fortement teintés de volontarisme. On peut se demander de quels moyens dispose le ministre. Mais au delà du discours le temps des vieilles pratiques a-t-il disparu des esprits?

POUR DES STATISTIQUES REFLETANT LA REALITE

L'un des premiers signes de changement concerne les statistiques agricoles. Lle ministre a tenu à ce que le message soit clair. Il a demandé que quelque soient les résultats locaux, bons ou mauvais, les statistiques envoyées au ministère soient celles qui reflètent la réalité. Cela est nouveau dans la mesure où plusieurs fois la presse et des universitaires ont mis en doute les chiffres avancés par le ministère de l'agriculture.

LE CONTENEUR, NOTRE ENNEMI. IMPORTATIONS AGRICOLES, FAIRE TRAVAILLER NOS AGRICULTEURS

Prenant l'exemple d'un bateau déchargeant des conteneurs dans le port d'Alger, le ministre a indiqué que chaque conteneur de produits alimentaires représente un défi à relever. N'hésitant à déclarer que "le conteneur est notre ennemi", il a indiqué qu'à travers ces importations, nous faisons travailler des agriculteurs étrangers. Or, l'objectif actuel est avant tout de faire travailler les agriculteurs locaux. A ce propos, il s'est félicité de la production d'ail qui permet une autosuffisance et même d'envisager des exportations. Prenant l'exemple d'un producteur de la région de Tizi-Ouzou, il a relevé le haut niveau de maîtrise technique atteint par cette filière.

ENCOURAGER LA CREATION DE COOPERATIVES

Le ministre a appelé les DSA a encouragé la création de coopératives agricoles. Il a indiqué que souvent c'était les services locaux qui mettaient les batons dans les roues aux agriculteurs désirant créer ce type de structure. Il a ainsi indiqué que créé une coopérative était devenu presque une tâche insurmontable.

Il a ajouté qu'un reponsable de l'administration ne pouvait estimer son devoir accompli que lorsque enfin de journée, il avait facilité la tâche aux agriculteurs et non pas avoir dressé des obstacles.

BLE, PRENDRE EXEMPLE SUR LE CLUB DES 50 QUINTAUX

Concernant la production de céréales, le ministre a noté les progrès mais également le chemin qu'il reste des réserves de productivité. Il a demandé que soit pris comme exemple les agriculteurs arrivant à produire 50 quintaux par hectare. Dans la foulée, il a indiqué que ce rendement était largement dépassé par des agriculteurs de pointe qui obtenaient jusqu'à 80 quintaux par hectare. De façon étonante, Mr OMARI n'a donné aucune indication sur la façon de lever les freins à cette hausse des rendements. Or, en matière de céréales, ce secteur lui échappe puisque c'est l'OAIC qui a la main sur l'appui à la production.

GARE AUX VIEILLES METHODES DE TRAVAIL

Bien que le ministre ait exhorté les DSA a plus de dynamisme, aucune orientation nouvelle n'est apparue dans son discours. Certes, être à l'écoute du monde agricole est louable. Mais est ce que cela permet d'atteindre les

"réserves de productivité" citée plus haut? Plusieurs universitaires et experts ont depuis longtemps dénoncé le dirigisme administratif qui caractérise notre agriculture. Certes, des progrès ont été accomplis avec par exemple la loi relative à la création d'associations dont celles dans le domaine agricole, la création des Chambres d'Agriculture ou la création de conseils de filière devant réunir les principaux intéresés.

AGRICULTEURS, SUBORDONNES OU PARTENAIRES?

Mais dans chacune des structures agricoles actuelles, les agriculteurs sont plus considérés comme des subordonnés que des partenaires de l'administration. Ainsi, au niveau des chambres d'agriculture, les directeurs sont nommés par le ministère de l'agriculture, la pluralité des syndicats agricoles n'existe pas. Dans les CCLS dénommées pompeusement "coopératives", c'est un directeur désigné depuis Alger qui dirige les affaires quotidiennes des agriculteurs. Il est un fait qui ne trompe pas; dans son allocution , le ministre s'est adressé aux directeurs de wilaya des services agricoles, aux directeurs de CCLS et aux directeurs de chambre d'agriculture (CA). C'est dire la volonté de dirigisme de l'administration centrale dirigée depuis Alger. Car à ce qu'on sache, les CCLS et CA sont à priori des structures indépendantes du MADR. En effet, ces deux types de structures ont des présidents élus par des adhérents. A moins que le ministre conçoive que l'administration centrale a la primauté sur des structures qu'on nous présente comme disposant d'une liberté de gestion.

Si on recherchait en Algérie des structures agricoles où des agriculteurs, élus par leurs pairs, gérent un budget et recrutent leurs techniciens, force est de constater qu'on ne trouverait rien. Tout est géré depuis Alger par l'administration. Or, comment dans ces conditions atteindre ces "réserves de productivité" tant vantées par le ministre?

Concernant cet aspect des choses, Mr Chérif OMARI n'a pas marqué de rupture avec ces prédécesseurs. Le message est resté le même; c'est "El-Idara" qui décide de tout.

DSA, PARLEZ LA LANGUE DU TERROIR, CELLE DE L'AGRICULTEUR!

Le ministre a demandé à ce que les services agricoles parlent dans une langue que comprennent les agriculteurs. Ne leur parlez pas en français. Parlez leur en arabe, en kabyle ou en targui selon l'endroit où vous êtes a t il lancé. Parlez leur la langue du terroir. Il a insisté pour que les services agricoles soient au service des agriculteurs. Encore une fois, cela est louable. Mais "être au service de l'agriculteur" ou "parlez la langue du terroir" ne rompt pas le rapport de subordination entre administration et agriculteurs. D'ailleurs, dans cette orientation de "parler la langue de l'agriculteur", se profile la pregnance du discours de type "top-down", c'est à dire du sommet vers la base. En effet, le ministre n'a pas dit "écoutez", mais "parlez".

Certes, les agriculteurs ont besoin qu'on parle leur langue, mais ils ont surtout besoin qu'on arrête de les infantiliser. Répetons le un agriculteur élu doit pouvoir participer à la gestion du budget d'une structure agricole. Il doit pouvoir donner son avis sur le recrutement des techniciens agricoles ou encore disposer du cadre juridique lui permettant d'acquérir au meilleur prix ses intrans et vendre ses produits. Or, cela a été pratiquement absent des orientations du ministre. Rendons lui justice, cela a été évoqué seulement à propos de la dynamisation du processus de création de coopératives agricoles mais sans plus de détails.

LE FONCIER, GRAND OUBLI DE CHERIF OMARI,

Mais ce qui choque le plus au niveau du discours du nouveau ministre c'est l'absence de toute référence au foncier. Or, il est connu en Algérie que de

nombreux agriculteurs louent les terres qu'ils travaillent. Ils les louent à des propriétaires terriens ou à des ayant droits. La legislation locale n'ayant pas prévu de staut du fermage, comme cela existe dans d'autres pays, ces agriculteurs se voient relègués dans l'informel. Ils n'ont pas droit aux crédits bancaires et à la carte de fellah leur permettant de bénéficier des services des CCLS et des autres organismes publics. Or, c'est cette absence de statut qui empêche la mise en culture de nombreuses terres agricoles et d'atteindre ces fameuses "réserves de productivité". Cet oubli est étonnant de la part du ministre. D'autant plus qu'avant sa carrière au sein du ministère de l'agriculture, il a été un brillant économiste ayant encadré des thèses en économie rurale.

POUR DES SYNDICATS ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES SOLIDES

Même si le nouveau ministre semble de bonne volonté et ouvert au dialogue, on note chez lui la dominance d'une vision relevant du dirigisme centralisé. Et cela, même s'il semble s'en défendre; exemple lorsqu'il défend la création de coopératives agricoles. Enfin on note des dossiers non abordés tel le foncier (avec la cruciale question d'un statut du fermage) et la législation relative aux expoitations organisées en société civile afin de résister au morcellement. Cela peut-être des oublis provisoires. Mais cela pose également la question des moyens dont dispose Mr Chérif OMARI.

Face à la valse des ministres de l'agriculture, les agriculteurs ont tout intérêt à disposer de syndicats et associations professionnelles solides où ils pourront faire valoir leurs droits.

.

.

Chapitre: MINISTERE DE L'AGRICULTURE
CHERIF OMARI, UN MINISTRE QUI FAIT LE JOB.

Depuis sa nomination comme ministre de l'agriculture, Mr Chérif OMARI est sur tous les fronts en ce mois de juin 2019: là il récompense des producteurs d'huile d'olives, ailleurs il inspecte sur le terrain le dispositif de réception des céréales. Pour faciliter les livraisons de céréales, cet ancien universitaire a annoncé que la seule possession d'une carte d'identité pouvait suffire pour livrer son orge au niveau des CCLS. Mieux, il a annoncé pour septembre la tenue d'une conférence sur la production des céréales où tous les membres de la filière seraient invités et toute proposition écoutée. La question qu'on est en droit de se poser concerne la liberté de manoeuvre dont dispose le ministre.

CHERIF OMARI, UN LANGAGE NOUVEAU

Depuis sa nommination, Mr OMARI nous a habitué à un langage nouveau. A propos du sempiternel débat sur les statistiques agricoles, récemment, il n'a pas hésité à adresser ce message aux directeurs départementaux de l'agriculture: adressez nous vos chiffres, qu'ils soient bons ou mauvais (voir notre article sur ce sujet).

Puis toujours lors de la même réunion, il n'a pas hésité a tancé les cadres départementaux à propos des dossiers d'agrément de coopératives. Il avait reproché les batons mis dans les roues de la part de l'administration agricole, lançant "le bon cadre, c'est celui qui en fin de journée a contribué à faire avancer des dossiers et non pas celui qui l'a passé à en refuser" (voir la déclaration précise sur le site du MADR).

Enfin, il a indiqué que "notre agenda n'était pas politique, mais était l'agenda de l'auto-suffisance alimentaire" citant en exemple la contrariété que lui occasionnait la vue de bateaux déchargeant des conteneurs dans le port d'Alger". S'écriant alors: "notre ennemi, c'est le conteneur".

De telles déclarations très iconoclastes et donc en totale rupture avec le ronronnement des précédents ministres peut étonner. Est-ce des slogans si souvent entendus ou bien s'agit-il d'une nouvelle politique en réponse au tsunami politique que constitue le Hirak?

CHERIF OMARI, COMBIEN DE DIVISIONS?

Différents indices indiquent semblent confirmer l'idée d'une assez grande liberté de manoeuvre dont disposerait le ministre. Le ton et l'assurance affichée montrent que le ministre a reçu, de la part de ses supérieurs ou directement de la part de Mr GAÏD SALAH, l'objectif d'accélérer le redressement du secteur agricole.

Lors de ses visites de terrain et lors de réunions au sein de son ministère, Mr OMARI a multiplié les interventions. Celles-ci ont été largement diffusées par le service de presse du MADR. Nous en retiendrons quelques unes.

A propos de la réception des céréales au niveau des CCLS, Mr OMARI a déclaré que dorénavant les silos seraient ouverts de la levée du jour à la tombée de la nuit[15] et même plus si cela était nécessaire. Il a fait ces

15 A ce propos une telle déclaration semblerait totalement incongrue en France ou dans d'autres pays développés. En effet, dans les pays où l'agriculture est développée, ce n'est pas l'administration qui gère les horaires des agriculteurs, mais les agriculteurs eux-mêmes organisés en coopératives de service qui fixent ce genre de menue décision au personnel qu'ils recrutent. Cette anecdaote très révélative de la situation montre combien en Algérie le chemin à parcourir est long afin d'arriver à une politique agricole efficiente.

déclarations en présence de Mr Mohamed BELABDI, DG de l'OAIC. A priori, c'est à ce dernier que revenait le rôle de faire de telles annonces[16]. A une autre occasion, il a ajouté qu'à l'avenir il suffisait de la seule présentation d'une carte d'identité pour livrer sa récolte d'orge au niveau des CCLS. Là aussi, une telle déclaration revenanit à Mr BELABDI.
Lorsqu'on connaît le zèle de chaque administration à défendre son pré-carré, le fait que Mr OMARI empiète sur les prérogatives de l'OAIC est un signe clair de son poids politique.

Un autre signe qui ne trompe pas consiste en l'annonce pour septembre d'une conférence sur l'intensification de la production des céréales. Mr OMARI a déclaré qu'elle serait largement ouverte à tous les opérateurs de la filière et qu'il souhaitait qu'à l'occasion un choc de rupture permette de donner une nouvelle dynamique à ce secteur.

CEREALES, PLUS QUE DES MESURETTES

L'assurance que met Mr OMARI dans ses déclarations, montre clairement qu'il a reçu des consignes venant de haut lieu. Il faut dire que la situation est dramatique. Dans un contexte de baisse des rentrées liées aux hydrocarbures, les importations annuelles de céréales tournent autour de 2 milliards $. Or, relancer le secteur céréalier ne peut plus se faire à coups de subventions comme lors de ces dernières années. Certes, Mr OMARI a récemment abordé la revalorisation des prix à la production des céréales, mais il les a lié à la nécessaire ré-indexation des barèmes d'agréage. On peut donc penser que cette ré-indexation concernera principalement les céréaliers s'inscrivant dans une démarche de qualité. Ce qui est loin de représenter la majorité de la profession.

Aujourd'hui, ce qui bloque la production céréalière peut être résolu autrement que par la manne financière publique. Les pouvoirs venant d'indiquer qu'ils renonçaient à la planche à billets, on peut penser que c'est la voie de la rationalisation de la filière céréales qui a été choisie. Et justement en la matière, les stratégies à déployer ne manquent pas. Il suffit pour cela de lire des agro-économistes Omar BESSAOUD de l'Académie de l'Agriculture de France ou Ali DAOUDI de l'ENSA d'El Harrach.

FERMAGE ET CONTRACTUALISATION

Le premier déplore le manque d'un statut du fermage qui pourrait sortir de l'informel bon nombre de céréaliers. Dans un pays qui compte une très grande majorité de petites exploitations de 5 à 10 hectares – il faut tenir compte du démantellement des domaines auto-gérés et des coopératives datant des années 70 – il est illusoire de penser que ce sont les petits propriétaires fonciers qui travaillent leur terre. Celle-ci sont souvent louées à des éleveurs de moutons ou à des céréaliers sans terre et donc sans carte de fellah. C'est à dire à des céréaliers ne bénéficiant pas de l'aide publique. Comment donc leur demander d'intensifier leur production dans ces conditions: absence de prêts de campagne, absence de vision à long terme pour investir dans du matériel performant permettant de parer à l'aléas climatique?
Par ailleurs, plusieur fois Mr BESSAOUD a soulevé le risque de morcellement des terres agricoles en l'absence de textes juridique permettant la création de nouvelles formes d'exploitation des terres telles des sociétés civiles d'exploitation agricole (SCEA).

Le second possède une réelle expertise en matière de contractualisation

16 A noter que de telles horaires étaient déjà apparues il y a quelques années dans des comptes-rendus rendus publics par la presse.

agricole. Il a ainsi dirigé des études sur deux filières pionnières en matière de contractualisation: les filières lait et tomate industrielle. Mr DAOUDI serait tout en mesure de proposer aux pouvoirs publics des dispositifs afin de développer la contractualisation dans le dommaine des céréales et des aliments du bétail (les deux étant liés du fait du principe des rotations sur les parcelles agricoles). Si dans les deux cas étudiés, ce sont les fortes subventions agricoles qui avait dopé ces deux filière, cet économiste avait clairement indiqué qu'il pouvait y avoir d'autres façons de procéder en faisant moins appel au budget publique.

Or, dans le domaine des céréales et de l'aliment du bétail, il devrait être possible de demander aux transformateurs de mettre sur pied des réseaux d'appui technique aux céréaliers. Déjà quelques initiatives se font jour. C'est le cas avec le groupe Benamor de Guelma et de Smid Tell à Sétif. Mais développer la contractualisation en matière de céréales implique d'assurer que les moulins privés ou publics puissent devenir des organismes collecteurs. Or, dans un pays où le blé est l'aliment de base, le commerce de cette céréale a toujours été un monopole d'Etat. La solution pourrait passer par l'attribution de quotas provisoires de collecte aux moulins publics et privés.

nb: Quelques points qui mériteraient d'être dévelopées
-horaires CCLS, un symbole de l'emprise de l'administration
-décision ministérielle (MADR) de livraisons d'orge aux CCLS sur présentation de la seule CNI, donc signe de pouvoirs.
-Agrimer et le site terre-net: s'interrogent sur d'éventuelles nouvelles générations à l'OAIC.

Chapitre: Céréales, le temps du courage politique.
La filière a besoin d'un choc de rupture

Durant le mois de septembre 2019, la Une du journal "Le Monde" est consacrée à la situation économique actuelle de l'Algérie. Sont notés les défis à relever. C'est dans ce contexte difficile que le dossier Céréales revient sur la scéne. Le MADR souhaiterait trouver les moyens afin de réduire le montant des importations: 2 000 000 000 $/an. Le futur plan d'amélioration ne doit pas faire dans les demi-mesures. Il s'agit d'avoir le courage politique pour sortir du dirigisme administratif qui marque l'agriculture.

CHUTE DES REVENUS DES HYDROCARBURES

Cité par Le Monde, Dalia Ghanem, chercheuse résidente au Carnegie Middle East Center, déclare: « Avec une économie rentière fondée sur les exportations d'hydrocarbures, qui représentent 95 % des revenus en devises et plus de 60 % des recettes fiscales, la marge de manœuvre des dirigeants est limitée. Le recours à la planche à billets n'a fait que retarder l'échéance en plus de permettre plus ou moins à l'Etat de faire face à ses engagements internes – paiement des créditeurs, entreprises de construction… Le tableau dressé par le FMI montre que la situation économique se dégrade inexorablement : les réserves de change sont passées de 194 milliards de dollars en 2013 à 72 milliards en avril 2019. Ce qui reste pourra couvrir à peu près treize mois d'importations alors que l'Algérie importe 70 % des produits qu'elle consomme. »

Sont ensuite cités ces chiffres qui donnent clairement l'image des défis à relever. "Pour équilibrer son budget, le pays aurait besoin d'un baril à 116 dollars – soit 50 de plus que le cours actuel – et du maintien du niveau de sa production, en chute libre depuis le début de l'année".

EVITER LES SEULES RECETTES FINANCIERES ET TECHNICISTES

Pour le MADR chargé du dossier Céréales, l'objectif est de parer au plus pressé. La tentation est d'avoir recours aux recettes du passé: augmentation des prix à la production, des subventions et des prêts à taux bonifié. Sauf que cette fois ci, les moyens bugétaires sont réduits.

Ces dernières années, les cadres du MADR se sont confortés dans l'idée que la solution passait par plus de semences certifiées, d'engrais, de produits phytosanitaires, d'irrigation, de semoirs et d'engins de récolte. Certes, ces moyens modernes sont nécessaires pour augmenter les rendements. Mais ces seules recettes faisant recours à plus de moyens financiers et techniques ne suffisent pas. Le plus grave est que ce message ne semble pas être reçu par les décideurs actuels.

La véritable solution passe par la levée des goulots d'étranglements à caractère politique et organisationnel. Ainsi, du point de vue politique, les pouvoirs publics sont-ils prêts à :

- ne plus favoriser – objectivement ou non – l'agriculture entrepreunariale et les entreprises privées de l'agro-transformation?
- ne plus favoriser – objectivement ou non – les seules grosses

exploitations du fait de l'absence de statut du fermage et autres moyens juridiques afin d'éviter le morcellement des exploitations?

- autoriser plus de représentativité des agriculteurs au niveau des chambres d'agriculture, syndicats agricoles et autres structures agricoles (CCLS, Cassap, Instituts Techniques ...)?
- ne plus laisser la plus-value tirée de la transformation des produits agricoles aller vers les seuls investisseurs privés urbains?

LE COURAGE POLITIQUE QUI MANQUE

Lever ces goulots d'étranglements est fondamental. Certes, leur effet sur l'augmentation sur la production peut ne pas être immédiat, mais c'est là un passage obligé.

Car sinon, c'est oublier que l'acte agricole vise en fait à assurer un revenu aux agriculteurs. Or, rappelons le, comme tout investisseur, ces derniers ont l'aversion du risque et arbitrerons à chaque fois la production à même de leur garantir le meilleur revenu. Aussi, comment faire du blé si il est plus rentable de louer ses terres aux éleveurs de moutons? Comment faire de la pomme de terre quand la pstèque est plus rentable? Comment continuer à produire du lait lorsque le prix des fourrages flambe?

La réponse, nous l'avons dit à maintes reprises, n'est pas dans l'augmentation des subventions, mais dans la création du cadre juridique légal qui permettra aux agriculteurs d'apprendre à s'organiser afin de défendre un partable plus équitable de la plus-value actuellement captée par les seuls agro-transformateurs et autres madataires et maquignons.

La réponse est également dans la création du cadre juridique légal qui permettra aux agriculteurs d'avoir accès à l'innovation technique en recrutant eux-même leurs techniciens au niveau d'instances où ils auront enfin leur mot à dire. Il n'y a pas d'autres voies.

Or, dans un pays, où l'administratif prime sur l'agriculteur, pour nombre de cadres, de telles mesures sont inimaginables. Il faudra que les pouvoirs publics imaginent que ce n'est plus à eux de gérer certains budgets, mais que ce sera à des instances paysannes représentatives de le faire. Il faudra, par exemple, que des céréaliers puissent écraser leurs grains et qu'ils bénéficient des généreux avantages dont bénéficient actuellement les moulins privés[17]. Il faudra mettre un coup d'arrêt aux tentatives d'accaparement des terres agricoles, notamment par des processus de privatisation des terres arch. C'est pourquoi nous parlons de courage politique.

17 Selon le PDG de SIM, TaÏeb Ezzraïmi, c'est Mr Sid Ahmed Ghozali alors premier ministre qui lui avait conseillé d'investir dans la reprise des moulins de l'Ex-Sempac alors bradés.

Chapitre: Des besoins nouveaux en matériel

En plus de la langue française, la colonisation nous a légué un outil: la charrue. Or, s'il apparait que la langue française est "un butin de guerre", il n'en est pas de même pour cet outil qui est le pire ennemi des sols. Il les assèche et favorise l'érosion avec pour conséquence l'envasement des barrages. Cultiver des céréales implique également une lutte impitoyable contre les mauvaises herbes. Mais là aussi, malgrè une production nationale de pulvérisateurs, le compte n'y est pas. Les services agricoles manquent d'une stratégie claire en la matière. En 2020, un des responsables technqie osait même affirmer à propos de l'agriculture de conservatiuon et du semis direct que "cela n'était pas la pancée".

UN HANDICAP, LE CLIMAT SEMI-ARIDE

Sans irrigation, le climat semi-aride ne permet pas de développer les cultures de printemps (tournesol, maïs, orge de malterie). De ce fait, toutes les cultures doivent être semées en automne dans un laps de temps très court. Certaines années, l'absence de pluies en octobre retarde les semis jusqu'en décembre. A cela, il s'agit d'ajouter la concurrence pour l'eau qu'exercent les mauvaises herbes et la nature calcaire des sols qui bloque les engrais phosphatés. Ces difficultés ne devraient qu'augmenter avec le réchauffement climatique actuel.

A ces difficultés naturelles il faut ajouter une population en nette augmentation – un million de bouches à nourrir en plus chaque année - et la concurrence qu'exerce l'élevage ovin sur les terres à céréales. Les pouvoirs publics souhaitent donc que les terres en jachère soient à l'avenir travaillées. C'est dire l'importance de l'effort annuel d'emblavement.

LE SEMIS DIRECT, MOINS CHER ET PLUS RAPIDE

Pour pratiquer une céréaliculture durable, la solution passe par la généralisation du semis-direct en se passant du labour. Seule cette technique peut permettre d'accélérer par six la vitesse des chantiers de semis et de réduire de 40% les coûts de mécanisation. Grâce à la collaboration entre l'ITGC et l'entreprise CMA-SOLA, une quinzaine d'exemplaires du semoir Boudour* ont été produits à Sidi Bel-Abbès. Ce semoir créé pour le semis direct est adapté aux conditions locales. Mais face au traditionnel emploi de la charrue, il s'agit de mieux faire connaître ces engins**. Le semis direct présente également l'avantage de permettre la localisation des engrais au moment du semis et donc d'échapper au problème de l'insolubilisation des engrais phosphatés.

CMA-SOLA produit également des centaines de semoirs conventionnels. Ils comportent des dents à double spire. Moyennant de simples modifications (réduction de quelques dents et utilisation de pointes de dents plus étroites), en sols meubles et non-caillouteux, ces semoirs conventionnels peuvent être utilisés pour le semis direct. Mais personne ne propose cette technique avantageuse aux céréaliers***.

MISER SUR LE DESHERBAGE

On ne peut que se féliciter d'une production nationale de pulvérisateurs. Mais il est urgent de les perfectionner en améliorant notamment leur envergure de traitement. Cependant, rien n'a été prévu en matière de désherbage mécanique des céréales. Or, les choses évoluent. Il est aujourd'hui possible de biner les céréales à l'aide de herses étrilles et houes rotatives. Il devient urgent d'importer et de produire ces engins peu sophistiqués tout en vulgarisant ces pratiques venues de l'agriculture bio

européenne.

IMPLIQUER LE SECTEUR PRIVE

On ne saurait terminer ce tour d'horizon sans évoquer les besoins en matériel de tri et traitement des semences (tarare et pulvérisateur) destinés aux exploitations. Ce type de petit matériel est à la portée des constructeurs nationaux petits ou grands tels Djoudi Métal, Motorest-Algérie,... Mais il n'existe pas de plan national. Pourtant, il existe de réelles potentialités, certains ateliers disposent même de tables de découpe de l'acier. Les artisans d'El-Oued ont su innover en inventant et produisant les milliers de pivots rotatifs qui ont permis de faire de cette région la première en matière de production de pomme de terre. Il faut savoir que lorsque des experts Australiens en poste de 2005 à 2011 à l'ICARDA d'Alep (Syrie) ont vulgarisé le mode de fabrication de semoirs pour semis direct, ce sont 7 petits ateliers privés qui ont construit 92 semoirs dont même un a été exporté en Algérie et est situé à la station ITGC de Sétif.

METTRE SUR PIED UN CLUSTER MATERIEL AGRICOLE

Ces dernières années, les pouvoirs publics ont beaucoup investi dans le secteur agricole: tracteurs Massey-Fergusson[18], moissonneuses-batteuses Sampo. Le contexte climatique et économique nous impose de nous adapter en utilisant de nouveaux engins. Ainsi, l'emploi quasi généralisé de charrues est à revoir. Avec l'unité de CMA-SOLA de Sidi Bel-Abbès, l'Algérie est le seul pays au Magreb disposant de larges capacités industrielles pour produire des semoirs low-cost adaptés au semis direct. Il est temps que les pouvoirs publics se rendent compte de l'intérêt stratégique de cette unité.

Dans le moyen terme, il s'agit de mettre sur pied un cluster afin de regrouper tous les représentants de la filière matériel agricole et les investisseurs étrangers rassurés suite à la suppression la loi du 49-51%.

Ajoutons qu'à l'avenir, les contrats d'importation de céréales devraient prévoir une clause obligeant la partie étrangère à apporter une aide multiforme à notre industrie du matériel agricole.

Notes:

(*) Le semoir Boudour à l'oeuvre, voir sur you tube (https://youtu.be/iF4g-NkeBUs).

(**) Le HCDS et l'ITGC ont mené des actions de vulgarisation, notamment dans la région de M'Sila, à la grande satisfaction des agriculteurs. Voir sur Youtube https://youtu.be/iF4g-NkeBUs

(***) Voir comment un agriculteur espagnol modifie son semoir conventionnel SOLA en semoir pour semis direct. https://youtu.be/iF4g-NkeBUs

18 Il est regrettable que les pouvoirs publics aient cédé au diktat de la multinationale US qui a exigé l'arrêt de la production locale des tracteurs Cirta si appréciés par les agriculteurs pour leur robustesse et leur facilité d'entretien.

Chapitre: CHERIF OMARI RECONDUIT DANS SES FONCTIONS. RENFORCER LA SECURITE ALIMENTAIRE DU PAYS.

En ce début janvier 2020, Mr Chérif Omari vient d'être reconduit dans ses anciennes fonctions de ministre de l'agriculture. De par son parcours au sein du MADR, pour cet agro-économiste, les questions agricoles sont maîtrisées sur le plan technique. La question qui reste posée concerne l'orientation de la politique agricole: agriculture familiale et durable ou agriculture entrepreunariale reposant sur les subventions publiques. Irons nous vers une agriculture qui réduit les importations agricoles ou vers une politique dispendieuse tournée vers l'export?

LES MISES EN GARDE DE PLUSIEURS EXPERTS

Ces dernières années, le secteur agricole a connu de nets progrès dans de nombreuses filières. Cela, grâce à une politique de subventions On consultera à ce propos, le cas de la filière lait et celle de la tomate industrielle étudiée par le Pr Ali Daoudi de l'ENSA.

Plusieurs experts dont le Pr Slimane Bedrani ou Omar Bessaoud ont, dans de récents articles, relevé les nombreux dysfonctionnements dont souffre le secteur: dirigisme administratif pour le premier, danger de l'agriculture entrepreuniale pour le second. A propos de l'approche participative en zone steppique, l'universitaire Abdelkader Khaldi note que "les communautés acceptent de coopérer pour peu que les pouvoirs publics leur fassent confiance et les associent pour protéger leur patrimoine commun. Dans le cas du Maghreb, l'agro-économiste Denis Pommier, critique l'absence d'implication des agriculteurs dans la définition et la mise en oeuvre des politiques agricoles. On le voit donc, les défis que doit relever Mr Omari n'en sont que plus grands.

BAISSE DES MOYENS BUDGETAIRES DE L'ETAT

Dans ses premières déclarations, le président Tebboune a été clair; les importations ont atteint un niveau intolérable. Le ministre de l'agriculture aura comme mission de réduire les importations alimentaires. Dans ce domaine plusieurs visions s'opposent: agriculture entrepreunariale au détriment de l'agriculture familiale, développement durable au détriment d'une utilisation inconsidérée des ressources naturelles dont les réserves en eau, satisfaction des besoins locaux contre volonté exportatrice.

A propos du foncier, s'affrontent deux visions privatisation des terres arch et des terres publiques ou utilisation de ces surfaces au bénéfice de tous. L'impératif de réduction des importations va exacerber ces affrontements. Les tenants d'un ultra-libéralisme ne manqueront pas de tenter de faire avancer leurs positions.

CHANGER LES MAUVAISES HABITUDES

Mais plus grave est cette habitude, fortement ancrée dans les structures agricoles, de négliger la participation des agriculteurs. Les exemples les plus flagrants sont illustrées par les CCLS et les "Sarl Cassap". Ces structures étatiques possèdent au niveau de leur dénomination le terme de "coopérative" alors qu'il n'en est rien dans la réalité. Le directeur de ces structures est nommé par le ministère et il n'existe ni achat de parts sociales ni élection en assemblée générale d'un conseil d'administration possédant les pleins pouvoirs.

Autre exemple, il n’existe pas de réel syndicalisme agricole. Les syndicats libres sont interdits. Pour beaucoup d'agriculteurs, l’UNPA reste une coquille vide.

Cette situation a créé des façons de faire dont est imprégnée l’encadrement agricole. Et pour beaucoup de cadres honnêtes cette situation est devenue la normalité. Ainsi pour la plupart des cadres, il est inimaginable que ce soit des agriculteurs élus qui puissent recruter leurs techniciens. Le ministre saura-t-il et pourra-t-il insuffler un vent nouveau?

CHERIF OMARI, QUELLE FEUILLE DE ROUTE?

Le ministre aura pour mission de réduire les importations de produits alimentaires, mais quels pouvoirs de réforme lui accorderont le président Tebboune et le premier ministre? La baisse des revenus des hydrocarbures, fait que dans deux ans, le pays risque de faire appel au FMI. Mr Ahmed Benbitour, ancien chef de gouvernement, a à plusieurs reprises alerté sur la gravité de la situation économique du pays. On imagine ce que serait la recette du FMI: privatisations, réductions des subventions ainsi que des effectifs de fonctionnaires avec à la clé risque de révolte sociale.

Cette optique pourrait amener les pouvoirs publics à plus de volonté de réforme dans un secteur agricole sclérosé et fonctionnant sur le modèle nord-coréen. En effet, dans le cas du secteur céréalier ni les organismes de collecte (CCLS) ni les agriculteurs ne peuvent moudre leurs grains. Il s'agit là d'une aberration. Quant aux moulins privés, ils sont totalement déconnectés des exploitations agricoles dans la mesure où leur approvisionnement passe par l’OAIC. Certes, il s'agit d'éviter toute spéculation sur une denrée de base. Mais cela nous oblige-t-il à rester dans des schémas sclérosés?

Dans le domaine du foncier, il n’existe pas de statut du fermage. Comment dans ces conditions sécuriser l'acte d'investissement dans le secteur agricole? En Algérie, le fermier qui investit en agriculture en louant des terres est par définition classé dans l'informel.

Le ministre aura-t-il la possibilité à s’attaquer à ces goulots d’étranglement? Si ce n’est pas le cas, les efforts des pouvoirs publics pour réduire les importations agricoles resteront vains.

MIEUX REPARTIR CONCESSIONS ET SUBVENTIONS

Mais la façon dont les dysfonctionnements actuels peuvent être combattus peut se faire également en favorisant les petites et moyennes exploitations. Ce sont ces entreprises qui créent de la richesse. Chacun connaît les cas de l’attribution de concessions de terre portant sur des milliers d’hectares à de pseudo-investisseurs. La presse a même révélé le cas d’entreprises américaines fantoches qui promettaient monts et merveilles. La politique du MADR devra donc mieux cibler l’attribution des concessions et des subventions. Celles-ci doivent aussi être dirigées vers les petites exploitations agricoles. Mais, rappelons le, nombre d’entre elles restent cantonnées dans l’informel du fait de l’inexistence d’un statut du fermage.

MIEUX REPARTIR LA VALEUR AJOUTEE

Dans le cas de la transformation des produits agricoles, de véritables empires sont en train d’être constitués avec l’argent du contribuable. Les exemples sont nombreux. C'est le cas du lait avec la Laiterie Soummam ou de Danone Djurdjura, dans les céréales avec le groupe Benmor qui a même pensé un

temps investir dans la boulangerie industrielle.

Les laiteries et moulins privés prospèrent grâce aux subventions publiques. Et cela sans qu'aucun effort ne soit réalisé par le MADR afin que les agriculteurs puissent également se lancer dans la transformation de leur production. A terme, ce kidnapping de la valeur ajoutée au profit des seules entreprises privées ne peut qu'affaiblir les revenus des éleveurs laitiers et faire qu'ils se détournent de cette activité. En effet, le budget de l'Etat ne permet plus d'augmenter les subventions aux éleveurs.

Il est par ailleurs anormal que l'Etat ne demande pas des comptes à l'industrie de l'aliment du bétail et du secteur de l'agro-transformation. Il est anormal que ces industriels n'encadrent pas techniquement les agriculteurs afin de favoriser la production locale. Ces industriels bénéficient d'un marché protégé de 42 000 000 de consommateurs. L'Etat, en la personne de Mr Omari, doit exiger que ces industriels intégrent plus de matière première locale. On ne peut plus accepter le diktat des fabriccants d'aliments du bétail dès la moindre réduction des importations de maïs et de soja. Leur chantage à l'emploi doit être combattu. Il est du devoir de ces fabricants privés de soutenir les agriculteurs pour produire localement triticale et féverole afin contribuer à baisser les importations.

RELEVER LE NIVEAU TECHNIQUE DE L'ENCADREMENT

Ces dernières années, si des initiatives sont prises par l'encadrement, dans la majorité des cas, techniquement l'encadrement est à la traîne. Chacun connaît des cas concrets dans son domaine de compétence. Dans le cas des céréales par exemple, le semis direct est quasi inconnu. Idem concernant le désherbage mécanique en grande culture. Un expert australien a pu dire que le secteur céréalier possédait 30 années de retard. Dans le cas des fourrages, une innovation telle l'enrubannage ne provient pas des instituts techniques du MADR mais de concessionnaires privés.

Cette situation nécessite de revoir la vulgarisation agricole mais aussi les relations avec les firmes locales d'agro-fourniture et la coopération technique avec l'étranger. Mr Omari aura-t-il les moyens pour dynamiser les instituts techniques dépendant de son ministère? Doit-on continuer à fonctionnariser et à accorder une éternelle sécurité de l'emploi à la recherche agronomique ou rechercher une politique dynamique favorisant les compétences?

Dans cet ordre d'idée, le ministre pourra-t-il arracher la possibilité que des subventions (pour des postes budgétaires liés à des missions de 2 à 3 ans) soient attribuées à des associations professionnelles représentatives afin que ce soit des élus paysans qui recrutent leurs techniciens? Ces derniers ayant alors "obligation de résultats". Il nous faut en finir avec cette politique consistant à toujours fonctionnariser l'encadrement agricole.

FONCIER, PROTEGER LES TERRES DE LA SPECULATION

Parmi les questions relatives au foncier, il est urgent de respecter l'esprit des terres arch et de ne pas les laisser tomber entre les mains de spéculateurs. Par ailleurs, afin de sécuriser l'acte de location de terre, l'instauration d'une loi sur le fermage est d'une urgence cruciale. Comme l'est également la définition de formes juridiques pour les exploitations familiales afin de les protéger du morcellement suite aux transitions au cours des générations. On consultera à cet égard les travaux du Pr Omar Bessaoud et ses entretiens accordés à la presse dont El Watan.

SUCRE, HUILE LE SCANDALE DU TOUT IMPORTATION

Concernant le raffinage de l'huile brute importée et du sucre roux importé, rien n'est fait pour développer un embryon de production nationale. Cette situation permet à des sociétés privées de se développer et de constituer des empires au détriment de l'intérêt national. C'est par exemple le cas de Cevital qui n'a jamais produit localement le moindre gramme de sucre ou d'huile. En la matière, Cevital est le roi de l'import. Cette situation est anormale lorsque l'on sait que notre voisin marocain produit 50% de ses besoins en sucre à partir de bettervae à sucre.

LE MYTHE DES EXPORTATIONS AGRICOLES

Actuellement le mot d'ordre du MADR est d'exporter les surplus agricoles. Comme si la vocation de l'agriculture algérienne était de nourrir Européens, Qatari et Mauritaniens. Lors de la dernière foire de la production nationale, Lounis Hammitouche, PDG de la Laiterie Soummam, a demandé au président Tebboune plus de terres et de moyens de transport pour exporter plus de yaourts au Qatar et en Libye. Il est à rappeler qu'à part les dattes et quelques autres produits de niche, il est illusoire de vouloir exporter sans porter atteinte au milieu naturel. Nombreux sont ceux qui oublient la nature aride et semi-aride du pays. L'eau et les sols agricoles sont insuffisants. En plusieurs endroits du pays, le niveau des nappes a baissé. Quant à l'eau de la Mitidja, sa teneur en nitrates dépasse la norme autorisée des 50 mg/l. L'utilisation des ressources naturelles doit donc se faire de façon durable.

En cas d'excédents agricoles, il s'agit pour le MADR de savoir orienter les producteurs vers d'autres cultures. Avec les excédents de pomme de terre de consommation, pourquoi ne pas proposer aux agriculteurs de produire de la betterave à sucre ou de la pomme de terre fécule afin de fabriquer du sirop de glucose?

ANTICIPER LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

A l'heure où dans l'hémisphère sud, dans l'été australien, les températures atteignent 50°C et que les forêts se consument dans de gigantesques incendies, le MADR saura-t-il anticiper le réchauffement climatique? Car, ne nous voilons pas la face, dorénavant des températures de 44°C seront de retour chaque été à Alger, Oran ou Tizi-Ouzou.

La sagesse voudrait que dans de telles conditions on privilégie la production de protéines végétales moins consommatrices en eau que les protéines animales. Toute une batterie de mesures devraient être aussi adoptées.

CHERIF OMARI, OSER INNOVER?

C'est sur tous ces points que chacun devra être attentif afin de juger l'action du ministre. Ce dernier, et les autorités de tutelle, seront certainement l'objet de groupes de pression (lobby laitier, lobby des importateurs d'aliments du bétail, du sucre et de l'huile, lobby des moulins privés, lobby des "exportateurs", lobby de la privatisation des terres arch, ...). Comme à chaque fois, ils utiliseront à leur profit l'argument du risque de pénuries et des licenciements pour cause de matière première importée.

Lors de la dernière foire de la production nationale, chacun aura pu voir Lounis Hammitouche le PDG de Laiterie Soummam, se plaindre lors du passage sur son stand du président Tebboune. Il a réclamé plus de terres agricoles et plus de moyens de transport pour exporter ses yaourts vers le Qatar, la Mauritanie et même le Canada! Mais le plus grave dans l'affaire est que le président Tebboune ait promis le développement de moyens de

transports maritimes par "cargo". Mr Omari aura la délicate mission d'expliquer à la direction politique du pays ce qu'est une agriculture durable, une agriculture tournée, avant tout, vers la satisfaction des besoins du pays.

Aussi, le Hirak ne doit pas donner un chèque en blanc au ministre et au gouvernement. Il doit être vigilant et doit être l'aiguillon pour une réduction des importations, un développement agricole durable au service du pays et plus d'emploi agricole pour les jeunes

Chapitre: CHERIF OMARI, COMBIEN DE DIVISIONS?
Le Madr doit s'appuyer sur les CCLS et les moulins privés

Avec Ferroukhi, l'actuel ministre de l'agriculture fait partie des rares agronomes ou agro-économistes qui ont eu à s'occuperde l'agriculture. A l'orée de la campagne labour-semailles 2019, de quels moyens dispose le MADR pour réduire dans l'urgence la facture d'importations des céréales, soit 2 Md $/an? Avec les CCLS, le MADR dispose d'une traditionnelle force de frappe. Etant donnée l'ampleur des défis[19], aux traditionnels leviers il devient urgent d'impliquer les moulins privés et même dans certaines situations particulières l'ANP.

CCLS, DES MOYENS CONSIDERABLES

Le réseau des CCLS présente l'avantage de couvrir tout le territoire et de possèder des moyens matériels et humains considérables. Avec les CCLS, le MADR disposeent donc d'une véritable force de frappe. Encore faut-il trouver les moyens afin d'optimiser cet organisme où il n'y a pas de culture "d'obligation de résultats" chez les cadres.

Les moyens d'usinage des semences certifiées

Les CCLS disposent de moyens d'usinage de semences certifiées qui ont été récemment modernisés. Ces unités ont été renforcés en matériel ultra-moderne d'origine turque. Les collaborateurs techniques du staff de Mr Omari devraient veiller sur le fonctionnement H24 de ces unités comme s'il s'agissait de la prunelle de leurs yeux. Mais en matière de semences certifiées, pourquoi ne pas aussi impliquer le secteur privé de l'agro-fourniture et des moulins?

Les unités moto-culture

Outre ces moyens d'usinage des semences certifiées, le MADR dispose des unités moto-culture des CCLS. Etant donné le prix élevé de location des tracteurs dans le secteur privé, le parc matériel de tracteurs, charrues et semoirs des CCLS est indispensable pour emblaver le maximum de surfaces. En effet, de nombreuses petites exploitations sont dépourvues de moyens de traction. Rappelons qu'à la fin des années 1980, lors de la vague de libéralisation à outrance, les CAPCS ont été dissoute. Or, en matière de labours, semis et récolte, ces coopératives communales de service rendaient de gros services aux agriculteurs ne disposant pas de matériel.

Quel est l'état exact du parc des CCLS? Quel est le niveau de rémunération des mécaniciens et chauffeurs des CCLS? Quelles sont leurs conditions de travail? Là aussi, le ministre, qui ne peut être sur tous les fronts, a tout intérêt à déléguer ses plus proches collaborateurs afin que ceux-ci, région par région, s'assurent du bon déroulement des opérations. Le challenge est d'arriver à ce que la campagne "labours-semailles" ne s'éternise pas jusqu'en décembre. En matière de semis, au delà de novembre les rendements chutent.

Ne faudrait-il pas, par exemple, ajouter au salaire des chauffeurs une part variable. Une part sous forme de prime qui serait indexée sur le nombre d'hectares travaillés.

Comment également mieux mobiliser le parc privé de tracteurs? Comment

19 Les réserves de change ne permettraient que 13 mois d'importations. Puis, nous ne sommes pas à l'abri d'une année catastrophique du fait d'une sécheresse printannière.

également écouler les stocks de tracteurs invendus produit par ETRAG[20]?

Contraintes du calendrier cultural
Les semis de décembre, très fréquents en Algérie, sont une hérésie. Ils sont trop tardifs et ne permettent pas aux variétés d'exprimer tout leur potentiel. Rappelons que contrairement aux agricultures des pays tempérés, en semi-aride les cultures de printemps sont quasi impossibles et donc céréales, fourrages et légumes secs doivent tous être semés en un laps de temps très courts. Mais semer à temps implique de mobiliser des moyens considérables.

Jouer sur les temps de travaux
Aussi, une autre option est de réduire le temps de préparation des emblavements en céréales. A la traditionnelle dénomination "campagne labour-semailles", il faut substituer une nouvelle appellation "campagne semaille". En effet, les travaux des Pr Arezki Meckliche de l'ENSA (ex-INA) et Bouzerzour (Sétif) ont montré tout l'intérêt agronomique du non-labour avec semis direct. Avec cette méthode, les chantiers de semis sont 6 fois plus rapides et réduisent de 40% les coûts de mécanisation. Or, cette technique a du mal à s'implanter sur le terrain. Si parfois, les céréaliers ont besoin de vulgarisation, le goulot d'étranglement réside dans le manque de semoirs pour semis direct. Or, il existe une usine à Sidi Bel-Abbès qui fabrique ce type de semoirs.

Affecter un général à CMA-SOLA de Sidi Bel-Abbès?
Mais selon nos informations, à ce jour, seuls 15 semoirs ont été fabriqués. Si Mr Omari a l'oreille du général Ahmed Gaïd Salah, et si cette situation perdure, il doit lui réclamer les moyens humains afin que la partie de l'usine qui fabrique ces engins passe directement sous contrôle de l'ANP.
En effet, les besoins en ce type de semoirs sont estimés en centaines d'unités[21] si ce n'est plus. Leur non production en masse relève d'un non-sens économique pour ne pas dire d'un sabotage économique.
Dans le même sens, l'arrêt actuel de l'usine d'engrais Fertial peut compromettre la campagne céréalière à venir.

MOBILISER L'INITIATIVE PRIVEE
Les quelques pistes d'action proposées plus haut ont toutes une même caractéristique: ce sont des solutions administratives.

En finir avec le dirigisme administratif
Leur usage ne peut donc être que provisoire et leur efficacité à long terme peut être aléatoire. En effet, l'Algérie doit se garder de vouloir copier le modèle agricole Nord-Coréen. Il existe d'autres moyens pour développer une agriculture durable qui crée des emplois et qui est au service de tous les citoyens. Tout étudiant en première année d'économie apprend que le développement agricole repose sur le dynamisme des fellahs, de réelles coopératives paysannes de collecte et d'approvisionnement (ce que ne sont pas nos CCLS) et d'un secteur privé dynamique dans les domaines de l'agro-fourniture et de la transformation des céréales. Et le ministre de l'agriculture a eu à enseigner cela durant sa carrière d'universitaire. Or, en Algérie, il n'existe pas de coopératives paysannes telle Axéréal (France). En attendant une législation qu'il leur soit favorable, force donc est pour Mr Omari de travailler avec les acteurs privés de terrain: les moulins.

---

20 Constantine - Des centaines de tracteurs invendus: Menace sur l'avenir de plus d'un millier de travailleurs. A Mallem. Le Quotidien d'Oran le 01 - 09 - 2018

21 Suite à des essais de l'ITGC et le HCDS certains fellahs sont très demandeurs. https://youtu.be/5daD0qjWHTk

Des moulins qui tournent le dos aux céréaliers
Or, que faisons nous actuellement? Nos moulins sont coupés des céréaliers. Ils leur tournent le dos. C'est là une situation ubuesque. Les grains qu'ils écrasent leur sont livrés obligatoirement par les CCLS. Si cela est compréhensible s'agissant des importations cela est regratable quant il s'agit du blé issu de la collecte nationale.

Il s'agit d'impliquer les moulins privés dans l'augmentation de la production céréalière. Comment? En les faisant se tourner vers nos camapgnes, c'est à dire en leur permettant d'acheter directement les récoltes des fellahs. Actuellement c'est le cas pour le lait. Et les laiteries se battent entre elles pour séduire le maximum d' éleveurs afin qu'ils leur livrent leur "or blanc".
Certes, nous ne sommes pas dûpes. Il existe de nombreux dysfonctionnements, dont celui du trafic du blé importé remis dans le circuit local aux portes des silos des CCLS. Ou encore celui du blé tendre d'importation qui servirait, en partie, à nourrir nos moutons.

Des solutions existent pour parer ces dysfonctionnements. Utilisons pour cela les compétences du ministère de l'économie. Il s'agit de les resencer et de les mettre en application sans tomber dans un dirigisme administratif accru. Mais, il est une chose sûre. Nous ne pouvons tenter d'augmenter notre production céréalière sans impliquer les moyens humains, matériels et financiers des moulins privés. Le groupe Benamor et à Sétif le dynamique PDG de Smid du Tell ont montré ce que peut être un appui technique aux céréaliers. Il s'agit notamment d'explorer toutes les formes possible de contractualisation.

Augmenter les emblavements signifie également offrir des prêts bonifiés aux agriculteurs qui louent des terres aux propriétaires et autres ayant droit. A ce titre, un statut du fermage pourrait sortir cette catégorie d'exploitants de l'informel. Maintes fois, le Pr Omar BESSAOUD a proposé plusieurs pistes.

MOBILISER L'AIDE TECHNIQUE INTERNATIONALE
Mais les moyens nationaux ne suffisent pas. Il s'agit de mieux utiliser l'aide technique et managériale de l'étranger. Les céréaliers français tremblent de peur de voir la Russie lui ravir des parts du marché algérien. Lors de la signature de contrats d'achat, au MADR d'exiger, par le biais de l'OAIC, qu'Agrimer fournisse une aide à la filière céréales algérienne.
A ce propos, l'ONG française FERT réalise des miracles en Tunisie et au Maroc avec les céréaliers et éleveurs. Pourquoi dans le cas algérien, cette ONG qui dispose d'un savoir faire certain en matière de céréales est cantoinnée à une aide à nos seuls apiculteurs. Qui est l'interlocuteur au MADR de ctte ONG? Comment un tel dysfonctionnement a-t-il pu être possible?
Si les céréaliers français souhaitent continuer à vendre du blé en Algérie, il faut exiger une coopération technique à tous les niveaux. A travers FERT, le CIRAD, les coopératives céréalières, les services techniques de chambre d'agriculture, la filière céréales française a les moyens de répondre à notre demande d'aide technique et managériale. Il est anormal que les contrats céréaliers passés avec la France ne soient pas accompagnés de mesures d'aide technique. Le représentant de France Export Céréales basé à Alger devrait être convoqué au siège de l'OAIC avec pour injonction d'organiser une aide technique en faveur de la filière algérienne.

MANIER LES BONS LEVIERS
Mr Omari a le mérite d'avoir accepté la lourde tâche de relever la production

céréalière. Alors que récemment le journal Le Monde envisageait à sa "Une" un avenir économique sombre pour l'Algérie, il apparaît qu'à travers nos universités, l'INRAA, l'ITGC, le secteur de l'agro-fourniture locale, nos industries privées et publiques de matériel agricole et l'agro-transformation nous avons des moyens de progresser. Encore faut-il arriver dans cette urgence à manier les bons leviers. A travers des ateliers consacrés aux céréales, le MADR, en la personne de Mr Chérif Omari, a récemment fait appel à toutes les compétences nationales. Nous versons ce playdoyer pour améliorer notre production de céréales comme contribution à ces ateliers.

Chapitre: HAMID HAMDANI: VERS UN SECOND SENATUS CONSULTE?

En ce mois de juin 2020, Mr A. Djerad a remanié son équipe ministérielle. Le poste de l'agriculture est confié à Mr Hamid Hamdani qui occupait jusqu'à présent au sein du MADR la direction centrale de l'organisation foncière et de la protection des patrimoines. A son poste, Mr Chérif Omari a courageusement supporté la tâche du secteur agricole avec les moyens et les orientations venues d'en haut. Ainsi, il a eu l'injonction du président Tebboune d'encourager le développement des cultures industrielles dans le grand sud, pari quelque peu improbable. Quelles seront les missions du nouveau ministre?

UN GOUVERNEMENT AUX ABOIS

La situation économique du pays est délicate. Il y a quelques mois, Mr Attar déclarait sur la même chaîne que les seules importations de gazoil nous coûtent 3 milliards de dollars et que la contrebande sur le carburant était du même ordre de grandeur. Quant aux prochaines augmentations des capacités de production de gaz naturel, elles ne pourraient que servir à tenter de couvrir la demande interne. C'est dire les défis qui attendent le pays.
Cependant l'absence de dettes fait qu'une bonne gouvernance pourrait être en mesure de nous faire franchir cette passe difficile. En matière agricole, le cap est mis vers la réduction des importations de produits alimentaires. Pour se faire la politique du gouvernement est de travailler plus de terres dont celles du grand sud. Si cette orientation est louable, elle ne doit pas faire oublier les autres dossiers du développement agricole: absence de marché officiel pour la location des terres agricoles, non encouragement à la création de coopératives agricoles, répartition inéquitable de la valeur ajoutée à la transformation des produits agricoles, absence de co-gestion avec les associations professionnelles, absence de syndicalisme autonome paysan...

APRES LES GPF, LES GPS

Si chaque ministre applique un programme gouvernemental, chaque grand serviteur de l'Etat possède des convictions. Cela a été le cas ou est le cas par exemple de personnalités telles Mme Nouria Benghabrit, MM Ferhat Aït Ali, A. Attar, Amar Belhimer... Dans le cas de Mr Hamid Hamdani, l'écoute attentive de ses interventions lors de ses différents passages sur les ondes de la chaîne III est très instructive. A ce titre elle est même quelque peu inquiétante concernant les terres arch et le satisfecit données aux forces qui tentent de s'accaparer ces terres en Algérie. Car, ne nous y trompons pas, la lutte de la paysannerie algérienne contre les colons confiscateurs des meilleures terres continue aujourd'hui, même si aujourd'hui les prédateurs ont changé de nature.
Ainsi, Mr Hamdani a indiqué que pour augmenter la production agricole, il était nécessaire d'identifier les ayants droits des terres arch sur les parcours steppiques. Cela, bien sûr, a-t-i rajouté en concertation avec les intéressés et

les occupants actuels. Ce discours fait écho aux rédacteurs du senatus consulte des années 1863, lorsque le pouvoir colonial décida d'asseoir dans la législation coloniale la dépossession des fellahs algériens.
Questionné par l'animatrice, Mr Hamdani précisa que concernant la politique de concessions de terres, il serait tenu compte des jeunes mais également des Grands Projets Structurants (GPS). Le président Boumédiène avait tenté de nationaliser les Grands Propriétaires Fonciers (GPF), voilà qu'on prévoit d'encourager des aventuriers attirés par les subventions en tout genre liés aux projets de mise en valeur. Rappelons que dans ces projets la gratuité et quasi totale et concerne la terre, l'eau, le matériel d'irrigation, crédits. Que deviendrons ces méga projets lorsque l'Etat arrêtera de les subventionner? Les pivots resteront-ils à rouiller dans les sables comme à Adrar dans le cas du méga projet du CAAS?

HAMDANI, QUELLE VISION STRATEGIQUE?
Plus grave, parmi les propos du nouveau ministre, on note la persistance en la croyance d'une agriculture fortement centralisée administrativement comme garant de sa réussite. Ainsi, concernant les concessions non encore mise en valeur, il préconise la poursuite des commissions de contrôle de wilayas et les enquêtes de terrain pour débusquer les fraudeurs.
Si cette préoccupation est tout à son honneur, ne faudrait-il pas arrêter au sein du MADR, de monter des "usines à gaz" et appliquer des principes adoptés par la plupart des agricultures modernes? Les superficies des concessions étant connues, il suffit d'appliquer un barème d'imposition sur les bénéfices agricoles proportionnel à ces surfaces. Quitte à laisser un délai d'un à deux ans pour la mise en valeur. Quant à ceux qui sous-louent, pourquoi les criminaliser alors que dans un pays comme la France, les deux tirs des exploitants louent des terres? Il suffit d'instaurer un statut du fermage avec un loyer adapté aux potentialités de chaque région.
Poussé dans ses retranchements par l'animatrice, Mr Hamdani a indiqué que même dans le cas des terres privées les commissions de wilayas pourraient également enquêter sur le cas des terres non travaillées. Pourtant chacun sait que dans le cas des terres privées, outre des situations particulières, il s'agit également de tenir compte des coûts que représente la culture des céréales. Si l'Etat a consentit de nombreuses aides, il est du rôle du MADR d'impulser les moyens de mise en oeuvre de techniques d'agriculture en sec adaptées au milieu semi-aride et peu coûteuses. La répartition équitable de la valeur ajoutée issue de la transformation des produits agricoles ne saurait également être occultée.

LA TERRE A CELUI QUI LA TRAVAILLE?
Rappelons à nouveau, qu'une loi sur le fermage ainsi qu'une autre sur la constitution de société civile d'exploitation agricole (SCEA) seraient particulièrement adaptées au cas des terres en indivision qui pourraient être ainsi confiées légalement à un gérant désigné par les ayants droits. Comme le font remarquer les économistes A. Benachenou, Ali Daoudi ou Omar Bessaoud, il devient urgent de faire sortir de l'informel les agriculteurs locataires et donc que l'Etat statue sur les différents modes de faire valoir ayant cours dans les campagnes en instaurant un impôt équitable afin de parer aux effets de rente.
Appliquer le slogan "la terre à celui qui la travaille" peut se faire sous la forme de l'impôt foncier s'opposant aux positions de rente. Il n'est pas nécessaire de possèder la terre pour travailler, la louer peut suffire en présence d'une fiscalité adéquate. Sinon, le consommateur algérien devra payer le coût du travail de l'agriculteur et le coût d'achat de la terre.
Rappelons que la terre des fermes d'Etat est la terre des chouhadas. Cette terre auparavant spoliées par les Borgeaud, Bugeaud ou Dufourg et

reconquises par la lutte d'indépendance. Cette terre peut être louée mais devra rester propriétée d'Etat au service des générations futures qui vivront sur cette terre d'Algérie.

Mais tout cela, bien que chargé des questions foncières, Mr Hamdani n'en a pas parlé ou à peine effleuré. Si ce n'est à un moment à propos d'une forme de fiscalité à établir. Quand à la préservation des terres agricoles du béton et du bitume, on aura noté les voeux pieux. Nous ne manquerons pas de poursuivre l'analyse de son discours.
Notons au crédit du ministre la volonté de compte sur l'intensification de la production des terres situées au nord en s'appuyant sur les connaissances agronomiques.

Chapitre: MADR, CERTES DU NOUVEAU MAIS LES VIEILLES HABITUDES PERSISTENT

En ce début du mois de septembre 2020, Mr A. Hamdani vient d'expliquer sur la Chaîne III plusieurs points de son programme. Il y a indéniablement des nouveautés dans la feuille de route de cet énieme titulaire du poste de ministre de l'agriculture. Au delà d'un programme ambitieux, force est de reconnaître que certaines vieilles habitudes persistent dans cette inhabituelle tentative de réduire le fardeau des importations de produits alimentaires. Notamment, une vision techniciste consistant à aligner des objectifs chiffrés, mais sans aborder la gouvernance des filières. Il y a cette prégnance à croire encore que le développement agricole repose sur la seule toute puissance suposée de l'administration.

LES GRANDES ORIENTATIONS DU MINISTRE

Le minstre a rappelé les trois principales orientations de son programme de travail. Il s'agit du lancement des investissements dans des "projets structurants" dans des filières stratégiques. Il s'agit notamment de ce projet étrange venant de personnes n'ayant aucune compétente agronomique et consistant notamment à cultiver de la betterave à sucre au sud sous des pivots d'irrigation. En deuxième position, il s'agit de veiller à la "rationalisation des dépenses publiques". Jamais évoqué auparavant, ce point mérite des éclaircissements. Mais on ne peut que s'en féliciter. Il est par exemple aberrant que de gros investisseurs dans le sud bénéficient de la gratuité du sol, de l'eau, d'équipements hydrauliques et de subventions sur l'énergie sans même payer un seul dinar d'impôts alors qu'ils réalisent des bénéfices conséquents leur permettant un retour sur investissement en une ou deux années (voir à cet égard l'article du Monde Diplomatique sur la culture de la tomate, nouvel eldoradoi du sud algérien).
Concernant ces dépenses publiques, certains postes budgétaires de techniciens devraient être confiés aux associations professionnelles agricoles les plus représentatives avec comme cahier des charges un recrutement par les élus paysans et une période de mise à l'essai comme cela se fait dans les économies développées. Quant aux postes de cadres, il devrait y avoir "obligation de résultats". Enfin, afin de réduire les sommes allouées à la production de céréales (ou afin d'en ré-allouer une partie vers les zones les plus pauvres), il s'agit de revoir la répartition de la valeur ajoutée captée par les moulins privés. Une partie devrait revenir aux CCLS et aux céréaliers.

Enfin concernant la réduction des importations dans des filières lourdes notamment celles des grandes cultures et les huiles le scandale n'a que trop duré. Rappelons que si nous ne produisons ni colza, tournesol, féverole ou betterave à sucre, nos voisins marocains le font et produisent 50% de leurs besoins en sucre. Produire de la féverole et des triticales permettrait de desserer l'étau sur nos importations de maïs et de soja. On peut se demander pourquoi il n'a jamais été demandé aux barons de l'aliment du bétail d'utiliser, même partiellement des matières premières locales, en incitant les agriculteurs locaux à en produire.

BLE TENDRE, MISER SUR LA SEULE IRRIGATION?

Le ministre a rappelé qu'actuellement les superficies en blé tendre étaient de 140 000 ha. Sur 4 ans, le programme ministériel vise à irriguer annuellement 20 000 ha nouveaux an nord et 20 000 ha au sud. Le but étant d'arriver en moyenne à 50 ou 60 quintaux/ha. En 4 ans le ministre vise l'irrigation de 500 000 ha ce qui permettrait la production de 71 millions de

qx dont 40 millions seraient collectés par l'OAIC.

Concernant le blé tendre, afin de réduire la facture des importations, le ministre propose de recourir à l'irrigation de complément au nord et à l'irrigation continue au sud. A cette égard, à partir d'un nombre d'hectares qui devraient être consacrés à l'irrigation et d'un rendement potentiel, le Ministre indique un milliard de dollars d'économies potentielles. Cet effort est louable mais ces calculs ressemblent cette fable de La Fontaine sur Perette et son pot à lait. On peut se demander pourquoi cela n'a pas était réalisé auparavant? Dans ce programme, il y a trop d'impondérables. C'est le cas des risques de salinisation des terres du sud et d'épuisement des ressources hydriques tant au sud qu'au nord. Faut-il rappeler l'épisode de l'été où il a fallu arrêter le complexe sidérurgique d'El Hadjar pour cause de manque d'eau à Annaba? Ou encore, rappeler le barrage de Taksebt quasiment à sec en cette fin de mois d'août.

Outre les aléas climatiques, ce programme ambitieux ne tient pas compte des blocages qui entravent le développement de la céréaliculture au nord du pays: absence de statut du fermage sécurisant l'investissement agricole, coût élevé de la culture des céréales (moins rémunérateur par rapport à l'élevage ovin), trop faible encadrement technique, matériel et financier des céréliers. Points que nous avons régulièrement développés dans de précédentes analyses.

ABSENCE DE MESURES DE RUPTURE

Ainsi, il manque des mesures de rupture dans le programme céréalier du ministre. On peut ainsi se demander, comme pour son prédécesseur, de quel pouvoir de décision dont il dispose. Ainsi, alors que les moulins privés cherchent à tout prix des quotas supplémentaires de céréales, pourquoi ne pas essayer de les impliquer dans cette bataille?

Pourquoi ne pas impulser fortement l'émergence de coopératives paysannes telles quelles existent à l'étranger en place de ces caricatures de coopératives que sont les CCLS. Ainsi, pourquoi ne pas permettre à ces CCLS une plus grande liberté dans leurs investissements et projets de diversification? Quant au statut des personnels, comment concilier ceux ayant une fonction commerciale avec l'impérieuse nécessité de primes d'intéressement basées sur le volume de leur activité.

Nous rappelerons que sur le plan technique, la pratique du labour nécessite 25 litres de gazoil dont le litre est de un dollar. Or non seulement, la pratique du non-labour avec semis direct nécessite beaucoup moins de carburant souvent importé, mais permet également d'emblaver plus de superficies et avec plus de vitesse tout en étant plus adapté au contexte semi-aride de nos régions céréalières. Mais peu au fait de ce qui se pratique en Espagne, Australie ou dans les grandes plaines céréalières du Canada, cette technique révolutionaire reste peu audible auprès des responsables du Madr. Pourtant, grâce à l'obstination d'une poignée d'agronomes, les semoirs nécessaires sont aujourd'hui produits à Sidi Bel-Abbès. Mais du fait de la myopie du Madr, rien n'est fait pour informer les agriculteurs dont les moins lotis se ruinent à louer des tracteurs. Quant à ceux qui sont les plus découragés, ils préfèrent laisser leurs parcelles en jachère et les louer à prix d'or aux éleveurs de moutons. Produire des céréales en Algérie revient cher, mais le Madr semble l'oublier.

OLEAGINEUX, UNE INCONTESTABLE AVANCEE

Si pour chaque ministre ayant occupé le siège rue du colonel Amirouche il est possible de retenir une mesure phare, celle concernant Mr A Hamdani

pourrait être sans aucun doute celle de la relance des oléagineux. L'objectif affiché est de réduire de 30% la facture actuelle des importations qui se monte à 1,3 milliards de dollars. Pou cela, il s'agit de maintenir durant 4 ans une croissance annuelle des surfaces de colza de 3000 ha. Le ministre dispose d'un contexte favorable: volonté farouche du Pr Tebboune de réduire les importations, mobilisation de céréaliers de la région de Constantine affichant la volonté de diversifier leurs cultures, disparition de la scène politique du président Bouteflika et donc fin de la guéguerre l'ayant opposé à Issad Rebrab. En effet, le patron de Cevital avait exprimé la volonté d'installer une usine de trituration de graines d'oléagineux en partie approvisionnée par des graines de colza produites localement mais ce projet n'avait pu aboutir.

Produire en Algérie des oléagineux n'est pas neutre. Ainsi, dans les années 1970 après l'embargo US sur les exportations de soja vers l'Europe, la France a développé une telle politique de production locale que les USA ont fini par s'inquiéter. Il faut en effet savoir, qu'une fois pressées, ces graines donnent un tourteau qu'il est possible d'utiliser en alimentation des volailles et ainsi remettre partiellement en cause le monopole du tourteau de soja et maïs qu'imposent les dirigeants de l'ONAB et des barons de l'aliment de bétail à notre pays. Certes, il est plus facile d'importer que de développer une intelligente organisation des filières locales. Mais on peut s'interroger sur la politique d'importations à outrance qui a toujours prévalue au niveau de l'ONAB; à telle point que le président Tebboune s'est même publiquement interrogé sur les motivations profonde de cet office.

EMERGENCE D'AGRICULTEURS INNOVANTS

Au delà, de l'actuelle volonté gouvernementale, il faut noter l'émergence, notamment dans le constantinois, de céréaliers agri-managers bien décidés à produire autre chose que des céréales. Or, si l'aide de Cevital et d'autres opérateurs privés, pourrait leur assurer un débouché à leur production future de graines d'oléagineux, il leur serait possible de lancer en parallèle des ateliers de pressage à froid comme cela se pratique déjà pour les olives. Ils pourraient ainsi remonter dans la chaîne de valeur, ce qui leur est actuellement interdit dans les faits dans le cas des céréales. Mais, fort de leur mobilisation et de la position de faiblesse économique des pouvoirs publics, ils pourraient être en mesure d'imposer à la puissance publique l'instauration, comme en France, une Contribution Obligatoire Volontaire de quelques dinars sur chaque quintal de graines produites ou triturées. Et imposer également que ce soient les représentant démocratiquement élus de la filière qui gèrent les montant de ces contribution afin de renforcer la filière algérienne naissante, à l'image du groupe paysan Avril qui de l'autre côté de la Méditerranée a constituté un véritable empire.

ORGANISER L'INVESTISSEMENT

Le ministre a déclarer vouloir débureaucratiser l'administration des services agricoles et dans la foulée a annoncé la création d'une nouvelle structure administrative: l'office de développement de l'agriculture saharienne. Cet organismes devrait être l'interlocuteur unique des candidats à l'investissement dans le grand sud.

Mr Hamdani a également indiqué vouloir encourager la création de coopératives agricoles. Cela est louable. Cependant, à part un effet d'annonce, rien de concret n'a été annoncé. Or, si le ministère souhaite réduire les dépenses publiques et débureaucratiser le secteur, susciter l'initiative paysanne à travers des coopératives de collecte et de transformation des produits agricoles est une excellent chose. On ne pourrait

que conseiller de regarder ce qui se fait en Hollande, en France ou en Nouvelle-Zélande où des coopératives paysannes sont parmis les plus gros opérateurs économiques du secteur. Cela s'est fait grçace à l'existence locale de leaders paysans souvent issus du syndicalisme agricole mais également d'incitations gouvernementales. A ce propos, si le Madr et les structures concernées souhaitent réellement développement des coopératives ils se doivent d'offrir des avantages suceptibles de susciter l'adhésion des agriculteurs. On pourrait penser à la possibilité pour ces coopératives de pouvoir collecter des céréales ou des graines d'oléagineux et recevoir les compensations financières correspondantes en cas de transformation. Une autre possibilité est de pouvoir acheter des engrais directement au niveau des usines locales. Enfin du point de vue fiscal, il s'agit de veiller à des exonérations sur les bénéfices réalisés. Car, comme l'indique l'adage, "on n'attrape pas des mouches avec du vinaigre". Enfin, pour des périodes de 2 à 3 ans, les pouvoirs publics pourraient transférer à ces coopératives des postes budgétaires. Les coopératives pourraient ainsi à leur début recruter eux mêmes leurs propres techniciens.

Bref, un programme aux objectifs ambitieux mais qui ne se donne pas tous les moyens organisationnels pour aboutir.

Partie Céréaliculture dans le grand sud. 100

Chapitre: 1 Agriculture sahariennes. Madr, y-a-t-il un pilote dans l'avion?
Chapitre: 2 Smaïl Chikhoune, un ignorant en agriculture.
Chapitre: 3 L'inquiétante arrivée des yankee au pays de P. Rabhi.

Chapitre: 1 Agriculture sahariennes. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION?

En début de 2017, les déclarations des responsables agricoles ont laissé entrevoir l'agriculture saharienne comme le moyen d'assurer les besoins locaux en blé et en lait. Face aux mirages de l'agriculture sahariennes, ces responsables négligent le développement de l'agriculture en zone semi-aride qui représente 90% de la surface agricole utile du pays.

ECHECS DES MEGA-PROJETS

Il faut en effet parler de mirages car les dernières enquêtes parues dans le site Maghreb Emergent montrent que le partenaire américain choisi pour jouer un rôle primordial dans le développement agricole dans le sud n'a aucune expérience en la matière. Par ailleurs, un méga-projet précédemment mis en œuvre il y a une dizaine d'année dans la région d'Adrar s'est soldé par un échec cuisant. Les rampes des pivots rouillent encore sur place lorsqu'elles n'ont pas été récupérées par de petits agriculteurs.

LE MIRAGE DE LA GROUND WATER ECONOMY

En Algérie, le développement d'une agriculture dans le Sud est dans tous les esprits. Il s'agit de produire sur des sables des céréales, des fourrages ou du maraichage en puisant dans les nappes phréatiques (ground water economy). Les cultures sont arrosées en continu afin de compenser une évapo-transpiration de l'orde de 2 000 mm. Les investisseurs actuels bénéficient de largesses considérables de la part des pouvoirs publics. La terre, attribuée sous forme de concessions, et l'eau sont gratuits. De ce fait le retour sur investissement peut être rapide. C'est le cas de la tomate sous serre et du blé dur.

Mais cette agriculture n'est pas durable. En effet, l'eau des nappes phréatiques est salée. Au bout de 4 à 5 années d'irrigation, les sols mis en valeur deviennent stériles du fait de l'accumulation du sel apporté à chaque cycle d'irrigation. Plus grave, bien que considérables, les réserves en eau ne sont pas illimitées. Il s'agit de nappes fossile qui ne se renouvellent pas ou très peu. Déjà, en certaines zones, la profondeur des forages a dû être augmenté du fait de la baisse du niveau piézométrique.

SE RAPPELER L'ECHEC AGRICOLE SAOUDIEN

Annoncé dans les années 70-80, le plan saoudien de production de céréales et de fourrages a dû être suspendu par les plus hautes autorités saoudiennes. Le niveau des pompages avait réduit de façon drastique le niveau des principales nappes phréatiques. Aujourd'hui, le royaume saoudien est obligé d'importer la plus grande partie des céréales et de dessaler de l'eau de mer à grand coup de méga-installations très coûteuse en énergie. C'est ce qui risque d'arriver en Algérie.

LES POTENTIALITES DE L'AGRICULTURE EN SEC

Les financements accordés aux méga-projets sahariens consomment une part des aides qui pourraient être apportées au développement des autres zones du pays : régions céréalières des hauts-plateaux et steppe. Or, dans ces zones,

l'agriculture reste en dehors des techniques nouvelles de dry-farming. Techniques dorénavant plus respectueuses du milieu et permettant d'améliorer le revenu des populations locales. Chaque dinar investit en zone semi-aride se traduit en une augmentation certaine de la production. Dans le sud, les méga-projets sont la plupart du temps voués à l'échec. Les fonds investis sont alors perdus, l'augmentation escontée de la production n'est pas au rendez-vous et les populations locales restent sans emploi.

VOIES D'AMELIORATION EN AGRICULTURE EN SEC

Avec des budgets moindres, le Haut Commissariat au Développement de la Steppe a initié le développement d'ouvrages favorisant l'épandage de crues. Il s'agit d'obstacles relevant du domaine de la petite hydraulique, au coût modique. Judicieusement installés dans le lit des oueds, ils permettent l'irrigation de surfaces agricoles.

Dans le cas de la céréaliculture en sec, actuellement, le labour reste la norme. Or, cette technique est dépassée. Elle coûte cher en carburant, assèche les sols et augmente l'érosion. Le non-labour avec semis-direct est bien plus intéressant. Mais il requiert des semoirs specifiques qui peuvent être construits localement. Or, très peu est fait actuellement eu égard à l'urgence du dossier. En Syrie entre 2005 et 2012, avec très peu de moyens, 7 petits ateliers installés autour d'Alep, ont produit 92 semoirs. Avec les moyens dont dispose le pays, nous sommes actuellement incapables de produire le dixième de ce qui s'est fait en Syrie.

NE PAS METTRE TOUS LES OEUFS DANS LE MEME PANIER

En Algérie, en zone semi-aride, l'irrigation d'appoint est un moyen d'améliorer la production agricole. Dans le sud l'irrigation continue s'avère non durable, il s'agit de lui préférer l'agriculture dans les oasis. Mais l'irrigation ne pourra jamais concerner toutes les terres agricoles. Les moyens en eau de surface et souterraine sont en effet limités. Il s'agit donc de ne pas oublier les 90% de surfacs cultivées en sec.

Ces surfaces sont occupées par des agricteurs et non pas par des investisseurs tentant des coups de poker comme dans le sud. Aussi, les décideurs se doivent d'accorder à ce type d'agriculture toute sa place. Vue des bureaux climatisés du Bd Colonel Amirouche, une étable de 100 vaches laitières semble préférable qu'à une étable de 5 à 10 vaches. Mais c'est oublier, les capacités d'intensification et de création d'emploi de ces petites structures. Par ailleurs, ces agriculteurs occupent et occuperont toujours l'espace en recherchant des stratégies d'adaptation face à un milieu naturel souvent hostile. Au contraire, ceux qui manient d'énormes capitaux et sont à la recherche d'un retour rapide de la mise de départ délaisseront le terrain à la moindre déconvenue.

Actuellement, en Algérie, l'enjeu est entre une agriculture paysanne et une agriculture entrepreunariale tournée vers l'export et le profit immédiat. Pas sûr que pour le consommateur, le résultat soit le même...

Chapitre: 2 SMAIL CHIKHOUNE, UN IGNORANT EN AGRICULTURE
Quand ignorants et charlatans conseillent ministres et walis.

Djamel BELAID 9.12.2017

https://youtu.be/oj9bpOpxuvU

S'exprimant ces jours-ci sur la télévision Ennahar, Mr Smaïl CHIKHOUNE, président du Conseil d'Affaires algéro-américain a déclaré que les grands projets agricoles en Californie n'avaient jamais posés de problèmes. Il s"exprimait à propos du projet de Brizina (W d'El Bayadh).

Or, il est connu que la Californie manque d'eau. Et le grand coupable, après la ville de Las Végas, se nomme Imperial Valley. La revue Sciences et Avenir rappelle qu'il s'agit « d'une riche région agricole du sud de la Californie sur 191000 hectares en plein désert, alimentée en eau par les 132 km de l'All-American Canal qui détourne le Colorado depuis la frontière mexicaine ».

Faire de l'agriculture en zone sèche consomme énormément d'eau. L'Arabie saoudite l'a appris à ces dépends. Dans ce pays, la culture sous pivot en plein désert alimentée par l'eau des nappes phréatiques « ground-water economy » a été arrêtée sous ordre express du roi. Ce type d'agriculture a vidé les nappes du royaume. Situé dans un des déserts les plus arides du monde, l'absence de pluies ne permet par une réalimentation des nappes phréatiques. Les pivots ont donc été abandonnés et rouillent maintenant en plein désert.

L'EAU ALGERIENNE AUX ALGERIENS
En Algérie, tout projet agricole doit donc tenir compte du renouvellement des ressources hydrauliques. En matière de projets, il s'agit avant tout de tenir compte de la parole de nos experts en hydraulique. Nos ministres ne doit pas écouter des ignorants et des charlantans qui promettent monts et merveilles.
L'Algérie est un pays qui manque d'eau. Aussi parler d'exporter des produits agricoles, c'est également exporter l'eau qui a servi a faire pousser ces produits. Avons nous assez d'eau pour penser à nourrir les Européens ? L'eau algérienne doit servir avant tout aux Algériens. La crise de l'eau qu'ont connu cet été de grandes villes comme Sétif ou Annaba doit nous rappeler qu'en Algérie l'eau est une ressource rare.

POUR DES PROJETS AGRICOLES DURABLES
Il ne s'agit pas de mettre en garde contre ces méga-projets car ils sont américains. Nous leur reprochons de ne pas assez tenir compte de l'aspect renouvellement de l'eau. Puiser dans nos réserves d'eau souterraine nécessite de mettre en œuvre des ouvrages hydrauliques permettant l'infiltration des eaux de pluie. Les agriculteurs du sud algérien ou du sud tunisien possèdent une large expérience en matière de mobilisation des eaux de surface. Le plus souvent, il s'agit de petits ouvrages de pierres. Il nous faut vulgariser et amplifier ce genre d'ouvrages. Le Haut Commissariat au Développement de la Steppe a commencé à édifier, avec succès, dans des oueds des ouvrages d'épandage de crues.
Par ailleurs, nous faut-il vouloir suivre aveuglément le modèle de consommation français qui privilégie les produits laitiers et le fromage ? Il est étonnant d'entendre l'un des responsables français de Danone-Djurdjura

souhaiter amener la consommation locale en yaourts au niveau de celui qui se fait en France. Rappelons que légumes secs et champignons constituent une source de protéines au même titre que les protéines animales. Or, si pour produire un kilo de viande de bœuf, il faut 15 000 litres d'eau, il n'en faut que 50 pour produire 1 kg de lentilles et seulement 15 pour produire 1 kg de champignons.

On peut s'étonner que par exemple un producteur de pastèques (produit très peu nourrissant) bénéficient des mêmes subventions en matière d'hydraulique et de prêts agricoles qu'un producteur de céréales.

POUVOIRS PUBLICS, LE TEMPS DU COURAGE

Face aux défis que posent l'alimentation de 40 millions d'Algériens, il est temps que les pouvoirs publics élaborent une stratégie de développement agricole durable. Cela nécessite de tenir compte de différents domaines d'expertise et non pas d' ignorants et de charlatans appâtés par le gain facile et rapide.

Aux agriculteurs et consommateurs également de prendre conscience de ces défis et de peser sur la destinée du pays par des choix rationnels. Il en va de l'avenir du pays. Rappelons que le Vénézuélien moyen a perdu 8,5 kg en 2016 en raison de la crise alimentaire que connaît ce pays pétrolier.

Chapitre: 3 L'INQUIETANTE ARRIVEE DE YANKEE AU PAYS DE P. RABHI

Djamel BELAID 2.06.2015

En écoutant sur la Chaîne III, Mr Chikhoune, président du comité Algéro-américain, assurer, la main sur le coeur, qu'il n'y aura pas d'OGM, on se sent rassuré. « Il est hors de question de parler d'OGM, il n'y aura pas d'OGM en Algérie ».

On ne peut être qu'admiratif de nos médias qui ont abordé cette question. Jusqu'au nouveau ministre de l'agriculture qui a été interpelé par la presse lors de la signature de ces accords. Mais à aucun moment, il n'a été question d'eau. Oui, l'eau, cette matière que les populations du Sud ont protégé en refusant la recherche du gaz de schiste. Tout le monde s'est focalisé sur les seuls OGM.

ALGERIA, NEW CALIFORNIA

Car pour « aller vers de larges productions » comme l'affirme Mr Chikhoune, il faut de l'eau. L'évaporation et la transpiration au Sud est de 2 0000 mm/m2. C'est à dire les quantités d'eau qu'il faut apporter sur les champs pour produire dans la chaleur accablante du Sud et sur des sols sableux très poreux.

Pour développer l'agriculture à El Oued, Biskra, Béchar, Timimoun ou Adrar comme nous le propose Mr Chikhoune, on nous parle du miracle Yankee. Et le nom magique de « Californie » est prononcée. C'est vrai que dès leur débarquement à Alger dans les années 40, nombre de GI's se sont exclamée « Algeria, new California ». A cette seule évocation, nos médias prennent des airs laudateurs et adoubent cet accord. Mais, il faut voir comment s'est fait le « miracle » californien. Il passe par l'asséchement de la nappe phréatique et du fleuve Colorado. Que chacun tape « Californie sécheresse Colorado » sur un moteur de recherche. Voilà qu'au pays de P. Rabhi, on nous propose comme modèle les assécheurs du Fleuve Colorado.

Et l'ignorance collective est telle que puisqu'il n'y a pas d'OGM en vue, tout le monde applaudit.

Mais, la question qu'il fallait poser, la question qui tue, c'est la question de l'eau! Mais personne ne l'a posé. D'où vont ils prendre l'eau dans le Sud? Des nappes phréatiques bien sûr. Mais cette eau est en grande partie de l'eau fossile qui ne se renouvelle pas ou très peu. Ainsi, après avoir vidé les nappes pétrolières et gazières du pays, voilà qu'on s'achemine vers l'utilisation non renouvelable des eaux du Sud.

Le bon sens aurait voulu, qu'à cet accord soient présents les agronomes formés dans nos universités. Au sein de nos stations expérimentales en agriculture saharienne, nous avons des compétences. Il y a des gens qui se battent chaque jour afin de faire vivre une agriculture durable. La question de l'eau, eux, ils l'aurait posé.

ALGERIE, « COMMENT DESERTIFIER UN DESERT »

Mr Chikhoune nous promet monts et merveilles. Il nous parle de production massive de lait, non pas à Soukh Ahras ou Annaba où la pluviométrie est convenable. Mais dans le Sud où le déficit pluviométrique annuel est de – 2 000 mm.

Zid b'zyada, l'eau dans le sud est chargée en sel. Lorsqu'on doit apporter chaque année de quoi compenser 2 000 mm d'ETP, ce sont de grandes quantités de sel qui sont apporté au sol. Or, les culture ne supportent pas le

sel.

Mais plus grave, en absence d'eau douce pour « rincer » le sol, ce sel ne peut être convenablement évacué par drainage. Dans un article daté de 1996 intitulé « Comment désertifier un désert. Irrigation et salinisation au Sahara algérien » le Pr RabaH Lahmar, spécialiste de l'étude des sols écrit « un ha de blé consomme 6000 m3, si l'eau d'irrigation contient 2g/l de sels, la culture peut alors laisser dans le sol en fin de cycle 12 tonnes de sels !

Cinq campagnes d'irrigation, dans les fermes pilotes de Gassi-Touil, ont suffit à multiplier par six le niveau de salinité des 20 premiers cm du sol, pourtant sableux. Entre 20 et 80 cm de profondeur, la charge saline a pratiquement doublé. Ces niveaux de salinité sont largement suffisants pour provoquer une chute importante des rendements du blé dur. Les rendements ont en effet baissé de près de la moitié ».

A l'aide de photos satellites, deux chercheurs Tayeb Otmane et Yaël Kouzmine se sont penchés sur l'étude des pivots dans le Sud algériens. Dans un article « Bilan spatialisé de la mise en valeur agricole au Sahara algérien », ils décrivent l'agriculture sous pivot. Nous recommandons à chacun cet article actuellement libre d'accès. Bizarrement à côté des pivots en activités, ils ont observé depuis l'espace, des traces d'anciens pivots à l'abandon. Ils se sont aperçus ainsi d'une phénomène étrange: la migration des pivots. L'enquête menée auprès des agriculteurs leur a permis de comprendre l'origine de cet étrange ballets de pivots; « Les sols sahariens, très pauvres en matière organique, de faible rétention hydrique, et fortement exposés au lessivage du fait de l'irrigation intense, nécessitent des apports considérables en fertilisants. Pour y remédier, et afin d'améliorer les rendements, les agriculteurs recourent au déplacement de la rampe-pivot tous les cinq ou dix ans ».

Par ailleurs sur des sols sableux, engrais et pesticides ont tendance à migrer vers les nappes phréatiques. Quid de leur protection dans les cas d'une agriculture intensive, Allons nous polluer ces nappes et ôter aux population du Sud toute ressources en eau potable? Déjà, en Mitidja, des analyses montrent l'inquiétante pollution de la nappe phréatique par les nitrates agricoles.

« UNE AGRICULTURE SAHARIENNE, MAIS UNE AGRICULTURE OASIENNE »

Nous ne sommes pas contre l'agriculture saharienne. Mais nos aînés nous ont montré qu'il n'y a de viable que l'agriculture oasienne à l'ombre des palmiers. Une agriculture saharienne doit être durable comme le fait remarquer P. Rabhi. Et pour le Dr Fatoum Lakhdari, directrice du C.R.S.T.R.A de Biskra, une agriculture saharienne doit être une agriculture oasienne . Elle doit faire à des experts au fait des nappes phréatiques et de la salinité. A la démesure des exploitations de milliers d'hectares, arrosées par des pivots énergivores et gaspilleurs d'eau existe une alternative. Celle de petits pivots fabriqués dans le Souf par de petits artisans locaux à partir des tubulures des rampes-pivots abandonnées par de grandes exploitations ayant fait faillite. Ce type d'irrigation s'est actuellement diffusé dans le Touat. Il existe également l'irrigation au goutte à goutte. Or, à aucun moment Mr Chikhoune n'a abordé la question d'une exploitation rationnelle des nappes phréatiques et des sols algériens. Il n'a eu à la bouche que les OGM. Manifestement, il ne maîtrise pas la question. D'où notre inquiétude grandissante.

Une remarque. Quelle folie collective nous prend tous à vouloir prendre le modèle de consommation alimentaire européen basé sur la consommation de produits laitiers. Notre climat aride et semi-aride ne nous le permet pas. Les protéines nécessaires à notre ration alimentaire doivent venir également de protéines végétales plus adaptées à nos conditions.

La question de l'agriculture sous pivot mal maitrisée nous semble aussi potentiellement dangereuse que l'exploitation des gaz de schiste. Il nous semble important que les autorités compétentes définissent un cahier des charges concernant l'utilisation des eaux des nappes phréatiques, le maintien de leur pureté ainsi que l'état de salinité des sols sous pivots.

Les populations du Sud, associations, élus, universitaires doivent se saisirent de ces questions afin d'arriver à une agriculture durable. Une agriculture au profit de tous.

Partie Consommation de céréales et de protéines 106

Chapitre: 1 Egypte, carte à puce
Chapitre: 2 "Blé tendre, ce n'est pas un problème du seul secteur agricole"
Chapitre: 3 Comment réhabiliter El-Bissa?
Chapitre: 4 Pour le renforcement de la filière blé dur locale.
Chapitre: 5 Couscous: le plat national menacé par la baguette parisienne.
Chapitre: 6 Mélange farine-semoule, l'Eriad Sétif innove.
Chapitre: 7 L'avoine, une céréale multi-usage.
Chapitre: 8 Des aliments nouveaux pour les hommes et les bêtes.
Chapitre: 9 Réhabiliter l'orge dans nos assiettes.

Chapitre: 1 EGYPTE, LE PAIN ACCESSIBLE PAR CARTE A PUCE

En Egypte, depuis août 2014, le prix de la farine est libre. Cela s'est traduit par une augmentation du prix du pain. Pourtant nulle trace de révolte populaire. Comme expliquer qu'une telle réforme passe sans faire de vagues dans un pays où, comme en Algérie, le pain constitue un aliment de base ? Et si une telle réforme pouvait s'appliquer chez nous ?

LE MIRACLE DE LA CARTE A PUCE
Cette libéralisation du prix du prix de la farine s'est accompagnée de l'attribution d'une carte à puce aux familles à revenu modeste. Elle est délivrée en fonction de critères sociaux et permet de délivrer à chaque membre d'une famille 5 pains par jour.

Auparavant les pouvoirs publics subventionnaient directement la farine. Depuis 1980, les boulangers étaient tenus de vendre le pain à 5 piastres (moins d'un centime d'euros) avec un maximum de 20 pains par personne. Il s'agit de pains de 130 grammes de forme circulaire, des galettes. Devant les boulangeries, les files d'attente étaient interminables. Les trafics étaient nombreux. Certains boulangers revendaient la farine sur le marché informel.
Mais depuis cette décision, plus de files d'attente devant les boulangeries. Chacun semble satisfait. Les ménages modestes arrivent à se procurer du pain au prix modique de 5 piastres contre 30 pour les consommateurs ne possédant pas le fameux sésame ou désirant acheter plus de 5 pains par personne.

« Avant la mise en œuvre du système, certaines familles envoyaient plusieurs de leurs membres pour acheter pour une livre, des galettes de pain (plafond fixé par personne). Aujourd'hui, chaque membre de la famille peut se procurer en une seule fois la part de la famille pour trois jours », explique Ahmad Kamal, propriétaire d'une boulangerie dans le quartier d'Al-Khalifa au Caire (1).

Pour chaque pain vendu à 5 piastres, le Ministère de l'Approvisionnement en reverse 25 au boulanger afin de couvrir le coût de production. Les boulangers peuvent dorénavant acheter la farine au prix du marché. Il y a une libéralisation du prix de la farine. Les quantités de farine pouvant être achetées par les boulangers ne sont plus rationnées. Chaque boulangerie est par ailleurs dotée de 2 lecteurs de carte à puce de marque SMART.

UNE REFORME MUREMENT REFLECHIE

Ce projet a été longuement réfléchi par les autorités égyptiennes. Il avait été imaginé dès 2003. Et le président Mohamed Morsi avait même annoncé sa future mise en place avec seulement 3 galettes à prix subventionné par personne. Il faut dire que les dernières tentatives d'augmentation du prix du pain s'étaient soldées par des émeutes. En 1977, le président Sadate avait été obligé d'annuler une augmentation du prix du pain suite à de violentes émeutes. Et en 2011, lors de la révolution qui a entrainé la chute de Hosni Moubarak, les manifestants scandaient « Pain, liberté, justice sociale ». C'est dire si le sujet est sensible. L'utilisation de cartes à puces a d'abord était testée dans les villes de Port-Saïd et d'Ismaïlia dès janvier 2013 avant d'être élargie aux autres provinces.

Maintenant que les derniers gouvernorats ont été concernés par la réforme, c'est 69 millions d'Egyptiens sur 86, soit 80% de la population, qui utilisent cette carte à puce. Résultats, dans les premières villes où la réforme a été lancée, les suventions ont été réduites de 30%. Quant au sac de farine de 50 kilo, il est passé de 16 livres Egyptiennes à 155[22].

La majorité des consommateurs sont satisfait et ne tarissent pas d'éloges quant à cette réforme décidée par Sissi.

«Cela marche maintenant. Que Dieu bénisse Sissi » lance à l'envoyée spéciale du journal Le Monde[23] Zeinab une vielle dame en sortant d'une boulangerie du quartier pauvre d'Imbaba au Caire.

« ON NE SUBVENTIONNE PLUS LE PRODUIT, MAIS LES PERSONNES »

Cependant, il existe encore quelques dysfonctionnements. Al-Ahram relate « Nous sommes quatre dans la famille alors que trois seulement figurent sur la carte de subvention, ma fille de 8 ans n'est pas inscrite » explique Rawya mère au foyer. Mahmoud Sayed, responsable d'une famille de six personnes, réclame au moins 8 galettes par jour pour manger à sa faim. « Doit-on prendre le petit-déjeuner , le déjeuner ou le dîner ? » se demande-t-il ironniquement. En outre, le programme n'a pas prévu qu'un lot de 5 000 galettes par mois au prix subventionné et par boulangerie pour les personnes ne possèdant pas encore de carte. Mais la demande est supérieure à ce quota. Et des migrants tels ces ouvriers journaliers d'un autre gouvernerat venus travailler au Caire sont obligés d'acheter le pain au prix fort. « Les plus riches peuvent s'en sortir. Ils mangent de tout mais les familles nombreuses et les pauvres ne le pourront pas » lance Oum Shahd au journaliste d' Al-Ahram.

Pour Mahmoud Diab, porte-parole du Ministère égyptien de l'Approvisionnelment : « on ne subventionne plus le produit, mais les personnes ». Une maxime que les décideurs Algériens devraient considérer. L'étude du cas égyptien est à étudier. Rappelons que la dotation de cartes à puce a concerné 69 millions d'Egyptien. Il s'agit là d'un bel exploit.

Par ailleurs, le montant des subventions économisé pourrait être affecté à la production. On peut imaginer ainsi une augmentation des prix à la production ou des subventions pour l'emploi de techniques plus modernes

22 « Pain : la rationalisation mal comprise ». Al-Ahram Hebdo en ligne. Marwa Hussein. 16.07.2014.

23 « En Egypte, la révolution silencieuse du pain ». Le Monde Economie. Moina Fauchier-Delavigne. 14.04.2015

(irrigation d'appoint, semis-direct).

Vidéo: http://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/en-egypte-lacces-au-pain-ne-devrait-plus-etre-un-probleme?id=6856054

Chapitre: 2 "BLE TENDRE, CE N'EST PAS UN PROBLEME DU SEUL SECTEUR AGRICOLE"

ALGERIE, COMMENT REDUIRE NOTRE CONSOMMATION DE PAIN?

Djamel BELAID 21 septembre 2019

Au milieu des années 80, au sein de l'institut agronomique de Batna, j'ai eu le plaisir de travailler sous la direction du Pr Amor Hallitim. Nous étions un groupe de jeunes diplômés et étions friands de discussions à bâtons rompus sur différents sujets scientifiques avec cet éminent universitaire. Il avait connu l'activité des laboratoires de recherche à l'étranger. Un jour, ce pédologue de renom, nous a fait remarquer que lors d'un voyage en URSS dans les années 70, il avait remarqué qu'il y avait du pain de couleur noire. Cela a été une découverte pour nous, si habitués au pain blanc de la baguette parisienne confectionnée par nos boulangers. A la place de ce pain blanc, ne faudrait-il pas aussi penser à des pains avec d'autres compositions? Mais aussi manger plus de légumes? Voire, n'accorder le soutien des prix qu'aux familles nécessiteuses détentrices d'une carte à puces spécifique comme cela se pratique déjà en Egypte? Ce serait le moyen pour réduire la facture annuelle de 1 600 000 000 $ d'importation de blé tendre. Mr Chérif OMARI l'a récemment rappelé: "le blé tendre, c'est un problème national. Il faut un grand chantier. Et ce n'est pas au secteur de l'agriculture tout seul" de le résoudre.

FABRIQUER DU PAIN MOINS BLANC
Afin de fabriquer des pains moins blancs, il existe différentes possibilités.

Incorporer plus d'issues de meunerie
Actuellement les baguettes de pain sont confectionnées avec de la farine de blé tendre. Il pourrait être possible d'y ajouter une part d'issues de meunerie (son). Pourquoi vouloir absolument travailler uniquement avec de la farine type 55? En effet, il existe 6 principaux types de farine* en partant de la plus « pure ». Il s'agit donc de proposer au consommateur des pains complets ou semi-complets.
Type 45 : Farine blanche à pâtisserie ou « fleur de farine » destinée à la pâtisserie.
Type 55 : Farine blanche ordinaire destinée aux pains blancs, pâtes à tarte et pizzas.
Type 65 : Farine blanche pour pains spéciaux et pizzas.
Type 80 : Farine bise ou semi-complète pour les pains spéciaux.
Type 110 : Farine complète pour pains bis et pains complets.
Type 150 : Farine dite intégrale pour pains au son.
Incorporer de l'orge dans la farine de blé tendre

On l'oublie souvent, mais l'Algérie est un grand producteur d'orge. Notre climat se prête particulièrement bien à cette céréale dont le grain mûrit avant les grosses chaleurs de fin juin. Malheureusement, l'orge produite est destinée majoritairement à nos moutons, vaches et poules. Pourtant, riche en

fibres de beta-glucanne, l'orge et l'avoine ont des vertus diététique internationalement reconnues – même par la très sévère FDA américaine. Elle réduit l'absorption intestinale des graisses et réduit donc les maladies métaboliques.
Il est également possible de mélanger à la farine de blé tendre de la farine de pois-chiche. En matière de pâtes alimentaires, il existe déjà des ajouts d'épinards qui donnent une couleur vertes aux spaghettis, coquillettes et autres nouilles.

L'orge, un aliment de haute valeur diététique
Notons, que plus d'utilisation d'orge en consommation humaine ne serait pas une trop grande concurrence pour l'élevage ovin. En effet, il est possible de réduire les besoins en orge des animaux. Des travaux menés dès la fin des années 70 à l'ENSA (ex-INA) ont montré qu'en ajoutant de l'urée (engrais azoté largement présent dans les exploitations) à de l'orge en grains, on améliore notablement la valeur des rations des animaux. Malheureusement, cette pratique simple est méconnue des éleveurs. En effet, il n'y a pas de techniciens de terrain leur expliquant qu'un animal a des besoins en énergie (orge) et en azote (fourrage vert ou urée).

MANGER PLUS DE LEGUMES
Par quoi remplacer le pain? Par des légumes! Le problème pour les ménages à faible revenu est leur prix souvent trop élevé. Aussi, s'agit-il avant tout d'améliorer leur disponibilité.

Améliorer la disponibilité en légumes
L'amélioration de la disponibilité en légumes passe par une mécanisation accrue et une réduction des intermédiaires au niveau des circuits de commercialisation. A ce propos, comme dans la filière tomate industrielle, il s'agit également de faire appel aux techniques modernes – semis en godets, plantation et récolte mécanisée - utilisées par les grands groupes légumiers à l'étranger (Bonduelle, Daucy ...). Ces entreprises établissent des contrats avec des agriculteurs triés sur le volet pour produire des légumes, dont des petits pois et haricots verts. L'agriculteur se doit de semer la variété demandée par l'industriel, n'utiliser que des herbicides spécifiques et recevoir les visites de contrôle des conseillers de terrains. Ce sont ces mêmes conseillers qui déterminent la date de récolte et font appel au matériel de l'entreprise.
Outre la tomate industrielle, on peut se féliciter en Algérie que certains industriels aient investi dans la mise en conserve de poivrons. De tels investissements sont à encourager.

Définir une gamme de légumes prioritaires
A ce propos, il faut noter la remarquable progression de la production et consommation de pomme de terre. Ce légume est devenu le premier aliment consommé derrière le blé. Ce tubercule peut faire l'objet de plusieurs récoltes dans l'année. Ces dernières années la filière pomme de terre s'est étoffée: début de mécanisation de la plantation et récolte, développement de l'irrigation – notamment sous forme du pivots artisanal "made in El Oued" – stockage en chambre froide, système Syrpalac. Notons au passage, que le stockage de la pomme de terre est moins aisé que celui des céréales. En matière d'ail, on assiste à une dynamisation de la filière avec notamment un début de mécanisation, un meilleur stockage et la décision des pouvoirs publics de ne plus laisser des importations sauvages concurrencer la production nationale.

Haricot vert, navets, carottes et fenouil

Il reste à définir la liste des légumes prioritaires qui pourrait faire l'objet d'un soutien multiforme de la part des pouvoirs publics. Ce choix doit être fait en fonction de leur valeur nutritionnelle, leur facilité de culture locale, des possibilités de conservation/transformation et bien sûr des goûts des consommateurs. Ce qui n'empêche pas de proposer à chaque fois sur les carreaux des marchés des produits nouveaux. Des légumes comme le haricot vert, les navets et carottes méritent toute l'attention. Un légume tel le fenouil a toute sa place. Il s'adapte très bien au Nord du pays et est ancré tant dans chez les agriculteurs du Nord du pays que chez de nombreux consommateurs. Une production de masse passe par une mécanisation de leur culture et une coordination avec des industriels de la transformation.

Des légumes frais en sachets

Traditionnellement le consommateur achète des légumes entiers. Il est intéressant de développer la disponibilité de légumes frais épluchés et découpés ou même congelés. Les carottes peuvent être proposées rappées en barquettes plastique et les radis lavés, débarrassés de leurs fanes et mis sous sachet. Comme peut l'être également la salade verte. Une adjonction d'azote dans le sachet ralentit le développement éventuels de bactéries.
Certains industriels algériens de l'agro-alimentaire proposent déjà, pour les restaurants et collectivités, des pommes de terre épluchées et lavées sous vide en sac plastique d'une dizaine de kilogrammes.

Avis d'experts: La salade en sachet

Selon le site Viepratique.fr "*on en trouve de toutes les sortes : laitues, jeunes pousses, mâche… Soigneusement découpées, lavées, rincées et essorées, les salades sont ensuite mises en sachet. Ne vous inquiétez pas de la buée que l'on voit parfois sur le sachet, « il s'agit de traces d'humidité suite au lavage, la salade est un produit vivant qui continue de respirer une fois en sachet », précise Tatiana Lamy, chef de groupe quatrième gamme chez Bonduelle Frais.*"

Avis d'experts: les légumes "Prêts à croquer"

Selon le site Viepratique.fr "*les légumes en sachets tels que les baby carottes, les tomates cerises ou encore les radis roses sont parfaits pour composer un plateau (...) sain, frais et peu calorique. À dipper dans des sauces aux herbes, miam* !". Ces sauces peuvent être confectionnées à partir de hoummous.

"*Certains mélanges sont une véritable mine de bienfaits pour la santé. À titre d'exemple, le mélange « extra-gourmand » de Bonduelle est composé de feuilles de chêne rouge, de batavia, de mâche (possédant des vertus anti-inflammatoire et gorgée de vitamines C et E ainsi que d'oméga-3) et de bâtonnets de betterave rouge crue (riche en bétanine)*."

Des sachets sous emballage spécial

Ce type de légumes "prédécoupés sont souvent emballés spécialement dans une atmosphère différente de l'air que nous respirons, ce qui inhibe le développement des bactéries". Il s'agit le plus souvent d'azote.

Sur les sachets une étiquette indique alors « emballé sous atmosphère protectrice ». Des numéros spécifiques sont apposés. La lettre E pour les gaz d'emballage correspondent E938 à E949. Selon le site passionssanté.be "ils ne changent pas le produit et au moment où vous ouvrez l'emballage, les gaz s'évaporent. Les colis emballés sous atmosphère protectrice sont parfois un peu gonflés. Ce n'est pas mauvais signe, c'est la date d'expiration qui est décisive."

Rappelons qu'il s'agit de toujours conserver les légumes prédécoupés en sachet au réfrigérateur à 4 °C.

Les graines germées

Ce type de produits provient de l'alimentation de type "vegan". Les graines germées de soja sont courantes en Asie. Il est possible de faire germer de nombreuses espèces de graines dont les lentilles. Le plus souvent les graines sont achetées germées sous emballage plastique. L'atelier produisant des graines germées doit respectées des conditions stricts d'hygiène afin d'éviter les risques d'intoxication liées à la présence bactérie.

Des légumes en conserve

La présentation de légumes en conserve (type "macédoine" par exemple) est également indispensable. L'avantage de ce type de produits est d'utiliser des légumes impropres à la vente du fait de leur forme. Des "macédoines" à base de morceaux de carottes, navets, petits pois, haricots permettent de faire consommer des légumes qui, présentés seuls, ne seraient pas consommés. Une macédoine peut être assaisonnée de mayonnaise, ce qui la rend plus appétissante.

A propos de conserves, il est regrettable que des entreprises privées ayant un savoir-faire reconnu aient abandonné la conserve pour un secteur plus juteux: les sodas. C'est le cas de NCA, leader algérien des boissons, dont les initiales signifient en effet "Nouvelles Conserverie Algérienne de Rouiba).

Des champignons cultivés dans des garages

Il faut noter l'importance de la filière champignon de couche. Ces champignons peuvent être produit à l'obscurité dans des garages. Cette production présente l'avantage d'être indépendante du climat. Leur culture se fait sur des étagères ou dans des sacs plastique suspendus à des poutres. La technologie de la préparation de leur substrat et des ferments est maîtrisé par des techniciens algériens. Un investisseur privé souhaite même développer à grande échelle ce type de culture. Il est urgent de créer une filière champignons. Pour cela, il s'agit de créer une structure industrielle produisant massivement des sacs de substrats et de ferments. Outre la fourniture de "viande végétale", cette activité est susceptible de création d'emplois en zone urbaine et rurale.

Réhabiliter la soupe de légumes

La soupe de légumes est présente dans les traditions culinaires algériennes sous la forme de chorba et hrira. Il s'agit de s'appuyer sur ces façons de consommer pour réhabiliter au niveau des jeunes, l'ensemble des soupes de légumes dont celles à base de légumes d'hiver (poireaux, pomme de terre et carotte). Les industriels des sodas possèdent des lignes d'emballage sous forme de TetraPack, il s'agit de leur proposer de développer la production de ces soupes et du gazpacho espagnol (soupe de légumes d'été). L'abandon de la loi du 49-51% devrait permettre de faciliter plus de partenariats avec des entreprises étrangères ayant de l'expérience dans ce domaine (Leibig, ...).

Soupes froides, avis d'expert

Audrey Blind[24] *"Idéalement, un repas devrait contenir une portion de légumes crus et cuite. À défaut de respecter cette règle, il vaut mieux alterner les préparations crues et cuites. En effet, la cuisson altère les aliments, mais ça permet aussi de les rendre plus digestes et notamment pour les légumes contenant beaucoup de fibres. Ainsi les soupes froides*

24 Auteur de la préface de "Ma Bible des jus santé et bien-être" Sandra Ericson, Leduc. S Editions, 400 pages.

préparées à base de légumes crus mixés ont l'avantage de conserver toutes les vitamines et nutriments. Les personnes qui souffrent d'une digestion difficile devront également penser à épépiner les légumes comme les concombres ou les courgettes et à ôter la peau des poivrons qui est très indigeste. Aussi de nombreux légumes se consomment principalement cuit ou cru et il faut respecter cela pour bénéficier de leurs bienfaits tout en profitant de leur qualités organoleptiques".

POUR UNE EDUCATION NUTRITIONNELLE

En Europe, après les cours d'éducation sexuelle inclus dans l'enseignement des Sciences Naturelles, c'est d'éducation nutritionnelle dont il est question face au surpoids des adolescents. Des notions simples sur les maladies telles le diabète, l'hypercholestérolémie ou l'hyper tension doivent figurer dans les programmes scolaires.

Une tendance au surpoids et aux maladies métaboliques

En Algérie, également cette question de surpoids s'observe. Il suffit de regarder les gens dans la rue. Il s'agit donc de développer une éducation nutritionnelle à tous les niveaux (école, lycées, cantines, restauration collective, médias).

Au niveau personnel, il s'agit de "commencer par des gestes tout bêtes. Supprimez la baguette de pain sur la table. Prédécoupez plutôt des tranches dans une corbeille, ou limitez-vous à une tranche par personne1." Il s'agit également d'éviter les plats en sauce qui invite à "saucer" et donc à consommer plus de pain.

Autre astuce, consommer de la soupe de légumes en début de repas. En remplissant l'estomac, la soupe améliore la sensation de satiété.

Miser sur le packaging

Faire manger plus de légumes aux jeunes génération passe aussi par le packaging. De nos jours, nombre de femmes travaillent et recherche des produits lavés et découpés. La multiplication de grandes surfaces et de réfrigérateurs dans la population se prête donc à des innovations. C'est aux industriels des IAA, mais aussi des groupements d'agriculteurs de mettre sur pieds des ateliers de mise en sachet de légumes lavés et coupés. Dans le cas des radis, ou des jeunes carottes, il suffit d'un lavage à l'eau d'un traitement à l'eau légèrement javélisées puis d'une mise en sachet. La salade verte se prête également à l'ensachage, notamment la variété "iceberg". Les champignons de couche peuvent être mis en barquette plastique avec un simple film plastique. Les investisseurs s'engageant dans la production de légumes en sachet devraient pouvoir bénéficier d'une aide publique sous forme de subventions et d'exonérations fiscales.

UNE CONCERTATION A DIFFERENTS NIVEAUX

On le voit, vouloir réduire la consommation de pain blanc et ses effets néfastes sur la santé et les finances de l'Etat implique de très nombreux acteurs et cela à différents niveaux. Il s'agit donc de définir une structure qui permettra la concertation entre les différents acteurs locaux et étrangers.

Concertation et ré-orientation des subventions

En effet, on ne peut engager un processus de soutien à la production d'un légume particulier si les industriels de la conservation et les consommateurs ne sont pas associés. Par ailleurs, un vigoureux programme de subventions multiformes à la production et la transformation des légumes doit être défini par les pouvoirs publics. Il est temps de ré-orienter une partie des subventions auparavant destinées à la seule consommation de pain blanc

vers la production et surtout la transformation de légumes. Si les gros investisseurs privés des IAA doivent encouragés, il s'agit également d'apporter également une aide multi-forme à de petits ateliers de mise en sachets de légumes lavés et coupés et de production et transformation de champignons.

Suivre l'exemple de l'APAB

Dans le cas de la consommation de sucre, ce type d'approche a déjà été mis en oeuvre entre les professionnels du secteur des boisons (APAB) dont Ali Hamani[25] et les pouvoirs publics. L'Algérie présente l'avantage de posséder déjà des investisseurs dans l'agro-alimentaire (boissons, conserveries) et des compétentes universitaires en IAA. A cela peut s'ajouter des mesures d'encouragement basés sur une plus faible fiscalité. Nul doute qu'il devrait-être possible de bâtir une stratégie afin de réduire la facture d'importation de céréales.

Chiche, ce midi vous commencez! Pas de baguette de pain posée sur la table, mais seulement un à deux morceau de pain à côté de votre assiette.

Notes:

(*) https://chefsimon.com/articles/produits-la-farine

1 https://www.fitnessheroes.fr/manger-moins-de-pain-et-de-pates/

25 Je tiens à vous informer que l'APAB n'a pas cesser de réitérer la position de ses membres qui représente 85% de la production nationale des boissons vis-à-vis de l'objectif affiché par les pouvoirs publics pour la réduction des facteurs de maladies non transmissibles dans les denrées alimentaires, à savoir le sel, le sucre et les acides gras saturés. L'adhésion de notre association à cet objectif fût immédiate, convaincue et partagée avec les différents départements ministériels et ce depuis mai 2016. https://www.algerie-eco.com/2017/11/22/ali-hamani-president-de-lapab-production-de-boissons-maintient-activite-malgre-annee-difficile/

Chapitre: 3 COMMENT REHABILITER EL-BISSA.
La germination, un moyen de valorisation des protéines du blé du et des légumes secs.

Dans tous les pays, l'approvisionnement des consommateurs en protéines est fondamental. Les protéines apportent en effet les acides essentiels à l'organisme. Les pays méditerranéens se sont toujours principalement nourris de céréales, de protéines provenant de légumes secs, d'huile d'olive et de fruits. C'est ce que les nutritionnistes appellent la "diète méditerranéenne". Combiné aux céréales, le blé dur permet en effet de couvrir toute la gamme des acides aminés indispensables à l'organisme. En Algérie, à partir des années 1970, les pouvoirs publics ont tourné le dos à ce modèle et ont décidé que ces acides aminés essentiels seraient dorénavant apportés dans la ration journalière par des protéines animales à la place de protéines végétales. En ce mois de novembre 2020, comment aller vers plus d'indépendance alimentaire?

ELEVAGE AVICOLE, UN COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

Avec le développement de l'aviculture, l'idée de départ était de produire dans des poulaillers industriels des quantités de viande et d'oeufs en s'affranchissant des aléas climatiques. Dans ce modèle, les volailles sont nourries par du maïs et des tourteaux de soja. Le problème est que ces deux produits sont totalement importés. En effet, le climat local semi-aride ne permet pas de produire massivement ni maïs ni soja. Résultat, des importations toujours plus importantes de ces deux matières de base des rations de volailles; elle dépassent actuellement le milliard de dollars.

Aujourd'hui les oeufs sont si répandus dans la consommation locale que l'omelette-frites est devenue un classique et qu'il n'est pas rare de voir des oeufs durs trônant sur un plat de couscous. Ces oeufs remplacent les pois-chiches qui auparavant donnaient cette vitalité propres à nos aînés.

REMPLACER UNE PARTIE DU MAÏS PAR DE L'ORGE

Face à cette hémorragie de devises, est-il possible de faire marche arrière? Car, nous en doutons pas, ce modèle de consommation n'est pas tenable pour le budget de l'Etat. Des chercheurs de l'ENSA d'El-Harrach ont montré qu'il était possible de réduire la part du maïs et du soja par des produits locaux et notamment par des sous-produits des industries agro-alimentaires locales.

Des chercheurs de l'institut de l'élevage ont montré que dans les rations des volailles, on pouvait remplacer 20 à 25% du maïs par de l'orge. Des travaux marocains montrent qu'en utilisant des enzymes, cette proportion d'orge peut être augmentée.

De leur côté, les services agricoles tentent de développer la production de maïs grain au sud sous pivot. Mais ce type de culture nécessite de grandes quantités d'eau puisées dans les nappes phréatiques ce qui à moyen terme risque de mettre en danger l'approvisionnement en eau des populations locales. Déjà on note en différents points du sud une baisse du niveau de ces nappes d'eau.

LA SUCCES STORY DU FRANCAIS LAURENT SPANGHERO

Dépenser de l'eau dans le sud pour produire du maïs que l'on donne aux poules n'est rentable économiquement que grâce aux subventions publiques. Du point de vue écologique, ce modèle est à revoir car il consomme trop d'énergie et contribue à la salinisation des sols sahariens. Puis, du point de vue nutritionnel, maïs et soja peuvent être directement consommées par les êtres humains. Beaucoup de consommateurs occidentaux estiment que c'est donc un gaspillage que d'en donner à des animaux.

Après toute une carrière dans la filière viande l'ancien joueur de rugby Laurent Spanghero s'est rendu compte de cette aberration. Il a donc décidé de se ré-orienter vers les protéines végétales. Au sein de sa société Nutrimat, il a décidé de produire une farine comportant des légumes secs dont des pois-chiche, des lentilles, des pois et du blé dur. C'est à dire l'alliance blé dur et légumes secs du couscous ou de ce plat traditionnel "el-bsissa" connu en Tunisie[26] et Algérie. En effet, le blé dur est pauvre en lysine et méthionine mais riche en isoleucine et en leucine. Et le pois chiche est pauvre en isoleucine et tryptophane mais riche en lysine et méthionine. Du point de vue de l'apport en acides aminés essentiels, ces deux plantes se complètent donc admirablement.
Mais sur les conseils de laboratoires de recherche, afin de valoriser au maximum les protéines de ces produits, il a décidé de les faire germer puis après séchage de les moudre pour en faire des pâtes alimentaires. Les premiers tests ont vite montré une très bonne teneur en protéines ainsi qu'une excellente digestibilité. Plus d'irritations du tube digestif et d'accumulations de gaz provoquant de désagréables flatulences. L'ancien rugbyman aime à dire que pour 100 grammes de ses pâtes, il y a la même quantité de protéines que dans 100 grammes de viande.

LES ETAPES DU PROCESS INDUSTRIEL
En Algérie, ces résultats pourraient intéresser les pouvoirs publics et les investisseurs potentiels. Pourquoi ne pas ré-habiliter el-bsissa, mais cette fois en faisant germer les graines, et ainsi réduire la pression sur les oeufs et la viande de poulets? Bien sûr, cette miraculeuse farine pourrait servir à confectionner des pâtes alimentaires mais également différents produits: pain spécial, biscuits, hoummous, chips ...

Un procédé en 7 étapes
Face à la réduction des moyens financiers du pays, ce serait là un moyen de revenir à la diète méditerranéenne. Alors comment procéder? Dans différentes interventions publiques que l'on peut consulter sur les réseaux sociaux, Laurent Spanghéro détaille en 7 étapes le process industriel utilisé dans son usine. Les graines sont d'abord lavées puis mises à tremper. La germination dure de 48h à 72 heures. Cette phase semble courte, mais elle suffit à détacher l'enveloppe et surtout à activer des enzymes qui permettent de transformer les sucres complexes en sucres simples, d'où une meilleure digestibilité. Intervient alors une pré-cuisson à une température modérée de 65 degrés qui permet une diminution des inhibiteurs de trypsine et donc une meilleure digestion des protéines. Les graines sont ensuite mises à sécher à une température de 45°-50°C.

L'intérêt du dé-pelliculage
Intervient alors un dé-pelliculage qui permet d'enlever la pellicule des graines. Cette phase est capitale, car en enlevant la pellicule externe des graines, telle les lentilles, on enlève les tanins qui y sont présents et on permet une meilleure biodisponibilité des protéines. Intervient alors en dernier lieu le broyage qui permet d'obtenir de la farine.

L'initiateur de ce type de produits souhaite faire connaître ce procédé en Afrique. L'occasion de lancer une affaire commune sur le territoire national. Avis aux investisseurs...

---

26 La germination, un bioprocédé au service de l'industrie agro-alimentaire? JRIBIEt al. (2018) / Journal of new sciences, Agriculture and Biotechnology, 57(5), 3725-373.

Contact: NUTRINAT 287, Avenue Frédéric Passy FR-11400 CASTELNAUDARY
Tél : +33 (0)5 34 43 42 35 Fax : +33 (0)9 72 55 25 61 Email : contact@nutrinat.fr

Chapitre: 4 POUR LE RENFORCEMENT DE LA FILIERE BLE DUR LOCALE

La culture du blé dur en Algérie est actuellement menacée. En cette fin d'année 2015, il apparaît que le coût de production du quintal de blé dur (BD) reste élevé. Jusque là, les pouvoirs publics soutenaient à bout de bras les producteurs, les organismes de collecte et l'industrie de la transformation. La récente chute des prix du pétrole risque de réduire l'aide publique et mettre à mal la filière. Pourtant contrairement au blé tendre, le blé dur possède une réelle typicité . Comment en est-on arrivé là et existe-t-il une alternative ?

PRODUCTION ET CONSOMMATION DE BLE DUR, UNE SPECIFICiTE ALGERIENNE

Le couscous et le pain à la semoule de même que de nombreuses préparations culinaires sont spécifiquement algériennes, voire maghrébines. Mais elles ne se retrouvent pas dans le monde arabe plus tourné vers la consommation de céréales telles que le riz. Ce type de consommation ne se rencontre pas dans le pourtour méditerranéen où les principales utilisations du blé dur concerne la confection de pâtes alimentaires.

Si le blé dur est si présent dans l'alimentation locale, c'est que depuis toujours, cette céréale a été produite localement. Comme l'orge, elle est particulièrement bien adaptée au terroir local : des hivers froids et des printemps souvent marqués par un déficit hydrique. Si les paysans cultivent donc du blé dur, c'est qu'ils ne peuvent faire autrement à moins d'irriguer. Or, toutes les surfaces céréalières ne peuvent être irriguées. La culture du blé dur présente ainsi un réel ancrage local, un « lien au lieu ». Les céréaliers ne peuvent se passer du blé dur. Il leur assure de meilleures marges que l'orge même si cette dernière est très demandée en alimentation animale. Le problème est que si de tout temps, la production de BD a permis de nourrir la population locale et même d'assurer des exportations vers Rome, cela n'est plus le cas aujourd'hui.

LA CONCURRENCE DU PAIN DE BLE TENDRE

Le blé tendre est de plus en plus présent dans la consommation des habitants du Maghreb. Même en Egypte, la consommation de céréales se fait principalement à partir de blé tendre. La demande est telle que pour satisfaire les besoins des ménages les moins favorisé les pouvoirs publics ont instauré une carte à puce. Une lutte féroce est engagée entre les pays producteurs de blé tendre pour conserver ou augmenter leur part de marché. A Alger, comme dans les capitales voisines, un représentant des exportateurs français est présent sur place afin de scruter l'évolution de la demande locale. En Algérie, l'engouement pour le blé tendre est réel à travers la demande en baguette parisienne. La consommation de blé tendre augmente aux dépends de celle du blé dur. Qui, en début de mois, comme dans les années 70 rentre encore chez soit « balla smid* »? L'urbanisation et le développement de l'emploi féminin font que les préparations culinaires à base de blé dur diminuent face à l'omniprésence de la baguette parisienne au blé tendre.

(*) sac de semoule d'un quintal.

LA BAGUETTE DE PAIN, UNE AUBAINE POUR LES POUVOIRS PUBLICS

Le développement de la consommation de blé tendre sous forme de baguette de pain est une aubaine pour les pays producteurs de blé tendre mais également pour les pouvoirs publics des pays importateurs. La cause de cet intérêt vient du prix inférieur du blé tendre par rapport au blé dur. Il est plus intéressant financiérement d'importer du blé tendre que du blé dur. Pour les pouvoirs publics de nombreux pays de la rive sud de la Méditerranée, il est devenu plus facile de faire accoster des bateaux chargés de blé tendre que de développer la production locale. La guerre des prix entre pays producteurs liées aux actuelles bonnes récoltes ainsi qu'au développement récent de la production de céréales en Russie et Ukraine fait que le blé tendre inonde le marché marocain, tunisien, égyptien et algérien. C'est également un moyen d'éviter toute explosion sociale. Dans ce contexte la production de blé dur se trouve directement menacée.

UNE MENACE POUR L'ENSEMBLE DE LA FILIERE BLE DUR

En Algérie, la menace du blé tendre étranger vis à vis du blé dur local concerne l'ensemble de la filière : céréalier, organisme de collecte et transformateurs. Les producteurs locaux de BD perçoivent actuellement une prime de 1 000 DA par rapport au quintal de BT livré aux silos des CCLS. Ils reçoivent en effet 4500 DA pour tout quintal livré contre seulement 3500 DA pour le blé tendre. L'éventuelle suppression de cette prime porterait un sévère coup à une production locale marquée par une faible productivité. Ce relèvement des prix à la production décidé en 2008 a été pour beaucoup dans l'augmentation des emblavements en BD. Pour les CCLS, principaux organismes de collecte et d'approvisionnement en intrants agricole, la réduction des tonnages livrés pourrait impacter directement leur survie dans la mesure où, étant données les rigueurs du climat, la substitution de la culture du BD par le BT n'est pas systématiquement envisageable dans les exploitations. Quant à une éventuelle augmentation de la collecte en orge suite à une substitution des emblavements de BT par l'orge, il ne faut pas y compter pour les CCLS. Celles-ci ne collectent que très peu d'orge. Les céréaliers préférant l'utiliser directement pour l'alimentation de leurs animaux ou la vendre aux éleveurs à des prix supérieurs à ceux proposés par les CCLS.

Quant aux transformateurs, leur intérêt premier pourrait être de s'approvisionner sur le marché extérieur. Ce dernier propose des blés durs de qualité. Cependant la production mondiale en BD est réduite. Dans le cas français, cette production est même subventionnée dans le cas de la région sud. L'orientation de la nouvelle PAC amène à se demander jusqu'à quand tiendront ces subventions? Déjà la filière BD française s'inquiète de la baisse des volumes collectés. Les céréaliers français étant plus réticents à une production particulièrement réglementé. Dans le cas du BD canadien, les coûts de transport peuvent réduire son intérêt. Enfin, toute importation est sujette à divers aléas. Or, ce n'est pas le cas avec un approvisionnement local. Bien que dépendant des CCLS par qui passe le commerce du grain, les transformateurs commencent à identifier les BD de qualité et les exploitations qui les produisent. Il s'établit ainsi au fil du temps un « lien au lieu » qui est plus sûr que le produit arrivant en camions à partir des ports. En effet, selon les contrats passés, malgré le cahier des charges de l'OAIC, la qualité des blés d'importation peut être différente du fait des assemblages réalisés outre-mer.

CEREALIERS DZ, SEDUIRE LES TRANSFORMATEURS

On le voit les transformateurs ont tout intérêt à un approvisionnement

local. Mais cela sous réserve de prix compétitifs, d'une stabilité des quantités livrées et d'une qualité irréprochable. Ces conditions ne sont pas actuellement réunies. Cependant, céréaliers et organismes de collecte peuvent rapidement progresser vers cet objectif.

Concernant les prix, les céréaliers disposent de plusieurs leviers afin de continuer à produire malgré une éventuelle réduction du mécanisme d'incitation par les prix (abandon éventuel de la prime BD). Concernant les charges de structures, ils peuvent réduire leur coût de mécanisation en adoptant la technique du non-labour avec semis direct. Le statut du foncier agricole s'est trouvé clarifié ces dernières années. Reste à préciser le cas des locataires exploitant les terres des attributaires. Il est certain que la définition d'un droit de fermage, comme il en existe à l'étranger, conforterait l'activité des exploitants.

Concernant les charges opérationnelles (semences, engrais et phytosanitaires), il s'agit de jouer sur divers tableaux. Le coût de la semence certifiée peut être réduit par la production partielle de semence de ferme triée et traitée. Cela nécessite cependant le développement d'unités mobiles de ferme en ferme. Concernant la fertilisation, il est possible de baisser son coût en se basant, pour l'azote, sur des rotations à base de légumineuses ainsi que la mesure du reliquat azoté en sortie hiver. Le développement de la localisation des engrais de fonds sur la ligne de semis est également envisageable. L'utilisation des produits phytosanitaires est difficilement réductibles. Ceux-ci sont actuellement peu employés. Or désherbants, insecticides et fongicides constituent des gages d'augmentation des rendements. Ceci dit, des réductions d'emploi sont possibles par le développement du désherbage mécanique et plus généralement par une meilleure technicité des exploitants.

QUANTITE DES LIVRAISONS, MOBILISER LES TERRES EN JACHERE

L'établissement d'une relation entre les producteurs d'un bassin de production et les moulins locaux passe par la levée de l'incertitude sur les quantités livrées. Afin de répondre au défi des quantités de BD à livrer au secteur de la transformation, les céréaliers disposent de plusieurs atouts. Le premier concerne l'irrigation de complément. Là où il est possible de disposer de ressources en eau, c'est là un moyen de passer de rendements moyens de 15 qx/ha à 40 qx/ha voire plus. Un autre atout vient des terres actuellement en jachère. Elles peuvent permettre d'augmenter les emblavements. Il est cependant nécessaire de tenir compte des surfaces réservées à l'élevage ovin. Il s'agit le plus souvent de surfaces de jachère pâturées. Les animaux y broutent la végétation naturelle. Le remplacement de cette jachère pâturée par des pâturages semés permettrait d'offrir aux animaux plus d'unités fourragères par hectare et par conséquent de réduire leur surface.

Le drame de l'agriculture algérienne est de devoir semer la presque totalité des cultures à l'automne ; c'est à dire au début de la période des pluies. Il est difficilement imaginable de semer des cultures de printemps comme en Europe sauf à devoir les irriguer. Par conséquent, l'automne est caractérisé par une pointe de travail liée au labour, aux opérations de préparation du lit de semences puis au semis proprement dit. En matière de grandes culture, en Algérie, tout est joué en automne.

Or, depuis peu est apparu un atout dont les décideurs algériens n'ont pas encore entièrement réalisé l'importance stratégique en matière de sécurité alimentaire. Il s'agit de la technique du semis direct.

Testé et développé depuis plus de quinze ans au Maroc, le semis direct

permet d'assurer une stabilisation des rendements céréaliers en année sèche. Du fait de la meilleur valorisation de l'eau emmagasinée dans le sol, il permet des rendements de 10 qx/ha en année de sécheresse là où l'utilisation de la charrue n'en permet que 2. A cet avantage, le semis direct apporte la rapidité d'exécution. Il permet d'emblaver 6 fois plus vite de surfaces que la conduite conventionnelle. En effet, en s'exonerant du labour, il évite les longues opérations de préparation du lit de semences. Cela est si vrai que les premiers à s'être emparé de cette technique en Algérie, Maroc et Tunisie sont de grosses exploitations céréalières.

L'intérêt du semis direct ne se limite pas au blé dur. Il concerne bien entendu le BT et l'orge mais également les légumes secs. Sur les surfaces consacrées en fourrages, il peut être également utilisé. Cette technique permet donc de lever le goulot d'étranglement constitué dans le cas de la conduite conventionnelle des cultures et qui obligeait à la persistance de la jachère travaillée.

Emblaver plus de surfaces en BD risque cependant de favoriser le retour plus souvent de cette céréale sur les mêmes parcelles. Il s'en suit des baisses de rendement. La solution passe par l'extension des rotations. Il s'agit pour cela d'introduire sur les exploitations de nouvelles cultures telles les oléagineux. Par ailleurs, afin d'assurer le développement des surfaces en cultures déjà existantes telles les légumes secs et les fourrages de vesce-avoine, il s'agit respectivement d'améliorer les possibilités de désherbage et les capacité de récolte.

QUALITE DU BD, L'AFFAIRE DE TOUS

Si seule une qualité irréprochable des BD est un moyen fondamental afin d'ancrer localement l'approvisionnement des transformateurs, celle-ci est l'affaire de toute la filière.

Le céréalier y a sa part par le respect de la culture des variétés conseillées par le transformateur. Il doit également assurer une bonne qualité semoulière par la maîtrise de la fertilisation azotée. Enfin, seul un désherbage impeccable est en mesure de réduire dans le graine taux d'impuretés (graines de mauvaises herbes).

L'organisme de collecte a sa part dans une politique de qualité en assurant la traçabilité des lots depuis le champs jusqu'au moulin du transformateur. Cela nécessite des procédures de prises d'échantillons sur les livraisons de grains à l'entrée des silos avec analyses immédiates et différées, des barèmes d'agréage adaptés – les derniers datent de 1988 – ainsi qu'une disponibilité en cellules de stockage permettant un allotement correct. Cette stratégie de l'organisme de collecte peut être confortée par un stockage partiel et momentané à la ferme.

Enfin, concernant le transformateur, sa participation à une politique de qualité intervient dans la définition d'un cahier des charges. En l'absence actuelle d'organisation des céréaliers et de politique qualité de la part des organismes de collecte, il revient aux transformateurs de jouer le rôle de chef d'orchestre. Actuellement à Sétif ou Guelma, face aux carences de l'OAIC, des transformateurs ont pris l'initiative d'inciter les céréaliers à faire de la qualité. Ils ont monté des réseaux d'agriculteurs qui sont suivis techniquement. Il leur est ainsi proposé un choix variétal particulier de même qu'une protection phytosanitaire de la culture.

FILIERE BLE DUR, PROPOSER AU CONSOMMATEUR DE NOUVELLES FARINES

Depuis peu des cadres de l'Eriad testent localement l'intérêt des consommateurs pour des pains incorporant à la farine importée de la semoule de blé dur locale. Cette initiative peut conduire à plus utiliser la production locale parfois boudée par les transformateurs pour ses piètres

qualités. Mais au delà, cette initiative ouvre la voie à la mise au point de nouveaux mélanges de farine. On pourrait imaginer à l'avenir des farines incorporant un certain pourcentage d'orge. Du fait de son cycle végétatif plus court, cette céréale est plus aisée à produire. Elle peut ainsi éviter les sécheresses de fin de printemps accentuées ces derniers temps par le réchauffement climatique. Cette céréale a été la première à être exportée, certes en petite quantité, lors des dernières années record.

De tels mélanges présentent des avantages en matière de santé du fait des beta-glucanes présents dans l'orge. Ils présentent également l'avantage de réduire le coût de revient du pain. En effet, le quintal d'orge présente une valeur moindre que celle du BD ou même du BT.

Ces voies ne sont actuellement que modestement explorées. A l'étranger, elles sont le fait d'organismes de collecte et de stockage ayant investi dans le secteur de la transformation. C'est le cas des farines

pour les baguettes traditionnelles Banette ou Rétrodor qui connaissent un vif succès en France. En Algérie, ce type de mélange pourrait contribuer à rendre moins couteuse la filière BD.

QUEL MAITRE D'OEUVRE POUR RENFORCER LA FILIERE BD ?

En Algérie, le renforcement de la filière BD passe par des actions qui concernent différents acteurs. Les enjeux dépassent le seul cadre de la parcelle de blé ou l'exploitation de l'agriculteur puisqu'elle concerne le marché. Or, l'expérience montre, souvent pour le petit paysan, le seul horizon immédiat est celui du bout de son champs.

D'où peut donc venir l'étincelle salvatrice ? Viendra-t-elle des CCLS ? Celles-ci représentent en effet un poids considérable en matière de chiffre d'affaires céréalier. Ces organismes de collecte et de stockage et de collecte se situent à l'interface entre production et transformation. On pourrait s'attendre à ce que ces structures situées dans les régions à fort potentiel (Sétif, Constantine, Tiaret) collectant dans une zone traditionnelle et en plus pour des produits à prime déploient des moyens fassent preuve d'initiative afin d'augmenter le volume de collecte. Or, les CCLS en question, de part leur statut d'antenne d'un Office public ne tirent aucun avantage à toute augmentation de collecte. Dans les pays céréaliers, les organismes de collecte déploient des moyens considérables en matière de vulgarisation technique. Ce sont avant tout des émanations des agriculteurs eux mêmes dans le cas de coopératives. La concurrence est rude avec les entreprises de négoce. L'OAIC s'est illustré par l'ingéniosité du montage permettant le financement des installations d'irrigation d'appoint. Par contre en matière d'animation technique de terrain, de participation des producteurs ou d'intégration verticale on note un immobilisme. Ce sont les CCLS qui devraient dialoguer avec les transformateurs et leur proposer un approvisionnement en quantité stable de BD de qualité. Or, les statuts des CCLS ne permettent pas la prise d'initiative. Il y a une non prise en compte des enjeux actuels. A ce titre, en occupant le rôle dévolu à de véritables coopératives céréalières et n'assumant pas ce rôle, les CCLS empêchent l'émergence de groupements de producteurs. Elles pourraient ainsi même être les futurs fossoyeurs de la filière BD. Quid des cadres des CCLS ? Le ministre en charge du MADR, Mr Ferroukhi, faisait récemment remarquer que ces CCLS comptent pas moins de 400 ingénieurs. L'avenir de la filière, c'est aussi le leur qui est en jeu. Sur la base de l'expérience acquise par des années de présence sur le terrain ces cadres sauront-ils suggérer à leur tutelle une évolution salvatrice? Cette tutelle ne s'exprime actuellement qu'en terme de surfaces emblavées, de milliers de quintaux collectés, d'équivalent hectares fongicides livrés. Mais la notion de gouvernance au niveau des CCLS ou de filière lui semble étrangère. A son échelle, l'OAIC reproduit l'autisme du petit paysan qui ne raisonne qu'en terme de parcelle oubliant

l'échelle de l'exploitation et du marché.

UNE POLITIQUE CE CONTRATS INITIES AU NIVEAU DES MOULINS ?

L'étincelle viendra-t-elle des transformateurs ? Certains ne risquent-ils pas d'être sensibles au chant des sirènes liées à l'approvisionnement sur les marchés extérieurs ? Déjà certains transformateurs s'équipent en salle de marchés et recrutent des traders en grains.

La solution pourrait consister dans le développement d'une politique de contrats avec les agriculteurs. Celui-ci s'engage à produire une variété recommandée par le transformateur (bonne variété semoulière) en conséquence, il s'assure de pouvoir livrer sa récolte au moulin, voire recevoir un avantage financier. Pouvoir livrer sa récolte pourrait devenir un luxe, car rappelons le, en cas de signature de l'Algérie à l'OMC, le commerce du grain serait libre. Les transformateurs seraient libres de s'approvisionner à l'extérieur.

Déjà les transformateurs développent des réseaux qualité-blé et ont la possibilité de soulager les CCLS avec leurs moyens de stockage. Il n'y a qu'un pas à franchir pour que la vente du grain ne passe plus par les CCLS. Celles-ci auraient alors à leur côté de nouveaux opérateurs ; opérateurs plus impliqués dans la qualité .

LES AGRI-MANAGERS MAITRE D'OEUVRE D'UNE POLITIQUE DE RENOUVEAU ?

Qu'attendre des agri-managers ? Comme la petite paysannerie, ils ont tout à perdre d'un abandon de la filière BD à son sort. Ces représentants des grosses fermes privées regroupent différents ayant-droit et totalisent souvent des centaines d'hectares. Ils se recrutent également au niveau des fermes pilote ou d'EAC n'ayant pas cédé à la tentation de l'exploitation individuelle es terres. Il s'agit souvent de personnes diplômée et possédant une connaissance du marché. Ils pourraient jouer le rôle d'aiguillon, agir dans le cadre d'institutions telle le FCE, sur les adaptations nécessaires des CCLS. Ils pourraient constituer le noyau pour créer des groupements de producteurs de BD creusets de futures coopératives céréalières telles qu'il en existe à l'étranger. Ils pourraient demander les avantages fiscaux accordés par la puissance publique à toute coopérative. Il leur faudrait obtenir le droit à recevoir les compensations publiques – jusque là réservées aux transformateurs – dans le cas de la mise sur pied d'unités de transformation du grain. Ces grosses exploitations ainsi que les petites qu'ils pourraient fédérer possèdent un atout : c'est elles qui détiennent le grain. Au lieu de se précipiter, dès la récolte terminée, aux portes des CCLS et de le livrer, elles pourraient investir dans la transformation et non plus vendre seulement du grain, mais de la semoule voire du couscous en mettant le pied dans le secteur de la deuxième transformation. Ainsi, non seulement, ils pourraient préserver leur marge, mais également s'assurer de débouchés locaux et acquérir plus de force vis à vis des transformateurs actuellement installés et plus susceptibles de s'approvisionner en BD étranger. Pratiquer une intégration verticale permettrait aux producteurs de conforter leur pouvoir de négociation.

CEREALIERS, NE COMPTER QUE SUR SOIT-MEME

Par ailleurs, face à des pouvoirs publics tétanisés par le risque d'explosion sociale de quel poids pèserait les céréaliers ? Nul doute qu'il seraient

sacrifiés sur l'autel de la paix sociale au bénéfice des céréaliers de BT étrangers. Au printemps dernier, avec la grève de la livraison du lait de vache, les éleveurs ont innové en matière de revendication catégorielle. Grève des livraisons du grain, comme celle du lait ? Outre la baisse des subventions publiques liées à la baisse de la rente pétrolière, les céréaliers doivent tenir compte de la libéralisation du commerce du grain qu'entrainerait une éventuelle signature de l'Algérie à l'OMC. Comme les céréaliers marocains, ils y auraient tout à perdre. Quant à eux, les pouvoirs publics ne peuvent rester éternellement spectateurs face aux évolutions qui se dessinent au sein de la filière et qui les dépassent. Aussi, à ces pouvoirs publics d'orienter dès maintenant les acteurs de la filière dans la bonne direction. Une direction assurant le développement de la filière, du partage équitable des marges, de l'emploi agricole et rurale ainsi que la satisfaction du consommateur. Certes, cela est plus difficile que faire accoster un bateau chargé de céréales au port d'Alger, mais c'est ce qu'on appelle la bonne gouvernance.

Chapitre: 5 Couscous: notre plat national menacé par la baguette parisienne?

Djamel BELAID Septembre 2013

Alors que les pouvoirs publics subventionnent largement les producteurs de blé dur et que les silos sont remplis à ras bord, la disponibilité en couscous pourrait être menacé à long terme. La cause? Le blé dur local est de mauvaise qualité. Les propriétaires de moulins et d'usines de pâtes alimentaires se plaignent de sa qualité bien inférieure aux blés durs français ou canadiens. Cette qualité est si médiocre que certains spécialistes craignent qu'à terme, les pouvoirs publics fassent le choix de privilégier la filière blé tendre, plus productive et moins couteuse pour les finances de l'Etat. Un tel choix reviendrait à conforter un modèle alimentaire de plus en plus basé sur la consommation de pain au détriment de produits à base de semoule.

Le couscous un plat typiquement local.

Le blé dur est présent depuis des millénaires en Algérie. Le célèbre généticien russe Vavilof note même que l'Algérie est un centre de diversification. Une zone où de nouvelles formes d'espèces apparaissent naturellement. Ce n'est qu'avec la colonisation que le blé tendre a été développé en Algérie.

Et les Algériens ont de tout temps consommé du blé dur pour en faire de la galette, des gâteaux ou du couscous. Le couscous est ainsi typiquement un plat local. Il est d'ailleurs inconnu des sociétés arabes du Proche-Orient. Celle-ci consomment essentiellement une autre céréale: le riz. Le blé dur est plus particulièrement consommé dans l'Est du pays. Outre le couscous, est préparé le traditionnel « khobz ed-dar », pain de semoule. Jusqu'au début des années 70, à Batna, les joueurs des équipes locales de football recevaient comme prime de match un sac de semoule « bala smid » d'une cinquantaine de kilo.

A partir des populations locales de blé dur présentes localement, les agronomes français ont sélectionné des variétés à paille haute: Bidi, Hedba, Oued-Zenati, Biskri… caractérisées par leur résistance à la sécheresse, et pour certaines, au mitadinage[27].

La production augmente mais pas la qualité.

Et du blé dur, ces dernières années, nous n'en avons jamais autant produit. Suite à la prime de 1000 DA allouée en plus des 3 500 DA par quintal reçus par tout céréalier livrant sa récolte aux Coopératives de Céréales et de Légumes Secs (CCLS), l'engouement est général. « Je m'oriente vers le blé dur » confie à la presse M Bachtarzi, céréalier membre du très prisé club des 50 quintaux.

Le revers de la médaille de cette politique incitative des prix fait que que certains céréaliers n'ont en tête que la quantité de grains livrés aux CCLS. Ils en oublient même la … qualité. Or, certaines coopératives ont dû refuser des grains porteurs de la maladie du charbon. Des propriétaires de moulins se plaignent de trouver trop d'impuretés parmi les grains: gravillons, graines de mauvaises herbes, grains moisis. Parfois les grains livrés présentaient jusqu'à 90% de grains mitadinés alors que le maximum autorisé est de 20%. Et lorsque l'année dernière à Rahouia, les blés durs ont présenté une mauvaise qualité suite à des pluies tardives et que le responsable local de la CCLS a

27 Mitadinage: défaut de vitrosité dans le grain de blé dur qui, au lieu de donner de la semoule donne de la farine.

évoqué la possibilité de ne pas verser la prime de 1000 DA, pour défaut de qualité, les céréaliers ont menacé de suspendre toutes leurs livraisons de blé. Il a fallu l'intervention personnelle du wali afin de trouver une solution. Or, les solutions ne sont jamais en faveur des transformateurs. « On nous a obligé d'accepter jusqu'à 90% de grains mitadinés » lance un responsable de coopérative. Plus grave, en 2010, le Forum des Chefs d'entreprise (FCE) a publié un communiqué dénonçant l'obligation faite aux moulins à utiliser les blés durs produits localement « les unités meuneries se trouvaient contraintes d'accepter sans discuter les blés qui leur étaient rétrocédés par l'OAIC», soulignant « des niveaux qualitatifs irréguliers qui ont eu des répercussions sur le produit fini, lequel ne répondait plus au goût du consommateur algérien ». Il faut rappeler que le niveau du chiffre d'affaires de la profession est de l'ordre de 1,5 milliards de DA. Certains transformateurs de blé dur ont des capacités installées de l'ordre de 700 T/jour. Un approvisionnement en blé dur de qualité est pour eux une question vitale. Mais étant donnée la production record de ces dernières années, les pouvoirs publics ont nettement réduit les couteuses importations de blés durs. Mais, les silos de l'OAIC plein à ras bord de blé dur local n'ont pas trouvé preneur.

Des variétés locales de qualité mais peu productives.

Alors comment améliorer la qualité de nos blés durs? Un blé dur de qualité, c'est un grain vitreux, ambré, presque transparent; un peu comme pour la deglet nour. C'est ce type de grain qui donne le plus de semoule. Les solutions techniques sont connues des agronomes algériens. Pour éliminer les graines de mauvaises herbes, il s'agit de désherber chimiquement les parcelles. Contre les grains malades, il faut pratiquer le traitement des semences. Pour éviter tout risque de grains moisis et mélangés à des corps étrangers, il faut améliorer les conditions de stockage des grains. Il existe bien des solutions pour éliminer les impuretés dans les lots de grains destinés à la semoulerie: tri mécanique ou optique. Mais ces solutions reviennent cher et sont surtout réservées pour la production de semences.

Il s'agit également d'utiliser des variétés aux propriétés semoulières et pastières reconnues. Mais, afin que les potentialités de ces variétés s'expriment pleinement, il s'agit d'apporter de l'engrais azoté. Le drame, c'est que si nos variétés possèdent des qualités reconnues mondialement, elles restent peu productives.

De nos jours à Guelma, berceau des variétés locales, les céréaliers ne sont plus qu'approvisionnés en variétés aux noms exotiques: Vitron (Espagne), Waha (Syrie), GTA (Mexique). C'est que ces nouvelles variétés produisent 30 quintaux par hectare quand les nôtres en produisent à peine 15. Et les céréaliers, visant avant tout la prime blé dur, ne se sont pas trompés. Avant tout, ils s'approvisionnent en semences étrangères. Terminée l'époque des Bidi, Oued-Zenati ...etc. Mais certaines de ces variétés étrangères, véritable Formule 1 en matière de rendement, produisent un grain riche en amidon mais pauvre en protéines. Or, c'est justement ces protéines qui donnent des grains ambrés. Étrangement, le choix des variétés étrangères introduites a été réalisé plus en fonction de critères agronomiques que technologiques. Depuis une vingtaine d'années, des pays comme la France ou le Canada ont su créer de nouvelles variétés alliant productivité et qualité, parfois à partir de géniteurs algériens riches en protéines et d'autres alliant résistance aux maladies, présentant une paille courte, voire même un faible taux de cadmium.

En même temps grâce à la recherche, les procédés de transformation de semoule en pâtes alimentaires ont considérablement évolué. Les procédés

d'extrusion au téflon permettent la production de pâtes à la couleur et à la tenue à la cuisson répondant aux consommateurs les plus exigeants. Des techniques de séchage des pâtes à hautes températures permettent également de corriger partiellement des blés durs de force moyenne. Des tests de laboratoire, dont l'électrophorèse, permettent de détecter chez les variétés celles présentant les bandes caractéristiques permettant une bonne qualité pastière.

Chez nous, la filière blé dur amorce péniblement sa marche vers la qualité. Et le chemin sera long. Ainsi, les céréaliers irriguent afin d'obtenir de meilleurs rendements et maximiser la fameuse prime blé dur. Mais les gros grains récoltés sont surtout riches en amidon et pauvres en protéines. Car, il faut le souligner, personne n'est venu expliquer aux céréaliers que pour produire un grain qui donne de la belle semoule, il faut apporter plus d'engrais azoté. Plus grave, même quand ils le savent et pratiquent des apports azotés, cet effort des céréaliers n'est pas récompensé. La prime n'est pas reliée au taux de protéines du grain. A Annaba, dans un récent séminaire consacré à ces questions un céréalier a mis les « pieds dans le plat » en demandant dans ces conditions ce qu'il avait à gagner à faire de la qualité? A continuer à faire exister la filière lui a répondu un autre participant.

Le grain, un besoin d'azote et d'humus.

Le drame de nos sols c'est qu'ils ont été conduits durant la colonisation selon une agriculture minière, c'est à dire sans apports d'engrais. La charrue d'acier, en retournant le sol plus profondément, a minéralisé l'humus que l'araire du fellah avait épargné libérant ainsi des éléments minéraux. La pratique de la jachère travaillée a fait baisser le taux de matière organique du sol de 2% à 1%. Or, actuellement, le manque de fourrages pour l'élevage ovin fait que nos sols ne bénéficient que très peu de restitutions organiques: pailles, chaumes. Or, ce sont ces amendements organiques qui sont susceptibles de rehausser la fertilité du sol. A l'étranger, dans les régions céréalières, les pailles ou au moins les chaumes sont enfouis au sol. Chez nous point de ce genre de pratiques. C'est cette matière organique du sol qui en se décomposant au printemps produit l'azote nécessaire à la qualité du grain. Les anciens ne pratiquaient pas le labour de jachère. L'humus du sol suffisait à nourrir en azote les grains de blé dur. Aujourd'hui, en absence d'amendements organiques, on ne peut espérer que le sol apporte naturellement de l'azote. L'utilisation d'engrais devient donc obligatoire, d'autant plus que le blé dur est plus gourmand en azote que le blé tendre. Il devient donc primordial d'assurer la mobilisation des différents gisements de matière organique (boues résiduaires de station d'épuration des eaux usées, composts d'ordures ménagères) vers le secteur agricole.

L'agriculture minière de la période coloniale n'a donc pas totalement disparu. L'emploi de la charrue s'est accru. Le labour provoque la minéralisation rapide du peu de matière organique apportée au sol par les racines; seule fraction ayant échappé à la dent des moutons. Ces dernières années l'amélioration du niveau de vie de la population a provoqué une demande accrue en viande ovine. On peut donc se demander si la généralisation du labour correspond à nos conditions agro-climatiques. Des agronomes et agriculteurs à Sétif innovent en développant des techniques de non labour avec la pratique du semis-direct préservant ainsi l'humus du sol.

Assurer la qualité, par le pilotage de la fertilisation azotée.

Si les engrais azotés peuvent être un moyen d'améliorer les qualités semoulières et pastières des blés durs, leur emploi nécessite certaines règles. L'Institut Technique des Grandes Cultures (ITGC) préconise ainsi une

gestion fine de la fertilisation azoté. L'ITGC met en ligne sur son site internet des essais qui montrent que de nettes réductions du taux de mitadinage sont obtenues en fractionnant les apports d'azote.

On peut cependant remarquer l'absence d'une tradition d'analyses de sols annuelles avant d'apporter ce type d'engrais. Car, contrairement au phosphore et potassium du sol, les teneurs de l'azote du sol varient très nettement selon les saisons. Aussi, si on peut se permettre de réaliser des analyses de sols tous les 5-6 ans pour les autres éléments du sol, dans le cas de l'azote, l'analyse du sol doit être annuelle. L'analyse consiste à mesurer « le reliquat azoté » du sol en sortie hiver. Actuellement, on se retrouve à préconiser des doses approximatives d'engrais azotés à l'agriculteur. « Epandre 100 kg d'engrais d'azote sur la culture » est le plus souvent préconisé par les techniciens. La réalisation d'un reliquat azoté montre qu'à la fin de l'hiver, selon les parcelles, il peut rester 40 à 120 kg d'azote dans le sol. C'est dire combien les préconisations actuelles sont imprécises. Or, peu d'azote sur la culture, c'est à la récolte moins de grains et des grains mitadinés. Et trop d'azote sur la culture, c'est le risque d'accentuer les effets des éventuelles sécheresses lors de la formation des grains.

Les techniciens agricoles doivent donc réaliser en janvier-février, avant l'apport d'azote, des mesures de reliquats azotés. Pour réaliser ces prélèvements de sols, il suffit de tarières et … « d'huile de coude ». Quant aux capacités d'analyses, elles existent: laboratoires des semouliers, de Fertial, de l'ITGC, des universités. Il serait possible de réaliser des moyennes régionales saisonnières et de les rendre public par le biais d'internet. Les conseillers techniques de terrain pourraient ainsi établir des préconisations plus fines des doses d'azote. Cette chaîne logistique devient une urgence.

Groupe Benamor, vers des variétés recommandées par la meunerie.

La bataille pour la qualité passe aussi par le choix de variétés aux aptitudes reconnues pour la trituration et la transformation en pâtes alimentaires. Des transformateurs ont décidé d'en faire leur cheval de bataille. C'est le cas du Groupe Amor Benamor (GAB). Ce groupe est à l'origine d'une des plus belles *succes story* de l'agronomie algérienne. Son staff d'ingénieurs agronomes et de techniciens a réussit à faire passer les rendements de la tomate industrielle de 15 à 60 tonnes par hectare. Fort, de cette réussite, GAB a décidé d'appliquer ce qui lui a réussit dans le domaine de la tomate industrielle au blé dur.

Depuis plusieurs années GAB a mis en place un réseau de céréaliers dans son bassin de collecte du blé dur (wilaya de l'Est). L'objectif de ce réseau est de vulgariser les techniques agronomiques permettant d'arriver à une meilleure qualité. La tâche de GAB est doublement méritante. En effet, les céréaliers ne sont pas récompensés pour leurs efforts en faveur de la qualité puisque les organismes de collecte rémunèrent le blé dur au poids. Par ailleurs, contrairement au schéma de collecte de la tomate industrielle, dans le cas du blé dur, les grains sont collectés par un intermédiaire: les CCLS et non pas directement par les fabricants de semoule et de pâtes alimentaires. Il s'agit donc aux transformateurs de faire accepter par les CCLS plus de contrôles qualité. Des solutions simples sont possibles: ne pas mélanger toutes les variétés dans les mêmes. En effet, certaines variétés présentent de meilleures qualités. Mais une telle procédure d'élaboration de lots de qualité reconnue exige plus de silos et des silos à cellules multiples. A terme, elle nécessite des moyens d'analyses du grains tel le taux de protéines. Outre, la constitution de lots de qualité basés sur la variété, on peut penser à une

stratégie d'allotement basée sur l'origine des grains. Un contrat entre agriculteur et transformateur pourrait permettre le respect d'un cahier des charges avec visite d'un technicien sur les parcelles afin de vérifier certains points clé tel le désherbage et la fertilisation azotée raisonnée. Des prélèvements de grains à la livraison pourrait permettre des contrôles qualités avec éventuellement des pénalités financières.

A travers son réseau GAB innove réellement. Après la récolte, les adhérents sont invités à des réunions techniques de bilan de campagne. Leurs pratiques sont ainsi décortiquées. Alors que les variétés Waha et GTA figurent en tête du palmarès des variétés préférées des céréaliers pour leur rendement, les ingénieurs de GAB les initient aux aptitudes semoulières et pastières recherchées par le transformateur. Ainsi, la variété GTA présente des aptitudes intéressantes au niveau de la trituration, du taux de protéines et de l'indice de gluten (92% contre 45% pour Waha). Or, taux de protéines et indice de gluten sont les paramètres qui permettent de fabriquer de la semoule de qualité des pâtes qui tiennent à la cuisson.

En parallèle, GAB discute avec les organismes de collecte et de stockage des moyens permettant de constituer des lots de blé dur basé sur un critère variétal. Il faut dire que jusqu'à présent le céréalier versait ses bennes de blé dur dans un silo de la coopérative et allait encaisser son chèque. Il s'agirait à l'avenir d'orienter ces livraisons vers les silos selon la variété contenue dans la benne de l'agriculteur. Cette nouvelle façon de procéder est une révolution. Elle requiert un mode d'organisation et une logistique particulière.

La qualité des blés durs, un révélateur des défis .

La question de la qualité des blés durs est donc un révélateur des défis qui se posent à notre agriculture. Il s'agit ainsi de composer entre objectif d'autosuffisance alimentaire, moyens financiers de l'Etat, préservation de la fertilité des sols et revenu des agriculteurs et des transformateurs.

En matière de qualité, il s'agit d'introduire des critères qualitatifs pour le versement de la prime blé dur. Des réfactions s'avèrent nécessaires. Cela implique de définir des outils de mesure de la qualité. Un catalogue de variétés semoulières et pastières recommandées par les transformateurs est indispensable de même que la mise en place d'un système de mesure hivernale de l'azote du sol.

Concernant le soutien à la production, se pose la question du maintien de la prime blé dur à toutes les wilayates, sachant que le blé dur est plus adapté aux zones zones semi-arides. Par ailleurs, faut-il accorder la même prime aux petites et grosses exploitations? Ne peut-on ainsi penser au maintien de la prime pour les seules premières centaines de quintaux livrés.

Enfin, afin de mettre en place une agriculture durable et notamment d'arrêter la baisse de la fertilité des sols céréaliers, il s'agit de mettre en oeuvre des techniques de travail du sol appropriées à nos conditions agro-climatiques et d'assurer les conditions d'une mobilisation des gisements de matières organiques.

Faute de quoi la baguette de blé tendre pourrait détrôner l'actuel plat national.

Chapitre: 6 MELANGE FARINE-SEMOULE, L'ERIAD SETIF INNOVE

Djamel BELAID 23.04.2014

L'APS a annoncé début avril qu'une « nouvelle farine mixée composée de semoule et de farine, a été proposée aux boulangers lors d'une séance de dégustation ».

Il s'agit là d'une innovation intéressante. Elle est d'autant plus remarquable que les établissements publics nous avaient rarement habituées à des prises d'initiatives. En Algérie, l'agriculture produit plus de blé dur que de blé tendre. La production locale de blé dur ne couvre pas la totalité des besoins et des importations régulières sont nécessaires. Une fois moulu, le blé dur donne de la semoule tandis que le blé tendre donne de la farine. En réalisant ce mélange, le but est de réduire les importations de farine. De l'autre côté de la Méditerranée, la filière compte énormément sur les exportations vers le marché algérien. Et la dépêche de l'APS annonçant cette initiative a immédiatement été reprise par les médias français spécialisés en agro-alimentaire.

Le mélange de semoule et de farine est couramment employé dans la fabrication de pain maison « khobz ed-dar » et cela pour la plus grande satisfaction des connaisseurs de ce type de produit.

De point de vue technologique d'autres mélanges sont possibles. C'est le cas de l'incorporation d'orge à la farine de blé. L'orge apporte des fibres et a été reconnu comme ayant des vertus anti cholestérol par la FDA.

LA BAGUETTE DE PAIN FRANCAISE, UNE MALEDICTION?

On peut se demander si la baguette de type français est le seul moyen de consommer des céréales sous forme de pain? En effet, traditionnellement c'est de la galette qui était fabriquée. Par ailleurs, par exemple en Syrie, la baguette de pain française n'existe pratiquement pas. Les boulangeries élaborent des pains sous forme de galettes.

On peut se demander si cette forme de produit n'est pas plus adaptée à l'incorporation de semoule, de farine d'orge, ou de farine complète. Qu'en est-il en matière de conservation? Le pain sous forme de baguette est caractérisé par son rapide dessèchement. De nouveaux produits basés sur des céréales produites localement sont à créer. Le son est entièrement destiné à l'alimentation animale.

Le choix de consommer des céréales sous forme de baguette n'est pas neutre. En effet, elle implique l'importation de farine avec des caractéristiques précises dont la farine française. A tel point que la revue agricole Réussir Grandes Cultures a rapporté que des membres de la filière française se sont récemment frottés publiquement les mains de cet état de fait. La baguette de pain française a opéré la même habitude de consommation de farine qu'au Nigéria où la consommation de pain de mie anglais s'est développé parmi la population locale.

FORTES DISPONIBILITES EN BLE DUR

Depuis quelques années, le secteur céréalier algérien produit des quantités de blé dur en régulière augmentation. La cause revient à la politique mise en oeuvre par les pouvoirs publics: augmentation des prix à la production (4500 DA/quintal), subventions sur les intrants et le matériel, aide à l'irrigation d'appoint. L'engouement est réel. Des céréaliers ont même revu à la baisse leur surface en blé tendre pour consacrer plus de terres au blé dur. Est ce dire qu'une autosuffisance est possible? Localement, les progressions en matière de rendement sont énormes par rapport à ce qui se fait encore actuellement. Mais, afin de réduire les importations, c'est également un mode de consommation alimentaire qui doit prévaloire. Ainsi, il faudrait plus de fruits et de légumes dans les rations alimentaires. Mais cela suppose une plus grande mécanisation des cultures maraichères. Il faut également compter avec les surfaces réservées à l'orge. Cette céréale est destinées à l'alimentation animale. Or, avec l'augmentation du niveau de vie, les besoins en protéines animales sont décuplés.

Il faut le redire, cette initiative de l'Eriad est intéressante. Elle permet de poser la question de l'adéquation, au moins partielle, de la consommation d'aliments vis à vis de la production agricole locale.

Chapitre: 7 L'avoine, une céréale multi-usage.

En Algérie, nous cultivons de l'avoine. Mais curieusement malgré ses différentes qualités nutritionnelles, en cet été 2015, on peut constater que cette céréale est uniquement donnée aux animaux. Elle n'entre pas dans l'alimentation humaine. Il y a pourtant différents formes d'usage alimentaire pour ce produit aux hautes valeurs diététiques. La société Quaker.fr est un des spécialistes des flocons d'avoine quelle décline sous la marque « Quaker Oats ». L'expérience de cette entreprise offre des possibilités pour de jeunes investisseurs désirant développer ce produit en Algérie.

L'AVOINE AU PETIT DEJEUNER

Curieusement, en Algérie ce sont les plus jeunes qui sont susceptibles de connaître les flocons d'avoine. En effet, la mode des céréales au petit déjeuner fait souvent appel à l'avoine. C'est par exemple le cas avec la société Kellog's.

L'intérêt des flocons d'avoine au petit déjeuner consiste en leur capacité à entrer dans différents types de préparations. Sur ses paquets d'emballage, la société Quaker conseille de mélanger dans un bol les flocons d'avoine avec du lait puis de les chauffer deux minutes au four à micro-ondes. Bien sûr, du lait chaud versé sur les flocons donne le même résultat. Il est également possible de les plonger dans une casserole de lait bouillant. Mais, il est surtout possible de réduire la dose de lait et de mettre du café. Une autre solution peut être de mélanger les flocons avec du chocolat en poudre et de rajouter de l'eau chaude. D'autres préparations existent : ajout de fruits, de noix, de miel, … etc. La société Quaker développe même un partenariat avec la Société Tropicana afin d'accompagner les flocons du matin avec un verre « 100% pur fruit pressé Tropicana ».

Bref, chacun l'aura compris, les flocons d'avoine permettent de réduire l'utilisation du lait de vache. En effet, le mélange de tout liquide avec les flocons donne une consistance laiteuse similaire à celle du lait. Cela est tellement vrai, qu'il est possible de fabriquer du « lait d'avoine ». Des sociétés telles Bjorg.fr sont des spécialistes reconnus des lait végétaux. Outre le lait d'avoine, cette société fabrique également du lait de riz, lait de soja et du lait d'amandes.

Que ce soit au niveau de la cellule familiale ou au niveau macro-économique, en ces temps de tension sur le lait de vache, les flocons d'avoine s'avèrent être une des alternatives possible au « tout lait de vaches ». Il ne s'agit pas de la négliger. Des tests de consommation devraient être réalisés afin de connaître les réactions des différentes tranches d'âge du public visé.

L'AVOINE CONTRE LE CHOLESTEROL

Mais l'avoine n'a pas que la qualité de pouvoir faire économiser le précieux lait de vache. Comme l'orge, l'avoine est riche en un type de fibres particuliers : les béta-glucanes. Des études scientifiques attestent l'effet anti-cholestérol de ce type de fibres. Fibres, qui n'existent pas dans le blé tendre ou le blé dur que nous consommons en grande quantité en Algérie. La société Quaker en fait même un argument de vente. Cette allégation figure en effet en gros caractères sur chaque paquet d'avoine. Un astérisque renvoit en bas de paquet à une explication plus détaillée. « Les béta-glucanes contribuent au maintien d'une cholestérolémie normale, dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée et d'un mode de vie sain ».

L'action anti-cholestérol des béta-glucanes est liée à leur capacité à fixer le cholestérol. Or, ce type de fibres ne sont pas assimilées. C'est à dire qu'elles ne pénêtrent pas, à travers la paroi intestinale, dans le sang. Ainsi, à son tour le cholestérol fixé aux béta-glucanes ne peut franchir la barrière intestinale.

Cette action est si puissante qu'elle est même reconnue par des organismes aussi sévères que la FDA américaine. Outre l'éducation à la santé et la prise de conscience de chacun, on peut se demander si l'ajout de quelques grammes de béta-glucanes ne devraient pas être incorporés d'office dans le pain, les pâtes alimentaires ou la semoule. De telles actions de santé publique ont cours dans le cas du sel de cuisine. Elles consistent en l'ajout d'iode au sel de montagne afin de lutter contre le goitre lié au manque d'iode chez les populations vivant loin du littoral marin.

Comme pour le petit déjeuner, la consommation de flocons d'avoine peut se faire sous différentes formes. La société Quaker propose par exemple une préparation à froid. Il s'agit de mélanger les flocons avec du lait froid, du yaourt ou du fromage blanc.

COMMENCER DANS SON GARAGE

Pour un jeune investisseur urbain sans trop de moyens et qui souhaiterait se lancer dans la fabrication de flocons d'avoine l'investissement de départ est relativement minime. La raison est à rechercher dans la facilité de préparation des flocons. Après s'être procuré un stock de grains d'avoine et de les avoir trié, il s'agit tout simplement de les concasser. La société Quaker ajoute une autre étape : les flocons sont « dorés au four ». On le voit, nul besoin d'appareillage sophistiqué pour démarrer. A tel point que les premiers pas pourraient même être effectués dans une … cuisine ou un garage.

Bien sûr ? Il s'agit de disposer d'un packaging attrayant et de sensibiliser les consommateurs par des campagnes de publicité. Mais, en Algérie, on peut compter avec le développement d'une classe moyenne de plus en plus au fait des questions de diététique.

Pour un agriculteur souhaitant valoriser l'avoine qu'il produit, il s'agit là d'une opportunité très intéressante.

Enfin pour un industriel pouvant disposer ou disposant déjà d'une chaîne de conditionnement TetraPack ou de lait en sachet, il y a là une autre opportunité : produire du lait d'avoine. On peut également imaginer des mélanges de lait d'avoine avec lait de vache. De tels laits peuvent également convenir aux personnes suivant des régimes ou présentant des allergies au lactose contenu dans le lait de vache. Pour un industriel en semoulerie et pâtes alimentaires, il est possible de rajouter une dose d'avoine dans ses produits. Cela permettrait de se différencier de la concurrence en apposant sur ses paquets « anti-cholestérol ».

Il y a là un vaste champs d'investigation pour les ingénieurs sortant de l'école des techniques agro-alimentaire de Constantine. L'avoine d'Algérie n'a pas fini de nous étonner.

Chapitre: 8 DES ALIMENTS NOUVEAUX POUR LES HOMMES ET L'ELEVAGE.

BELAID D. 2014

En Algérie, la production de viande de volailles est un moyen de fournir le marché en un produit de base plus abordable que la viande de mouton ou de boeuf. Produire des poulets est relativement simple. Il suffit de placer durant un mois et demi plusieurs centaines de poussins dans un hangar et de leur fournir un aliment à base de maïs et de soja. Ces deux produits, maïs est soja permettent la crois sance rapide des animaux. Le problème est que comme pour une partie du blé destiné à la consommation humaine, ces graines sont importées en totalité. Existe-t-il une alternative à la spirale de l'importation de produits alimentaires?

VIANDES, PROTEINES ET ACIDES AMINES ESSENTIELS.

La forte demande en viande provient de l'augmentation de la population algérienne mais également de l'élévation de son niveau de vie. Toute société qui se développe connait un accroissement de la demande en protéines. C'est notamment le cas en Chine avec une très forte demande de viande de porc.

Du point de vue nutritionnel, l'organisme humain a besoin d'un apport minimum journalier en protéines. Celles-ci peuvent être apportées par les protéines végétales des légumes secs (lentilles, fèves, pois-chiches, haricots, soja, …) ou animales (viande, poisson, lait, …). Car, en fait, tout organisme a besoin d'une quantité journalière précise d'acides aminés. Et que ce soit les protéines animales ou végétales, les deux contiennent pratiquement des acides aminés et notamment des acides aminés essentiels.

Du point de vue nutritionnel, à condition de manger régulièrement des légumes secs, il est possible de réduire considérablement sa consommation de produits animaux. Le régime alimentaire des végétariens est l'exemple de ce raisonnement poussé à l'extrême.

En Europe se développe même des mouvements qui combattent le fait que l'Homme puisse abattre chaque année pour se nourrir des millions d'animaux. Les adeptes de ce genre de mouvement ne consomment pas de viande et sont pourtant en parfaite santé. Il est donc possible de se nourrir sans consommer de viande ou très peu.

L'ALIMENTATION TRADITIONNELLE ALGERIENNE: PRIORITE AUX PROTEINES VEGETALES.

L'alimentation algérienne traditionnelle réserve une place de choix aux protéines végétales. C'est le cas du plat national. Les pois-chiches accompagnent invariablement le couscous. Cette association d'une céréale: le blé dur et d'une légumineuse: le pois-chiche fait de ce plat un met particulièrement équilibré. , c'est la diète méditerranéenne

La « garantita » est également préparée essentiellement avec des pois-chiches. Dans l'Est du pays et par exemple à Batna, les « fawalas », ces petits restaurants qui proposent des plats de fèves en sauce sont particulièrement appréciés. Dans l'Algérois existe une consommation de fèves fraîches cuites à la vapeur avec le couscous.

Pois-chiche et fèves se retrouvent très utilisés sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce qui n'est pratiquement pas le cas de l'Europe du Nord. Les verts pâturages de ces régions assurent essentiellement l'apport protéique aux

populations locales sous la forme de protéines animales. En Asie, dans certains pays, les populations locales consomment des insectes et leurs larves[28]. En Afrique sud-saharienne et dans le Sud de l'Algérie, les criquets grillés constituent un met de choix.

De tout temps, les populations, en différents points de la Terre ont assuré leurs besoins en protéines à partir de ressources locales facilement mobilisables.

Il serait fou de penser que le progrès scientifique puisse nous permettre de nous abstenir de cette règle de bon sens. Produire 1 kg de viande de boeuf nécessite 15 000 litres d'eau. Les bovins consomment de grandes quantités de fourrages qu'on ne peut obtenir en Algérie qu'en irriguant. Penser que, dans les conditions semi-arides de l'Algérie, chaque citoyen puisse un jour bénéficier d'un régime alimentaire calqué sur celui de l'Europe, c'est à dire à dominante de viande rouge et de fromages est un doux rêve.

ALGERIE, VERS UNE ADEQUATION ENTRE CLIMAT ET FOURNITURE DE PROTEINES.

En Algérie, afin de réussir cette adéquation entre les capacités du milieu et la fourniture de protéines à la population, on peut penser à de nouvelles formulations alimentaires. Il pourrait être possible d'incorporer de la farine de pois-chiche dans les pâtes alimentaires ou dans le pain et de commercialiser des pousses de lentilles comme existent en Asie les pousses de soja. Il ne s'agit là que quelques exemples. Les variations pour cuisiner des légumes secs produits localement sont loin d'être épuisées.

Les capacités du secteur agricole à produire des légumes secs sont grandes. Pois-chiches et lentilles peuvent en effet cultivés sur de grandes surfaces de façon totalement mécanisée. Ces légumes secs peuvent être semés et récoltés avec le même matériel que pour le blé. Par ailleurs, l'introduction récente de la technique du semis-direct permet une meilleure utilisation de l'eau du sol tout en réduisant le coût en charge de mécanisation des exploitations. Cela ouvre un champs nouveau à leur production.

Parmi les légumineuses, il en est une qui est remarquable pour sa teneur en protéines. C'est incontestablement le soja. Il suffit de quelques centaines de litres d'eau pour produire 1 kg de ces précieuses graines, contre 4000 L d'eau pour 1 kg de viande de poulet et rappelons le 15 000 L d'eau pour 1 kg de viande de boeuf. C'est ce même soja qui est actuellement importé par cargaisons entières afin de nourrir les poules. Ce produit noble qui contient 40% de son poids en protéines n'est importé en Algérie que pour satisfaire les gallinacées de nos poulaillers.

Les Japonais sont passés maître dans l'art d'utiliser la graine de soja. Ils font du lait de soja, du fromage (tofu), du tofu déshydraté et même des pousses de soja. Les industriels européens de l'agroalimentaire sont même arrivés à produire un concentré des protéines sous forme d'isolat. La pureté du produit et sa faible quantité de glucides enlève toute trace du goût original de la graine.

Tableau 1: Teneur en protéines dans les aliments à base de soja (pour 100g d'aliment) :

---

28 De jeunes sociétés se positionnent déjà en Europe sur ce créneau de l'élevage des insectes. Des essais de production massive de vers de farine sont activement menés. Dans un premier temps l'optique serait de produire des protéines d'insectes à destination des animaux d'élevage.

Lait de soja : 4
Tofu : 12
Haricot de soja sec : 35
Farine de soja : 45
Concentré de soja : 65 à 70
Isolat de soja : 90

Il serait possible en Algérie, d'utiliser une partie des graines de soja importées, non pas pour nourrir les poules, mais directement en alimentation humaine. On pourrait penser ainsi à incorporer une certaine proportion de lait de soja dans le lait reconstitué afin de réduire les importations de poudre de lait. Au Maroc et en Tunisie, des industriels se sont déjà équipés en matériel adapté et mettent à la disposition du consommateur du lait de soja. En France, on trouve même dans les rayons linéaires des supermarchés du lait de soja parfumé à la vanille. Un large champs d'activité s'offre à de potentiels investisseurs.

Concernant le fromage de soja, il y a là également des opportunités pour des investisseurs potentiels. Arriver à en produire à partir de soja permettrait de réduire la pression qui existe actuellement sur le marché du fromage issu du lait de vache.

Quant au tofu déshydraté, les potentialités d'utilisation locale sont immenses. Ce produit se rapproche du « klila[29] » traditionnellement rajouté au couscous dans l'Est du pays. Vendu à l'étranger sous forme de petits cubes à ré-hydrater une heure avant cuisson, ce type de tofu une fois ré-hydraté présente l'aspect de morceaux de viandes. Il convient parfaitement pour des plats en sauce. Il pourrait également trouver sa place dans les steacks hachés et tout plat cuisiné à base de viande.

Les pousses de soja pourraient faire leur apparition pour les hors d'oeuvres ou dans des « rouleaux de printemps[30] » accommodés aux goûts culinaires locaux. En 1999, une étude de la Food and Drug Administration a conclu en un effet entre les protéines du soja et la diminution du risque de maladies cardio-vasculaires.

Le soja considéré comme de la viande végétale mérite d'être étudié par les spécialistes de la restauration et de l'agro-alimentaire Algériens afin d'être incorporé à la cuisine algérienne. Les idées de préparation sont nombreuses. Une recherche sur internet montre qu'il existe même des conserves de lentilles au tofu fumé. Certainement, une imitation de lentilles aux saucisses fumées destinés à des végétariens. Il existe également des merguez et autres saucisses végétales.

Une production embryonnaire a permis de mettre sur le marché national du « lait, du tofu, du fromage à tartiner, de la mayonnaise, de la crème dessert, de la mayonnaise sans oeufs, des gâteaux et du pain, du couscous fait à 100% à base de farine de soja, des merguez (20% viande rouge et 80% protéines de soja), du café (graines de soja torréfiées), des cacahuètes (graines de soja grillées), des barrettes pour enfants (farines de datte et de soja) et du petit lait (lait de soja acidulé avec du vinaigre naturel) ». Un groupe de jeunes investisseurs du centre « Soy Algérie » est à l'origine de

29 Le klila est obtenu à partir du lait de la vache qui vient de donner naissance à un veau. Il s'agit d'un lait particulièrement riche. Il est séché et découpé en morceaux.

30 « Les rouleaux de printemps » ressemblent à nos « boureks ». Ils sont constitués d'une feuille de pâte enroulant un mélange de riz, de pousses de soja et de crevettes.

plusieurs de ces formulations, dont 164 sont recensées. Le centre est arrivé à constitué un groupe de fidèles qui se disent ravis de consommer du soja afin de traiter des pathologies telles hypertension et d'obésité.

Afin de mieux faire connaître cette « viande végétale », toute une stratégie pourrait être développée vers les responsables de la restauration collective (cantine d'écoles, restaurant universitaires, restaurants d'entreprises, …). Les nutritionnistes et les auteurs de livres de recette de cuisine mériteraient également d'être sensibilisés. Enfin, s'agissant d'un produit stratégique, des subventions pourraient être allouées pour sa vulgarisation.

D'autres produits locaux pourraient également être utilisés dans l'alimentation humaine. C'est le cas de l'orge pour sa richesse en fibres. Aux U.S.A la Food and Drug Administration (FDA) a récemment autorisé « que l'étiquette de l'orge entière et des produits renfermant de l'orge porte une mention indiquant qu'ils réduisent le risque de maladies coronariennes » (FDA News Release, 2005). Par des apports fractionnés d'engrais azoté, il est possible d'obtenir des céréales dont les grains dosent 14% de protéines.

Enfin, afin de proposer des substituts de fromages et de produits à tartiner, les olives pressées pourraient servir à préparer de la tapenade et le basilic à préparer localement une variante du célèbre pestou provençal. Depuis peu en Europe est apparu des fromages reconstitués. Ce genre de produits est notamment utilisé pour garnir les pizzas. Ce genre de produits est à base de matière grasse végétale, protéines du lait et amidon. Il a aussi fait une apparition remarquée dans les rayons de nos épiceries sous la marque O'Cheddar.

En Europe, le secteur de l'agro-alimentaire est l'un des secteurs qui innove le plus. Régulièrement, le consommateur se voit proposer de nouvelles préparations alimentaires. En fait, c'est tout un champs de la recherche nationale en matière de technologies alimentaires qui peut trouver un nouveau champ d'applications. Les sujets de recherche de nos universités devraient laisser plus de place aux préoccupations des transformateurs de l'agro-industrie locale. La récente volonté des pouvoirs publics de créer des pôles d'excellence pourrait permettre de rapprocher les différents intervenants des filières concernées.

EN ALIMENTATION ANIMALE EGALEMENT.

Concernant l'élevage, les possibilités de création de nouveaux aliments du bétail sont nombreuses. Récemment, le quotidien El Watan[31] présentait la réussite d'un fabriquant d'aliment du bétail incorporant des glands dans ses préparations pour animaux. Si les quantités de glands peuvent être limitées cet exemple montre l'esprit d'inventivité des entrepreneurs.

La maïs et le soja étant importés, il serait intéressant de produire des substituts de ces graines. La production d'une partie des besoins locaux de maïs semble difficile en climat semi-aride. Maïs et soja poussent en été et sont donc de gros consommateurs d'eau. Il est donc difficile de penser les produire en masse localement.

L'Office National des Aliments du Bétail incorpore déjà de l'orge en remplacement partiel du maïs importé. Des recherches réalisées à l'étranger montrent également tout l'intérêt du triticale en remplacement partiel du maïs. Quant au soja, sans l'égaler certaines légumineuses présentes des taux élevés de protéines. C'est le cas de la féverole ou connue chez nous sous

31 El Watan du 22 juin 2013.

l'appellation de « fwiyela », du pois protéagineux, ou du lupin (adapté aux sols acides).

La féverole comporte 29% de protéines. Elle est très cultivée en Espagne et Italie et est connue de nos agriculteurs. Les recherches réalisées à l'INRA (France) ont permis de produire des variétés sans tanins (graines colorées) et sans vicine et convine mieux tolérées par les volailles. Ces tanins interdisaient jusqu'à présent l'utilisation de féverole en élevage de poulet de chair. De même que vicine et convicine, qui entrainent une réduction du poids des oeufs, interdisaient cette plante en élevage de poules pondeuses.

Le pois protéagineux comporte 24% de protéines. En Europe, il est essentiellement destiné aux porcs et aux volailles. Ses graines sont riches en énergie et protéines, deux éléments indispensables pour les animaux d'élevage. Ses protéines sont très riches en lysine, un acide aminé indispensable à la croissance des hommes et des animaux. C'est la raison pour laquelle les cultures de pois se sont beaucoup développées, notamment en Europe, pour la production de protéines destinées aux élevages (porcs et volailles en particulier). Les pois actuellement cultivés ont des grains jaunes ou verts, sans tanins. En Algérie, le pois fait une timide apparition dans les exploitations. Comme la féverole, il peut être semé et récolté avec le même matériel que pour le blé. Il nécessite un sol sans cailloux et roulé après semis. Dans ces conditions, une production de masse est possible.

L'autre candidat afin de remplacer le soja est le lupin. A l'étranger, les vaches laitières, les moutons et les chèvres constituent les principaux utilisateurs de graines de lupin. Après dépelliculage et extrusion, le lupin constitue aussi un très bon aliment pour les poissons. Toutes ces légumineuses possède un avantage non négligeable: celui d'enrichir le sol en azote. Ce qui profite à la culture qui suit dans la rotation.

L'EAU, LE NERF DE LA BATAILLE POUR LES PROTEINES.

Contrairement au soja, ces plantes poussent en hiver et n'ont donc pas besoin d'irrigation d'appoint. L'eau de pluie suffit. Il s'agit là d'un atout non négligeable. Car disposer d'eau dans les nappes phréatiques n'est pas un gage de développement durable si ces nappes ne se rechargent pas en hiver. C'est le cas de la nappe albienne dans le Sud Algérien. Quant aux eaux de surfaces retenues dans les barrages et lacs collinaires, leur gros défaut est d'être rapidement sensibles à l'envasement. Une étude menée en Tunisie a montré le comblement de retenues collinaires en moins de 4 années. Enfin, la forte évaporation et la richesse en sels de certaines eaux d'irrigation peuvent entraîner une salinisation des sols parfois irréversible.

En Algérie, tout développement durable de l'agriculture implique donc de s'assurer que les sols agricoles ne soient pas soumis aux processus d'érosion de désertification[32] ou de salinisation.

Dans ces conditions, le développement à grande échelle du maïs-grain[33] irrigué semble totalement irréaliste en Algérie. Par contre, pour une utilisation en alimentation humaine, le développement du soja irrigué serait moins contestable. En la matière, des calculs sont à réaliser en utilisant le concept « d'eau virtuelle ». Il s'agit de l'eau potentiellement utilisée par une

32 La forte demande en viande de mouton se traduit par une surcharge des 22 millions d'hectares de pâturages steppiques. Cette sur-exploitation d'un milieu fragile aboutit à la disparition de la végétation et à une désertification.

33 Outre le maïs-grain, il existe du maïs fourrager qui, par contre, est plus intéressant pour la matière verte produite. Pour produire de la matière verte le sorgho est encore plus intéressant pour la plus grande tolérance aux fortes températures.

culture. Dans l'absolu, il est plus intéressant d'importer un produit fort consommateur d'eau et réserver les surfaces agricoles à des cultures pluviales ne nécessitant pas d'irrigation.

En France, dans un pays bien plus arrosé que l'Algérie, l'irrigation massive estivale de cultures telles le maïs est actuellement pointée du doigt. Ses détracteurs soulignent le risque d'épuisement des nappes phréatiques locales.

UREE, MAIS AUSSI AGRICULTURE PERI-URBAINE.

S'il est un domaine ou la Recherche agronomique nationale s'est distinguée, c'est la valorisation de l'utilisation de l'orge et de la paille des céréales. On doit au Pr M-S KHOURI de l'ENSA d'El-Harrach d'avoir, dès le milieu des années 70, émis l'idée d'ajouter à l'orge consommée par les bovins et ovins une dose d'urée produit par l'industrie pétrochimique locale. Le Pr H. YAKHEL a par la suite étendu ce procédé à la paille. Celle-ci peut-être humidifiée d'eau contenant une dose de cette même urée. Conséquences, orge et paille sont ainsi enrichis d'azote permettant des productions animales plus importantes. Cependant, malgré une disponibilité en urée, cette technique intéressante n'a pas fait l'objet d'une large vulgarisation sur le terrain. Des chercheurs de la même école ont mis au point des blocs multi-nutritionnels qui permettent de valoriser les rébus de dattes et d'en faire un aliment amélioré pour l'élevage.

D'autres voies sont à explorer concernant la production de protéines: petits élevages péri-urbains et urbains d'espèces animales, culture de champignons de couche ou champignons de Paris sur composts urbains. Cette dernière production peut être démarrée dans un simple garage.

Il existe une tradition de jardinage en Europe et particulièrement en Europe de l'Est. Sur de minuscules lopins, grâce à des motoculteurs sont produits des quantités auto-consommées de fruits et légumes. Dans le cas algérien, on pourrait penser à une aide, notamment des collectivités locales, pour l'attribution et la culture de mini lopins de terre en périphérie des centres urbains voire au sein de périmètres urbains comme pratiqués à l'étranger dans le cadre de potagers familiaux.

CONCLUSION.

Il est certes réjouissant de voir produire localement de la Tomme noire de Kabylie et du Camembert algérien. Ces productions sont soient marginales ou reposent sur l'importation de poudre de lait ou la production de lait frais avec une irrigation couteuse de surfaces fourragères.

De telles pratiques sont actuellement possibles grâce aux revenus pétroliers. S'il fallait produire localement tout, ou simplement une partie, du sucre et de l'huile actuellement entièrement importés, cette eau qui provient de gigantesques investissements des pouvoirs publics en matière d'hydraulique n'y suffirait pas.

La question de la couverture de la ration alimentaire du citoyen en protéines mène à des questions fondamentales en matière de stratégie de développement agricole. Le comportement alimentaire local est fortement influencé par un modèle de consommation occidental. Ce modèle accorde une part prédominante aux protéines d'origine animales. Bien que tributaire d'importations de soja sud-américain, le modèle de consommation européen a les moyens de ce choix. Or, ce n'est pas le cas des pays du Maghreb. Les

protéines végétales traditionnellement présentes dans la cuisine algérienne ainsi que les légumineuses destinées à l'alimentation du bétail méritent un regain d'intérêt.

Chapitre: REHABILITER L'ORGE DANS NOS ASSIETTES
D.BELAID 1.07.2014

L'orge a quasiment disparu de notre alimentation. Nous lui préférons le blé tendre si peu acclimaté aux rigueurs du climat local semi-aride. Malgré les progrès de la production locale, les importations de blé tendre sont croissantes. Pourtant l'orge est bien plus facile à produire. Et les agriculteurs savent faire. En 2012, l'Algérie a même exporter de d'orge. Cette céréales présente par ailleurs des qualités diététiques avérées contre le cholestérol. Comment réhabiliter l'orge dans nos assiettes?

L'ORGE, DES VERTUS DIETETIQUES ET UNE ADAPTATION A LA SECHERESSE

l'orge contient des glucides particuliers: les beta glucanes. Ils ont la particularité de fixer le cholestérol empêchant son absorption intestinale. L'orge est par ailleurs riche en fibres. Ces qualités sont attestées par la très sévère Food Drug Administration US peu susceptible de lègerté dans ses avis.

L'atout principal de l'orge vient de la durée de son cycle. En juin, alors que la majorité des variétés sont à l'épiaison, les graines d'orge sont déjà bien formées. Or, cette phase de remplissage du grain est très sensible au stress hydrique. Il suffit d'une période sèche pour que le rendement soit impacté. On comprend donc qu'en achevant plus tôt son cycle végétatif l'orge a plus de chances qu'un blé d'assurer des rendements corrects. En Algérie, l'orge est donc une céréale facile à produire et les marges de progrès certains.

Cela est d'autant plus vrai que la recherche agronomique locale s'est longtemps focalisée sur l'espèce reine: le blé dur. Dernièrement, à l'ENSA d'El-Harrach, une équipe de chercheurs s'est penché sur céréale. Dans le champs d'un agriculteur le nec plus ultra en matière d'itinéraire technique a été assuré. Aucune des techniques de pointe n'a manqué: semis direct, semences certifiées, désherbage, fertilisation foliaire, fongicides et insecticides. Le résultat ne s'est pas fait attendre: le rendement en grains et en paille de l'orge ont doublé.

ORGE ET DIKTAT DE LA BAGUETTE PARISIENNE

Si l'orge présente des avantages nutritionnels et agronomiques, comment expliquer sa faible utilisation dans nos rations alimentaires? Une des causes vient de la force de l'habitude. De Tamanerasset à Alger, nous sommes habitués à consommer la « baguette parisienne » de pain blanc élaborée à partir de farine de blé tendre. Comme les Nigérians sont habitués eux, à consommer du pain de mie anglais. Pour la France, pays fournisseur attitré de blé tendre à l'Algérie, il est vital de s'assurer du maintien de ce débouché. Cela implique que la tradition de la baguette de pain blanc perdure. Et différents experts français veillent de différentes façons au maintien de ces traditions alimentaires notamment par une aide et des « conseils » à l'école nationale de meunerie.

Une solution vers plus d'utilisation d'orge et de blé dur dans notre alimentation serait de renforcer l'éducation nutritionnelle des consommateurs. Les programmes scolaires pourraient y concourir.

POUR UNE ECOLE DE MEUNERIE DZ

En matière d'utilisation de produits locaux, les choses évoluent. Depuis peu, les Eriad mettent sur le marché une farine comportant une part de blé dur. Comme pour l'orge, le blé dur est plus facile à produire que le blé tendre. Une démarche similaire pourrait être initiée par les transformateurs privés. Quelques uns y viennent doucement. A l'avenir, on pourrait imaginer des

farines et des semoules incorporant une part d'orge.

Ces questions mériteraient d'être prises en charge par l'école de meunerie algérienne. Le prix du quintal d'orge est acheté par les CCLS aux producteurs 2 500 DA contre 4 500 DA pour le blé dur[34]. Cette différence de prix constitue pour les pouvoirs publics qui subventionnent la filière et pour les transformateurs aujourd'hui essentiellement privés une puissante incitation pour plus d'incorporation d'orge dans les produits finis: semoules et pâtes alimentaires. Cette optique demande cependant des recherches en laboratoire car on n'obtient pas le même type de pain (croûte et mie) en incorporant de l'orge. Il est nécessaire de préciser les doses, les variétés et les modalités de cuisson. Idem concernant les pâtes alimentaires. Des critères spécifiques sont nécessaires afin d'obtenir des pâtes qui satisfassent les exigences des consommateurs: tenue à la cuisson et couleur jaune notamment.
L'apparition de nouveau matériels pour la fabrication des pâtes alimentaires permettent une meilleure valorisation des blés durs. Des extrudeuses et des traitements thermiques permettent un lissage parfait des pâtes obtenues améliorant la tenue et la couleur des produits finis.
Il y a là un champ de recherches spécifiques tel celui consacré au blé dur en France pour le blé dur. L'INRA-France a consacré des budgets conséquents afin de valoriser sur son marché et à l'export sa production de blé dur. Concernant l'orge, seule les variétés intéressant la malterie font l'objet de recherche. Aussi, l'obtention de références pour une utilisation de l'orge en alimentation humaine ne pourra venir que d'équipes algériennes. Or, force est de constater qu'il ne s'agit pas pour l'instant d'une priorité. Comme c'est le cas pour le blé dur, il serait souhaitable que ce mettent en place des réseaux incluant transformateurs et agriculteurs leaders. Autour des actions engagées pourraient venir s'agréger en un pôle de compétence les principaux intervenant de la filière orge.

ORGE, COMPTER AUSSI AVEC VACHES, MOUTONS ET VOLAILLES
Si en Algérie, on produit de l'orge et qu'il ne sert pratiquement pas à la consommation humaine, à quoi peut-il servir?
En fait, il sert essentiellement à la consommation animale. L'élevage ovin représente le principal débouché. L'engraissement des agneaux est par exemple principalement assuré par cette céréale. Mais depuis peu apparaît une nouvelle demande: celles des vaches laitières et poules. Les vaches consomment facilement l'orge ce qui est moins le cas pour les volailles. Mais le renchérissement du maïs importé[35] amène les fabricants locaux d'aliments du bétail à se tourner de plus en plus vers l'orge. Cependant, les beta glucanes si appréciées en alimentation humaine le sont beaucoup moins en aviculture. Ils représentent de redoutables facteurs anti-nutrionnels. Au delà de 20% d'orge dans la ration, les poulets de chair grossissent moins vite. Mais l'incorporation d'enzymes et la recherche de nouvelles variétés permettent de contourner cette difficulté. L'institut de l'élevage (ITELV) a fournit des références qui permettent d'envisager les modalités d'incorporation de plus d'orge en remplacement du maïs. A noter également les succès de la recherche agronomique marocaine en la matière et l'extraordinaire générosité des chercheurs qui mettent en ligne des résultats pratiques de grande valeur pour poulet de chair et poules pondeuses. Et déjà l'ONAB incorpore de l'orge dans ses aliments de bétail.

---

34 En cas de plus d'utilisation d'orge en alimentation humaine et donc avec l'assurance de débouchés locaux, on peut se demander l'effet que pourrait voir le relèvement des prix à la production de l'orge sur les producteurs.

35 Les Américains développent toute une filière éthanol à partir du maïs. Cet éthanol sert à la production de bio-carburants pour les automobiles.

En conclusion, l'orge reste à redécouvrir. Il a même été récemment retrouvé une variété d'orge nue qu'on croyait perdue: l'orge céleste. Du fait de son adaptation à la rudesse du climat local, l'orge offre des potentialités certaines. Cette céréale a trop longtemps était délaissée par la recherche. Face au défi que représente la nécessité d'une meilleure auto-suffisance alimentaire dans un contexte de baisse des revenus tirés de la rente pétrolière, il s'agit à l'avenir d'assurer une recherche-développement locale à même de tenir compte des préoccupations des intervenants de la filière et cela à chaque étape du cycle production-transformation. Au consommateur, individuel ou regroupé en association, de peser également sur les choix des décideurs et cela à tous les échelons.

Partie Importations 143

Chapitre: 1 Importations de blé russe.
Chapitre: 2 Arrêt des importations de blé dur.

Chapitre: 1 Importations de blé russe.

Interview accordée à DZIRI.com le 25.10.2018

1/Quelle est votre appréciation du bilan de la production céréalière de l'Algérie 2018?
Incontestablement, cette récolte de 60 millions de quintaux de céréales montre les progrès de la filière. Certes, les pluies ont été abondantes mais elles n'ont fait que valoriser les efforts des céréaliers. La production locale de tracteurs n'a jamais aussi été élevée. Cette meilleure disponibilité en moyen de traction permet d'emblaver plus de surfaces. Grâce à la mise en service de nouveaux équipements fournis par la société turque Akyurek, l'OAIC, à travers ses CCLS, a contribué à couvrir les besoins en semences certifiées. Ce matériel moderne a considérablement renforcé les capacités déjà existantes. Outre, la qualité des semences, les CCLS ont été en mesure de fournir avec 50 jours d'avance les céréaliers. Cela a réduit les semis tardifs qui pénalisent fortement les rendements.

L'apport des firmes d'agro-fournitures
Un autre facteur, trop souvent oublié, est la présence sur le terrain des firmes d'agro-fournitures. Qu'il s'agisse d'investisseurs privés ou de grands groupes étrangers (Syngenta, Timac Agro filiale du Groupe Roullier), les campagnes sont aujourd'hui quadrillées par des réseaux de technico-commerciaux qui réalisent un véritable travail de vente et de vulgarisation. Cette année par exemple, à travers sa campagne Saba-Plus, Syngenta-Algérie a animé de nombreuses journées techniques en salle et sur le terrain à travers la visite de parcelles d'essais. Ainsi, aujourd'hui de nombreux céréaliers utilisent comme désherbants les mêmes molécules que les gros céréaliers du bassin parisien. En matière d'engrais au traditionnel super-phosphate, est venue s'ajouter une foule de formulations plus efficaces.
Concernant les surfaces irriguées, elles progressent que ce soit celles en irrigation de complément ou dans le sud les surfaces sous pivot.

Meilleure maîtrise de l'itinéraire technique
Nombre d'ingénieurs agronomes et de techniciens – voire d'universitaires investissant dans le secteur agricole – sont présents dans les exploitations. Nombreux sont ceux qui mettent en pratique des techniques modernes : semis direct à Sétif ou traitements fongicides à Constantine. Le non-labour avec semis direct permet de réduire de 40% les coûts de mécanisation et de semer 6 fois plus vite. A Sétif, un groupe de céréaliers, conseillés par des universitaires, vont jusqu'à analyser chaque hiver l'azote du sol afin d'affiner les doses d'engrais azotés à apporter au printemps. Ainsi, aux côtés d'agriculteurs traditionnels, apparaît une nouvelle catégorie de céréaliers performants.

2/Comment jugez-vous la dépendance de l'Algérie à l'importation des céréales, autrement avons-nous les moyens de devenir indépendant à l'importation à moyen terme?
Actuellement, l'autonomie en céréales est impossible. En effet, l'Algérie ne

possède pas de vastes plaines avec du tchernoziom, ces sols noirs de Russie et d'Ukraine disposant de 3 à 10% de matière organique et profond de 1 à 6 mètres. En Algérie, les sols sont peu épais et n'ont, en moyenne, que 1 à 1,5% de matière organique. Ils reposent pour beaucoup sur une couche de calcaire peu favorable au développement des racines. Par ailleurs, la population algérienne augmente rapidement. Le consommateur désire plus de viandes et de produits laitiers. D'où les surfaces en orge consacrées à nourrir les animaux. L'objectif immédiat est donc avant tout de réduire les importations de blé tendre.

Il existe de fortes réserves de productivité

Pour cela, il existe de fortes réserves de productivité. Un expert australien a dit de l'Algérie que nous avions 30 ans de retard sur ce qui se fait aujourd'hui en Australie. S'il nous faut poursuivre les efforts en matière d'irrigation de complément, dans le cas des cultures non irriguées, il s'agit surtout de définir les itinéraires techniques les mieux adaptés à nos conditions. Ainsi, une grande majorité d'agriculteurs continuent à labourer le sol. Or, labourer prend du temps, coûte cher, assèche le sol et favorise l'érosion d'où un envasement des barrages. Concernant les engrais, le fort taux de calcaire et le déficit hydrique nous oblige à localiser les engrais au semis. Quant au désherbage, sous nos conditions, il est vital afin de réserver le peu d'eau du sol aux seuls plants de blé. Or, qu'il soit mécanique ou chimique, le désherbage reste encore non généralisé. Seuls des itinéraires techniques économes en eau et sobres en matériel et intrants nous permettrons d'intéresser les céréaliers à cultiver plus de blé.

Pour un matériel et des formes d'organisation appropriées

Il s'agit donc de mettre à leur disposition le matériel nécessaire et les formes d'organisation les plus appropriées. Nous ne produisons ni les semoirs qui permettraient de s'affranchir du labour et de localiser les engrais ni les herses étrilles et autres houes mécaniques qui permettraient aux petits fellahs de désherber mécaniquement à moindre frais. Pourtant, à Oued Souf, des artisans soudeurs ont su concevoir les pivots artisanaux qui ont permis le succès de la pomme de terre dans cette région. Il est à espérer que cette succes story soit réitérée dans le cas des céréales avec la fabrication locale de semoirs low-cost pour semis direct. Un cluster machinisme agricole mériterait d'être mis sur pied.

Céréaliers, produire plus de valeur ajoutée

Quant aux formes d'organisation, si les chambres d'agricultures sont encore à leur début, il doit y avoir à leurs côtés des coopératives céréalières paysannes. Comme dans les grands pays agricoles, indépendantes d'une bureaucratie tatillonne, elles doivent pouvoir recruter elles même directeur, ingénieurs et techniciens avec un seul mot d'ordre : « l'obligation de résultats ». Elles doivent pouvoir également transformer le grain en semoule, voire en pâtes alimentaires et ainsi produire plus de valeur ajoutée. C'est là le moyen de rendre plus attractif la culture des céréales et de pérenniser cette attractivité. Actuellement l'élevage du mouton reste très rémunérateur, et si ce n'étaient les subventions publiques, bon nombre de terres à blé seraient consacrées exclusivement au mouton. C'est dire l'urgence de revisiter nos façons de faire.

Transformateurs, des réseaux d'appui technique aux céréaliers

En attendant, il s'agit d'orienter les transformateurs vers la création de réseaux d'appui technique aux céréaliers comme le font groupe Benamor ou Smid Tell. Dans le cas de la tomate industrielle, ce sont des conserveries qui ont vulgarisé les techniques modernes permettant de tripler les rendements.

Des laiteries privées ont également mis sur pied un tel appui technique.
Enfin, un statut du fermage permettrait de légaliser la location des terres agricoles et sortirait de l'informel bon nombre de céréaliers qui n'ont donc pas accès aux prêts de campagnes et subventions.

3/Que pensez-vous de la décision de l?Algérie de diversifier ses fournisseurs en blé (Polémique concernant une possibilité d'achat de blé russe) ?

Le blé russe bénéficient d'un avantage, il est moins cher de 20 dollars la tonne par rapport aux blés français. Ce différentiel est lié aux coûts de production : faibles salaires à l'Est et taille des exploitations : 150 hectares en moyenne en France contre 1000 à 2000 hectares en Russie. Nous avons donc tout intérêt à consommer, comme les Egyptiens et les Marocains, du blé russe. C'est en 2016 que du fait d'une faible récolte, la France a perdu des parts de marché en Afrique au profit de la Russie.

Russie et l'Ukraine, des terres fertiles

La Russie et l'Ukraine ont des terres fertiles et une population qui n'augmente pas ou peu. De ce fait, ces pays de la mer Noire sont des exportateurs avec qui il faudra compter. Leur blé est naturellement riche en protéines, ce qui n'est pas le cas des blés français. Jusqu'à présent, les céréaliers français privilégiaient le rendement au détriment des protéines. Sans aucun état d'âme, ils versaient dans le trou du silo de la coopérative des remorques entières de blé fourragers. Il fallait faire du tonnage. De quoi remplir rapidement un train pour l'export via le port de Rouen. Par ailleurs, les opérations de nettoyage des grains n'étaient pas systématiques. « Papa, j'ai honte du blé français que j'ai vu débarquer en Egypte » m'a confié un jour un céréalier du bassin parisien dont la fille travaillait dans le négoce. Aujourd'hui sous l'impulsion, notamment de Rémi Haquin, président du conseil de FranceAgriMer, la filière française tente de conserver ses parts de marché en jouant la carte de la qualité. Ainsi, les silos sont aujourd'hui équipés d'analyseurs à infra-rouge permettant de déterminer de façon instantanée le taux de protéines de toute remorque de blé arrivant devant un silo.

Protéines, contrainte des mesures environnementales

Par ailleurs, la sélection s'oriente vers des variétés permettant de meilleurs taux de protéines et valorisant mieux les apports d'engrais azotés. Mais ce n'est pas chose facile, car les mesures environnementales visant à lutter contre la pollution des nappes phréatiques par les nitrates contraignent les céréaliers à réduire leurs apports d'azote. Les blés français sont également handicapés par les pluies d'été. Alors que les grains ne sont pas encore récoltés, le développement de moisissures sur les épis est à l'origine de la présence de mycotoxines (D.O.N) dangereuses pour la santé. En 2016, le phénomène était tel que lorsqu'on se promenait près d'un champs de blé, on pouvait être dérangé par une odeur de moisi.

Blés de la mer Noire, sujets à des attaques de punaises

De leur côté les blés de la mer Noire sont sujet à des attaques de punaises qui réduisent le poids spécifique et les propriétés de panification. Selon Pierre Duclos, président d'Agri Trade Consulting : « il y une autorisation maximale de 0,10 % (de grains punaisés) dans le cahier des charges de l'OAIC et les blés russes sont en général entre 0,50 et 0,70 % alors qu'ils étaient par le passé plutôt entre 1 et 1,50 % », explique-t-il. L'OAIC a le choix de réduire son cahier des charges. On peut se demander si une telle décision pourrait être prise face à la sensibilité de l'opinion publique très sensible sur la qualité sanitaire des cargaisons de blés déchargées au niveau du port d'Alger. De son

côté, afin de conquérir de nouveaux marchés, le partenaire russe a tout intérêt à montrer qu'il est capable de nouveaux progrès.

Transport ferroviaire russe, un manque de wagons

La volonté d'être présent sur le marché de l'export est tel que nul doute que la filière russe saura trouver la parade. D'autant plus que cette filière fait l'objet de lourds investissements dans les infrastructures portuaires. De grands groupes de négoce tels Louis Dreyfus Company ou Cargill investissent dans des terminaux céréaliers à Novorossiisk. Il est a espérer des progrès dans le transport ferroviaire russe qui a souvent été montré du doigt pour le manque de wagons.

Les récentes visites d'experts algériens dans les ports russes auront permis de vérifier des capacités locales d'exportations. Comme le port de Rouen, les ports russes disposent aujourd'hui de quais capables de recevoir des cargos de fort tonnage de type Panamax.

Si comme l'autorité égyptienne en charge des céréales (GASC), l'OAIC venait à choisir le blé russe, cela ne passerait pas inaperçu. L'Algérie est en effet le plus gros client de la France. Selon France Export Céréales, près de 4,3 millions de tonnes de blé ont été exporté vers l'Algérie en 2017/2018. Un tel choix pourrait faire l'objet de fortes pressions de la part du partenaire français. En effet, avec la nouvelle mouture de la Politique Agricole Commune, les céréaliers vont voir se réduire le montant des aides. Le Brexit verra également une réduction du budget agricole du fait de la perte des contributions anglaises.

Le choix vers le blé russe obligerait les meuniers algériens à travailler des grains plus durs, d'où une nécessaire adaptation et des coûts de mouture quelque peu plus élevés. Mais ils y gagnerons en taux de protéines. Selon les meuniers du Cameroun, Sénégal et Maroc qui l'utilisent depuis 2016, le blé russe permet de produire toute sorte de farine : ménagère, boulangère ou pâtissière. Et ils en sont satisfait.

Chapitre: 2 ARRET DES IMPORTATIONS DE BLE DUR. ET L'AN PROCHAIN, S'IL NE PLEUVAIT PAS?

Fin septembre 2019, Mr Chérif OMARI, ministre de l'agriculture a annoncé l'arrêt des importations de blé. dur C'est là un beau résultat obtenu par l'ensemble des acteurs de la filière céréales. Mais comment faire perdurer ce beau résultat? Et l'an prochain s'il ne pleuvait pas? Faudra-t-il alors avoir à nouveau recours aux importations? Il existe des moyens d'éviter de retourner en arrière. La filière céréales saura-t-elle mettre en oeuvre les mesures nécessaires?

UN SEUL ETRE VOUS MANQUE ET TOUT EST DEPEUPLE

Lamartine a écrit "un seul être vous manque et tout est dépeuplé". En agriculture, la chose est vraie. Elle se décline sous l'expression de la loi des "facteurs limitants". Loi enseignée à toute étudiant de première année d'agronomie et que le bon sens paysan décline par "yed wahda mat'safakche[36]". Les plants de blé ont besoin de plusieurs éléments: eau, engrais, semis en temps et en heure, lutte contre les mauvaises herbes et les maladies. Pour assurer une bonne récolte, il s'agit également de possèder les bonnes semences et de les semer à temps. Ajoutons encore qu'il faut encore que pour l'agriculteur le jeu en vaille la chandelle. Nous regrouperons cette dernière condition dans la rubrique "conditions socio-économiques". Celles-ci englobent en effet le prix et le statut de la terre. C'est dire les conditions indispensables à toute bonne récolte.

Se passer des importations, c'est aussi penser que l'an prochain ces conditions seront toutes réunies sans qu'aucune ne manque. Comme il est impossible d'irriguer toutes les superficies en céréales, actuellement nous comptons encore largement sur la pluie.

En fait, il est possible d'atténuer ce facteur limitant en zone semi-aride. Cela passe par les techniques de l'agriculture de conservation – notamment par le semis direct - et une lutte implacable contre les mauvaises herbes qui concurrence le blé pour l'eau. Ce type de mesures est mis en oeuvre avec succès, notamment dans les grandes plaines australiennes. En effet, les céréaliens australiens n'ont droit à aucune subvention.
Dans l'itinéraire technique viennent également la mise en oeuvre des autres conditions (semences, engrais, ...).

LE PLAN CEREALES DU MADR

En annonçant l'arrêt des importations de blé dur, le MADR en la personne de Mr Chérif Omari place la barre assez haut. Sa décision implique qu'il est assuré que l'an prochain, les conditions nécessaires à une culture optimum des céréales seront réunies: semences, engrais, eau, désherbants, conditions socio-économiques...

Or, que nous indique la presse? Elle rend compte de réflexions au niveau de la filière; réflexions qui mettraient en avant principalement l'aspect semences. Les autres facteurs engrais, conditions de semis, désherbage, conditions socio-économique ne semblant pas – à ce jour – avoir fait l'objet d'un intérêt particulier. Certains facteurs nécessitent des arbitrages à différents niveaux ministériels: c'est le cas d'un éventuel relèvement des prix à la production ou de l'instauration d'un statut du fermage. Ils ne peuvent avancer au même rythme. Mais chacun conviendra de la nécessité de les

36 Une seule main ne peut applaudir.

faire progresser ensemble; cela dans la mesure du possible.

Alors que les semoirs pour semis direct s'avèrent des outils indispensables en permettant de mieux valoriser l'eau du sol, la production locale de ces engins ne semble pas avoir été abordée. Malgré la présence du DG de PMAT, rien ne semble avoir été prévu pour pousser le dossier semoir Boudour (qui permet ce semis direct). Il faut savoir que seuls 15 exemplaires de ce semoir auraient été à ce jour construits au niveau de l'usine de CMA-SOLA à Sidi Bel-Abbès.

Rien ne semble avoir été prévu afin de donner (comme dans tous les grands pays céréaliers) plus de responsabilités aux céréaliers. Notons cependant que des discussions sur le statut des Chambres d'agriculture sont actuellement en cours au niveau de la CNA.

Bref, en "misant que sur un seul cheval" là où "quand un seul être vous manque tout est dépeuplé" le MADR fait un sacré pari sur l'avenir. Ne faudrait-il pas impliquer Mr Attouchi, DG de PMAT, afin qu'il livre plus de semoirs et d'engins de désherbage (pulvérisateurs, herses étrilles, houes rotatives). Quid du stockage à la ferme?

POUR PLUS DE REPRESENTATION PAYSANNE

Ne faudrait-il pas également jouer sur le volet socio-économique en essayant de donner plus de responsabilités aux premiers concernés: les céréaliers. Et aussi envisager une meilleure répartition de la valeur ajoutée suite à la transformation des grains. Sur cet aspect le gouvernement ayant changé la loi du 49-51%, on pourrait s'attendre à plus d'audace en agriculture. Car perenniser les façons de faire actuelles "fort dirigisme administratif" selon le Pr Slimane Bedrani ne peut permettre de libérer les "réserves de productivité" dont parle Mr Omari. Précisons le, il ne s'agit pas de faire la révolution, mais d'étudier les façons de procéder des filières céréales des pays qui nous entourent afin de voir ce qui peut nous être utile. Est-il anormal de demander que des céréaliers gèrent de petits budgets et recrutent des techniciens? Mais c'est pourtant la norme dans les pays performants. La poursuite du modèle dirigiste actuel dans la céréaliculture algérienne ne peut permettre de nous libérer de nos éternelles importations.

Partie Coopéation internationale 146

Chapitre: 1 Auto-suffisance alimentaire, y arrivera-t-on tout seuls?
Chapitre: 2 Algérie, faire appel à Arvalis et Fert.
Chapitre: 3 Agriculture, quelle coopération entre France et Algérie?
Chapitre: 4 Algérie, le retour des paysans français.
Chapitre: 5 Les leçons de l'agriculture marocaine.

Chapitre: 1 AUTO-SUFFISANCE ALIMENTAIRE, Y ARRIVERA-T- ON TOUT SEULS ?

En ce début 2016, le constat reste le même: les importations alimentaires augmentent d'années en années. Face à cela les pouvoirs publics et les services agricoles déploient des efforts considérables. Ces efforts visent à réunir les meilleures conditions de travail pour les exploitations agricoles. Cette politique donne ses premiers fruits. Mais l'urgence de la situation fait que ces progrès ne suffisent pas. Faut-il alors recourir à plus de coopération étrangère et dans ce cas là comment ?

DES PROGRES MADE IN DZ SANS AIDE ETRANGERE

L'agriculture locale peut se targuer de belles réussites. C'est le cas par exemple du développement de la culture de pomme de terre et de légumes sous serres dans le Sud. C'est le cas encore à Constantine pour la conservation des fourrages. Lounes Hamitouche, le dynamique PDG de la Laiterie Soummam a mis sur pied dans cette région une entreprise de travaux agricoles pour la récolte et la conservation des fourrages par enrubannage. C'est également le cas avec la société ACI qui en Mitidja avec la technique de la plantation des agrumes à haute densité révolutionne ce secteur. De gros progrès sont également réalisés dans le domaine du stockage des excédents de pomme de terre ou de la production de raisin de table.
Ces progrès sont possibles grâce aux efforts financiers des pouvoirs publics, à l'encouragement de l'initiative privée et à une politique de formation qui aujourd'hui permet au secteur agricole de disposer d'un grand nombre de cadres capables d'acquérir de nouvelles compétences au contact de techniques étrangères. Certes, ces progrès ne se font pas sans technologie étrangère. Ainsi dans le cas des serres canariennes de la région de Biskra ce sont des ouvriers marocains qui ont contribué à vulgariser cette technique. Mais, à chaque fois il s'agit là de réussites d'investisseurs locaux.
Cependant, répétons le ces progrès sont trop lents au vu de la demande locale. Rappelons également que la campagne céréalière 2015 peut être qualifiée de moyenne et que la campagne 2016 a démarré dans un contexte de sécheresse automnale. Si les progrès sont lents il apparaît qu'ils peuvent également être irréguliers. Dans un contexte de réduction de l'aisance financière liée à la rente pétrolière, cette situation n'est plus tenable pour le budget de l'Etat.

CE QUE NOUS NE SAVONS PAS FAIRE

Ces quelques réussites ne doivent pas nous faire oublier ce que nous ne savons pas faire dans le domaine agricole.
Nous ne savons pas diffuser de nouvelles techniques ni de nouvelles cultures. Ainsi, la protection phytosanitaire des céréales est bien en dessous

de ce qu'elle devrait être. De ce fait les mauvaises herbes réduisent les rendements de même que les maladies fongiques telle la rouille. Nous ne savons pas apporter de façon adéquate la dose adéquate d'engrais au moment voulu et à l'endroit voulu.
Quant aux cultures nous ne savons pas produire plus de fourrages ni des oléagineux tels le colza ou le tournesol.

Enfin, concernant le management, il n'y a pas encore en Algérie de gestion efficace des structures agricoles : Chambre d'Agriculture, coopératives paysannes, structure de conseil agricole, instituts techniques ou CCLS. Or cela est fondamental car la mise en place de nouvelles techniques repose sur des structures professionnelles performantes et donc représentatives.

PROGRES DZ ET UN CHOUIA DE COOPERATION

Jusqu'à présent de nombreux projets de coopération agricole ont été signés avec des partenaires étrangers.
C'est le cas dans les années 70-80 entre l'ITGC et des partenaires français pour dynamiser les productions végétales et animales dans la région de Tiaret (Sersou). Plus récemment l'ONG française FERT a contribué à un suivi de la production laitière en Mitidja. Dans le même ordre d'idées le projet Alban a permis à des techniciens laitiers français de mettre sur pied des groupes appui lait au niveau de la wilaya de Souk Ahras. Des accords ont été signés avec des partenaires hongrois ou coréens pour le domaine avicole ou de la semence de pomme de terre.
Il s'agirait de faire le bilan de cette coopération. Dans le cas des organismes dépendant du MADR, ces accords ont consisté en un accompagnement des agriculteurs ou structures locales.
Ce type de coopération est fondamental. Il permet un transfert de technologie. Cependant, les résultats sont parfois lent car sous la dépendance de l'environnement local.
Les blocages pour arriver à une augmentation de la production agricole sont variés : juridique (foncier), financier (prêts), techniques et humains. Du point de vue humain l'apport étranger peut être considérable. Cet apport pourrait venir de chefs de cultures étrangers qui n'auraient pas pour mission première de conseiller des homologues locaux mais de mettre en application leur savoir dans les conditions algériennes. Pourquoi ne pas imaginer des exploitations où de tels chefs de culture viendraient avec leur propre matériel agricole produire localement.

Notre interrogation porte donc sur un type de coopération qui permettrait de s'affranchir des lourdeurs locales. Il nous semble que cela est possible dans le cas de structures telles des fermes pilotes ou des concessions agricoles.

FERMES PILOTES DZ, MAIS AGRI-MANAGER ETRANGER

Le cas des fermes pilotes est particulier. Il s'agit de grandes exploitations d'un seul tenant sur de bonnes terres avec le plus souvent une pluviométrie abondante. Il s'agit de propriétés de l'Etat. Il est donc possible de signer rapidement des accords permettant la mise en place d'une expertise professionnelle étrangère dès les campagnes agricoles suivantes.
De tels accords pourraient déboucher sur la fourniture sur le marché local de volumes conséquents de produits agricoles. En effet, si le déficit hydrique structurel d'une grande partie du territoire constitue une réelle difficulté, il existe cependant des techniques d'arido-culture que maîtrisent parfaitement chefs de culture espagnols, italiens français ou australiens. Il s'agit de considérer la proximité culturelle et géographique (Espagnols à l'Ouest, Italiens à l'Est) et la possibilité d'une coopération inter-maghrébine. A ce propos, chez nos voisins immédiats existent des contremaîtres et des ouvriers

spécialisés recherchés par les investisseurs locaux pour leur savoir faire. Or, l'actuelle politique de contrats de travail et de permis de séjour est très restrictive pour la main d'oeuvre spécialisée étrangère.

L'OPTION SIM

Parmi les grands groupes agro-alimentaires privés nationaux SIM se distingue par l'établissement d'alliances avec des groupes étrangers. C'est notamment le cas avec la filère Sanders du groupe coopératif français AVRIL. Cette stratégie a abouti à la création d'une première unité d'aliments pour bétail. SIM comme d'ailleurs CEVITAL ont plusieurs fois manifesté leur volonté de pouvoir disposer de moyens afins de produire eux même une partie de leur approvisionnement en matières premières ; respectivement céréales et graines d'oléagineux.

A côté de ces groupe à capitaux essentiellement nationaux, il faut noter la présence de capitaux en provenance du moyen orient et qui sont investis par exemple dans le secteur de la production de matières grasses alimentaires.

Ces entreprises qui aujourd'hui assurent l'approvisionnement d'un grand nombre de consommateurs ont le besoin de sécuriser leurs approvisionnements en matière première. Si de tels groupes peuvent espérer un meilleur accès aux marché international des céréales et des oléagineux, ils ne sont pas à l'abri de crises conjoncturelles : mauvaises récoltes en Europe ou en Amérique). Par ailleurs, le développement des agro-carburants entraîne une hausse progressive de certains de leurs approvisionnements.

Dans ce contexte, il serait tout a fait indiqué de favoriser l'intégration en amont de ces grands groupes agro-alimentaires. Cet objectif pourrait passer par une politique de concessions agricoles mais également par une orientation publique de ces groupes vers une politique de contractualisation. Au lieu que ce soit des services agricoles publics qui assurent un appui technique parfois défaillant aux producteurs, dans leur bassin d'approvisionnement, cet appui pourrait être le fait de structures dépendant des firmes agro-alimentaires locales. C'est déjà le cas du Groupe Benamor dans le cas de la tomate industrielle et du blé dur (réseau qualité blé). Dans ces conditions, ces groupes auraient alors tout intérêt à s'entourer des meilleurs compétences qu'elles soient locales ou étrangères. Ce type d'approche est réalisé dans le domaine laitier. Afin de sécuriser leur approvisionnement en lait frais, certaines laiteries dont Danone Djurdjura investissent en amont.

Par ailleurs, les groupes agro-alimentaires locaux à capitaux étrangers peuvent bénéficier du savoir faire de leur partenaire étranger ou de leurs filiales maghrébines comme dans le cas des relations à trois entre Danone (France) – Sotubi (Tunisie) – Lu (Algérie) pour les biscuits ou Lesieur (France) – Cristal (Maroc) – Lesieur Cristal (Tunisie) pour les huiles végétales.

Dans le cas d'accords avec de grands groupes coopératifs, les partenaires algériens pourraient disposer de l'expérience de réseau d'appui technique confirmé. Les structures étrangères viendraient ainsi compenser l'inexistence de réseaux locaux d'apui technique efficaces.

CE QU'IL NE FAUDRAIT PAS FAIRE

La presse nationale a souvent évoqué la possibilité de réaliser des accords avec des pays étrangers ou des firmes étrangères pour par exemple l'installation de grandes fermes laitières dans le grand Sud algérien. On peut se demander comment la production laitière qui n'a pas pu être réalisée dans les conditions climatiques favorables du Nord du pays pourrait l'être dans les conditions arides du désert.

Ces projets tablent tous sur l'exploitation des ressources hydriques du sous-

sol. Ces ressources étant chargées en sel et n'étant pas renouvelables, on peut se demander quelle est la durabilité de ce type de projets.

Une autre erreur serait de développer des coopérations dans le seul but d'augmenter l'exportation à l'état brut ou transformé de certains produits agricoles: dattes, pomme de terre primeur, pâtes alimentaires. En effet, le milieu naturel local est fragile. Il est menacé par l'érosion hydraulique, l'érosion éolienne et la salinisation. Par ailleurs, la mobilisation des ressources hydriques de surface nécessite des moyens financiers important au moment où la demande en eau potable des villes ne fait qu'augmenter. Dans ces conditions, espérer faire de l'Algérie un pays exportateur de produits agricoles est une chimère.

BRADER LE PAYS ?

Dans le processus de démocratisation que connait le pays, on peut imaginer les critiques de l'opposition vis à vis d'une telle démarche. Certains parleront sans doute de « retour des colons ». A cela, il s'agit de répondre et d'expliquer qu'il s'agit d'arriver à des accords gagnant-gagnant. Cela nécessite de négocier finement car les investisseurs étrangers n'investiront que si le rendement des fonds qu'ils engagent leur est profitable.

Aussi, de tels accords devraient être limités dans le temps (5 ou dix ans renouvelables). Ils devraient assurer une exploitation durable du sol et des ressources locales en eau, permettre un transfert de technologie et bénéficier au marché local tout en interdisant l'export des produits agricoles.

Du point de vue pratique, l'investisseur étranger devrait disposer de la possibilité de ramener en Algérie, dans des conteneurs, et sans aucun droit de douane, son matériel agricole neuf ou d'occasion. Il devrait également lui être accordé la possibilité d'importation de toute pièce détachée, de tout engrais ou facteur de croissance (inexistant sur place) ou de tout produit phytosanitaire (autorisé par la législation locale) mais sans possibilité d'exporter les productions.

Ces exploitations devraient avoir également la possibilité de faire venir de la main d'oeuvre étrangère spécialisée. Elles devraient donc pouvoir bénéficier d'accords de droits de séjour facilités.

Outre la possibilité de produire, de telles exploitations pourraient avoir le droit de transformer leur production (1ère ou 2ème transformation) et de vendre localement farine, semoule, pâtes, couscous, pain, huile, tourteaux … etc. La rentabilité de ces exploitations seraient ainsi améliorée. Une telle attractivité pourrait amener plus d'investisseurs potentiels mais également permettre à la partie algérienne que les contreparties demandées soient plus larges (emplois, impôts, transfert de technologie, …).

Par ailleurs un état des lieux devrait être établi avant tout signature de contrat. Cet état des lieux devant comporter notamment analyse sol avec notamment analyse du taux de matière organique du sol, niveau de la nappe phréatique.

Le contrat devrait également comporter des mesures favorisant l'agriculture de conservation. Il devrait y avoir interdiction labour avec obligation de semis direct et de restitutions organiques au sol. L'irrigation par submerssion devrait être interdite et toute irrigation ne devrait être faite qu'au goutte à goutte ou par pivot (avec utilisation de sondes tensiométriques).

Concernant les aménagements il devrait être possible par exemple d'engager

des travaux afin de limiter le ruisselement des eaux de pluies, favoriser l'épandage des crues, de réaliser des forages mais en nombre et débit contrôlé (présence de compteurs à eau). Les services concernés tels ceux de l'hydrauliques devraient être chargés d'établir des contrats type.

CONCLUSION

L'analyse des chiffres relatifs aux importations alimentaires a de quoi donner le vertige. L'accroissement actuel de la production agricole locale n'arrive pas à suivre les besoins toujours plus croissants en quantité et en qualité des consommateurs algériens.
Face à cette situation, le secteur dispose d'atouts : le recours à plus de coopération étrangère. En effet, les potentialités du secteur agricole restent sous-exploitées. Si les compétences locales sont nombreuses et en plein développement avec parfois des innovations originales, elles restent limitées. Des coopérations avec des institutions étrangères permettent de bénéficier du savoir faire de techniciens confirmés. Ce type de projets avec, par exemple, la mise sur pied de réseaux d'appui technique à des éleveurs laitiers comme dans le projet Alban, s'avèrent positives et à poursuivre. En effet, l'Agriculture algérienne occupe un million de familles paysannes et à ce titre, outre la production agricole, son rôle est d'assurer un revenu à ce qui représente 11% de la population locale. Il s'agit ainsi de réunir les conditions d'un développement des petites exploitations (formation, auto-encadrement par des associations professionnelles agricoles, développement de coopératives paysannes, maturation des filières...).

Cependant, les progrès ainsi obtenus sont lents. Par ailleurs, trop longtemps en Algérie, le développement agricole a été considéré comme pouvant être impulsé par de seules structures à caractère administrative (DSA, Instituts techniques, office tel l'OAIC). Depuis plusieurs années à ces structures se sont ajoutées des structures privées (transformateurs et vendeurs de matériel et d'intrants agricoles).

Aussi, face à l'urgence du moment, il pourrait être fait recours à plus de coopération étrangère sous la forme d'une prise en charge pour des périodes de 5 à 10 ans de certaines fermes pilote ou de grandes concessions agricoles. Leur gestion au jour le jour pourrait être confiée à des techniciens étrangers rompus aux techniques durables de l'arido-culture et disposant de facilités d'importation de matériel agricole.

Une autre forme pourrait consister à mobiliser cette expertise étrangère par le biais de grands groupes agro-alimentaires locaux investissant dans l'amont par le biais de concessions agricoles ou d'une politique active de contractualisation que les pouvoirs publiques pourraient fortement encourager. Selon les productions et les partenariats, différentes formes de coopération de terrain seraient alors possibles.

De grands groupes agro-industriels locaux ont choisi de développer des alliances stratégiques avec des partenaires étrangers : grand groupe coopératif dans le cas de l'accord SIM-Sanders ou PME dans le cas d'une boulangerie industrielle dans le cas de Groupe Benamor-Mecatherm. On note un seul absent : les pouvoirs publics. Ces derniers brillent par l'absence d'un stratégie claire. Ainsi le projet de Cevital de relance de la production locale d'oléagineux reste en stand-by.

Dans tous les cas, l'urgence ne doit pas faire oublier le caractère fragile du milieu naturel local (méditerranéen, semi-aride et aride) et la nécessité d'une

exploitation durable des ressources en terres agricoles et en eau de ce milieu.

Addendum : la relecture récente de Omar BESSAOU, Slimane BEDRANI ou encore Denis POMMIER montre qu'en Algérie notre agriculture est marquée par un « dirigisme administratif ». Or, il faut avoir la lucidité de laisser progressivement des producteurs gérer des budgets, recruter des techniciens, bref tout ce à quoi nous avons tourné le dos depuis 1988. Ndlr. 26 juin 2019.

Chapitre: 2 ALGERIE, FAIRE APPEL A ARVALIS ET A FERT.

Djamel BELAID 30.01.2015

Il est une évidence, ces dernières, grâce aux efforts des pouvoirs publics, les capacités agronomiques algériennes sont croissantes. La filière céréales par exemple en profite pleinement. Ces dernières années, les rendements moyens par hectare ont progressé d'un quintal par an. Mais face à une demande croissante, il nous faut faire mieux et plus vite. Comment? Il nous semble regrettable d'essayer tout seul dans notre coin de « ré-inventer chaque jour l'eau tiède ». Nous pensons qu'une coopération internationale bien menée peut permettre d'aller plus vite. Et à ce titre l'expérience de la filière céréales française et de ses outils: Arvalis et le mouvement coopératif paysan français par exemple sont des acteurs incontournables.

LES ACQUIS DE L'AGRONOMIE DZ

Ces acquis sont nombreux. Notons la formation de nombreux ingénieurs, des structures de terrain de plus en plus efficaces (cas des réseaux de technico-commerciaux en phytosanitaires, station de recherche INPV et ITGC), ou progression dans l'utilisation des semences certifiées et de l'irrigation d'appoint. Citons également l'acquisition de références techniques sur l'amélioration des itinéraires techniques adaptés en situation de déficit hydrique avec le début du semis direct.

MAIS DES RETARDS TRAGIQUES

En fertilisation azotée, nous ne savons pas utiliser la méthode des bilans azotés et faire des analyses de reliquats azotés hiver comme cela se pratique partout en France.

En désherbage, nous ne connaissons que le désherbage chimique. Or, en France, Arvalis développe depuis le Grenelle de l'environnement le désherbage mécanique à l'aide de herses étrille et de houes rotatives.

En matière de coopération agricole, nous ne savons pas faire émerger des coopératives céréalières autonomes et dirigées par de seuls agriculteurs comme il en existent en France.

Concernant la vulgarisation agricole, malgré le développement de « l'école aux champs », nous ne savons pas initier la mise sur pied de groupes de développement agricole (GDA). De tels GDA peuvent permettre le regroupement technique d'exploitations cherchant à progresser. Les Chambres d'Agriculture en France ont une belle expérience en la matière. A noter cependant, que la réduction actuelle des financements est en train de casser ce bel outil.

COOPERATION, SE TOURNER VERS LA FRANCE OUI MAIS…

La proximité culturelle fait que l'agronomie algérienne se tourne traditionnellement vers la France. La formation agronomique locale est imprégnée des connaissances françaises. Les ouvrages très pédagogiques du célèbre agronome français Dominique SOLTNER sont par exemple très recherchés par nos étudiants. Nombre de nos étudiants poursuivent des études dans des laboratoires de recherche.

Cette proximité ne doit pas réduire notre sens critique. Tout ce qui est fait en France n'est évidemment pas transposable.

Comment réaliser cette coopération? Plusieurs formes sont à envisager. Il nous semble privilégier les actions proches du terrain:

-accueil de groupes de techniciens français dans des CCLS, DSA, Chambre d'agriculture (CA), Station de recherche pour de courts séjours ponctuels répétés durant deux ans.

-accueil de techniciens et ingénieurs français pour des séjours plus longs dans des structures locales afin de former sur place et de mettre au point des procédures inspirées de ce qui se fait en France (animation de sites internet agricoles, organisation de la collecte et du contrôle des céréales par les CCLS, modalités de mise sur pieds de GDA, définition des missions techniques des CA

-envoi de missions d'études en France. Missions composées de l'encadrement de terrain vers Arvalis, des coopératives céréalières, des CA). Bien sûr la liste n'est pas exhaustive, des échanges réguliers entre experts des deux rives devraient permettre de réactualiser à chaque fois les priorités.

Il nous semble qu'il y a là un transfert de compétences à acheter. Ce transfert doit être également inclus dans les contrats. Le raisonnement devant être le suivant: nous vous achetons tant de milliers de tonnes de céréales, mais nous envoyons des techniciens de CCLS et des agriculteurs leaders en mission d'immersion dans vos coopératives ou vous envoyez dans nos CCLS, DSA et CA des techniciens de terrain.

Il y a certes d'autres pays intéressants comme l'Australie, l'Espagne ou le Maroc. A nous de trouver les moyens de développer des formes de coopération. Mais il est illusoire de vouloir rattraper notre retard technique et organisationnel en tournant le dos au monde, ce serait adopter un développement de type nord-coréen.

Chapitre: 3 AGRICULTURE, QUELLE COOPERATION ENTRE FRANCE ET ALGERIE ?

Djamel BELAID 3.03.2014

La récente rencontre des ministres Algérien et Français lors du Salon International de l'Agriculture 2014 pourrait permettre une relance de la coopération agricole entre les deux pays. En la matière les positions sont inégales. La France est un marché excédentaire qui cherche à écouler ses surplus alors que l'Algérie connait des importations alimentaires croissantes. Mais l'agriculture française c'est aussi des méthodes nées de l'expérience de générations de paysans et d'industriels. Or, l'Algérie a besoin de voir ce qui se fait à l'extérieur pour choisir ce qui peut aider pour un développement agricole en faveur des populations. Quelle coopération imaginer entre les deux pays ? Nous proposons un aperçu non exhaustif des défis de l'heure.

L'URGENCE DE LA SITUATION

Malgré les importants investissements consentis par les pouvoirs publics pour le secteur agricole, selon les secteurs les importations de produits alimentaires connaissent un quadruplement. Il y a donc urgence en la matière. Et pour le ministre algérien de l'agriculture, la mission est de faire évoluer les choses. El Watan du 2.03.2014 note d'ailleurs que « L'un des objectifs clairement affiché de la délégation algérienne a justement été de nouer des contacts avec les hommes d'affaires français désireux d'investir dans le pays. Abdelouahab Nouri s'est employé à vanter « les potentiels immenses d'un grand territoire », en ajoutant que « l'Algérie a réservé un énorme budget pour le développement de l'agriculture », laissant entrevoir un soutien financier conséquent pour les investisseurs étrangers ».

Le même article montre que « Cet appel a trouvé une oreille attentive en la personne de Xavier Beulin, Président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Ce dernier a déclaré que « la page des relations purement commerciales doit être tournée ». Les partenariats avec les industriels des pays du Maghreb sont d'autant plus prometteurs qu'ils pourraient représenter un point d'entrée vers les pays d'Afrique et du Proche-Orient, selon ce responsable syndical. »

LES BESOINS DE L'AGRICULTURE ALGERIENNE

Ces besoins sont immenses. Ils découlent notamment d'un contexte climatique majoritairement semi-aride et d'une population en augmentation tant en nombre que concernant le niveau de vie. Le développement agricole outre l'objectif d'une meilleure auto-suffisance alimentaire vise au maintien de l'activité d'un million de familles paysannes dans un pays marqué par un fort exode rural.

L'agriculture algérienne possède des atouts : nombreux cadres, production locale de matériel agricole et d'engrais, évolution vers un statut juridique de la terre plus à même de libérer les initiatives, encouragement de l'investissement privé.

L'ENCADREMENT DE TERRAIN

Un des premiers facteurs de faiblesse reste l'encadrement agricole. C'est à peine forcer le trait que de dire que l'agriculteur est laissé à lui-même. Il n'existe pas de réseaux de conseillers de Chambre d'Agriculture motivés et compétents faisant le lien entre la recherche des instituts agronomiques et les

exploitations. Les actuelles Chambres d'Agriculture ne sont que des coquilles vident qui se cherchent.

Il n'y a pas également ces réseaux de technico-commerciaux

Un plan d'urgence pourrait être l'organisation de missions d'études de cadres agricoles à tous les niveaux vers les Chambres d'Agriculture françaises et les Coopératives Céréalières. Il s'agit de faire connaître en Algérie le patient travail d'accompagnement des conseillers français de groupes de développement agricole en région.

Il est une chose propre à la partie algérienne, c'est continuer la mise en place d'associations professionnelles agricoles représentatives. Cela, avec le recrutement de conseillers agricoles par des instances paritaires représentatives où les agriculteurs ont le mot à dire.

Enfin, il s'agit d'arriver à une évolution du statut des agents de CCLS et de tout autre organisme de collecte vers une partie variable du salaire. Partie indexée sur le volume de vente d'intrants et de produits collectés. A ce sujet, la partie algérienne dispose de l'expérience de l'action des technico-commerciaux des sociétés privées d'agro-fournitures. L'analyse de son mode de fonctionnement (loué par la plupart des agriculteurs) s'impose afin d'un retour d'expérience qui pourrait être profitable à l'ensemble du réseau agricole.

Il est étonnant alors que nombre de techniciens et agronomes soient à la direction d'exploitations agricoles, la presse agricole soit embryonnaire (souvent des bulletins des instituts techniques à la périodicité incertaine et à la diffusion restreinte). Idem concernant les sites internet agricoles. A l'heure de la 3G, des vidéos sur you tube et des réseaux sociaux, peu de structures agricoles communiquent par ce biais.

LA FILIERE CEREALES

L'essentiel des productions de grande culture se font en conditions de déficit hydrique. L'essentiel des efforts est à porter sur le développement de l'irrigation d'appoint et les techniques permettant une durabilité des exploitations. A ce titre, le semis direct s'avère être une réponse aux conditions pédo-climatiques locales et à l'amélioration des marges étant donnée la faiblesse des rendements en agriculture pluviale.

A l'intérieur du pays, l'irrigation d'appoint est relativement récente. Dans le grand sud se développent les céréales sous pivots. Mais l'eau des nappes phréatiques fossiles est salée et provoque des accumulations de sels induisant des chutes de rendement. L'idée d'un « Sahara vert » est une utopie.

En grande culture, les goulots d'étranglement viennent du manque d'efficacité de la fertilisation. Les analyses sont peu pratiquées (dont les reliquats azotés) de même que la localisation des engrais ou les pulvérisations foliaires dans les cas de sols à pH élevés.

Le désherbage et l'emploi de fongicides est en progression. La production locale de herses étrille et de houes rotatives permettrait le développement du désherbage mécanique notamment sur légumes secs et au niveau des petites exploitations en système extensif ne disposant pas de pulvérisateurs. L'OAIC annonce des taux exceptionnels de couverture en semences certifiées. Sur le terrain, des exploitants se plaignent de retard de livraison et du prix des

emences. Ne faudrait-il pas encourager une production de semences de ferme triée et traitée en faisant appel à des unités mobiles ?

L'accession au matériel de traction et de récolte nécessiterait le développement de Cuma et de cercles d'échanges de matériel.

LA FILIERE SUCRE ET OLEAGINEUX

A l'exception des 5% d'huile d'olives produits localement, la totalité des besoins en huile est couverte par l'importation. Des essais ont montré que les variétés de colza donnent des résultats honorables. Pourtant, cette culture est inexistante actuellement alors qu'elle prospère au Maroc. Outre la production d'huile un développement des superficies de colza permettrait la production de tourteau de colza. Le développement de l'élevage ovin, bovin et avicole rend indispensable la diversification des sources d'aliments concentrés (actuellement essentiellement son et orge) dont les tourteaux. Une transformation des graines de colza sur des circuits courts permettrait l'accès à ces tourteaux. L'INRA de Meknès au Maroc a sélectionné ses premières variétés de colza.

A l'exception de produits sucrants obtenus à base de dattes, l'entière demande en sucre est couverte par l'importation. La production de betteraves à sucre arrêtée dans les années 70 est possible. L'exemple marocain le démontre. La maîtrise de la production de tomates industrielle par le Groupe Benamor montre la capacité de groupes agro-alimentaires à maîtriser des productions de produits périssables depuis la parcelle jusqu'à l'usine.

LA FILIERE MARAICHERE ET ARBORICOLE

Cette filière est nette progression avec le développement des cultures sous serres et de l'extension de ces cultures dans le grand sud. A part la pomme de terre, il s'agit de productions non mécanisées et au mode d'irrigation souvent peu économe en eau (malgré des adaptations originales comme les rampes pivots développées par des artisans à El Oued). Ces productions font appel à des amendements organiques dont les volumes sont nettement insuffisants. La tradition du compost est peu développée localement. Pourtant des sources de matières organiques sont mobilisables dont le BRF.

L'arboriculture est en nette progression : agrumes, arbres à pépins et noyaux, raisins. Les techniques modernes commencent à faire leur apparition : fertigation, haute densité, traitements phytosanitaires. En matière de récolte, les secoueurs et les peignes mécaniques (olives) sont inconnus.

LA FILIERE ELEVAGE

De part la proximité culturelle avec la France et du fait de l'augmentation du niveau de vie, le consommateur Algérien est grand amateur de fromages. De ce fait, la demande en produits laitiers et viandes est forte. La production laitière a connu un fort développement ces derniers temps du fait de petits éleveurs dévoués à leurs bêtes ou de grandes étables. Le goulot d'étranglement vient de l'absence de fourrages. Il manque plusieurs millions d'UF. La production de fourrages consiste essentiellement en du foin de vesce-avoine récolté tardivement. Des fourrages en conditions pluviales sont à développer (pois fourrager, féverole). La production de semences fourragère est insignifiante. Le sorgho se développe timidement. Le colza fourrager bien adapté au cycle climatique est inexistant. La plupart des étables ne possèdent pas d'abreuvoirs automatiques dans un pays où en été la température est de 40°C. La disponibilité en pierre à lécher est faible.

Le modèle choisi pour produire des protéines animales est basé sur

l'aviculture avec une alimentation importée (maïs-soja). Il aurait été possible de développer pois protéagineux, féverole et triticale. Ou encore développer des protéines végétales (légumes secs). Les laits végétaux à base de soja seraient à développer.

TROUVER DES INTERLOCUTEURS COMPETENTS

Le mouvement de libéralisation économique mené durant les années 90 a fait émerger des sociétés agro-alimentaires bénéficiant d'aides étatiques et à la compétence aujourd'hui reconnue. C'est le cas de Cevital (transformation de matières premières importées pour produire huile et sucre), Groupe Benamor (Semoule et tomate industrielle), SIM (Semoule), NCA (jus de fruits) ainsi que de nombreuses laiteries. Des chambres froides sont montées à travers le territoire.

A l'image des récents accords entre Sanders et SIM, il semble que le partenariat avec un entrepreneur qui a fait ses preuves sur le marché local est un gage de réussite.

Certaines de ces entreprises privilégient un approvisionnement local en matière première. Ce segment d'entreprises modernes développe pour certaines des réseaux d'appui à la production permettant de fortes augmentations de rendement (tomate industrielle, lait) ou de qualité (blé dur). De telles structures très ancrées dans le milieu agricole peuvent constituer des points forts de partenariat pour agir sur le monde agricole. Les exemples locaux de réussite entre agriculteurs et usines de transformation méritent d'être étudiés, renforcés et dupliqués.

Depuis quelques années, des firmes d'agro-fournitures disposent d'entrepôts décentralisés et de réseaux de technico-commerciaux couvrant l'essentiel des zones agricoles. Elles apportent dans le paysage local un management auparavant inconnu.

A ces réussites mises en avant par la presse locale, il ne faut pas oublier de puissants groupes publics ou associés avec des capitaux étrangers. Ainsi, PMAT produit des tracteurs et du matériel agricole, ANABIB du matériel pour l'irrigation. PMAT dispose d'une large gamme de matériel de travail du sol, de traitement et de récolte. Sa gamme n'est pas complète. Par exemple, il n'est pas produit de herse étrille ou de houes rotatives pour le désherbage mécanique. Idem, alors que l'élevage bovin produit plus de fumier, il n'existe pas de production de fourches hydrauliques à l'avant des tracteurs. A part la réalisation récente d'un artisan, il n'existe pas de production locale de nacelles élévatrices qui pourraient être si utiles en phoeniculture. Dernièrement, le PDG de PMAT a fait cas d'un probable accord afin de produire en partenariat avec une firme espagnole des semoirs pour semis direct.

Il existe quelques fabricants privés de matériel agricole dont parfois du montage à partir de kits importés.

Anabib fabrique depuis peu des enrouleurs et asperseurs qui viennent se rajouter à une gamme de pivots. En partenariat avec une entreprise espagnole Fertial produit des engrais azotés. Ferphos produit des engrais phosphatés.

L'OAIC à travers un tissu de CCLS joue le rôle d'organisme de collecte de fourniture de services (travaux agricoles) et d'intrants (engrais et phytosanitaires). Les CCLS qui sont les interlocuteurs privilégiés des

agriculteurs ne possèdent pas de réseau de technico-commerciaux. Les CCLS n'encouragent pas le stockage à la ferme. D'où des encombrements devant les silos à la récolte et la difficulté d'établir des lots homogènes de blé.

CONCLUSION

L'agriculture algérienne possède manifestement des capacités matérielles et humaines incontestables. Les moyens sont là, mais souvent dispersés, sous-utilisés voire inemployés. Le management des cadres est à perfectionner afin d'arriver à plus d'efficacité sur le terrain. En effet, il s'agit de mieux mobiliser l'eau, les amendements organiques et les éléments minéraux pour les cultures. En élevage, il s'agit d'améliorer la production fourragère.

L'irrigation et la mécanisation semblent des points clé pour l'agriculture algérienne. En effet, la plupart des productions se déroulent en situation de déficit hydrique. La plantation de pomme de terre et l'arrachage sont souvent manuels. La récolte des céréales et légumes secs se fait en partie en utilisant des moissonneuses-batteuses avec des sacs.

Depuis quelques années, on note l'apparition d'associations professionnelles et de réseaux de technico-commerciaux couvrant l'essentiel des zones agricoles. Ces derniers bousculent les façons de faire et illustrent les possibilités d'un encadrement technique de proximité allant au devant de l'agriculteur.

Une coopération réussie entre l'Algérie et la France serait une coopération qui aide à résoudre les points de blocage cités plus hauts. Les producteurs français de céréales et de lait peuvent être rassurés, cela n'empêchera pas pour de longues années encore des achats algériens. L'appel du Ministre de l'Agriculture semble avoir été entendu par Mr Xavier Beulin, (FNSEA). Il a en effet déclaré que « la page des relations purement commerciales doit être tournée ». La perche est dans son camp.

Un partenariat entre entreprises françaises et entreprises locales qui ont fait leurs preuves sur le terrain serait un gage d'efficacité. Ces entreprises peuvent servir de modèle pour d'autres filières. Cependant, le secteur agricole a un grand besoin d'ouverture et ne doit pas rester cantonné à une vision « algéro-algérienne ». Aussi étrange que cela puisse paraître, une coopération réussie avec la France pourrait être également d'aider à plus de coopération et d'intégration inter-maghrébine. Car nos voisins immédiats ont les mêmes problèmes que nous et dans certains secteurs, ils sont particulièrement performants.

Chapitre: 4 ALGERIE, LE RETOUR DES PAYSANS FRANCAIS.

Djamel BELAID 6.02.2016

Après 50 années d'indépendance, voilà les paysans français de retour en Algérie. Non, pas des colons, mais des paysans en costume-cravate. Il s'agit de présidents de grands groupes coopératifs français dont ils sont les administrateurs élus. Ces derniers mois ce sont en effet Axéréal, Cristal Union ou groupe Avril qui sont à la Une de la presse économique en Algérie.

DES CONTRATS SIGNES AVEC AXEREAL, CRISTAL UNION, GROUPE AVRIL

Plusieurs contrats ont été signés avec les groupes coopératifs AXEREAL, CRISTAL UNION, ou AVRIL. Qui sont ces groupes ? Fellahas ! Ce sont des groupes paysans. Vu du côté algérien, l'existence de tels groupes paysans est étonnante. En effet, les expériences de coopératives agricoles en Algérie ont parfois laissé un goût amer dans les années 70. Aujourd'hui les quelques coopératives de services qui existent ne brassent qu'un chiffre d'affaires ridiculement bas à comparer aux monstres coopératifs français. Pourtant il s'agit bien, outre Méditerranée, de groupes coopératifs paysans dont il est question.

Ministres Algériens et ambassadeur de France

Axéréal est un groupement de coopératives céréalières de la Beauce, Cristal Union représente des betteraviers du Nord de la France ; quant au groupe Avril, il s'agit de la puissante association des producteurs français d'oléagineux et protéagineux. Les paysans dirigeants d'Axéréal ont été reçu avec tout le faste qui se doit au niveau du salon d'honneur du MADR.

Quant aux deux autres ils avaient signé des accords avec des groupes agro-alimentaires privés locaux pour la réalisation d'usines d'aliments du bétail. Usines inaugurées récemment en grande pompe avec présence de l'ambassadeur français à Alger et ministres algériens. Oui, les paysans français sont revenus en Algérie et sont sont accueillis avec tous les honneurs par les pouvoirs publics.

DES INTERETS ECONOMIQUES RECIPROQUES

L'histoire douloureuse entre France et Algérie fait que, par retour de paysans français en Algérie, ressurgit automatiquement l'image des colons français. Or, actuellement, rien de tout cela. Il s'agit d'accords entre grands groupes coopératifs et pouvoirs publics ou chose nouvelle avec de grands groupes agro-alimentaires privés algériens.

L'intérêt national bradé?

Ces accords bradent-ils l'intérêt national ? Non, à priori. Les premières variétés de blé à haut rendement provenant du groupe Axéréal ont été semées cet automne à la station d'essai ITGC de Sétif. Elles devraient permettre aux céréaliers locaux de disposer de plus de semences certifiées. Cristal Union va permettre de raffiner plus de sucre brut brésilien et ainsi d'améliorer l'offre locale en sucre blanc jusque là assurer par le seul groupe Cevital. Avec sa filiale Sanders, le groupe Avril va permettre de produire plus d'aliments pour bétail et ainsi permettre d'améliorer la production locale de viande et de lait.

Sur-plus français mais aussi savoir-faire technique

Mais qu'on à gagner ces grand groupes coopératifs à franchir la

Méditerranée ? Le profit bien entendu.

Le marché français se rétrécit. La concurrence devient plus vive. Aussi pour ces mastodontes agro-alimentaires, c'est grossir à l'international ou disparaître. Ainsi, il est évident que Avril proposera à SIM, son partenaire local, d'approvisionner l'usine de Aïn Defla non pas en tourteaux de soja US mais en tourteaux de colza français. De même que Cristal Union serait intéressé pour trouver un débouché algérien pour ses milliers de planteurs de betterave à sucre.

A l'avenir, d'autres types de coopération

Dans la mesure où ces groupes étrangers amènent une expertise technique, ce type de projets profite également à l'économie nationale. Cependant à terme, il serait intéressant d'entrevoir d'autres types de coopération.

LA CONTRACTUALISATION POUR PLUS D'INTEGRATION

Lorsqu'on observe le type d'activités développées par ce type d'accords, on peut remarquer l'absence des paysans algériens. A aucun moment dans le processus d'élaboration des produits il n'est fait appel à eux.

Des usines avec un très faible taux d'intégration

A Ouled Moussa, c'est du sucre brut brésilien qui va être raffiné. A Aïn Defla l'usine SIM-AVRIL va fonctionner avec du maïs et du soja US ou des tourteaux français. Un aliment de bétail comporte des céréales et des oléa-protéagineux. Une politique d'intégration de produits locaux passerait par l'utilisation d'orge, de triticale, de féverole, de pois protéagineux, ou de tournesol made in DZ. Or qu'indique le communiqué publié à l'occasion de l'inauguration de l'usine ? Il évoque l'utilisation de quelques produits locaux (grignons d'olives et caroube). C'est se moquer du monde. Mr Ezzraimi, PDG de SIM se serait-il fait berner ? L'histoire nous le dira. Une des explications pourrait venir des 5 000 hectares acquis par SIM dans cette région. Un tiers aurait été planté d'oliviers et le reste devrait être consacré aux céréales.

En tout cas, dans les conditions climatiques de l'Algérie, il est possible de produire plus d'orge, de triticale, de féverole, de pois ou de tournesol. Or, malgrè les progrès de ces dernières années, nous ne savons pas (et ne voulons pas) développer ce type de productions. C'est là, que le groupe AVRIL et ses milliers d'agriculteurs sociétaires pourraient nous être utiles. Malheureusement, cela n'a pas été prévu dans le contrat.

De la betterave à sucre algérienne?

Dans le cas de l'usine d'Ouled Moussa, par quoi remplacer le sucre brut brésilien ? Par de la betterave à sucre cultivée localement ? Les équipements de l'usine ne sont pas prévus pour cela. Mais qu'est ce qui nous empêche de proposer aux agriculteurs DZ de se lancer dans la production de betterave et d'imaginer la construction d'une usine de raffinage adéquate. Pourrait-on imaginer la production de canne à sucre DZ irriguée par goutte à goutte enterré comme cela se pratique au Maroc? Rappelons qu'il ne s'agit pas de couvrir tous les besoins locaux, mais de se permettre plus de liberté de négociation sur le marché international.

Faire se rencontrer les paysans des deux rives

Enfin, quand les paysans coopérateurs d'Axéréal sont reçus par le PDG de l'OAIC ne faudrait-il pas envisager plus qu'un seul échange de semences de blé ? Les sociétaires de ce grand groupe coopératif céréalier ont l'expertise pour produire techniquement du blé mais également proposer un type

d'appui technique de terrain. Pourquoi également cantonner cette coopération entre OAIC et Axéréal? Pourquoi ne pas imaginer une coopération entre Axéréal et organisations paysannes algériennes telles les Chambre d'Agriculture, l'UNPA, ... ?

Mettre sur pied l'appui technique aux producteurs

Ainsi se profilent des possibilités complémentaires de coopération. La contractualisation en est une forme. En plus des matières premières agricoles importées, le secteur agro-alimentaire doit pouvoir être approvisionné par les agriculteurs locaux. C'est là un mode de coopération gagnant-gagnant. Pour cela, aux transformateurs algériens et à leurs partenaires français de mettre sur pied des services d'appui techniques de terrain, de fournir les semences et les intrants nécessaires puis de racheter la production des agriculteurs sur la base de prix établis d'un commun accord par contrat. Sinon, ce retour des paysans français sur le sol Algérien aura un goût amer.

Dans ce bas monde, rien ne se donne ; tout s'arrache. Aussi, aux paysans Algériens, aux cadres de l'agriculture, aux patriotes à tout les échelons de l'économie nationale de se battre pour plus d'intégration nationale. Quant au consommateur, il ne doit jamais oublier que ses achats sont nos emplois...

Chapitre: 5 LES LECONS DE L'AGRICULTURE MAROCAINE.

Djamel BELAID 2.03.2014

Relatant la rencontre à Paris entre les ministres Français et Algériens de l'Agriculture, dans le cadre du Salon International de l'Agriculture, Sophia Aït Kaci note dans El Watan de ce jour que Mr A. NOURI a été interpelé par le délégué général d'IPEMED, Jean-Louis Guigou sur le manque de coopération entre les pays du Maghreb, rappelant que le coût du « non-Maghreb » est estimé entre 3 et 9 milliards de dollars par an par la Banque mondiale. Il est vrai que nous avons tout à gagner sur le plan alimentaire d'une intégration agricole maghrébine. En matière agricole, nous avons à apprendre du Maroc.

SUCRE, 50% DES BESOINS ASSURES PAR LA BETTERAVE ET LA CANNE A SUCRE

Aussi étonnant que cela puisse paraître, comme à Cuba, la canne à sucre est cultivée au Maroc. Cette culture est ancienne puisque les archéologues ont retrouvé des traces d'anciens bassins à sucre datant du 16ème siècle. La betterave à sucre est également cultivée sur de larges périmètres irrigués. Ces deux cultures assurent, bon an mal an, 50 % de la demande intérieure en sucre. La compagnie Cosumar assure un suivi agronomique des agriculteurs. L'apparition des semences mono-germes, d'herbicides sélectifs et de machine de récolte permet une mécanisation de plus en plus poussée. Les bonnes années, les rendements n'ont rien à envier à ceux des planteurs européens. En Algérie, il faut rappeler que la culture de la betterave a été abandonnée dans les années 70. De ce fait, mis à part le sucre de dattes, nous sommes dépendants à 100% de l'étranger.

Vidéo : récolte mécanisée de betteraves http://youtu.be/cH52HwrP36w

FILIERE OLEAGINEUX, DEJA LES PREMIERES VARIETES DE COLZA

En matière de production d'huile, le Maroc se distingue par une production locale en provenance du colza et du tournesol. Cultures à peine testées en Algérie puis passées par la trappe. D'où une dépendance actuelle de 95% vis-à-vis de l'étranger.

Certes la production marocaine d'oléagineux connait des hauts et des bas en fonctions du soutien accordé par les pouvoirs publics aux producteurs. L'existence d'une production locale de colza a permis à l'INRA de Meknès de créer les premières variétés marocaines. La presse marocaine signale que « Le ministère de l'Agriculture et la Fédération interprofessionnelle des oléagineux ont signé un programme de développement de la filière locale qui prévoit de porter les surfaces de tournesol et de colza au Maroc de 44 000 à 127 000 hectares d'ici à 2020 ».

Lien : Développement des premières variétés de colza Maroc webagris.inra.org.ma/doc/awamia/125-12601.pdf

CEREALES, CAP SUR LE SEMIS DIRECT

En matière de conduite des céréales, le Maroc est un des pionniers du non labour avec semis direct. Le centre d'arido-culture de Settat a acquis des références qui prouvent que cette technique permet non seulement de stabiliser à la hausse les rendements mais également de préserver la fertilité

des sols. Mieux, aidés par des experts en machinisme une entreprise marocaine (ATMAR) a entrepris la production locale de semoirs pour semis direct 3 fois moins chers que ceux importés d'Europe.

Vidéo : http://youtu.be/FqqJVdVL5Xw

IRRIGATION, LES PROGRES DU GOUTTE A GOUTTE

Mais c'est en matière d'irrigation et de gestion de l'eau que les progrès sont les plus grands. Lorsqu'il est question de canne à sucre, betterave ou maïs, il n'est pas rare de voir des parcelles irriguées au goutte à goutte. Dans les grands vergers d'agrumes et les serres, à l'eau d'irrigation sont ajoutés des engrais faisant des agriculteurs marocains des experts en matière de fertigation. C'est également le cas dans les oliveraies modernes. Au lieu de planter les arbres aux densités habituelles, les arbres sont rapprochés les uns des autres. L'apport d'eau et d'engrais à même la plante permet un développement adéquat des plants. La taille est mécanique et permet de garder un petit gabarit aux oliviers. La récolte peut être assurée mécaniquement et dans la trémie de la machine ce sont des milliers d'olives qui sont engrangées et ramenées à l'huilerie.

Video : parcelle de betterave irriguée par goutte à goutte http://youtu.be/6988P-dSVdk

VULGARISATION

Avec l'irrigation la vulgarisation est l'un des points forts de l'agriculture marocaine. Alors que sur le Net on ne trouve que peu de références agronomiques algériennes concernant les cultures en milieu sec ; il suffit de rajouter « Maroc » au moteur de recherche pour voir défiler plusieurs publications de très bonne facture. Chose extraordinaire, ces références agronomiques parfois de très grandes valeurs sont en libre accès. C'est par exemple le cas de la valorisation de l'orge en aviculture afin de remplacer le maïs importé. Or, le plus souvent sur les sites agronomiques algériens l'information est délivrée au compte goutte laissant agriculteurs et étudiants dans l'ignorance et obligeant à refaire ce qui a été déjà trouvé par des chercheurs.

Il n'est pas rare de voir des agriculteurs algériens prendre l'habitude de consulter directement des sites marocains. Tel cet agriculteur se lançant dans la culture des lentilles et affirmant s'appuyer sur des préconisations trouvées sur un site marocain.

Lien : Cours en ligne sur la reproduction ovine. www.ma.auf.org/ovirep/cours3/mort.htm

CONCLUSION

Tout n'est pas rose en matière de développement agricole au Maroc. En témoigne la production de cannabis pas les petits paysans pauvres des zones de montagnes. Le développement de grosses exploitations au standard européen essentiellement tournées vers l'exploitation n'est pas une réponse aux besoins du développement local. Le chômage reste en effet élevé au Maroc. Il reste cependant que dans plusieurs domaines l'agriculture marocaine est plus avancée. L'expérience acquise par les agronomes, techniciens et agriculteurs marocains pourraient contribuer à gagner plusieurs années dans la course vers plus d'auto-suffisance alimentaire. En effet, leur expérience provient de conditions climatiques identiques au nôtres. Du côté tunisien nous aurions également des choses à prendre comme cette variété de sulla (fourrage) sélectionnée par les agronomes locaux ou

l'expérience des groupes de développement agricole (GDA). En définitive, le développement agricole semble dépasser les frontières.

Algérie: stratégie pour une intensification céréalière.

Djamel BELAID 15.07.2012

Beaucoup d'études économiques portent sur la céréaliculture algérienne. Peu de ces études abordent les aspects techniques afin de cerner les facteurs limitants.
Nous nous proposons de dresser un inventaire.
L'Etat importe jusqu'à 1 milliard de dollars de céréales selon les années. Les prix d'achat des céréales et certain intrans et matériel pourraient donc être subventionnés comme aux USA et en Europe.

POSER UN DIAGNOSTIC.

- écouter agriculteurs mais aussi les structures au plus près des agriculteurs,
- Ne pas se contenter des résultats des stations d'essais. Mais arriver à un diagnostic par différents moyens dont des « enquêtes culture » sur un réseau d'agriculteurs. Principe: renseigner, pour chaque région d'intervention, l'itinéraire technique d'une centaine de parcelles (rendement, type et date de toutes les interventions sur la parcelle).

TRAVAIL DU SOL ET MOISSONS

- On note un équipement en hausse du secteur agricole.
- Locations: on peut penser que plus de disponibilité en matériel réduira les prix de location. En la matière le soutien de l'Etat est déterminant étant donné la taille modeste des exploitations et la faiblesse des revenus agricoles.
- envisager des formes coopératives libres d'achat de matériel telle l'expérience des CUMA en France.

FERTILISATION.

- l'utilisation de plus d'engrais par les agriculteurs passe par une réduction de leur prix (on observe une corrélation entre quantité et prix). Il y a là aussi matière à subvention de l'Etat.
- maîtrise technique (analyses de sol, reliquats azotés en sortie hiver, formes d'engrais, dates d'apports exemple pour TSP)
- utilisation des amendements organiques. En la matières il existe différentes sources: élevage, boues de station d'épuration (STEP), compost d'ordures ménagères. La manipulation des amendements organiques nécessite un matériel adapté: des rétro-chargeurs et des épandeurs mécaniques. Des essais réalisés dans la région de Sétif avec l'université de Batna montrent la possibilités de nettes augmentations des rendements de blé avec l'apport de boues résiduelles de STEP. Les ordures ménagères sont très riches en matières organiques. Il s'agit là d'un gisement inexploité (possibilité de compostage dix mois en andains sur des plate formes comme dans plusieurs villes marocaines)
- les enquêtes cultures peuvent s'avérer utiles afin d'obtenir des références techniques.

DESHERBAGE

- pertes importantes en zones à haut potentiel, l'herbicide est un outil majeur de la stratégie. La politique de préconiser seulement la lutte par les rotations, le faux semis, voire le binage est une hérésie.
- prix élevés et indisponibilité des produits. Un soutien de l'Etat serait souhaitable et rentable.
- disponibilité en pulvérisateurs, largeur insuffisante des rampes, possibilité d'utilisation d'avions agricoles de conception algérienne.
- on ne peut que demander plus de suivi et de démonstrations: bande traitée et non traitée chez les agriculteurs (les cadres de l'ITGC pourraient aider à installer des essais de démonstration chez les agriculteurs)

FONGICIDES et INSECTICIDES

- pertes importantes en zones à haut potentiel,
- certaines variétés productives sont sensibles à certaines maladies (rouille, ...)
- prix et disponibilité des fongicides et insecticides
- on ne peut que demander plus de suivi des agriculteurs et des parcelles de démonstration installées chez des agriculteurs.
- Les agriculteurs sont insuffisamment approvisionnés en semences traitées. Le rôle du traitement de semences est fondamental (il y a des produits systémiques nouveaux, ils assurent une longue protection, cette stratégie est intéressante pour les zones à potentiel moyen sous-équipées en pulvérisateurs).

SEMENCES.

- Les variétés à haut potentiel bien que de plus en plus proposées sont insuffisamment disponibles. Par enquêtes cultures et essais déterminer les variétés qui ont fait leurs preuves et encourager leur production. La production de plus de semences sélectionnées passe par une politique renforcée de contrat et de suivi technique comme le désherbage chez les producteurs de semences.
- Le traitement phytosanitaire des semences est insuffisant. On peut penser à de mini stations locales itinérantes afin de traiter les semences de ferme. Ces stations pourraient être des stations privées.

IRRIGATION

CONSEIL AGRICOLE

- les structures du conseil agricole sont diverses: chambres d'agriculture, CCLS, ITGC, cadres des moulins, cadres commerciaux des firmes étrangères.
- Concernant les commerciaux des firmes étrangères présentes en Algérie (produits homologués) leur rôle peut être intéressant. Certes, il s'agit avant tout d'agents commerciaux, mais dans la mesure où ils proposent aux agriculteurs des produits performants homologués par les services de l'Etat, leur rôle de vulgarisateur est appréciable. D'autant plus que ces firmes disposent d'une expérience quant à la vulgarisation et du management d'agents de terrain.
- Développer les opération école au champs initiées par le MADR. Développer les « tour de plaine » , c'est à dire la visite d'une parcelle par une dizaine d'agriculteurs autour d'un conseiller. Et cela, régulièrement durant toute la durée du cycle de la culture.
- chambre d'agriculture: développer une politique de réunion de bilan de campagne par zone. Il s'agit d'une réunion technique publique qui

peut avoir lieu après les moissons et où sont analysées en présence des agriculteurs d'une zone les enseignements de la campagne à la lumière des rendements obtenus par chacun.

- Partenariat Moulins privés-Agriculteurs. On peut penser à des contrats entre des moulins et des agriculteurs: un peu comme ce que fait le Groupe Benamor avec la tomate industrielle. Des partenariats pourraient porter sur la qualité mais aussi sur des quantités à livrer. De ce fait, des conseillers suivraient les parcelles des agriculteurs sous contrat.
- Utilisation moyens modernes: médias et internet (pauvreté des sites des instituts techniques). Voir à cet égard l'expérience des sites des chambres d'agriculture en France.
- Un principe de base pour un conseil agricole efficace: représentation démocratique des agriculteurs dans ces instances. Co-gestion des conseillers par des fonctionnaires mais aussi par des agriculteurs élus. Et tout conseiller n'allant pas vers les agriculteurs et restant dans son bureau pouvant être non reconduit dans son poste.

Nnnnnnnnnnnnn

RETARD DE LA CAMPAGNE « LABOURS SEMAILLES » UNE FATALITE? NON, CAR CE SERAIT OUBLIER LA TECHNIQUE DU SEMIS DIRECT.

Djamel BELAID. 11 Novembre 2013.

Depuis plusieurs semaines la presse fait état de retard dans l'avancement de la campagne dite de « labours-semailles ». Trop souvent la pratique en vigueur consiste à attendre les pluies pour labourer et ensuite semer. Le problème est que si les pluies d'automne ne sont pas au rendez vous les semis ne se font pas. Avec une charrue, il est difficilement possible de travailler en sec. La terre est dure, le tracteur peine, le moteur chauffe. Devons nous attendre ?

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE CE RETARD ?

Tout d'abord il faut dire que les agriculteurs sèmeront même si cela doit se faire en décembre. Mais pour le blé, cela se traduit par une baisse de rendement. La plante n'a pas le temps de s'implanter avant les grands froids. Lorsque le printemps arrive, elle n'a pas le temps de rattraper son retard de croissance. Les chaleurs de mai et juin viendront arrêter son développement. Résultats : peu d'épis par pied de blé, ou des épis peu fournis ou aux grains peu remplis. Augmenter les rendements céréaliers en Algérie, cela commence par semer à la date voulue.

Plus grave, cette incertitude sur les produits céréaliers dans l'exploitation fait que l'agriculteur associe céréales à une production aléatoire. Il l'associe donc systématiquement à l'élevage ovin soit en maintenant un troupeau sur l'exploitation soit en louant à prix d'or aux éleveurs venant de la steppe ses chaumes après la récolte. Or, le mouton constitue un véritable frein à l'augmentation des rendements céréaliers. Ces chaumes, voire ces pailles qui servent à nourrir les bêtes devraient être enfouis dans le sol pour produire de l'humus et maintenir sa fertilité.

EXISTE-T-IL DES SOLUTIONS POUR PALLIER A CETTE SITUATION?

Effectivement, il existe des solutions. Celles-ci s'appellent non-labour, elles consistent à ne plus labourer le sol. A la place de la charrue, on passe un outil à dent (chisel) ou mieux, on sème directement sur le sol nu. C'est la technique dite du « semis-direct ». Le sol est travaillé seulement à l'endroit

où on dépose la graine. Le semis direct se développe au Brésil, Argentine, Turquie, Syrie et dans tout le bassin méditerranéen. Ces techniques possèdent également l'avantage de réduire l'érosion des sols agricoles.

CETTE TECHNIQUE EST ELLE POSSIBLE EN ALGERIE ?

Si on analyse les façons de procéder des agriculteurs Algériens avant la colonisation, on s'aperçoit qu'ils pratiquaient le semis direct, du moins à leur façon. Ils jetaient la semence sur le sol nu et passaient ensuite l'araire en bois. Celle-ci ne travaillait le sol que sur une faible profondeur. Cela préservait l'humus du sol produit par les racines et n'induisait pas d'érosion. Ce sont les vers de terre qui remuaient le sol. La jachère pâturée qui précédait les céréales réduisait la pression des mauvaises herbes. L'intrusion de la charrue en acier a bouleversé cet équilibre sans forcément améliorer les rendements sur le long terme.

En Algérie, il est tout à fait possible de semer sans labourer. Des agriculteurs et cadres de l'agriculture développent cette façon de faire à Sétif.

QUELS SONT LES RESULTATS LOCAUX OBTENUS AVEC SEMIS DIRECT ?

Les rendements obtenus en semis-direct au niveau de la ferme pilote de Sersour (Sétif) sont équivalents, voire, supérieurs* de 2 à 3 quintaux/hectare à la conduite conventionnelle. Quant aux charges de mécanisation, elles passent de 8 750 DA/ha à seulement 4 500 DA/ha en semis direct. Faut dire qu'en conduite conventionnelle, installer une céréale revient à labourer, réaliser 2 recroisages au cover-crop pour affiner le lit de semences puis enfin semer. Cela prend 6h30 heures/ha alors qu'en semis direct il suffit de passer un herbicide puis semer ce qui correspond à 1h45.

En Tunisie et au Maroc où le semis direct commence à être utilisé depuis plusieurs années, les résultats sont sans équivoque. En année sèche alors que des agriculteurs ne récoltent rien, ceux utilisant le semis direct arrivent à récolter**. L'explication vient du fait que le non-labour ne dessèche pas le sol. En plus, il permet à l'eau de pluie de mieux s'infiltrer***.

MAIS SI LE SEMIS DIRECT EST SI SEDUISANT POURQUOI N'EST IL PAS PLUS UTILISE EN ALGERIE?

Le semis direct est relativement nouveau en Algérie, encore peu de monde en parle. En plus il remet en cause le paradigme du labour. Pour les agriculteurs mais aussi pour nombre de cadres, le labour est la base de toute culture. Il faut dire aussi qu'il exige un semoir lourd qui est peut représenter 3 fois le prix d'un semoir classique et qui sont actuellement importés. Ces semoirs nécessitent souvent d'être tirés par des tracteurs d'assez forte puissance. Cependant, il existe des modèles moins lourds (dont un modèle syrien mis au point par des experts internationaux et actuellement testé à Sétif).

Enfin, comme le labour contribue à réduire les mauvaises herbes, adopter le semis-direct implique de pratiquer un désherbage chimique. Or, un grand nombre d'exploitations ne sont pas encore équipées en pulvérisateurs. Le semis-direct implique une plus grande maîtrise technique. C'est toute une chaîne de travail qui se trouve modifiée. Pour les petites exploitations céréalières, il n'est pas évident d'acquérir ce matériel et de changer de pratiques. La solution serait l'acquisition de semoirs à plusieurs exploitants comme cela se pratique beaucoup en Tunisie.

Notes :

(*)wilaya de Sétif - *Algérie - Agriculture de Conservation*

***www.agriculture-de-conservation**.com/Pratique-de-l-**agriculture**-de.html*

(**) consulter sur you tube le témoignage d'un ingénieur agronome tunisien « Agriculture de conservation en Algérie).
(***) On peut consulter l'extraordinaire travail réalisé par le Pr. Rachid MRABET au niveau du Centre d'Aridoculture de Settat (Maroc).
www.un.org.ma/IMG/pdf/CEA_09_fr.pdf